Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique

PAR

ÅKE GRAFSTRÖM

UPPSALA 1958

ALMQVIST & WIKSELLS BOKTRYCKERI AB

Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique

PAR

ÅKE GRAFSTRÖM

Licencié ès lettres

THÈSE POUR LE DOCTORAT

présentée à la Faculté des Lettres d'Upsal
et publiquement soutenue en français
le 14 mai 1958 à 10 heures du matin
dans la salle N° IV

UPPSALA 1958

ALMQVIST & WIKSELLS BOKTRYCKERI AB

8186/57

Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique

Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique

PAR

ÅKE GRAFSTRÖM

UPPSALA 1958

ALMQVIST & WIKSELLS BOKTRYCKERI AB

A Monsieur Clovis Brunel

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 9

ABRÉVIATIONS 11

NOTATION PHONÉTIQUE 12

INTRODUCTION 13

Matériaux, but et méthode 13
Répartition des chartes 16
Remarques sur quelques originaux 24
Table de scribes 25
Table chronologique des chartes 27

ACCENTS 29

§ 1 29

VOYELLES 34

§ 2 *ae* et *e* (*q*) cédillé 34
§ 3 *u* (< lat. *ū*) 34

Alternances vocaliques . . . 36

§ 5 *ai* et *a*. 36
§ 6 *ai, ei, e, ie, iei* 38
§ 7 *au* et *a* 46
§ 8 *e* et *a* 46
§ 9 *e* et *i* 52
§ 10 *ei, e, i* 64
§ 11 *eu* et *au* 67
§ 12 *eu* et *ieu* 67
§ 13 *i* et *u* 67
§ 14 *iu* et *ieu* 68
§ 15 *o* et *e* 68
§ 16 *o* et *u* 71
§ 17 *oi* et *o* 84
§ 18 *ou* et *o* 84
§ 19 *ou* et *oi* 85
§ 20 *ui* et *u* 85
§ 4 *y* 36

Phénomènes divers 86

§ 21 *e* prothétique 86
§ 22 *a* prothétique 87
§ 23 *e* de soutien 88
§ 24 *ant, antes, anz* 90
§ 25 *austage* 90
§ 26 *eiu* 91
§ 27 *femena* et *femna* 91
§ 28 *maestre, maiestre, maistre*. . 92
§ 29 *Martror, Marteror, Martro* . 92
§ 30 *mos, mor, mora* 93
§ 31 *parolament* 94
§ 32 *semales* 95
§ 33 Descendants de sine . . . 95
§ 34 *uziran* 98
§ 35 *ie* au lieu de *ia* 99
§ 36 Vocalisation de *m* 102
§ 37 Le type *-eussa* (< -entia) . 103
§ 38 *-uus*. 111

CONSONNES 112

§ 39 Observations générales . . 112
§ 40 *b* et *p* 114
§ 41 *c* devant *e, i* 116
§ 42 *c* (< lat. *cį, tį*) devant *a, o* . 118

§ 43 *c* + cons. + voy.; *c* + *a*, *o*, *u*; *ch*, *qu*, *q*, *k*; *c* [k] + *e*, *i* . . 118
§ 44 *c* cédillé 121
§ 45 *ch* (< lat. *cj*, *tj*) 122
§ 46 *d* (sauf *d* intervocalique < lat. *d*, *c*, *tj*; et *d*, *ds*, *dz* finals) et *t* 123
§ 47 *d* (< lat. *d*, *c*, *tj*) et *z* intervocaliques 128
§ 48 *d* cédillé 136
§ 49 *f* et *v* 137
§ 50 *g* + cons. + voy.; *g* + *a*, *o*, *u*; *gu*; *g* [g] + *e*, *i*; *w*, *wu* . . . 138
§ 51 *h* 140
§ 52 *l*, *u* (< *l*) et *ll* 142

Palatales 177

§ 65 Notes préliminaires 177
§ 66 *j* et *g* (+ *e*, *i*) initiaux et postconsonantiques 179
§ 67 *j*, *i*, *ih*, *hi*, *g*, *gi*, *ig* intervocaliques et *i*, *g*, *ig*, *ic*, *h*, *ih* postvocaliques finals 181
§ 68 *i* (< lat. *sj*) intervocalique . 187
§ 69 *pi* (< lat. *pj*) intervocalique 188
§ 70 Continuateurs de -atĭcu, -ĭcu, -ăcu 188

Certaines consonnes finales . 215

§ 76 *c*, *ch*, *p*, *t* et *g*, *b*, *d* finals . . 215
§ 77 *e*, *i*, *et*, *ed*, *ez*, *hes*, *a*, *ad*, *az*, *que*, *quet*, *qued*, *se*, *sed*, *o*, *od* 224

Consonnes doubles 241

§ 79 Consonnes doubles en général 241

§ 53 *m* et *n* 152
§ 54 *r* et *rr* 160
§ 55 *s* (sauf *s* intervocalique et final) 166
§ 56 *s* et *ss* intervocaliques . . . 167
§ 57 *sc* 171
§ 58 *sç* 172
§ 59 *sz* (sauf *sz* final) 172
§ 60 *szc* 173
§ 61 *x* 173
§ 62 *z* (sauf *z* intervocalique et final, *sz*, *szc*, *zc*, *zç*) 174
§ 63 *zc* 176
§ 64 *zç* 177

§ 71 Graphies représentant les sons issus de lat. *ct* intervocalique 194
§ 72 Descendants de sanctu . . 204
§ 73 Palatalisation provoquée par l'*i* posttonique final . . 207
§ 74 Notations de *l* mouillé . . . 209
§ 75 Notations de *n* mouillé . . 211

§ 78 *s*, *ss*, *ts*, *ds*, *z*, *tz*, *dz*, *sz*, *ps*, *pz*, *bs*, *bz*, *cs*, *cz*, *gs*, *gz*, *x* finals 227

§ 80 Consonnes doubles employées seulement quand deux mots ne sont pas séparés 243

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS 246
Graphie et prononciation 246
Dialectes 252
INDEX DE MOTS 259
LISTE DE NOMS DE LIEUX IDENTIFIÉS 265
BIBLIOGRAPHIE 267

PRÉFACE

En dédiant ce livre à M. Clovis Brunel, j'ai voulu exprimer ma profonde gratitude envers celui qui en est l'inspirateur. Je lui dois le sujet de ma thèse, et elle se fonde sur ses recherches. Pendant mes séjours à Paris, j'ai pu profiter de son enseignement à l'École des Hautes Études, et il s'est souvent mis à ma disposition pour discuter avec moi des problèmes posés par mon travail. En Suède, j'ai reçu des lettres encourageantes, dans lesquelles il m'a donné des informations précieuses. Ses bons conseils et sa vaste érudition m'ont été d'une grande utilité.

En ce moment, mes pensées de reconnaissance sincère vont aussi à mon maître de philologie romane, M. Paul Falk, qui m'a toujours témoigné la plus grande bienveillance, et sous la bonne direction duquel j'ai terminé mes études universitaires.

Je tiens également à remercier vivement mon ancien maître, M. Gunnar Tilander. C'est son enseignement stimulant qui a créé mon grand intérêt pour les langues romanes.

Par l'intermédiaire de M. Tilander, j'ai fait la connaissance du regretté Jakob Jud. Je me souviens avec gratitude de l'appui et de l'encouragement dont j'ai été l'objet de sa part depuis mon premier séjour en Suisse jusqu'à sa mort subite.

C'est sur le conseil de Jakob Jud que je me suis mis en rapport avec M. Jean Séguy, professeur à l'Université de Toulouse et connaisseur éminent des dialectes du sud-ouest de la France. Je suis très reconnaissant à M. Séguy de m'avoir bien accueilli chez lui et de m'avoir donné — aussi par écrit — des renseignements extrêmement utiles.

J'ai eu le grand avantage de pouvoir m'entretenir avec M. le professeur Bengt Hasselrot de certains problèmes difficiles de ma thèse. Qu'il reçoive ici l'expression de ma sincère gratitude.

M^me^ Thérèse Gérard, archiviste-paléographe, a bien voulu exami-

ner quelques chartes déposées aux Archives départementales de la Haute-Garonne. Je lui en reste très obligé.

Je veux spécialement remercier ma camarade d'études M^lle^ Ingrid Arthur, maître de conférences à l'Université d'Upsal, qui m'a aidé de mainte façon au cours de mon travail.

M^me^ Aline Stöberg s'est chargée de la correction de mon style, alors que M^me^ Violet Mellquist a dressé la carte qui accompagne cet ouvrage. Je tiens à leur exprimer ma grande reconnaissance.

Mes remerciements s'adressent aussi aux fonctionnaires de la Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Stockholm, de la Bibliothèque Royale à Stockholm, de la Bibliothèque de l'École des Chartes, de la Bibliothèque Nationale et des Archives Nationales à Paris.

Je remercie enfin ma chère femme et collaboratrice de son assistance fidèle. Elle a écrit à la machine cette thèse, contrôlé beaucoup de renvois et aidé à corriger les épreuves. En outre, j'ai pu discuter avec elle la tournure des phrases.

Åke Grafström

ABRÉVIATIONS

Nous donnons ici l'explication de quelques abréviations :

ag.	= agenais	lod.	= lodevois
alb.	= albigeois	mod.	= moderne
anc.	= ancien	montalb.	= montalbanais
c.	= carte	narb.	= narbonnais
cat.	= catalan	nîm.	= nîmois
cons.	= consonne	port.	= portugais
esp.	= espagnol	prov.	= provençal, généralement *lato sensu*
fr.	= français		
gasc.	= gascon	querc.	= quercynois
germ.	= germanique	roussill.	= roussillonnais
ital.	= italien	s.v.	= sub voce
langued.	= languedocien	toul.	= toulousain
lat.	= latin	voy.	= voyelle
lim.	= limousin		

ag., alb., lod., narb., nîm., querc., toul., s'emploient surtout pour indiquer une provenance des régions nommées Agenais, Albigeois, Lodevois, Narbonnais, Nîmois, Bas-Quercy, Toulousain, et pour désigner la langue de ces pays, spécialement telle qu'elle se présente dans nos chartes. Voir p. 21–24.

Pour nous adapter à Ronjat IV, § 850, p. 17, nous appelons le querc. mod. montalb.

NOTATION PHONÉTIQUE

Voici les principaux signes phonétiques employés dans ce livre.

ɛ̨, ɔ̨ et ẹ, ọ transcrivent *e*, *o* ouverts et *e*, *o* fermés. ã et ẽ représentent *a* et *e* nasaux.

Les signes suivants se mettent entre crochets:

b = *b* français
d = *d* dental (voir pourtant § **65**)
f = *f* français
g = occlusive vélopalatale sonore
k = occlusive vélopalatale sourde
l = *l* dental (d'ordinaire alvéolaire)
l' = *l* mouillé
ł = *l* vélaire
m = *m* français
n = *n* dental
n' = *n* mouillé
ṅ = *n* vélopalatal
p = *p* français
r = *r* alvéolaire plus ou moins roulé
s = *s* sourd[1]
ṣ = fricative interdentale sourde
š = chuintante palatale sourde
t = *t* dental (voir pourtant § **65**)
u = fr. *cou*
ü = fr. *écu*
v = *v* français
w = *u* consonne (fr. *oui*)
y = yod sonore ou sourd
z = *s* sonore[1]
ẓ = fricative interdentale sonore
ž = chuintante palatale sonore

Observons que ' postscrit note la mouillure et que . souscrit marque une articulation interdentale.

---

[1] Peut-être d'habitude dental. Voir § **56**, 2.

INTRODUCTION

Matériaux, but et méthode

Le présent travail est fondé sur des matériaux offerts par l'excellent recueil de M. Brunel *Les plus anciennes chartes en langue provençale* (Paris, 1926, *Supplément*, Paris, 1952), mais nous avons aussi consulté d'autres textes, surtout des cartulaires. Notre étude concerne les chartes de M. Brunel qui proviennent de régions de parlers languedociens[1] (Agenais, Bas-Quercy, Toulousain, Albigeois, Narbonnais, pays de Saint-Pons, Lodevois), et en outre celles du Nîmois et de l'Uzège[2]. Les documents analysés représentent une période de plus de 150 ans (vers 1034–1200)[3].

Il est manifeste que les chartes de M. Brunel — toutes des originaux — sont d'une grande valeur pour la dialectologie provençale. Il s'agit de serments de fidélité, professions d'oblat, baux, impignorations, partages, donations, ventes, etc.[4]. Ces pièces sont en majeure partie datées. Le plus souvent, il n'y a pas d'indication sur la localité où l'acte a été fait, mais alors on peut les classer d'après les pays intéressés.

Que l'on sache plus ou moins exactement le lieu d'origine de chaque pièce, cela ne veut pas absolument dire qu'on connaisse le pays natal du scribe, mais en général il a dû être, ainsi que les personnes intéressées, de la région que regarde la charte, de sorte qu'on peut présumer que la langue de nos actes est au fond — sans trop préciser — celle de la région correspondante. Cette supposition trouvera une confirmation éclatante, si nos recherches montrent que la langue des documents d'une région s'oppose plus ou moins à la langue de ceux d'une

[1] Voir Ronjat IV, § 850, p. 13–18.

[2] Le titre de ce livre n'est donc pas tout à fait adéquat, mais nous l'avons choisi faute de mieux.

[3] Pour les détails, voir p. 16–21.

[4] Voir *Chartes Suppl.*, p. VII–VIII.

autre. Quelquefois, le rédacteur et le scribe ne sont peut-être pas la même personne[1].

Ce livre a deux aspects; il est en même temps une étude sur la graphie et une étude phonétique. On ne peut séparer l'une de l'autre.

Les graphies sont le point de départ. En les étudiant et en les comparant, nous chercherons à discerner la réalité phonétique qui se cache derrière elles. Dans ce but, nous serons naturellement obligés de prendre en considération les phonèmes primitifs latins dont elles marquent les continuateurs, aussi bien que l'état actuel des dialectes. J'essaierai également d'expliquer la variété des graphies et de montrer, si possible, pourquoi telle ou telle notation l'emporte sur ses concurrentes.

Je n'ai pas voulu écrire une grammaire historique traitant toutes les évolutions phonétiques qui ont abouti à la langue de nos textes. Mes investigations phonétiques visent surtout à déterminer, dans la mesure du possible, les sons transcrits par les signes graphiques. Nos chartes contiennent aussi mainte forme intéressante que je n'ai pas voulu passer sous silence.

De cette manière, j'espère pouvoir éclaircir les différences graphiques régionales éventuelles et relever quantité de traits caractéristiques des parlers représentés[2].

Cet ouvrage porte forcément en premier lieu sur les consonnes, puisque c'est parmi elles qu'on trouve souvent plusieurs notations d'un même son, et puisqu'on peut mieux les interpréter phonétiquement.

Quant aux voyelles[3], il est naturellement moins favorable de les étudier dans des textes en prose, comme nos documents, où il n'y a pas de rimes qui puissent nous guider. J'ai cru devoir signaler, entre autres, certains changements et alternances que j'appelle d'un nom des alternances vocaliques et qui peuvent en partie nous renseigner

[1] Cf. *e'n R. Marcairans que hoc scripsit e'n R. Bec que lail dictava* 316, 21 (Rouergue). Voici ce que M. Brunel m'écrit dans sa lettre du 30 avril 1956 : « Il est d'ordinaire impossible de savoir si le rédacteur et le scribe sont, ou non, une même personne, mais à cette époque et dans les conditions données il est probable que celui qui rédigeait la pièce la copiait aussi. »

[2] Je saisis l'occasion de signaler que j'ai l'intention de faire une étude détaillée sur la morphologie de nos actes.

[3] Ce que nous avons regardé comme des diphtongues n'en sont pas de vraies, si leur élément faible est une consonne (*ai*, *au* avec [y, w], etc.). Dans de tels cas éventuels, on peut néanmoins parler de diphtongues *lato sensu*. Cf. Ronjat I, §§ 202, 206.

sur la qualité des voyelles. Elles intéressent aussi la dialectologie provençale.

Beaucoup des chartes sont munies d'accents, qui donnent parfois des indications précieuses sur la prononciation.

Les noms propres abondent et pourraient à eux seuls donner lieu à une étude spéciale. Nous en avons tenu compte, autant que cela nous semble nécessaire.

La disposition de ce livre n'est pas toujours strictement logique. Ainsi p.ex., *q* cédillé est traité sous Voyelles, au même paragraphe que *e* cédillé (§ 2), alors que nous discutons la possibilité de voyelles nasales sous Consonnes, à propos du *n* instable (§ 53, 2). Le lecteur comprendra aisément les raisons de ces écarts.

Quand il est question d'un phonème, nous nous contentons souvent de l'indiquer à l'aide de sa graphie sans recourir à une transcription phonétique, qui d'ailleurs, dans bien des cas, pourrait donner une idée fausse d'exactitude[1]. La diphtongue notée *ie* p.ex. s'est-elle d'abord accentuée *ie* avant de devenir *ié*, dont le premier élément était peut-être un yod? N'osant rien affirmer, nous la désignons par la graphie *ie*. Je ne crois pas que ce manque de précision plus ou moins forcé cause de graves malentendus. Il doit être pratiquement impossible de l'éviter tout à fait dans une étude phonétique comme la nôtre, basée sur d'anciens textes. Du reste, il me semble plus important de procéder d'une façon pratique que d'être conséquent à tout prix au point de vue de la forme, l'essentiel étant d'obtenir des résultats aussi sûrs que possible.

M. Brunel a divisé ses chartes en plusieurs parties numérotées correspondant aux lignes des originaux. Lorsque nous citons p.ex. *usatges* 300, 6; 310, 8, les chiffres signifient que ce mot se rencontre dans les pièces 300 et 310 des *Chartes*, et qu'il faut l'y chercher entre 6, 7 et 8, 9. Quand un acte offre un mot plus de quatre fois, nous n'indiquons d'ordinaire que la première fois qu'il apparaît, en ajoutant « passim ».

Au besoin, nous faisons observer qu'un mot est abrégé dans l'original[2].

---

[1] C'est surtout au sujet des consonnes que nous nous servons au besoin de signes phonétiques.

[2] Dans l'édition de M. Brunel, les lettres restituées dans les mots abrégés sont imprimées en italiques. Les abréviations sont d'ailleurs peu fréquentes. Voir *Chartes Suppl.*, p. VI.

Les étymologies sont données aussi souvent que je l'ai jugé utile — celles des noms de personnes, en général d'après Dauzat.

Pour me faire une image plus précise de la graphie de nos chartes, j'en ai lu quelques originaux. Voir p. 24.

L'interprétation phonétique de graphies est un travail délicat. Sur beaucoup de points, on ne pourra certainement pas accepter la mienne. Qu'elle soit bonne ou mauvaise, j'espère que les matériaux réunis ici serviront de base à des discussions fructueuses qui contribueront à accroître nos connaissances. Dans ce cas, ce livre n'a pas été écrit en vain.

Répartitition des chartes[1]

Nos 141 chartes se répartissent de la manière suivante:

Origine	Nombre des pièces	Nombre des scribes	Date			
			Avant 1100	1100–1150	1151–1175	1176–1200
ag.	1	1				1
querc.	32	18		1	5	26
toul.	49	27	2	1	4	42
alb.	41	38	1	17	8	15
narb.	2	2	2			
pays de S.-Pons	1	1			1	
lod.	3	3			1	2
nîm.	11	11		6	3	2
Uzège	1	1		1		
Total	141	102	5	26[2]	22	88

Il faut pourtant observer que beaucoup de ces chartes ne sont pas datées, mais qu'elles ont reçu une date approximative[3]. Le nombre variant des pièces conservées dans les différents pays montre que l'usage d'écrire en langue vulgaire a dû être plus ou moins répandu[4].

Maintenant, nous allons étudier en détail la répartition géogra-

[1] Au besoin, le lecteur consultera la carte à la fin de ce livre.
[2] 10 de ces actes (8 alb., 2 nîm.) semblent être postérieurs à 1147.
[3] Voir *Chartes*, p. x.
[4] Cf. *Chartes*, p. ix–x, et *Chartes Suppl.*, p. xi–xii.

phique de nos documents[1]. L'exposé suivant est basé sur *Chartes*, p. LVIII–LXIII, et *Chartes Suppl.*, p. XXXVIII–XXXIX.

Agenais (Lot-et-Garonne)

Charte de la ville d'*Agen*, 306 (1197).

Bas-Quercy (Tarn-et-Garonne)

Pièces 23, 95, 119, 145, 146, 147, 167, 173, 175, 228, 231, 234, 235, 239, 240, 243, 244, 258, 273, 274, 276, 277, 278, 284, 293, 299, 307, 308, 311, 326, 333, 334 (vers 1120–1200).

Ont écrit plusieurs actes Arnaut, 119, 146, 147, 173, 239, 244[2], Azemar, 273, 274[3], Esteve, 284, 299, 307, 308, 326, 333, 334, Uc Andreu, 167, 240[4], 276, 277, 278.

Les pièces 95 et 253 émanent chacune de deux mains différentes.

Chartes de la région de *Caussade* (arr. de Montauban), 231, 235, 243, 258 (1187–1191).

Chartes écrites par des notaires publics de *Moissac* (arr. de Castelsarrasin), 146, 147, 173, 239, 244, 273, 274, 284, 299, 307, 308, 311, 326, 333, 334 (1175–1200).

Chartes diverses pour le chapitre abbatial de *Moissac*, 23[5], 95[6], 119, 145[7], 175, 228, 234[8] (vers 1120– vers 1187).

Chartes intéressant la région de *Montauban*, 167, 276, 277, 278, 293 (1179– vers 1195).

Abandon de droits fait à *Montauban*, 240 (1189).

Toulousain

(Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Tarn, Ariège)

Pièces 1, 2, 28, 105, 106, 116, 138, 150, 152, 166, 168, 171, 185, 186, 187, 188, 189, 203, 214, 215, 217, 230, 232, 233, 241, 255, 256, 257,

[1] Pour les scribes qui en ont écrit plusieurs, cf. aussi p. 25–26.

[2] Les n^{os} 119 et 173 ne lui sont attribués que dans *Chartes Suppl.*, p. 259.

[3] Cette indication se trouve dans *Chartes Suppl.*, p. 259.

[4] Parce que cet acte constitue un abandon par Arnaut de Montagut à l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem, de ses droits sur la maison de l'hôpital de Fronton et la ville du même nom (arr. de Toulouse), M. Brunel le classe comme toul., bien que les autres pièces du même scribe semblent intéresser la région de Montauban, et qu'on lise 240, 15 : *Aquest assoutz et aquest mandamentz, tot enaisi co sobrescriut es, fo faith a Muntalba, ...*

[5] Cette charte concerne la région de Lacapelle-Livron, cant. de Caylus, arr. de Montauban.

[6] Il s'agit de donations faites à l'église de Bioule, cant. de Nègrepelisse, arr. de Montauban.

[7] Par mégarde, cette pièce est qualifiée de toul., *Chartes*, p. 136.

[8] Cet acte intéresse la région de Caussade.

263, 269, 270, 271, 300, 301, 309, 310, 317, 318, 324, 325, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 343, 344, 525 (vers 1034–1200)[1].

Les scribes suivants ont écrit plusieurs documents : Bernart Got, 203, 230, 232, 233, 241, 255, 256, 263, 269, 271, G., 214, 215, 217, 270, G. Escriva, 301, 331[2], Guillem, 300, 310[3], Ot, 187, 188, 189, Peire de Cauce, 171, 257, Ramon Alseu, 325, 329, 330, Ramon Ameil, 309, 318, 324, 327, 328, 332.

Le n° 1 est dû à quatre scribes.

Charte des possessions des Hospitaliers à *Dieupentale* (cant. de Grisolles, arr. de Montauban, Tarn-et-Garonne), 150 (1176)[4].

Charte des possessions des Hospitaliers près de *Grisolles*, 189 (1181).

Charte des possessions des Hospitaliers à *Nohic* (cant. de Grisolles), 217 (1185).

Chartes des possessions des Hospitaliers à *Orgueil* (cant. de Grisolles), 28, 301 (vers 1135, 1196).

Chartes des possessions des Hospitaliers à *Saint-André-de-Courtinals* (comm. de Saint-Porquier, cant. de Montech, arr. de Montauban), 166, 185 (1179, vers 1180).

Chartes des possessions des Hospitaliers à *Moulis* (comm. de Reyniès, cant. de Villebrumier, arr. de Montauban), 186, 187, 188 (1181).

Chartes pour les Hospitaliers de la commanderie de *Fronton* (arr. de Toulouse), 168, 331, 525 (1179–1200)[5].

Chartes intéressant les seigneurs de *Villemur* (arr. de Toulouse), 214, 215, 270[6] (1185–1193).

Chartes intéressant le seigneur d'*Auriac* (cant. de Caraman, arr. de Toulouse), 309, 318, 324, 343 (1197– vers 1200).

Chartes concernant la région de *Lanta* (arr. de Toulouse), 327, 328[7], 332[8] (1200).

[1] La langue de la pièce toul. 65 est catalane. Voir *Chartes Suppl.*, p. 273.

[2] Selon *Chartes Suppl.*, p. 259, les chartes 301, 331 et 525 émanent aussi de G., mais M^me^ Thérèse Gérard, archiviste adjointe aux Archives départementales de la Haute-Garonne, qui a bien voulu comparer les originaux de 217, 301, 331, 525, m'écrit que les pièces 301 et 331 seules semblent dues à la même main.

[3] Voir p. 24.

[4] Il s'agit de la commanderie de Montpélégri, comm. de Grazac, cant. de Rabastens, arr. d'Albi, Tarn.

[5] Les Hospitaliers de Fronton sont aussi les destinataires des n^os^ 186, 187, 188, 189 (?), 217, 301 nommés ci-dessus.

[6] Le destinataire de cet acte est le seigneur de Lombers (cant. de Réalmont, arr. d'Albi), mais Bertran de Villemur y apparaît comme garant. Parmi les témoins, on trouve Peire de Villemur.

[7] Le seigneur d'Auriac y figure deux fois.

[8] C'est un don en fief de G. de Vallesvilles (cant. de Lanta).

Charte intéressant le seigneur de *Saint-Félix* (cant. de Revel, arr. de Toulouse), 116 (vers 1168).

Chartes intéressant le seigneur de *Lavaur* (arr. de Castres, Tarn), 300, 310, 317 (1196–1198).

Charte intéressant le seigneur de *Puylaurens* (arr. de Castres), 105 (1165).

Chartes intéressant les seigneurs de *Dourgne* (arr. de Castres, Tarn), 106, 138, 171, 203, 230, 232, 241, 255, 256, 257, 263, 269, 271, 325, 329, 330, 344 (1165– vers 1200).

Acte concernant Peire de *Tripol* (vers Dourgne), 233 (1187)[1].

Chartes intéressant le comté de *Foix*, 1, 2, 152[2] (vers 1034, 1176).

Albigeois (Tarn)

Pièces 6, 11, 12, 14, 19, 20, 21, 22, 27, 33, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 62, 67, 79, 100, 101, 108, 130, 131, 141, 174, 191, 194, 204, 218, 236, 237, 238, 281, 292, 322, 323, 342, 345, 493 (1090–1200).

Ont écrit plusieurs actes Ermengau de Gairac, 100, 108, Guillem, 218, 238, Joan, 236, 493, Peire, 292, 323, Peire de la Val, 174, 204[3], Pons, 131, 281.

Sont dues à plusieurs scribes les pièces 20 (3 mains) et 33 (2 mains).

Chartes pour le prieuré du Ségur (aujourd'hui *Monestiès*, arr. d'Albi), 11, 12, 22, 27, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56[4], 67, 218, 238 (vers 1105–1188).

Chartes des possessions des Templiers au *Pouget* (comm. de Faussergues, cant. de Valence, arr. d'Albi), 174 (1180).

Charte pour l'église Sainte-Cécile d'*Albi*, 14 (vers 1110).

Chartes pour les Hospitaliers de la commanderie de *Rayssac* (comm. du Ségur, cant. de Monestiès, arr. d'Albi)[5], 19, 20, 79, 191, 194, 236, 281, 292[6], 342, 493 (vers 1120–1200).

Chartes pour les Templiers de *Rayssac*, 101, 130, 131, 141, 204 (1164–1183)[7].

[1] Plusieurs chartes intéressant Raimon de Dourgne regardent aussi Peire de Tripol (n[os] 171, 203, 232, 255, 256, 257, 263, 269, 271).

[2] Ce document concerne Saint-Félix, cant. de Tarascon-sur-Ariège, arr. de Foix.

[3] Selon *Chartes Suppl.*, p. 260.

[4] Cette pièce est écrite par un moine de Moissac, qui, cependant, a pu être originaire de l'Albigeois.

[5] Voir la correction, *Chartes Suppl.*, p. 272.

[6] *Et aquest dos fo faigz ad Albi, a la maiso de l'ospital* 292, 20.

[7] Les pièces 130 et 204 intéressent Cambon-du-Temple, cant. de Villefranche, arr. d'Albi.

Chartes pour l'abbaye de *la Salvetat* (comm. de Montdragon, cant. de Lautrec, arr. de Castres), 6, 21, 62, 100, 237, 322[1], 323 (1090–1198).

Acte concernant les possessions des Hospitaliers à *Olargues* (arr. de Béziers, Hérault), 108 (1166)[2].

Pièces d'origine incertaine, 33, 345 (vers 1140, vers 1200)[3].

Narbonnais (Aude)

Serments de fidélité prêtés à l'archevêque de *Narbonne*, 3, 4 (vers 1053, vers 1078).

Pays de Saint-Pons (Hérault)

Charte pour les Hospitaliers d'*Olargues* (arr. de Béziers), 140 (1174)[4].

Lodevois (Hérault)

Pièces 87, 211, 221 (vers 1160–1185).

Donation faite aux Templiers par l'abbé de *Saint-Guillem-du-Désert* (cant. d'Aniane, arr. de Montpellier), 87 (vers 1160).

Donation faite à *Lodève* aux Templiers de Sainte-Eulalie, 211 (1184).

Donation faite à *Clermont-l'Hérault* (arr. de Lodève) aux Templiers de Sainte-Eulalie, 221 (1185)[5].

Nîmois (Gard)

Pièces 18, 24, 25, 40, 63, 64, 83, 115, 144, 170, 182 (vers 1120– vers 1180).

Serments de fidélité prêtés à l'évêque de *Nîmes*, 144, 170 (1175, 1179)[6].

---

[1] Cet acte regarde Escabrin, comm. d'Orban, cant. de Réalmont, arr. d'Albi.

[2] Un témoin est de Boissezon (cant. de Mazamet, arr. de Castres), un autre de S.-Germier (cant. de Roquecourbe, arr. de Castres). La mention *Guillelmus episcopus gubernante diocesim Albiensem* 108, 24 montre qu'on se trouve sous la juridiction de l'évêque d'Albi. Le même scribe a écrit une charte (n° 100) pour l'abbaye de la Salvetat (comm. de Montdragon, cant. de Lautrec, arr. de Castres). M. Brunel qualifie la pièce 108 de castraise, *Chartes*, p. 105, mais il la met sous Pays de Saint-Pons, *ib.*, p. LXI.

[3] Dans le n° 33 apparaît *Raimundus de Gallac* (= Gaillac, arr. d'Albi) 3, alors qu'un des intéressés de la pièce 345 est un certain Ermengau, moine de Gaillac, qui paraît être originaire de Lacapelle-Ségalar (cant. de Cordes, arr. d'Albi).

[4] Qualifiée de narb., *Chartes*, p. 131. Cf. plus bas.

[5] La fin de cet acte est une confirmation faite à Puilacher, cant. de Gignac, arr. de Lodève.

[6] A Savignargues, cant. de Sauve, arr. du Vigan (n° 144), et à Sauve (n° 170).

Chartes intéressant le vicomte de *Nîmes*, 63, 64, 182 (vers 1150–vers 1180).

Chartes concernant *Bernis* (cant. de Vauvert, arr. de Nîmes), 18, 40, 83, 115 (vers 1120–1168)[1].

Chartes intéressant les seigneurs du *Cailar* (cant. de Vauvert, arr. de Nîmes), 24, 25 (1128, vers 1128).

Uzège (Gard)

Vente intéressant le pays d'*Uzès* (arr. de Nîmes), 31 (vers 1140).

M. Brunel a établi la division régionale d'après les *pagi* carolingiens[2]. Notons que, cependant, il met parmi ses régions le pays de Saint-Pons, qui appartenait au *pagus Narbonensis* et qui n'a été érigé en évêché qu'en 1317[3]. Le Quercy (*pagus Cadurcinus*) a été divisé en deux parties, le Haut-Quercy et le Bas-Quercy, seul étudié dans ce livre.

Les limites des *pagi* nommés *Tolosanus*, *Albigensis*, *Lutevensis*, *Nemausensis*, *Uzeticus* subsistèrent dans celles des diocèses de Toulouse (jusqu'en 1298), Albi (jusqu'en 1317), Lodève (jusqu'à la Révolution), Nîmes (jusqu'en 1691), Uzès. Le *pagus Agennensis* et le *pagus Cadurcinus* comprenaient la majeure partie des diocèses d'Agen et de Cahors. Quant au diocèse de Narbonne, il formait deux *pagi*, le *pagus Narbonensis* et le *pagus Redensis*[4].

Il est utile de comparer l'extension de nos régions (*pagi*) selon

---

[1] Les destinataires en sont le vicomte (nos 18, 40) et la vicomtesse (nos 83, 115) de Nîmes. On lit 83, 15 : *Hoc fuit factum in castro de Arenis* (= les arènes de Nîmes).

[2] Pour ces *pagi*, je renvoie à A. Longnon, *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*, première partie, de 58 avant J.-C. à 1380 après J.-C., Paris, 1907, 15 planches in-folio et un vol. in-4° de texte explicatif. — Les planches VII à X représentent la Gaule à l'époque carolingienne et plus spécialement au xe siècle (texte explicatif, p. 89–212). Quant à nos régions, voir :

pagus Agennensis (Agenais), planche IX, texte p. 147
pagus Cadurcinus (Quercy), planche IX, texte p. 144
pagus Tolosanus (Toulousain) planche IX, texte p. 155–156
pagus Albigensis (Albigeois), planche IX, texte p. 144
pagus Narbonensis (Narbonnais), planche X, texte 153–154
pagus Lutevensis (Lodevois), planche X, texte p. 157
pagus Nemausensis (Nîmois), planche X, texte p. 156
pagus Uzeticus (Uzège), planche X, texte p. 156–157

[3] Longnon, *op. cit.*, texte explicatif, p. v. Nous avons déjà fait observer que M. Brunel qualifie une fois de narb. la pièce 140 (pays de S.-Pons).

[4] = le Razès (Aude).

Longnon avec les aires dialectales modernes telles que les indique Ronjat IV, § 849, p. 10, § 850, p. 15–18[1].

Quand Ronjat parle de l'Agenais au point de vue linguistique, il s'agit d'une région comprenant la partie du département de Lot-et-Garonne sur la rive droite de la Garonne (rive gauche gasc.). Le *pagus Agennensis* correspondait à peu près à ce département. Notre seule charte ag. provient de la ville d'Agen, située sur la rive droite de la Garonne.

Le *pagus Cadurcinus* répondait en gros à tout l'actuel département du Lot (Haut-Quercy) et à un peu plus de la moitié nord de Tarn-et-Garonne (Bas-Quercy)[2]. L'aire approximative du parler montalb. couvre ce dernier département moins la rive gauche de la Garonne (gasc.). Les lieux d'origine de nos actes querc. sont tous dans le Bas-Quercy, à l'est de la Garonne.

De nos jours, les parlers de type toul. s'emploient dans l'ouest de l'arrondissement de Villefranche, l'arrondissement de Toulouse à l'exception des cantons aquitains (ou gasc.)[3], une petite partie de l'arrondissement de Muret (Haute-Garonne) avec le pays de Foix (Ariège) sauf le Couserans et les cantons d'Ax et de Quérigut. Le Toulousain était beaucoup plus grand que la Haute-Garonne, dont la partie sud-ouest appartenait pourtant au Comminges (*pagus Commenicus*). Remarquons surtout que le Toulousain comprenait la partie méridionale de Tarn-et-Garonne (aujourd'hui montalb. à l'est de la Garonne) et une partie du département du Tarn (aujourd'hui alb.)[4]. L'est de l'ancien arrondissement de Villefranche (Bas-Lauragais) parle aujourd'hui un dialecte de type carcassonnais. Nos documents toul. sont de l'arrondissement de Toulouse (quelques-uns de l'anc. arr. de Villefranche), du pays de Foix et des départements de

---

[1] Il faut se rappeler que la division administrative à l'aide de laquelle Ronjat délimite ces aires, ne correspond pas toujours à celle d'aujourd'hui. Par la suite, il sera question, entre autres, des anciens arrondissements de Villefranche, de Saint-Pons et d'Uzès, qui font actuellement partie de ceux de Toulouse, de Béziers et de Nîmes.

[2] Observons que Saint-Antonin (arr. de Montauban) et Parisot (cant. de S.-Antonin) se trouvaient en Rouergue.

[3] Selon Ronjat IV, § 851, p. 23, l'aquitain ne commence qu'à 10 ou 8 kilomètres à l'ouest de Toulouse.

[4] Ronjat IV, § 855, p. 52, fait observer que Lavaur (Haut-Lauragais, démembrement du diocèse de Toulouse) parle comme Albi plutôt que comme Toulouse.

Tarn-et-Garonne et du Tarn. Aucun ne tire son origine de la rive gauche de la Garonne.

L'Albigeois n'occupait pas tout le département du Tarn, dont une partie était toul. (cf. ci-dessus), une autre, plus petite, narb. (au sud-est). L'alb. mod. est en usage dans une région comprenant en gros le Tarn et le nord de l'ancien arrondissement de Saint-Pons (Hérault)[1].

L'aire approximative des parlers narb. se compose de l'arrondissement de Narbonne et de la partie sud de l'ancien arrondissement de Saint-Pons (plaine du Minervois). Le Narbonnais était plus grand (à peu près l'est de l'Aude, une partie de l'ouest de l'Hérault et un petit bout du Tarn). Nos actes narb. (sauf celui du pays de Saint-Pons) intéressent, comme nous l'avons vu, l'archevêque de Narbonne.

Le lod. mod. occupe à peu près l'arrondissement de Lodève et les cantons d'Agde, de Florensac, de Montagnac, de Pézénas et de Bédarieux (arr. de Béziers). Le Lodevois était plus petit (pas tout à fait l'arr. de Lodève plus une très faible partie de l'arr. de Montpellier[2]).

La marche nîm. (sous-groupe rhodanien) comprend la majeure partie de l'arrondissement de Nîmes et celui d'Uzès, tandis que le Nîmois couvrait en gros les arrondissements de Nîmes et du Vigan, le sud de l'arrondissement d'Alès (Gard) et une petite région du nord de l'Hérault. Ce *pagus* formait deux groupes territoriaux qui étaient séparés par le Vidourle et qui ne se joignaient que sur un espace très étroit. La plupart des chartes nîm. sont de l'arrondissement de Nîmes.

L'Uzège correspondait à peu près à l'ancien arrondissement d'Uzès — d'où provient la pièce 31 — et au nord de l'arrondissement d'Alès accrû d'une saillie vers le Vidourle.

Les territoires des *pagi* ne coïncident donc que partiellement avec les aires dialectales modernes citées[3]. Quelquefois, nos chartes d'un *pagus* représentent des régions qui aujourd'hui n'emploient pas toutes le même type de parler.

Quand nous appelons p.ex. toul. la langue des chartes du Toulousain, sans prétendre a priori qu'il s'agisse d'un seul type de dialecte,

---

[1] Rappelons que la pièce 140 concerne les Hospitaliers d'Olargues (nord de S.-Pons).

[2] C'est de cette partie qu'est la pièce 87.

[3] Cf. Ronjat IV, §§ 854–856.

et que nous la comparons avec le toul. mod., il faut se souvenir que ces termes n'ont pas exactement la même signification géographique.

Remarques sur quelques originaux

Pour me faire une image plus précise de la graphie de nos chartes et pour vérifier quelques détails, j'ai lu les originaux des pièces 12, 27, 50, 52, 53, 54, 56, 100, 152, 218, 232, 238, 300, 309, 310, 317, 322, 324, 332, 343 (= 9 toul. : 152, 232, 300, 309, 310, 317, 324, 332, 343; ll alb. : 12, 27, 50, 52, 53, 54, 56, 100, 218, 238, 322) et un fac-similé du n° 345 (alb.).

Pour un motif spécial (voir § 37, vers la fin), j'ai étudié en outre l'original de l'acte 282 (Clermont-Ferrand, 1195)[1].

La collation de ces documents nous a montré quelques inadvertances dont la correction peut être d'un certain intérêt.

Pièce 27 : *Viracq* 6, lire *Viracg.*

Pièce 53 : *sia* 2, lire *sía*
i a o lauzat 3, lire *í á ó lauzat*
i Arnaut 3, lire *í Arnaut*
que o trais 4, lire *que ó trais*[2].

Pièce 56 : *Camaleiza* 1[3], lire *Camaleira.*

Pièce 152 : *ja a dreid* 10, lire *já a dreid.*

Pièce 309 : *Amelius* 22, lire *Amelius.*

Pièce 332 : *fèu* 7[4], lire *feu*
cossel 7, lire *cosel.*

Frappé du fait que les chartes toul. 300 (1196) et 310 (1197), intéressant le seigneur de Lavaur (Tarn), s'accordent au point de vue linguistique et graphique et que le scribe s'appelle dans les deux cas *Guillelmus scriba*, je me suis demandé si nous n'avons pas affaire à une même personne. Après avoir examiné les originaux de ces actes,

---

[1] Pour les lieux de dépôt, voir *Chartes*, au-dessus de chaque pièce.

[2] Les accents sont très faibles ainsi que celui de la pièce 152 (voir ci-après). Peut-être les accents sur *i* ont-ils la même fonction que le point actuel. Cf. § 1, première note. Il y a des accents sur le chiffre romain *III* 53, 4.

[3] Sans doute une faute d'impression. La table des noms de personne n'enregistre que la forme *Camaleira*, *Chartes*, p. 367.

[4] Certainement une faute d'impression.

je n'hésite pas à les attribuer au même scribe, bien que l'écriture du n° 300 soit plus serrée et plus petite[1].

Signalons enfin qu'alb. *laignil* 20, 14, 20 est une faute pour *laiguil*, et qu'il faut supprimer le premier *r* de *Verceiras* 186, 1, 6[2].

Table de scribes

Nous n'énumérons ici que les scribes qui ont écrit plusieurs chartes[3].

Alseu, voir *Ramon Alseu*.
Ameil, voir *Ramon Ameil*.
Andreu, voir *Uc Andreu*.
Arnaut, notaire public de Moissac, 6 pièces querc. : 119, 146, 147, 173, 239, 244[4].
Azemar, notaire public de Moissac, 2 pièces querc. : 273, 274.
Bernart Got, 10 pièces toul. : 203, 230, 232, 233, 241, 255, 256, 263, 269, 271[5].
Ermengau de Gairac, 2 pièces alb. : 100, 108.
Esteve, notaire public de Moissac, 7 pièces querc. : 284, 299, 307, 308, 326, 333, 334.
G., 4 pièces toul. : 214, 215, 217, 270.
G. Escriva, 2 pièces toul. : 300, 331.
Got, voir *Bernart Got*.
Guillem, 2 pièces alb. : 218, 238.
Guillem, scribe, 2 pièces toul. : 300, 310[6].
Joan, 2 pièces alb. : 236, 493.
Ot, 3 pièces toul. : 187, 188, 189.
Peire, 2 pièces alb. : 292, 323.

---

[1] Un des témoins de la charte toul. 317, qui regarde aussi le seigneur de Lavaur, est probablement notre Guillem : *Guillems alias Guillems Escrivas de za Vaor* 317, 26.

[2] M^me^ Thérèse Gérard a bien voulu contrôler ces mots dans les originaux. Dans le premier cas, il s'agit de l'expression *deime laiguil* signifiant 'dîme laïque', c'est-à-dire 'dîme inféodée ou seigneuriale'. Voir mon article, *SN*, 27, 1955, p. 225.

[3] Nous provençalisons les noms qui sont latinisés. Pour l'attribution de certaines pièces voir p. 17–19.

[4] Il s'appelle *Arnaut escriva* 119, 19.

[5] Got écrit ses noms *Berna(r)dz Godz* ou *Guodz* (en latin *Bernardus Guotus* 203, 23).

[6] Cf. p. 24.

Peire de Cauce, 2 pièces toul. : 171, 257.
Peire de la Val, chapelain, 2 pièces alb. : 174, 204[1].
Pons, 2 pièces alb. : 131, 281.
Ramon Alseu, 3 pièces toul. : 325, 329, 330.
Ramon Ameil, 6 pièces toul. : 309, 318, 324, 327, 328, 332[2].
Uc Andreu, 5 pièces querc. : 167, 240, 276, 277, 278[3].

---

[1] Il a omis le *l* dans *Petrus de la Va* 174, 11. Cf. *Peire de la Val* 204, 15.
[2] Il écrit *Amels* sans *i* et *Amelinus* 318, 9 pour *Amelius*, qu'il emploie 309, 22. Cf. p. 24.
[3] Andreu écrit lui-même *Ug*.

Table chronologique des chartes

Les dates entre parenthèses sont approximatives.

Pièce	Origine	Date	Pièce	Origine	Date	Pièce	Origine	Date
1	toul.	(1034)	140	Pays de S.-Pons	1174	255	toul.	1191
2	»	(1034)	141	alb.	1174	256	»	1191
3	narb.	(1053)	144	nîm.	1175	257	»	1191
4	»	(1078)	145	querc.	1175	258	querc.	1191
6	alb.	1090	146	»	1175	263	toul.	1192
11	»	(1105)	147	»	1175	269	»	1193
12	»	(1105)	150	toul.	1176	270	»	1193
14	»	(1110)	152	»	1176	271	»	1193
18	nîm.	(1120)	166	»	1179	273	querc.	1193
19	alb.	(1120)	167	querc.	1179	274	»	1193
20	»	(1120)	168	toul.	1179	276	»	1194
21	»	(1120)	170	nîm.	1179	277	»	1194
22	»	(1120)	171	toul.	1179	278	»	1194
23	querc.	(1120)	173	querc.	1179	281	alb.	1194
24	nîm.	1128	174	alb.	1180	284	querc.	1195
25	»	(1128)	175	querc.	1180	292	alb.	1195
27	alb.	(1135)	182	nîm.	(1180)	293	querc.	(1195)
28	toul.	(1135)	185	toul.	(1180)	299	»	1196
31	Uzège	(1140)	186	»	1181	300	toul.	1196
33	alb.	(1140)	187	»	1181	301	»	1196
40	nîm.	(1142)	188	«	1181	306	ag.	1197
50	alb.	(1148)	189	»	1181	307	querc.	1197
51	»	(1148)	191	alb.	1181	308	»	1197
52	»	(1148)	194	»	1182	309	toul.	1197
53	»	(1148)	203	toul.	1183	310	»	1197
54	»	(1148)	204	alb.	1183	311	querc.	1197
55	»	(1148)	211	lod.	1184	317	toul.	1198
56	»	(1148)	214	toul.	1185	318	»	1198
62	»	(1150)	215	»	1185	322	alb.	1198
63	nîm.	(1150)	217	»	1185	323	»	1198
64	»	(1150)	218	alb.	1185	324	toul.	1199
67	alb.	1151	221	lod.	1185	325	»	1199
79	»	1157	228	querc.	(1185)	326	querc.	1199
83	nîm.	(1159)	230	toul.	1186	327	toul.	1200
87	lod.	(1160)	231	querc.	1187	328	»	1200
95	querc.	(1160)	232	toul.	1187	329	»	1200
100	alb.	1161	233	»	1187	330	»	1200
101	»	1164	234	querc.	(1187)	331	»	1200
105	toul.	1165	235	»	(1187)	332	»	1200
106	»	1165	236	alb.	1188	333	querc.	1200
108	alb.	1166	237	»	1188	334	»	1200
115	nîm.	1168	238	»	1188	342	alb.	1200
116	toul.	(1168)	239	querc.	1188	343	toul.	(1200)
119	querc.	1170	240	»	1189	344	»	(1200)
130	alb.	1171	241	toul.	1190	345	alb.	(1200)
131	»	1171	243	querc.	1190	493	»	1188
138	toul.	(1173)	244	»	1190	525	toul.	1197

ACCENTS

§ 1.

Nous avons 30[1] chartes plus ou moins accentuées, soit :

19 toulousaines (8 scribes)[2]
10 albigeoises (10 scribes)[3]
1 nîmoise (1 scribe)[4]

L'emploi des accents dans les plus anciennes chartes provençales a été l'objet d'une étude de M. Brunel[5].

Assez souvent, l'accent tonique est indiqué dans les manuscrits latins des x^e^, xi^e^ et xii^e^ siècles. Dès le xi^e^ siècle, l'habitude d'accentuer les voyelles toniques a été étendue aux textes en langue vulgaire. Ainsi, on trouve certains manuscrits français et provençaux qui témoignent de cet usage[6].

M. Brunel cherche à discerner les principes de l'emploi des accents, et par la suite, je signalerai les résultats obtenus par lui, en donnant des exemples tirés de nos documents et en ajoutant quelques observations personnelles. Comme on le verra, les scribes ne mettent pas les accents avec rigueur.

1. On mettait souvent l'accent pour montrer la prononciation des noms propres à la graphie desquels le lecteur n'était pas habitué : toul. *Soriá* 138, 21 (il y a beaucoup de noms en *-a* atone), *Tróia* 188, 19 (cf. les noms en *-a* tonique); alb. *Sóig* 191, 14[7].

[1] On trouve en outre *túrre* 4, 7 (narb.). Nous ne tenons pas compte des accents non indiqués par M. Brunel qui se trouvent rarement sur *i* dans la même fonction que le point actuel.

[2] N^os^ 105, 138, 150, 152, 187, 188, 189, 203, 214, 215, 217, 232, 255, 256, 263, 271, 325, 329, 330. Pour 152, voir p. 24.

[3] N^os^ 19, 20, 27, 51, 53, 141, 191, 292, 322, 493. Pour 53, voir p. 24.

[4] N° 25.

[5] *Remarques sur la paléographie des chartes provençales du XII^e^ siècle*, BÉC, 87, 1926, p. 347–358. Pour les accents, voir p. 351–358.

[6] Brunel, *op. cit.*, p. 351–354.

[7] « Vers Albi », *Chartes*, p. 437. L'accent nous aide pourtant à identifier ce nom. *ig* doit, comme souvent, représenter une mi-occlusive palatale. Il s'agit du *Suech*, comm. du Ségur-et-le-Suech, cant. de Monestiès, arr. d'Albi.

Dans *Bernard Ató e de suos seniores* 19, 6 (alb.), l'accent marque plutôt l'hiatus. Voir sous 3.

2. L'accent peut servir à distinguer des formes verbales : toul. *laissé* (3 parf.) 138, 26. S'il n'y avait pas d'accent, on pourrait confondre cette forme avec le prés. subj. analogique *laisse*.

3. Quelquefois l'accent marque l'hiatus et met en garde contre la prononciation d'une diphtongue ou la contraction de deux voyelles identiques : toul. *fó aitalz* 214, 2; alb. *á agutz* 292, 8. Cf. n° 7.

Des cas comme *melz i és* 19, 2 (alb.) peuvent aussi tomber sous 6.

4. L'accent peut marquer qu'une diphtongue est croissante ou décroissante : toul. *messió* 203, 18, 18, 19, *riu* 138, 7, mais *riu(s)* 138, 3, 18. Il me semble pourtant que la dernière accentuation peut remplir encore une fonction. Assez tôt on voit un accent sur *i* pour éviter des confusions entre *m* et *ni*, *in*, entre *n* et *ii*, ainsi qu'entre *ui* et *iu*[1]. Quant à *messió*, ce mot savant est éventuellement trissyllabe.

5. Une enclitique peut être munie d'un accent : alb. *avem né preses* 141, 7 mais *serem ne guireng* 141, 8. M. Brunel dit à ce propos : « Grâce à ces signes, nous sommes informés de l'accentuation des enclitiques[2]. » Je crois qu'un mot tel que *né* est atone, et que nous avons affaire à un principe de mettre l'accent, analogue à celui d'accentuer un proclitique. Cf. sous 7. M. Brunel compte *sús* de toul. *ferit sús* 138, 15 parmi les enclitiques. Ici, par contre, il s'agit d'un adverbe tonique.

Dans *non decebrai té Guillem Raimon* 25, 1 (nîm.), *té* doit être une forme tonique. Cf. *Dex beneïe toi, biau frere*[3].

6. Quand les proclitiques, qui, dans l'écriture, ne sont pas d'habitude séparés du mot suivant, s'appuient sur un monosyllabe, celui-ci est souvent pourvu d'un accent : toul. *que ara i só* 203, 4, 6, 7, 8, *entre lór* 203, 11; alb. *de cés* 191, 10, *e-per-fé* 493, 13; nîm. *per fé e sanz engan* 25, 7. Dans le dernier cas, nous avons en outre l'hiatus. Cf. n° 3.

---

[1] Voir K. Lincke, *Die Accente im Oxforder und im Cambridger Psalter sowie in anderen altfranzösischen Handschriften*, Erlangen, 1886, p. 11.

[2] *Op. cit.*, p. 357.

[3] L. Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français*, Class. fr. du moyen âge, 21, Paris, 1930, § 161.

7. Il arrive qu'on trouve un proclitique muni d'un accent : toul. *só cors* 187, 1, *só paire* 187, 9, 11; alb. *ó donero* 19, 7. M. Brunel signale que ce principe d'accentuation se rencontre dans des manuscrits latins[1].

Dans un cas comme *tot ó á vendut* 150, 3 (toul.), les accents peuvent marquer l'hiatus. Cf. sous 3.

8. Une fois, l'accent est placé par erreur sur une voyelle posttonique : toul. *nulá re* 188, 10. M. Brunel dit que le scribe a peut-être été entraîné par l'accentuation du latin *nulló modo*, expression dans laquelle *modo* est enclitique[2].

On note toul. *la prediga vilá a Unaudz* 232, 12, où l'accent marque l'hiatus[3]. Je ne crois pas que ce soit une erreur de la part du scribe, et qu'il ait voulu écrire *vila á*. Cf. *coroá(á)(s)* 98, 3, 5, 9, 12, etc.[4] et *civaá* 98, 20 (Valentinois). Cf. également alb. *tota ócaio* 493, 11, où l'*o* prétonique se trouve en hiatus.

Dans un polysyllabe (ou dissyllabe), l'accent se met donc parfois indépendamment de l'accent tonique.

En ancien français, on rencontre, dans des manuscrits anglais, des accentuations telles que *óánz*, *pechéur*, *saúlez*[5], toutes signalant l'hiatus.

9. Le scribe Ot, le même qui écrit *nulá re*, accentue *avió a far* 187, 10 et *avió ni aver devió per nula mesura* 188, 3 (toul.). Il y a en outre chez lui *avió* 188, 7, 8; 189, 2, 4, mais *devio* 189, 2. Nous lisons aussi chez Alseu (toul.) *demandar podió a'n Ramon* 329, 2, mais *dizio* 330, 3, *avio* 330, 4, *tenio* 330, 6. D'après ce qui a été dit sous 8, on pourrait croire que, dans tous ces cas, l'accent marque l'hiatus et qu'il n'a rien à faire avec l'accent tonique.

Or, nous avons chez Ot le présent *donó* 188, 1 et les parfaits *doneró* 188, 7, *manderó* 189, 10, *deró* 189, 5, se trouvant tous devant consonne. On rencontre *deró* + voyelle 188, 16; 189, 4, 6, mais *fero* 188, 9, 17; 189, 8, et d'autres formes non accentuées. Le scribe toul. G. écrit *agó* 217, 5, à côté duquel on trouve chez lui des formes sans accent, p. ex. les imparfaits *avio* 217, 2, 2, *devio* 217, 3.

---

[1] Il renvoie à Lincke, *op. cit.*, p. 13.
[2] *Op. cit.*, p. 358.
[3] J'ai vérifié cette accentuation sur l'original.
[4] La forme contractée *coroa* se trouve 98, 23.
[5] Voir Beaulieux II, p. 16.

Il est évident que dans *donó, doneró*, etc., devant consonne, l'accent ne peut avoir d'autre fonction que d'indiquer l'accent tonique. Celui-ci a donc passé sur la voyelle finale. Comme on n'en voit pas de raison phonétique, il faut recourir à une explication par analogie. Elle s'offre sans difficulté.

Puisqu'on a prononcé *donó, doneró*, nous avons le droit de supposer que l'on a dit, *avió*, etc., d'autant plus qu'existent les graphies *avió, podió*, et que dans *-io*, un déplacement de l'accent s'explique phonétiquement sans peine. En effet, *-io* a dû se développer en diphtongue, et puis l'accent tonique a glissé sur *o*, la voyelle la plus sonore. C'est par analogie avec *-ió* que l'accent a passé sur la voyelle finale de *donó, doneró*[1]. Grandgent, § 170, 1, signale que, dans la poésie, *ia* est quelquefois compté pour une syllabe (*avian, devian*)[2].

Un déplacement de l'accent à l'imparfait (et au conditionnel) se rencontre en toul. mod. et ailleurs dans le Midi. Il faut cependant observer que toul. mod. *-ion* remonte à *-ian*[3].

On peut rappeler ici le déplacement de l'accent à l'imparfait en ancien espagnol[4] et dans une partie de la Toscane[5]. Cf. aussi anc. espagnol *mió* à côté de *mío*, etc.[4].

M. Brunel fait observer[6] que pour le parfait, le déplacement de l'accent est attesté par les rimes du roman *Guillaume de la Barre*[7], *remazeron* : *redon* (1052) et *non* : *aneron* (3824). L'éditeur, Paul Meyer, regarde, p. LIII, ces rimes comme une licence et renvoie à son édition de *La chanson de la croisade contre les Albigeois*, t. I (Paris, 1875), p. CIX–CX. Dans ce texte, nous trouvons les présents *prendo* (5097) et *contendon* (7814) rimant avec des mots en *-o(n)* tonique. Nos chartes montrent que ces accentuations ont réellement existé dans la langue ordinaire.

Dans le dernier texte, il y a pourtant des rimes où il s'agit certainement d'une licence poétique[8].

---

[1] Voir *Chartes*, p. XLI–XLII.

[2] Cf. Ronjat I, § 193, où il parle, entre autres, de plusieurs cas de déplacement de l'accent en prov.

[3] Voir Ronjat III, §§ 552, 568 et 622.

[4] Voir Pidal, *Gram.*, §§ 117, 2 et 96, 1.

[5] Voir Rohlfs II, § 550, p. 334.

[6] *Op. cit.*, p. 358, note 3.

[7] Soc. des anc. textes fr., 35, Paris, 1895.

[8] Ainsi p.ex., *avesques* (8028) rime avec *Narbones* (8027) et d'autres mots en *-es* tonique.

Naturellement, les déplacements de l'accent ont pu être plus répandus qu'il ne ressort de nos actes. D'autre part, il n'est pas sûr que les scribes qui les attestent, se soient toujours servis de la même prononciation. L'accent a pu être instable.

Nous avons des formes verbales en *-o, -io* témoignant de l'accentuation régulière : toul. *bastisso* 203, 3, *autreiéro* 330, 5; alb. *avio* 20, 30.

10. Il paraît souvent qu'on met l'accent plus ou moins par caprice : toul. *póia* 138, 18, mais *poia* 138, 16; alb. *aquest dó fero* 27, 3; nîm. *recobrár* à côté de *recobrar* 25, 7.

Des accentuations telles que toul. *davás* 138, 21; nîm. *enánt* 25 1 sont à rapprocher du n° 6.

VOYELLES

§ 2. *ae* et *e* (*ę*) cédillé

La diphtongue latine *ae* se rencontre rarement au lieu de *e* dans des mots provençaux : toul. *tae* (< tenet) 344, 5; alb. *quae* (relatif masc.) 62, 8; nîm. *dae* (prép.) 64, 6.

L'*a* de *ae* a été réduit à une boucle attachée au-dessous de l'*e*. Il a pris l'apparence d'une cédille, et l'on appelle le nouveau signe *e* cédillé[1].

Dans nos chartes, nous trouvons parfois *ę* dans des mots latins : querc. *comitę* 145, 10 (où il est faux); toul. *Sanctę Mariae* 2, 26; alb. *prȩsentia* 14, 4.

Comme *ae* latin, *ę* a quelquefois été introduit dans des mots provençaux, où il n'a rien à faire : querc. *apertę* 145, 2; toul. *frairę* 214, 2, 6, 7.

On employait un *q* cédillé comme abréviation de *quę* latin. Cette lettre a aussi été introduite en provençal[2]. Nous en avons des exemples querc., toul., alb. Ainsi p.ex., il y a alb. *aquęls* 141, 10 avec *q* cédillé dans le ms.

§ 3. *u* (< lat. *ū*)

On sait que l'on a beaucoup discuté la valeur de *u* (< lat. *ū*). La voyelle [ü] existait-elle en ancien provençal, ou avait-on encore la prononciation [u]?

Sans prétendre apporter quelque chose de nouveau, je veux soumettre à l'examen du lecteur deux arguments qui peuvent parler en faveur de [ü] ou d'une prononciation s'acheminant vers [ü] dans nos documents.

---

[1] Voir l'article de M. Brunel cité au § 1, p. 350.
[2] Voir Brunel, *op. cit.*, p. 350–351.

Le fait qu'on trouve si souvent *u* au lieu de *o* justement devant *m*, *n*, porte à croire qu'il s'agit d'une évolution phonétique, et que *u* n'est pas une simple variante graphique de *o*. Voir § 16, 1.

Il est très possible que des graphies comme *munt* (< monte), *num* (< nōmen), reflètent la prononciation [u]. En tout cas, la voyelle doit être très fermée.

De quelque manière qu'on ait prononcé *u* (< *ū*), cette lettre a dû posséder deux valeurs différentes dans *munt* et *una* (< ūna) p.ex., puisque *munt* n'est pas devenu *münt*. Si *munt* se prononce avec [u], *una* doit avoir un [ü] ou éventuellement un son intermédiaire entre [u] et [ü][1].

La diphtongue *ui* se réduit parfois à *u*. Voir § 20. On peut plus facilement l'expliquer en supposant que l'*u* s'y prononçât [ü], ce que reconnaît Elise Richter elle-même, partisane fervente de la prononciation [u] en anc. prov.[2].

Dans nos chartes, nous avons la graphie intéressante toul. *Jolia* 116, 31; 257, 5 à côté de *Julia(s)* (< Jūlianu) toul. 257, 3; querc. 95, 24, 31; toul. *Julien* 185, 8. En effet, les chartes de M. Brunel offrent 9 *Jolia* (*Jholia*, *Johlia*) contre 7 *Julia*, 1 *Julien*[3].

La graphie *o* semble plaider pour la valeur [u] de *u* venant de *ū* latin, mais c'est seulement en apparence. Mistral enregistre, s.v. *Julian*, entre autres, *Joulia* (langued.) et *Joulio* (alb.)[4]. Cf. Dauzat *Joulin*, *-llin*, *Jeulin*, *-llin*, *Joullain* « altération pop. de *Julien* ».

Dans l'Albigeois, nous rencontrons le pron. pers. *loi* 174, 7 : *serem loi ne guireng*. M. Brunel se demande si *loi ne* équivaut à *lor ne*[5]. Je crois que *loi* est une variante de *lui*[6], bien qu'on n'attende pas la forme tonique.

Appel, § 22, range *loi* pour *lui* parmi ce qui parle pour [u] en anc. prov. Il peut pourtant s'agir d'une graphie inverse[7], mais il n'est peut-être pas exclu que *loi* soit une forme analogique qui doit son *o* à l'influence de *lor* (*lo*). Cf. *lur* analogique de *lui*[8].

[1] Nous avons écrit [u] et [ü], sans vouloir exclure la possibilité d'une nasalisation de ces voyelles.

[2] Voir *Beiträge*, p. 91.

[3] Voir *Chartes*, pp. 397, 433, et *Chartes Suppl.*, pp. 204, 220. Pour *Julien*, voir § 35.

[4] Il a en outre *Joulian*, *Jourian*, *Julia*.

[5] *Chartes*, p. XXI.

[6] Cf. *celoi* 350, 20 (Limousin).

[7] Voir Ronjat I, § 72.

[8] Cf. § 16, 6, c, et voir Ronjat III, § 505, p. 62.

§ 4. *y*

y, d'origine grecque, remplace très rarement *i*. Ainsi, nous avons p.ex. toul. *Ysarnz* 214, 8; 215, 9. Cf. *Isarn* toul. 116, 35, 36; 138, 12; etc.

Moissac s'écrit en général avec *y* : querc. *Moyssac* 95, 6, 6, 7, 33, *Moysac* 173, 4; 239, 12; etc.

Alternances vocaliques

§ 5. *ai* et *a*

1. A la prétonique initiale, *ai* peut se réduire à *a* : alb. *Raimon(s)* (< Ragin-mund-) 56, 1, 3, 4, 4, *Raimonda* 56, 1, 3, mais *Ramon* 56, 4.

Les exemples de *Ra-* sont très nombreux dans nos actes[1].

Un scribe toul. (G.) écrit *mazos* 270, 7, mais *maiso* 217, 4, *maio* 270, 1. Cf. *masos* 7, 5 (Rouergue), *mason* 172, 4, passim (Comminges)[2]. Une influence de *mas* ne me semble pas exclue. Cf. la forme moderne très répandue *presou(n)*, analogique de *pres*[3].

Dans toul. *agueira* 344, 2, *ai* prétonique a pu se réduire (éventuellement dissimilation de *aigueira*), mais le mot peut être formé sur *agua*, que nous trouvons une fois en toul. 168, 2. Cependant, *aiga* prédomine : *aiga(s)* 187, 5, 6; 188, 3; 300, 5; 301, 3, *aigua* 325, 4.

Je signale ici les représentants de aqua dans les autres régions : querc. *aga(s)* 119, 7, 9, 15; 273, 4; alb. *aigas* 101, 5; lod. *Albaigua* (*alba* + *aiga*) 221, 12[4].

Presque tous les parlers provençaux modernes se servent de *ai-*[5]. Cf. § 37 (seconde moitié).

On peut noter nîm. *Valagueira* (< valle aquaria) 182, 14[6].

---

[1] Cf. *Raimón* et *Ramón* en espagnol. Voir *Origenes*, § 14, 3.

[2] Selon Sabersky, on rencontre souvent des formes avec *a* en Gascogne aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. Voir *Zur provenzalischen Lautlehre, Parasitisches i und die damit zusammenhängenden Erscheinungen*, Berlin, 1888, p. 100.

[3] Voir Ronjat II, § 360.

[4] « Vers S.-Eulalie (Aveyron) », *Chartes*, p. 347. Le contexte montre que cette localité peut aussi bien se trouver dans l'Hérault.

[5] Voir Ronjat II, § 274.

[6] « Vers Nîmes », *Chartes*, p. 443. Il s'agit certainement de *Valliguières*, cant. de Remoulins, arr. de Nîmes. Cf. 1150 *Sancti Petri de Valle Aquaria*, 1156 *villa de Valle Aqueria*. Voir Vincent 479, p. 207, a.

2. A la prétonique non initiale, *a* se trouve au lieu de *ai* : toul. *Balazvila* 309, 21 à côté de *Balaidsvila* 328, 7; 332, 2, 9, *Balaidshuila* 332, 1; *ocaso* 152, 8 (pays de Foix).

Dans *Balaidsvila* (aujourd'hui *Vallesvilles*) se cache le nom visigothique Balahaidis[1].

3. Comme adverbe, magis a donné *mais* et *mai*[2], comme conjonction *mas* 119, 13 (querc.) et comme préposition *mas* (*de*) 239, 25 (querc.)[3]. Pour l'alternance *-ai-*, *-a-*, voir Ronjat II, § 282.

Pour *saint*, *sant* (< sanctu), voir § 72.

4. On relève un exemple toul. de *vais* 138, 22, variante de *vas* < versu[4]. Grandgent, § 42, 1, constate que *vais* est inexpliqué. Au § 36, Einzelnes, Appel fait observer que *ai* remplace parfois *a*, et parmi ses exemples, on trouve cette forme.

5. Comme particule honorifique, l'ancien provençal employait au féminin *na* (< domina), dont les exemples foisonnent dans les chartes.

Dans une seule pièce, nous avons *nai*, qui ne figure pas dans les dictionnaires d'anc. prov. : toul. *nai A.* 317, 5, 6, 8, 17[5]. Je crois que, dans ce cas, *i* est plutôt consonne [y]. Ce serait un yod développé entre les deux *a* en contact[6].

6. Alb. *lai maio* 218, 3, pour *la maio*, est probablement dû à une faute de plume. Elle est d'autant plus facile à comprendre que les deux mots ne sont pas séparés dans le ms.

7. Dans la pièce alb. 322, on note *quaisal* (< casale) 2[7] à côté de la forme normale *quasal* 2, 4, 5, 9. Si ce n'est pas une erreur, *ai* peut s'expliquer par une certaine incertitude due à l'alternance *ai*, *a* qui a fait introduire *ai* là où *a* seul était correct. Cf. Appel, § 36, Einzelnes.

---

[1] *Rom. germ.* I, p. 330.
[2] Plutôt de magis que de mage. Pour *mais*, *mai*, voir § 78, 4.
[3] Pour alb. *mor*, *mora*, voir § 30.
[4] Cf. *SW*, art. *vas* : « Die Form *vais* ist sehr häufig. »
[5] J'ai lu l'original de cette pièce.
[6] Cf. Grammont, p. 233, et Ronjat I, § 195, p. 350–351.
[7] J'ai vérifié ce mot sur l'original.

§ 6. *ai, ei, e, ie, iei*

1. A la prétonique initiale, on note *ei* issu de *ai* dans querc. *Reinaud* (< Ragin-wald-) 119, 18, *Reinau* 273, 13; alb. *Reinalls* 238, 1. Cf. chez le même scribe alb. *Rrainalls* 218, 2. L'évolution *ai* > *ei* ne paraît pas être autochtone. Elle caractérise le nord et l'est du domaine provençal[1]. Les formes à *Rei-* ont pu venir d'un dialecte ayant cette évolution ou bien elles sont dues à l'umlaut germanique. Cf. Mackel, p. 151 : « Ob *Reybaud*, ... *Renaud* von den umgelauteten Formen *Reginbald*, ... *Reginald*, ... kommen, oder ob *e* sich aus *ai* entwickelt hat, ist kaum zu entscheiden. »

2. Devant un nom de saint, *sent* (*sen*) (< sanctu) est très fréquent en toul. : *sent* 185, 7, 11, 12; 186, 2, 3, 4, 7; etc., *sen* 185, 8; 186, 2. Cf. toul. *sainz evangelis* 150, 6. Il y a également en ag. *sent* 306, 24, 25, 28, 29, *senta* 306, 32. Ces deux parlers ont aussi des formes avec *-a-*. Cf. § 72, où je réunirai les descendants de sanctu, -a.

Sent n'existe plus en toul. d'après ce que m'a dit M. Séguy.

Ronjat se demande s'il faut voir français *saint* dans *sent* « très répandu en l. guy. lim. aq. » . Il croit plutôt à un traitement dialectal et à un emprunt à des parlers voisins ayant ce traitement. Selon lui, on ne trouve *-e-* que dans les dialectes qui font ou ont fait passer *ai* à *ei* en toute position ou seulement devant l'accent tonique, ou dans les parlers avoisinants[2]. Aujourd'hui, Agen a généralement *èi* (< *ai*) dans les oxytons[3], mais nous avons encore *fait* 306, 10, 20.

Rien ne nous force à considérer *sent* comme un emprunt fait au français. D'autre part, l'assimilation *ai* > *ei* paraît inconnue à nos chartes toul., ag. Cf. pourtant sous 3, 4 et le suffixe *-ariu* sous 5.

Je trouve plus naturel de voir en *sent* un emprunt à un parler contigu que de supposer que ce mot ait subi un traitement irrégulier. On pense immédiatement au voisinage des dialectes aquitains ayant l'évolution *ai* > *ei*[4]. Dans les recueils de M. Brunel, *sent* est attesté dans les pièces commingeoises, les seules qui y représentent le domaine gascon. Cf. p.ex. *sent* 227, 2, passim. *Feit* (< factu) 227, 8, 24

---

[1] Voir Ronjat I, § 173.
[2] Voir Ronjat I, § 111.
[3] Voir Ronjat I, § 216, p. 382.
[4] Voir Ronjat I, § 216.

montre la possibilité d'une évolution phonétique *saint* > *seint*[1] > *sent*.

Pour *empetat* et *Sexa* (aujourd'hui *Saissac*), voir §§ 46, 6, 61.

3. Nous allons étudier la 1re pers. prés. ind. de *aver* ainsi que la même pers. fut. Malheureusement l'exposé ne sera pas complet, faute d'exemples.

Toul. *-ai*, *-ei*, *-e* (réduction de *ei*) : *serai* 2, 40 (seul ex.)[2], *direi* 343, 8[3], *tolre* 106, 2, 2.

Alb. *ai*, *ei*, *-ei* : *ai* 130, 4, ainsi qu'au fut. *far n'ai* 130, 19 (seuls ex.[4]), *ei* 100, 2, 4 (beaucoup d'ex.), *serei* 131, 4.

Narb. *-ei* : *deçebrei* 4, 1, 6, 10.

Lod. *ai* : *ai* 211, 4, passim (seuls ex.).

Nîm. *ai*, *-ai* : *ai* 144, 14, 15 (seuls ex.), *tolrai* 18, 3, 3.

Cf. les formes modernes données par Ronjat : Toulouse *èi*, *-èi*, Foix *è*, *-è*; Albi *èi*, *-èi*; Narbonne *èi*, *-èi*; Lodève *ai*, *-ai*; Nîmes *-ai*[5]. Comme on le voit, le type *ai* a disparu en toul., alb.

L'évolution *ai* (tonique ou prétonique) > *ei* ne caractérisant pas la langue de nos chartes, je crois que *ei* s'explique par une influence du parfait[6] plutôt que par un développement phonétique irrégulier[7]. Selon Ronjat III, § 588, *èi* (puis réduit à *è*) est ou peut être un traitement phonétique au pays de Foix, où *ai* tonique est passé à *èi*[8]. Dans la pièce 152 (pays de Foix, 1176), cependant, nous trouvons encore *ai* : *forfaid* 8, [*for*]*fait* 8, *fait* 16.

4. Area s'est développé comme le suffixe -aria[9] dans toul. *era* 324, 5[10], *Eras* 186, 8[11], *Eiras* 187, 19; 188, 20; 189, 14[12].

Selon *Chartes*, p. 378, *las Eras* et *las Eiras* sont deux localités dif-

---

[1] Cf. *sein* 36, 1, 3, 5, *seinta* 36, 7 (Limousin).

[2] Pays de Foix (vers 1034). Cette pièce a en outre 4 ex. de *-ei* et 1 ex. de *-e*.

[3] Cf. *prestare* 343, 7.

[4] Il y a *ai donaz* 218, 4, mais c'est plutôt à lire *a i donaz*. Cf. le contexte et *ei donada* 218, 2.

[5] Voir Ronjat III, §§ 621, 622, 623, 643 et IV, § 849, p. 9.

[6] Cf. alb. *paguei* 101, 8; lod. *donei* 87 (1 ex.).

[7] Voir Grandgent, § 23, 2.

[8] Voir Ronjat I, § 216, p. 382.

[9] Cf. Ronjat I, § 115.

[10] Cf. chez le même scribe *ribera* 332, 2.

[11] Cf. *Veceiras* 186, 1, 6. Mme Thérèse Gérard m'a communiqué que c'est la bonne lecture. L'édition porte *Verceiras*.

[12] Le scribe de 187, 188, 189 (Ot) écrit *Veceiras* 187, 1, 13; cf. Mistral, *vessiero* 'champ de vesces'.

férentes (non identifiées) situées en Tarn-et-Garonne et dans la Haute-Garonne. Cf. pourtant le témoin *B. de las Eras* 186, 8 et le témoin *B. de las Eiras* 187, 19. L'*ALF*, c. 20, *aire*, montre le type *èro* au p. 771 (Haute-Garonne). Ailleurs, ces deux départements offrent uniquement d'autres mots.

5. Le suffixe -ariu, -a a été très débattu par les romanistes. Nous nous contenterons ici d'en passer en revue les différentes formes de nos textes et de les discuter sans nous occuper en principe de l'évolution antérieure du suffixe.

a. Quand -ariu, -a est suivi d'un suffixe, nous avons généralement *-air-* : querc. *Falgairolas* (< *filicaria + ola) 293, 5[1]; toul. *sestairadas* 324, 1; alb. *Bruguairos* (< *brucariu + osu) 322, 16[2]; nîm. (*terra dels*) *Clapaironz* 182, 10[3]. *-air-* se trouve en position prétonique non initiale.

Dans les adverbes en *-ment* — à l'origine des composés — -aria a subi, bien entendu, le même traitement que sous b : toul. *primeirament* 257, 9 (seul ex.).

-ariu + ía a abouti à *-aria* par fusion des deux *i* : alb. *cavallaria* 101, 2, passim. Ce mot peut aussi s'expliquer comme une forme dissimilée de *cavalairia*[4] issu de **cavallair + ía*.

Celarers 244, 20 (querc.)[5] peut remonter à cellarario attesté à côté de la forme ordinaire cellariariu[6], ou éventuellement venir de celle-ci (dissimilation au stade **cellairair* ou *-eir*).

Alb. *Nogareda* 101, 4, 5, 12 peut sortir de *nucareta[7]. Levy, *Pet. dict.*, ne donne que *nogaireda*.

Parcerer doit être une formation relativement jeune. Sinon, on aurait eu **parçairer* (cf. ci-dessus *celarer*). Voir § 15, 4.

b. Maintenant, nous allons voir comment -ariu, -a se présente en position tonique. Nous donnerons aussi des exemples de -eriu, dont l'évolution est parallèle à celle de -ariu.

---

[1] Cf. Vincent 581, p. 244, a, *Falgairolles* (Castanet-le-Haut, Hérault).

[2] Cf. Gröhler II, p. 187, *Brugeiroux* (Cantal).

[3] Cf. Mistral, s.v. *clapeiròu, clapeiroun* 'petit tas de pierres, cailloux amoncelés au bord d'un champ. *Clapeyron, Claperon*, nom. de fam. mérid.'.
Cf. également *FEW*, art. *klappa*.

[4] *Pet. dict.* enregistre cette forme à côté de *cavalaria*.

[5] *Pet. dict.*, seulement *celarier*. Dans nos documents, il y a plusieurs exemples de ce mot et de *cavalaria* (toujours *-ar-*).

[6] Voir *FEW*, art. *cellariarius*.

[7] Cf. Gröhler II, p. 178, s.v. *nux, nucarius*.

Notre seule charte ag. (n° 306) offre *-er*, *-eira* : *Pelicer* 26, 28, *Candeleira* 35. Cf. -eriu : *acorders* 20, 35.

Dans le Bas-Quercy, nous avons *-er*, *-ier* et au féminin *-eira*, *-era*, *-ieira* : *Pelicer* 173, 6, *Tagiers* 145, 3 (1er ex., 1175)[1], *goteira* 273, 6, *carera* 228, 9, *Burguieira* 234, 11 (1er ex., vers 1187)[2].

-er et *-eira* prédominent et se rencontrent pendant toute la période étudiée, tandis qu'il n'y a que trois exemples de *-ier* et deux de *-ieira*[3]. Cf. -eriu : *isters* (< exterius) 326, 4, 6.

En toul., on relève *-eir*, *-er*, *-ier*, *-eira*, *-era* : *Viveir* 1, 11 (vers 1034), *cavallers* 300, 7, *Rogiers* (< Hrod-gari) 269, 9 (1193)[4], *peireira* 138, 16, *manera* 332, 3.

Notons que *-eir* se trouve seulement dans la pièce 1 (pays de Foix) et que le n° 2, même région, même époque, offre déjà *-er* : *Val Siger* (< Sig-hari) 2, 21. Au masc. nous avons en général *-er*, au fém. *-eira*. Il n'y a que deux scribes qui emploient *-era*[5].

Got, qui écrit *Rogiers*, mentionné plus haut, se sert de *Lagier* 269, 5 (seuls ex. toul. de *-ier*)[6], mais il fait le plus souvent usage de *-er* : *parcerér(s)* 203, 16, 18, *paschers* 232, 4, *Celarer* 271, 5; etc. Peut-être faut-il voir en *gi* une simple variante graphique de *g*[7].

-eriu a abouti à *-er* : *acorder(s)* 232, 1, 22, 26.

En alb., il y a *-er*, *-eir*, *-ier*, *-ir*, *-eira* : *escoler* 33, 7, *dineirs* 62, 3, 8, *dreiturier* 108, 17, *S. Germir* (aujourd'hui *S.-Germier*) 108, 21[8], *Merceira* 322, 1.

-er est la forme ordinaire du suffixe, mais il y a une dizaine de *-ier*. La pièce 62 (vers 1150), la première ayant *-ier* (*Siguier* 14)[9], est également la seule qui offre *-eir*; cf. plus haut.

---

[1] A côté de *Rotger* 145, 1, *Roger* 145, 4, *Oliver(s)* 145, 4, 8. D'où vient *Tagier*? Peut-être s'agit-il d'une forme dissimilée de *targier* formé sur *targa*. Cf. *Targuier* 183, 6, 8 (pays d'Orange).

[2] Métathèse de *bruguieira* 'champ couvert de bruyères'.

[3] Outre les exemples déjà donnés : *Merciers* 293, 7, *Verdier* 308, 10, *Calchieira* 293, 2. Cf. *calqueir* 'tanneur', *Chartes Suppl.*, p. 234.

[4] -ari ayant abouti au même résultat que -ariu, nous traitons ici les noms propres germaniques en -ari passés en prov. et qui sont généralement latinisés sous la forme -arius dans les textes du haut moyen âge. Cf. Ronjat I, § 112.

[5] Ameil et celui de la pièce 343.

[6] Pour ce nom, voir § 7.

[7] Cf. Appel, § 26.

[8] En latin *Geremarus*. Voir Longnon 1789, p. 422. On a dû avoir un changement de suffixe.

[9] Je ne compte pas (*lo mas dels*) *Bestiers* 21, 1 (vers 1120), formé sur *bestia*. Cf. *cavalers* 21, 2.

Comme il n'y a qu'un exemple de *-ir* et qu'il se trouve à côté de *-ier* (cf. ci-dessus), il peut s'agir d'une faute, mais *i* pourrait éventuellement être une autre graphie pour la diphtongue *ie*[1] ou bien en être une réduction[2]. Cf. *escudirs* 198, 9, *trenquirs* 280, 40, et d'autres (Rouergue).

-eriu, -a a donné *-er*, *-ier*, *-eira* : *Monester* 191, 4, *acordier(s)* 191, 3, 3, *Mazeiras* (< maceria) 20, 116.

Les trois actes lod. ont des exemples de *-er*, *-eira* : *troter* 221, 25, *maneira* 211, 3.

Les chartes nîm. offrent relativement peu d'exemples. Nous avons *-er*, *-ier* et *-eira*, *-era* : *soler* 64, 4 (1[er] ex., vers 1150), *pariers* 63, 3 (1[er] et seul ex., vers 1150), *carreira* 182, 13, *Boiseras* 182, 3 (seul ex.). Cf. -eriu : *monestier* 144, 14.

Nos autres régions ne sont pas représentées.

Querc. *anniversari* 95, 3, 26, *erbolari* 273, 6, et toul. *deimari* 309, 6, 9 montrent un traitement savant.

Résumons les données de nos textes. Au masc. *-er* prédomine, et *-ier* n'apparaît que vers le milieu du XII[e] siècle en alb. et en nîm., plus tard en querc[3]. L'évolution semble plus lente en toul., les deux exemples de *-ier*[4], peu sûrs d'ailleurs, datant seulement de la fin du XII[e] siècle. Notons qu'une des deux pièces d'environ 1034 (n° 1, pays de Foix) offre *-eir*[5], qui réapparaît vers 1150 dans un acte alb. à côté de *-ier*. Au fém. on rencontre généralement *-eira*, parfois remplacé par *-era*. *-ieira* s'emploie deux fois en querc. Cette forme y est postérieure à *-ier*.

L'ordre chronologique suivant se détache :

masc. *-eir*, *-er* (à côté duquel *-eir* a pu subsister[6]), *-ier*;

fém. *-eira* (qui peut devenir *-era*), *-ieira*. L'allégement de *-eir* en *-er* est parallèle à celui de *-oir* en *-or*[7]. Fém. *-era* doit s'expliquer par analogie avec masc. *-er*[8].

[1] Cf. § 9, 5, a.

[2] *-i* existe aujourd'hui dans quelques localités isolées (Haute-Vienne, Creuse, Puy-de-Dôme, Loire, Ardèche). Voir Ronjat I, § 114.

[3] Pour les chartes querc., il faut pourtant observer que la première ayant *-ier* n'est précédée que des n[os] 23 (vers 1120), 95 (vers 1160), 119 (1170).

[4] Chez le scribe Got, qui a écrit dix chartes intéressant le seigneur de Dourgne, Tarn (aux confins de l'Albigeois).

[5] Observons que *Sainte Foy* (XI[e] s.) se sert de *-eir* et plus souvent de *-er*. Voir *ib.*, p. 53.

[6] Une certaine influence du fém. n'est pas exclue.

[7] Voir § 17.

[8] Voir Ronjat I, § 113.

On sait que le provençal diphtongue ę et ǫ accentués lorsqu'ils sont suivis d'un élément palatal. Comment expliquer l'évolution *-er* > *-ier*? Antoine Thomas dit à ce propos : « ... même absorbé par l'*r*, l'élément palatal agit, et c'est sa présence implicite qui explique le passage de *-er* à *-ier*, aussi bien que celui de *-eir* à *-ieir*[1]. » Mme Dobelmann croit également que *r* garde une valeur palatale[2]. Evidemment, cela n'a rien d'impossible en soi[3], mais il me semble que les graphies parlent contre cette théorie. Il est vrai que *l* et *n* s'emploient souvent pour *l* et *n* palataux, mais il n'est pas moins vrai qu'on se sert de beaucoup d'autres graphies[4]. Considérant cette variété, on est étonné de la monotonie de la graphie *r*, pas une seule tentative d'indiquer le timbre palatal de la consonne et de le distinguer des autres *r*. La conclusion s'impose. Nous n'avons probablement pas de *r* palatal dans *-er*. Je ne crois pas non plus que *ir* représente un *r* palatal dans *-eir*, *-eira*, mais j'estime que nous y avons la diphtongue *ei* suivie d'un *r* probablement alvéolaire[5]. Cf. *-èi*, *-èiro* de quelques parlers provençaux modernes[6]. L'uniformité même de *ir* me semble parler en faveur de cette interprétation. Cf. la variété graphique de *l*, *n* palataux s'expliquant sans doute par le malaise qu'ont dû éprouver les scribes à trouver des signes aptes à rendre ces sons nouveaux. A mon avis, tout porte donc à croire que, dans toutes nos formes, le *r* n'est pas palatal, ce qui ne veut pas dire qu'il ne l'ait jamais été.

Il paraît que l'on ne peut pas regarder la diphtongaison du masc. *-ier* comme analogique du fém., où elle ne fait aucune difficulté, *-eira* contenant l'élément palatal nécessaire. La diphtongaison du fém. s'achève plus lentement que celle du masc., et il n'y a que les chartes querc. qui offrent *-ie-* au fém.

Il est clair que la diphtongue a commencé à se développer bien avant l'apparition de *-ier*, *-ieira*, et que les graphies n'indiquent la prononciation que d'une manière très imparfaite. Au masc., la diphtongaison a dû commencer à agir dans *-eir*. Puis, *-ir* s'allège en *-r*[7]. Des

---

[1] *Nouveaux essais*, p. 136.
[2] *La langue de Cahors*, p. 18.
[3] D'après Grammont, p. 81, cependant, *r* mouillé ne se rencontre guère que devant voyelle prépalatale.
[4] Voir §§ 74, 75.
[5] Voir § 54, 1.
[6] Voir Ronjat I, § 114.
[7] Pour nos documents, la rareté de *-eir* doit s'expliquer par le fait que nous avons si peu de pièces du XIe siècle.

prononciations différentes ont dû vivre côte à côte, et il est très possible qu'à l'*e* de *-er*, p.ex., corresponde une prononciation variant peut-être entre la monophtongue *e* et la diphtongue *ie*[1].

Dans un article, M. Séguy a attiré l'attention sur la diphtongaison spontanée de *e* et *o* ouverts qui est en cours à Quérigut (Ariège)[2]. Il dit en résumant : « Les phénomènes que nous décrivons sont d'ailleurs à peine naissants : ils sont totalement inconscients, comme le prouve le polymorphisme, et nullement socialisés, ce qui ressort des différences de fréquences suivant les témoins enregistrés. » De même, notre diphtongaison a dû être inconsciente au début. Plus tard, en écrivant *-ier*, *-ieira*, les scribes font preuve de leur conscience de la nouvelle prononciation en train de se fixer.

Ronjat I, § 92, fait observer que les évolutions relativement récentes de *-t'c-*, *-d'c-*, *-tr-*, *-dr-*, *t'r-*, *-d'r-* ne sont pas suivies de diphtongaison. Il donne comme exemples des descendants de haereticu, medicu, petra, vetere, *sédere. Par conséquent, la diphtongue conditionnée a dû commencer à se développer avant qu'on ne soit arrivé à *eretge*, *metge*, *peira*, etc.[3]. Dans nos chartes, j'ai noté un seul exemple de *dr* (< *t'r*) à savoir *podrái* 25, 8 (nîm., vers 1128), dont le *d* peut être analogique de l'inf. *poder*, etc.[4]. Ailleurs, nous avons toujours *i* (< *d* ou *t*) devant *r*. En voici les premiers exemples de nos régions que j'ai notés : ag. *veiria* 306, 5 (1197); querc. *Peironela* 95, 4 (vers 1160); toul. *paire* 28, 8 (vers 1135); alb. *Cairel* (< *quadrellu) 14, 4 (vers 1110); lod. *fraires* 87 (vers 1160); pays de S.-Pons *paire* 140, 2 (vers 1174); nîm. *Peiro* 64, 7 (vers 1150)[5]. Cf. *nuirimento* 5, 12 (Provence, vers 1080)[6].

On a voulu faire remonter très haut la diphtongaison devant palatale. Ainsi, M. von Wartburg la place vers le début du v[e] siècle[7]. M. Fouché trouve très probable qu'elle a eu lieu vers le v[e] et le vi[e] siècle[8], et M. Schürr croit qu'elle repose sur les dispositions du latin

[1] On a pu revenir à *ę* par régression. Quelquefois, on trouve dans le même texte *-er* à côté de *-ier*. Cf. les exemples querc. donnés plus haut.

[2] *AM*, 66, 1954, p. 307–311.

[3] Il en est de même du type *deime* (< dĕcimu). Voir § 55, 2.

[4] Cf. Ronjat III, § 587, p. 209, et voir § 46, 2.

[5] Cf. -aticu, § 70, 1.

[6] Cf. *Pet. dict.*, *noirimen* (< *nutrimentu).

[7] *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Berne, 1950, p. 77–79.

[8] *Rom.*, 67, 1942–43, p. 451. C'est dans son étude *De l'action dilatrice du yod en galloroman* (*ib.*, p. 433–490), dans laquelle il discute, entre autres, l'évolution de -ariu (selon lui, phonétiquement régulière).

vulgaire ou préroman[1]. En étudiant nos textes, on a l'impression très nette que la diphtongaison y est une évolution en cours[2]. Il serait étonnant qu'elle ne fût pas achevée, si ses débuts remontaient à une époque si lointaine. Cf. Bourciez, *Éléments*, § 264, c : « Dans la zone du Midi, qui semble avoir longtemps conservé intacts ę, ǫ accentués ... c'est la séquence d'un *y* ou d'un élément palatal qui, sans doute vers le XI^e^ et le XII^e^ siècle, a amené la diphtongaison de ces voyelles, ... ». Cf. *ib.*, § 154, c : « Rien ne prouve au contraire que des diphtongues, conditionnées ou non, remontent dans le Midi de la Gaule jusqu'à la période romane primitive : la forme *uel* = ocŭli (Boèce, 203) est unique dans son genre, elle se trouve dans un texte écrit vers l'an 1000 du côté de Limoges, et peut donc avoir été empruntée au Nord ... » . A mon avis, le témoignage des plus anciennes chartes soutient l'opinion de Bourciez[3].

Quant au fragment sur *Boèce*, il faut observer qu'il offre *euz* (139) = *els*, *eu* (155) = *el*, ainsi que *Teiric* (< Theodoricu) (44, 50, 58)[4]. Tout comme *d'r*, *u* (< lat. *l*, *ll*) ne produit pas en général de diphtongaison[5]. Par conséquent, il paraît que les diphtongaisons ont commencé à agir, avant ce texte, dans la région où il a été composé.

Pour les formes modernes de -ariu, -a, je renvoie à Ronjat I, § 114, et IV, § 850, p. 18.

6. Dans toul. *maitad* (< medietate) 186, 7, *ei* est devenu *ai* par différenciation. Le même scribe fait aussi usage de *mitad* 186, 6[6]. Ailleurs, nous avons la forme habituelle *meitad* toul. 233, 2; etc. Cf. *aissament* 225, 85 (Périgord), *aisament* 357, 5, 7, 8, 11 (Limousin), *aissement* 41, 29 (Rouergue) pour *eissament*, et *aimina* 541, 35, 35, 45 (Haut-Quercy) 'hémine'[7]. Cf. aussi l'évolution bien connue de *ei* allemand[8].

---

[1] Voir p. 183, *La diphtongaison romane*, RLiR, 20, 1956, p. 107–144, 161–248.
[2] Cf. §§ 9, 5, a, 16, 3, b.
[3] Pour *Kuola* (< *collia) 2, 9, voir § 16, 3, b, au début.
[4] Cf. Grandgent, § 30, qui veut placer les diphtongaisons entre le VII^e^ et le X^e^ siècle.
[5] Voir Ronjat I, § 89.
[6] Pour cette forme, voir § 10, 1, b.
[7] Il faut partir de *esmina* (cf. *Pet. dict.*), dont le *s* a dû se vocaliser en *i*.
[8] Voir Grammont, p. 230.

§ 7. *au* et *a*

En toul., on relève le nom de pers. *Lager* 171, 7, *Lagier* 269, 5. Au fém., nous avons *Laigera* 328, 1. Cf. chez le même scribe *uzaiges* 324, 9. Dauzat enregistre *Lagier*, « agglutination de *l'Agier* ». Chez nous, il s'agit plutôt d'une réduction de *Lauger*[1], qui peut remonter à Leud-gari[2].

Querc. *Gasbert* 228, 1, 19 et nîm. *Gatbert* 182, 16 viennent probablement de *Gausbert*[3] et de *Gautbert* (pour la dernière forme, voir § 62, 3).

Après avoir vu les exemples cités, on peut se demander si querc. *Sazeiras* 240, 19 n'est pas une forme réduite de **sauzeiras*. Cf. *Pet. dict.*, *sauzier* 'saussaie, lieu planté de saules' et Longnon 2907, p. 621, *la Saussière* (Eure, Marne).

Faurga (< fabrica) peut s'alléger en *farga* : ag. *Farguas* 306, 28; toul. *Fargas* 328, 2 mais *faurga* 217, 2. Cf. Ronjat I, § 149, et II, § 348, p. 231.

§ 8. *e* et *a*

1. En position prétonique initiale, il y a parfois une alternance entre *e* et *a*.

a. Devant *l*, *e* est devenu *a* dans toul. *malgoires* 186, 7; 188, 15, *malcoires* 187, 9[4] 'deniers de *Mauguio*'[5]. En général, on trouve *melgoires* toul. 105, 2; etc., qui s'emploie aussi en querc., alb., lod.[6]. On note en plus *mergoires* querc. 243, 9; toul. 214, 5; etc., et toul. *milgoires* 325, 1, 1 (*-r-r-* assimilation, *-i-e-* dissimilation).

De même, nous avons *a* pour *e* dans querc. *Falgairolas* (< *filicaria + ola) 293, 5[7]; alb. *Salvargues* (< *Silvanicu) 131, 2, 13. Cf. nîm. *Felgueira* 182, 2, 4 et toul. *Felgar* 116, 10[8].

[1] Cf. *Laugers* 49, 30 (Gévaudan), *Laugier* 540, 31 (Tricastin).

[2] Voir Lunderstedt dans *ZRPh*, 48, 1928, p. 286. Cf. pourtant Bergh, s.v. *Lauterigus*, p. 44.

[3] Pour ce nom, voir Bergh, s.v. *Cauciobertus*, p. 68–69. M. Gamillscheg hésite, pour *Gasbert*, entre gothique Gaisbaírhts et franc Gausberht. Voir *Rom. germ.* II, p. 35.

[4] Pour *c*, voir § 43, 3.

[5] Arr. de Montpellier. M. Brunel écrit *Melgueil*, *Chartes*, p. 479. Pour cette forme et d'autres, voir Gröhler I, p. 326, qui ne donne aucune interprétation de ce nom. Il se trouve dans une pièce nîm. sous la forme *Melguor* (< Melgoriu, cf. Gröhler, *loc. cit.*) 63, 5 (vers 1150). *Pet. dict.* enregistre seulement *malgoires*.

[6] Cf. *Chartes*, glossaire, p. 479.

[7] Cf. § 6, 5, a.

[8] *Pet. dict.* n'a que *falgar* 'fougeraie'. Ronjat III, § 695, cite *felga* à propos de -are.

L'*a* de *malgoires* (< -ense) pourrait s'expliquer par dissimilation, et celui de *Falgairolas* (*Salvargues*) par assimilation, mais peut-être l'*a* provient-il plutôt de l'influence du *l* suivant, qui a dû être vélaire[1]. Notons qu'en provençal moderne, *e* prétonique est en général presque ouvert devant *l* et *r* implosifs[2]. Dans nos exemples, *l* aurait ouvert *e* jusqu'à *a*. Cf. *dalfi(n)* (< delphinu)[3] et l'évolution de bellos devenu *beaux* en français[4]. Une explication n'exclut pas forcément l'autre.

b. Devant *r* + consonne, le passage de *e* à *a* est attesté au pays de Foix. La pièce 152 offre *garregar* 9, *garrejar* 12, *garregesses* 15[5], *Varnola* 22[6], mais en syllabe tonique *gerra* 13, 15. Cf. *garrei* 226, 5, *guar(r)ejar* 226, 5, 7, *guarrejan* 226, 7, *guarreava* 226, 8 (pays d'Orange). On relève toul. *guerregár* 203, 12.

L'ouverture en *a* est, d'après Ronjat I, § 169, « très généralement répandue en forc. alp. vel. gév. auv. march. aur. ». Comme nous venons de voir, elle n'est pas inconnue dans le Sud et le Sud-Est. Quant à *garrejar*, l'action de *r* a pu être renforcée par l'effet assimilateur de l'*a* tonique. Alb. *guaraitz* (< vervactu) 281, 9 peut être encore un exemple de l'action de *r*, à la condition que l'on ait eu *a* pour *e* avant la chute du second *v*[7], mais il vaut peut-être mieux parler d'une assimilation, qui a pu avoir lieu avant ou après la disparition de *v*[8].

On trouve aussi *e* pour *a* devant r + consonne. On note toul. *Serni* (< Saturninu) 309, 6[9] mais *Sadorni* 138, 25 (forme savante). Le cas de querc. *Castel Serrazi* 239, 8, *Castel Sarazi* 334, 6, n'est pas clair[10].

---

[1] Voir § 52, 3.
[2] Voir Ronjat I, § 49, p. 88.
[3] Voir Schultz-Gora, § 50, et cf. Appel, § 37.
[4] Voir Bourciez, *Phonétique*, § 48, Historique.
[5] Cf. *Layettes* V, pièce 62 (original, château de Foix, 1163), p. 21, a : ... *illud castellum non guarregare* [*promitto*] ... Dans *SW*, s.v. *guerrejador*, il y a trois exemples de *garrejador*, tirés de la *Chanson de la croisade contre les Albigeois*. Cf. *ib.*, art. *guerrejar*.
[6] « Vers Foix », *Chartes*, p. 443. Cf. *Vernola* 1, 12, 14, 28 (= *Verniolles*, arr. de Pamiers, Ariège), qui doit être la même localité. Ce nom est un diminutif de *vernha* 'verne, aune'.
[7] Voir Appel, § 61, a.
[8] L'anc. prov. ne connaît que *gar-*, à ce que je sais.
[9] Cf. Dauzat, s.v. *Saturnin*. Il me semble qu'il faut partir d'une forme réduite *Sarninu.
[10] = *Castelsarrasin* (Tarn-et-Garonne), au IXe s. *Castrum* (*Castellum*) *Cerrucium*. Voir Gröhler II, p. 16.

En toul., il y a *perroquia* 105, 2 et aussi *perochia* 325, 7 avec un seul *r*. Le préfixe *per-* a pu influencer ce développement. Cf. *parrochia* querc. 95, 4, 28, 35; toul. 230, 6, et alb. *parroquia* 20, 61, 80.

Nous avons *Bertolmeu* ag. 306, 34, *Bertolmeo(s)* alb. 322, 3, passim. Le passage de *a* à *e* a dû être facilité par l'attraction de *Ber(t)-* (*Bernart*, *Bertran*, etc.)[1].

Grammont fait observer, p. 217, que, dans certains parlers, *ẹ* et *ę* devant *r* + consonne sont devenus *a*, et que dans d'autres, *a* devant *r* + consonne passe à *ę*. Il ne s'agit pas du même *r*. Celui qui change *e* en *a* est alvéolaire, tandis que celui qui change *a* en *e* est un *r* articulé avec la pointe de la langue en bas. L'articulation a lieu entre le dos de la langue et la voûte palatine ou entre le dos et la luette. Il est toujours question d'une anticipation de la position articulatoire du *r*. L'hésitation du moyen-français entre *er* et *ar* s'explique par une hésitation entre l'ancien *r* roman (*r* apical) et le *r* parisien ou dorsal[2].

Je ne crois pas qu'on se soit servi d'un *r* dorsal ou uvulaire à l'époque de nos documents[3]. La tendance à faire passer *er* à *ar*, qui a pu être plus répandue qu'il ne ressort de nos textes, a dû créer une certaine incertitude de prononciation qui a fait parfois remplacer *ar* par *er*.

c. Nous avons *traut* (< tributu) 237, 9 (alb.)[4]. C'est la forme ordinaire du mot. *SW*, s.v. *trabut*, donne un exemple de *tre-*, à savoir *trebut*, qui n'est pas populaire, comme le montre le maintien du *b*.

On relève alb. *Pantacosten* (< pentecoste) 191, 11; 236, 11. Le premier *a* est peut-être dû à une influence française[5], mais il a aussi pu sortir d'une dissimilation. Cf. p.ex. anc. prov. *avesque* à côté de *evesque*, qui est lui-même un emprunt au français[6]. Cf. nîm. *avescals* 144, 6. Pour le second *a*, cf. sous 2.

En querc., nous trouvons *gueritz* 239, 6 à côté de *garidz* (< *warjan) 299, 4; 307, 3. *Guerir* s'explique par un emprunt à la forme germanique postérieure **werjan*, issue de la forme primitive par umlaut[7].

Pour *guerentia* (*guirentia*) et *garentia*, voir § 9, 2, c.

---

[1] Cf. Weber, p. 9, et Ronjat I, § 166.

[2] Cf. Bourciez, *Phonétique*, § 47, Remarque II.

[3] Cf. Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, § 15 : « Le Sud-Ouest, avec d'autres provinces, a continué à prononcer *r* apical, et cette prononciation est encore largement attestée à Toulouse, ... »

[4] Cf. Appel, § 37.

[5] Voir Appel, § 15, p. 17.

[6] Voir Ronjat II, § 328, p. 201.

[7] Voir Thomas, *Nouveaux essais*, p. 129.

Emparar, doublet de *amparar* (< anteparare), s'explique par un changement de préfixe : *emparadorz* toul. 214, 6, *emparava* alb. 204, 10, mais *amparadors* querc. 173, 4; toul. 270, 3, *antparava* alb. 194, 18, 27, *anparava* lod. 211, 12.

2. A la prétonique non initiale, *a* remplace parfois *e*. *Caramantrant* (< quadragesima intrante) querc. 228, 25; toul. 327, 6; 328, 3, et querc. *alianament* (< alienare) 334, 11 doivent le deuxième *a* à une assimilation. Cf. querc. *Caremantrant* 274, 4[1] et *Pet. dict.*, *alienamen*.

Pentacosten querc. 234, 5; toul. 105, 2 peut être une forme dissimilée de *Pentecosten*, qui se trouve 449, 4 (Rouergue). Nous avons parlé, sous c, de *Pantacosten* (alb.). C'est peut-être un croisement de *Pentacosten* et de **Pantecosten*[2]. Dans la variation des représentants de pentecoste se révèle une incertitude quant à la forme correcte[3].

Signalons ici alb. *d'eisement* 'de même' 20, 89 (vers 1120). Cf. *entegrament* 20, 49. Un autre scribe emploie *eisament* 20, 39. On dirait que *eisement* est une faute, si cette forme n'était pas attestée ailleurs. Nous lisons en effet *eissement* 78, 38; 315, 17, et *aissement* 41, 29 (Rouergue)[4]. Cf. *primeirament* 78, 25, *enteirament* 315, 5, *laudament* 41, 10, 12, 26. *SW*, s.v. *eisamen*, enregistre *ishimen* (1 ex.) et *ichimen* (1 ex.). Levy renvoie à *Rom.*, 26, p. 256, où Paul Meyer signale *ichemen(s)*, *eycimen*, *eichement*, *isiment*, *ysiment*, se trouvant dans un ms. languedocien du XIV[e] siècle[5]. Meyer parle de « l'affaiblissement de l'*a* en *e* ou *i* ». Ne pouvant donner aucune explication satisfaisante de *eissement*, je me contente de rappeler les futurs exceptionnels *vederai*, *adjuderai* (XI[e] s., pour *-arai*) du *Cart. des Guillems de Montpellier*[6]. Il faut peut-être voir en *-simen(t)* une influence de *si* (< sic).

3. Versus a donné *ves* et *vas*, qui a la variante *vais*, dont nous avons un exemple toul. Voir § 5, 4. Je donne quelques exemples de *ves* et de *vas* : *ves* toul. 1, 13, 22 (pays de Foix, vers 1034), *vas* querc.

---

[1] Pour cette forme et d'autres, voir § 10, 2, a.
[2] Pour *-n*, voir § 53, 5.
[3] Voir Appel, § 68, et cf. la richesse de formes du *Pet. dict.*, s.v. *pentacosta*.
[4] Pour *ai-*, voir § 6, 6.
[5] *Traités en vers provençaux sur l'astrologie et la géomancie*, Rom., 26, 1897, p. 225–275.
[6] Voir *ib.*, p. XLIII. Le ms. de ce cartulaire date du début du XIII[e] s.

23, 3; toul. 138, 3, 16, 16; alb. 493, 13. Nous en avons plusieurs composés : *deves* querc. 273, 5, *daves* Uzège 31, 34, *devas* toul. 187, 6, *davas* querc. 311, 4; toul. 150, 2, *deus* lod. 211, 8, *daus* nîm. 182, 1, passim.

Daves et *davas* remontent à de ad versu[1]. Pour expliquer *deus*, il faut supposer l'évolution *devés* > **déves* > **devs* > *deus*[2]. De même, *daves* a pu donner *daus*, mais cette forme peut sortir de *deus* par passage de *eu* à *au*[3]. Notons que nos deux exemples de *deus* sont du Lodevois (211, 8; 221, 3) et que *daus* est conservé notamment à Lodève au sens de 'vers'[4]. *L'Euzeira* (aujourd'hui *Lauzières*) 221, 18[5] montre que lod. mod. *daus* peut venir de *deus*.

Dans nos chartes, *vas* l'emporte sur *ves*. Meyer-Lübke dit que *vas* est inexpliqué[6]. Je crois qu'il faut admettre la chaîne suggérée par Appel, § 37 : versus > *vers* > **vars* > *vas*. *Vers* étant proclitique, *e* s'est ouvert en *a* devant *rs*. Cf. sous 1, b. Mais *r* ne doit-il pas s'assimiler à *s* assez tôt pour empêcher l'ouverture de *e*? En parlant de l'assimilation *rs* > *ss* (*dorsum* > *dossum*, etc.), Grandgent dit qu'elle eut lieu « solo qua e là » dans *reversus*, *versus*[7]. Retenons que le vénérable fragment sur *Boèce* offre *envers* (113, 141)[8]. On pourrait objecter que ce peut être un latinisme et que nos chartes devraient offrir d'autres exemples de *-s* au lieu de *-rs*, si *ves* et *vas* sont des formes relativement récentes. Toul. *Meissones* 166, 1, 3, 11 (1179) a éventuellement *-s* pour *-rs*, mais cette forme apparaît plus de cent ans après le premier exemple de *ves*! Cf. toul. *Messoners* 185, 7, 14, 14, qui est peut-être la même localité[9]. Dans les autres cas, *-rs* reste dans la graphie.[10]

Sainte Foy contient deux exemples de *fos* (371, 574) pour *fors* (< foris). M. Hoepffner dit que d'autres documents confirment

[1] Voir Ronjat III, § 749, p. 508.
[2] Voir Ronjat III, § 749, p. 508, et Appel, § 56, d.
[3] Voir Ronjat III, § 749, p. 508, et Appel, § 39, qui suppose *deus* > *daus*.
[4] Voir Ronjat III, § 749, p. 508.
[5] Cf. *Pet. dict.*, *euziera* 'lieu planté d'yeuses'.
[6] *REW* 9247.
[7] *Latino volgare*, § 291.
[8] Appel, *Chrestomathie*, n° 105. Mistral, s.v. *vers*, enregistre *vars* (marseillais), mais cette forme ne prouve pas l'existence d'un ancien stade **vars*, car *r* a pu y être réintroduit plus tard.
[9] Ces deux actes concernent des possessions des Hospitaliers à Saint-André-de-Courtinals. Cf. *Aimerig de Meissones* 166, 3, 11 et *Ameri de Messoners* 185, 7.
[10] Cf. *cavales* 390, 6, *aves* 533, 23, *parregues* 538, 7 (Rouergue) avec *-s* pour *-rs*. Cf. Appel, § 55, b.

l'existence de cette forme. Dans *Sainte Foy*, *fors* reste dans *forsfait* (345). Le poète ne se permet pas de rimes telles que *avers* : *merces*, *domnejadors* : *consiros* qu'on trouve chez Marcabru (XII^e s.). M. Hoepffner en conclut que *-rs* était encore solide en syllabe tonique[1].

Comme le montrent clairement les deux *fos* de *Sainte Foy*, le fait que *ves* apparaît avant la réduction de *-rs* à *-s* à la tonique, n'implique donc pas forcément qu'il s'agisse d'une assimilation très ancienne. *Vers* a dû garder *r* assez longtemps pour donner naissance au doublet **vars*. Ces deux formes se réduisent à *ves* et à *vas*[2]. Cf. plus haut.

Il est probable que c'est l'influence du latin qui a conservé *vers* à côté de *ves*, si cette forme n'est pas un pur latinisme.

Ajoutons enfin que nos documents offrent *fors* et *for*, jamais *fos*[3]. La rareté de *fos* s'explique peut-être par l'influence conservatrice sur le *r* de *fors* qu'ont pu exercer *fora* et *foras*. Une restitution du *r* ne semble pas tout à fait exclue.

4. Nous lisons dans la charte toul. 185 : ... *a sout* [5] *e renduda R. Benec e sun sener n'Od, tot quant* [6] *i avient, e a Deu e a Sancti Johanni e a l'ospital de Jehrusalem e a* [7] *an Peire de Sent Andreu.*

M. Brunel a relevé un mot *an* 65, 10, 'particule honorifique dont la forme ordinaire est *en*'[4]. Il ne mentionne pas *an* 185, 7, et je crois qu'il a bien raison. Il faut probablement comprendre ... *e* [7] *a'n Peire* ... L'erreur du scribe s'explique facilement, *a* se trouvant à la fin de la ligne 6 et *an* au début de la ligne suivante.

5. Pour les descendants de sine — *sens*, *ses*, *senes*, *senas*, *sans*, *sas*, *sanes* — je renvoie au § 33.

6. On note alb. *extres* 62, 6 'en outre' et *estras* (< extra) 27, 2, au sens de 'excepté'. Ces deux formes ne figurent pas dans les dictionnaires d'anc. prov. Cf. *Pet. dict.*, *estra* 'hors de, contre'. Il est évident que *extres* n'est qu'une variante de *estras*[5]. *x* est certainement une graphie latinisée pour *s*[6].

---

[1] Voir *Sainte Foy*, p. 86–87.
[2] M. Hoepffner dit à propos de *fos* qu'il s'agit d'un phénomène phonétique analogue à *vas* et *deves*. Voir *Sainte Foy*, p. 86.
[3] Voir § 78, 4.
[4] La langue de la pièce 65 est catalane. Voir *Chartes Suppl.*, p. 273.
[5] Pour l'addition de *-s*, cf. Ronjat II, § 403, p. 324.
[6] Cf. § 61.

En lod., nous rencontrons *otre* (< ultra) 211, 8. En prov. mod., on a *óutro* et plus rarement *-e*. Ronjat croit que *-e* s'est substitué à *-o* d'après le modèle de *entre*[1].

Aujourd'hui, *estra* s'emploie uniquement comme préfixe. Quelquefois on se sert de *estre-*[2]. Ronjat compare avec *tre-* pour *tra-* (< trans). Selon lui, *tre-* est la partie finale de *entre-* coupé comme s'il était composé avec *en-*[3].

En italien, *oltra* s'est changé en *oltre*, parce qu'on a pris l'*a* final pour la préposition *a*. Cf. *oltre a questo*[4]. Il me semble très possible que l'on ait interprété prov. *estra, oltra* de la même manière et que ce soit *entre* qui a fait commettre cette erreur, qui expliquerait bien nos formes *estres* et *otre*.

Dans la pièce alb. 342, on lit *Cabannas* (< capanna) 1, 5, 10, 15, 19, 22, 25 mais *Cabannes* 2, 6, 22, 25. M. Brunel paraît croire que c'est la même localité non identifiée[5]. Est-ce que *-as* a passé à *-es*? Observons que partout, *Cabannas* est précédé de *Arnaut(s) de*, tandis qu'on a aussi régulièrement *Peiro* (*Peire*) *de Cabannes*. Cela montre qu'il peut très bien s'agir de deux lieux différents. Cf. *Cabanes* alb. 62, 4[6]. Cette supposition devient certitude quand on consulte le *Dict. des postes*. Il y a un *Cabanès*, Tarn, arr. de Castres, cant. de Saint-Paul-Cap-de-Joux, probablement identique à nos *Caban(n)es*. Ce nom est donc une formation en *-es* (< -ense)[7].

§ 9. *e* et *i*

1. A la prétonique (initiale ou non initiale), *e* peut se fermer en *i*.

a. Devant une palatale[8] : *ligir* toul. 116, 1, *Castilo* (< castellione) querc. 146, 11, 11; alb. 130, 14, *avinava* toul. 328, 6 avec *n* mouillé[9]. Cf. *legir* toul. 300, 1; narb. 3, 19, *legirau* alb. 141, 1.

b. Après une palatale[10] : alb. *giquir* (< jehjan) 237, 2. Cf. *Genesta*

---

[1] III, § 749, p. 506.
[2] III, § 728, p. 446.
[3] III, § 728, p. 455.
[4] Voir Rohlfs III, § 809.
[5] « Vers Rayssac (Tarn) », *Chartes*, p. 366.
[6] « Vers la Salvetat (Tarn) », *Chartes*, p. 366.
[7] Cf. Vincent 708, p. 277, b.
[8] Voir Ronjat I, § 169.
[9] Cf. *Pet. dict., avenhar.*
[10] Voir Schultz-Gora, § 50.

(<genesta) 1, 21 (pays de Foix). Dans *gitar* (<jectare) 325, 7 (toul.), *e* s'est trouvé entre deux palatales[1].

c. Devant *st*, on note *i* pour *e* dans querc. *isters* (<exterius) 326, 4, 6 et dans *atristan* 31, 25 (Uzège) à côté de *atrestan(t)* 31, 23, 24, 25[2]. Cf. querc. *Esteve* 95, 2; toul. *esters* 310, 4; alb. *esta* (de *estar*) 56, 2.

Il y a plusieurs exemples de *istaria*, *isteda* du Gévaudan[3]. Cf. également *istar* 9, 9 (Provence), 540, 21 (Tricastin), *isters* 282, 10, 33 (Clermont-Ferrand), 503, 85 (Rouergue), *sister(s)* (<sextariu) 282, 4, passim, *sistairada* 282, 21 (Clermont-Ferrand).

Il semble donc que *e* prétonique ait eu une tendance à devenir *i* devant *st*.

Signalons pourtant que Ronjat en notant que *ista* s'emploie plus souvent que *esta* en provençal littéraire, dit que *ista* paraît représenter ī(n)stare[4]. Appel, § 37, parle de « Schwächung mindertonigen Vokals neben Sonanten », et parmi ses exemples, on trouve *estar*, *istar*.

2. A la prétonique initiale, il y a d'autres cas à observer.

a. Nous avons régulièrement *intrar* (*intrad*, *intrat*) : *intrar(s)* querc. 334, 12; toul. 255, 3; alb. 322, 6.

Millardet a démontré qu'à l'initiale absolue, *e* atone se ferme en *i* devant *nt* + consonne. C'est ainsi que (de)ĭntus a donné *(d)ins* proclitique et *(d)ens* tonique[5].

Dans nos chartes, on se sert toujours de *(d)ins* : *dins* ag. 306, 4, passim; querc. 326, 10, *dintz* toul. 344, 3, *inz* toul. 138, 3, passim; alb. 322, 7, *eninz* toul. 106, 1.

En toul., nous rencontrons *vindemia* (<vĭndemia) 138, 25. L'*i* est probablement dû à l'influence de *vi(n)* (<vīnu)[6].

Les exemples de *engan* sont très nombreux. Il y a un seul *ingan* 2, 41 (pays de Foix). Cette graphie est sans doute influencée par *in-*

[1] *Getar* probablement par dissimilation au stade **d'et'ar*. Voir *FEW*, art. *jactare*. L'*e* prétonique a éventuellement pu se fermer en *i* avant la dissimilation. Pour ag. *ditat*, voir § 46, 2.

[2] Le *s* vient peut-être de *atresi*, Voir *FEW*, art. *alter*.

[3] Voir *Chartes*, glossaire, s.v. *istar*. Cf. Brunel, *Doc. ling. du Gévaudan*, § 31, p. 266, où il constate que les dérivés de stare ont généralement *i-*.

[4] Voir Ronjat III, § 646.

[5] *A propos de provençal dins*, RLR, 57, 1914, p. 189–203, et cf. Ronjat I, § 81.

[6] Voir Ronjat I, § 167. Charpei (Drôme) a *vindèimo*.

latin. De même, nous avons alb. *integrament* 11, 2 mais *entegrament* 20, 12, 16, 20, 49. Cf. la forme populaire *enteirament* 101, 2, 7; etc. (alb.).

b. Quelquefois, on trouve *i* venu de *e* en hiatus : *Aimar(s)* (< Ademar) ag. 306, 25; querc. 231, 4, et alb. *Biatritz* (< Beatrice) 108, 6, 16, 19, 25. Cf. querc. *Aemar* 244, 34, *Beatrid* 228, 1.

c. Il y a quelques exemples de la dissimilation bien connue *e–é* > *i–é*, et *i–i* > *e–i* : toul. *sirvent* 232, 5, 6, 7, *milgoires* 325, 1, 1[1]; alb. *covinent* 493, 4, 6[2]; toul. *fenida* 152, 13, *Felip* 317, 29[3]. Sur *sirvent* on a fait *sirventatgue* 55, 2 (alb.).

Notons *fidel(z)* (< fĭdēle) toul. 2, 40; 217, 6; nîm. 144, 2, et *fizelment* toul. 324, 5. Comme la consonne intervocalique issue de *d* latin s'écrit souvent *d* dans les vieux textes, *fidel* peut être populaire aussi bien que *fizel*. Cf. § 47, 1.

Fizel a un *e* ouvert s'expliquant par changement de suffixe[4].

Appel, § 66, d, et Schultz-Gora, § 50, attribuent l'*i* de *fizel* à l'influence de *fizar* (< *fīdare). Comme le dit M[lle] Arthur, *fizel* peut très bien s'expliquer par dissimilation[5] : **fẹdẹl* > **fidẹl* > *fidẹl* (changement de suffixe) > *fizẹl*. Cf. *sirvẹnt*, etc. *Fizar* a pu favoriser ce développement.

Guerentia querc. 244, 45; alb. 130, 19 est formé sur **guerent* (< werento), qui se dissimile en *guirent*[6], d'où la forme habituelle *guirentia* querc. 145, 5, 7; toul. 150, 7; alb. 56, 4; etc.[7].

Alb. *guirpem* (< *werpjan) 101, 10, *guipem* 67, 3[8], *guirpiment* 14, 6[9] sont dissimilés. C'est de telles formes que *i* a dû se propager à alb. *guirpidos* 14, 3. Cf. *requiria* (pour *requeria*) 31, 23 (Uzège), qui

[1] Cf. § 8, 1, a.

[2] On peut considérer comme initiale la syllabe qui suit le préfixe. Cf. Bourciez, *Phonétique*, § 87, Remarque.

[3] De *Philip* (< Phĭlĭppu), qui n'est pas populaire. Pour les formes de ce nom, voir Dauzat, s.v. *Philippe*.

[4] *Pet. dict.*, *fezẹl*, *fi-*. Cf. Appel, § 66, a.

[5] *La vida del glorios sant Frances*, version provençale de la *Legenda maior sancti Francisci* de saint Bonaventure, édition princeps, Upsal, 1955, p. 25.

[6] Nous en avons plusieurs exemples. Cf. *Chartes*, glossaire, *girent*, *guirent*, et cf. également *ib.*, *girensa*, *guirensa*, etc.

[7] Pour l'étymologie, voir Bloch-Wartburg, s.v. *garant*. En querc., il y a en outre *garens* (*garentz*, *garentia*). Voir *Chartes*, glossaire. *ga-* vient probablement de *garir*. Voir Gamillscheg, *Etymologisches Wörterbuch*, art. *garant*. Cf. querc. *garidz* cité au § 8, 1, c. *REW* 9523, a, part de *werjands* et de *warand*.

[8] Le premier *r* de l'infinitif a dû tomber par dissimilation, et puis l'analogie a fait perdre *r* à d'autres formes.

[9] En même temps assimilation au second *i*?

s'explique peut-être d'une manière analogue plutôt que par une assimilation. Il paraît qu'on a même créé un infinitif **guirpir*, témoin *guirpiras* 24, 7 (nîm.). Cf. alb. *guerpisc* 130, 5, 17, *guerpiment* 14, 7, *gue[r]pizo* 130, 19[1]. C'est probablement l'hésitation se reflétant dans *guerpiment*, *guirpiment* et *guirpidos* de la pièce 14 qui a amené la variante *guirpement* 14, 1, attestée ailleurs (*guirpemenz* 373, 18, Rouergue).

d. Nous lisons *Veguer* (< vĭcariu) querc. 167, 3 et *veg(u)aria* toul. 232, 25; alb. 20, 49; etc. En alb., on rencontre *vigaria* 11, 2, 4; 12, 4, qui pourrait être une formation demi-savante. Il est cependant plus probable qu'il faut partir de *vīcarius de vīcus[2].

3. En position prétonique non initiale, *e* et *i* alternent parfois.

a. Pour *i* devant palatale et *i* devant *st*, voir 1, a et 1, c. Pour les dérivés de *guerpir*, voir sous 2, c.

b. On relève querc. *ambidoi* 145, 6 et *ambedoi* 244, 28; 276, 3. Cf. *amdoi* querc. 273, 9; toul. 116, 2.

Un sentiment de la composition a pu faire maintenir l'*i* de *ambidoi* (< ambī + dui), tandis qu'il est tombé dans *amdoi*. Cf. querc. *eli* 145, 5 (même scribe que *ambidoi*), *aquesti* 276, 4; alb. *ambi* 204, 1. Voir sous 7, c. *Ambidoi* pourrait aussi représenter *ambedoi* changé sous l'influence de *ambi*, etc.

Ambedoi est plus difficile à expliquer. Après la chute de *i*, un besoin de sauver le *b*, pour mieux marquer le rapport avec fém. *ambas*, a pu faire introduire une espèce d'*e* de soutien. De même, on a pu créer *ambedos* (< ambos + duos)[3] après la disparition de *os* de *ambos*. Il est significatif que masc. *amdos* amène un fém. analogique *amdoas*[4]. Cf. Appel, § 40, c : « Ebenso können *ambedos* neben *amdos* ... in verschiedener Weise aufgefasst werden. Sie bedurften des Vermittlungsvokals, um den Auslaut des Stammes deutlich zu erhalten. » Ajoutons que le prov. mod. (*stricto sensu*) emploie *ambedous*, fém. *ambedouas* (*-dos*, *-doues*)[5], analogique du masc.

[1] On note en outre querc. *gurpic* 333, 7; 334, 2; alb. *gurpit* 345, 6; pays de S.-Pons *gurpisc* 140, 3; toul. *degurpi* 331, 1. M. H. Stimm a expliqué ces formes, *ZRPh*, 71, 1955, p. 262–268. *Gurpir* remonte à gothique *waúrpjan romanisé en **worpire*. Cf. *guorpisca* 193, 3, *guorpi* 508, 1, *degorpisc* 121, 4 (Rouergue). *-u-* comme dans *cubrir*, etc. Voir § 16, 4.

[2] Voir Thomas, *Mélanges*, p. 212.

[3] Cette forme ne se trouve pas dans les recueils de M. Brunel.

[4] Cf. *amdos* 455, 22, *amdoas* 514, 1 (Rouergue).

[5] Voir Ronjat III, § 539.

Nous signalons ici les noms de pers. querc. *Bonetos* 244, 21, *Bonitos* 293, 2. Je crois qu'il faut les rapprocher de *Bontos* 149, 20; 159, 12; etc. (Rouergue). Cf. Mistral *bontous* 'plein de bonté, remarquable par sa bonté, bénévole ... *Bontoux* nom de fam. prov.'. *Bontos* (*bontous*) est tiré de *bontat* (< bonĭtate)[1]. Cf. prov. mod. *majestous* (*majesta*), *amistous* et *amistadous* (*amista*)[2] et espagnol *bondoso* à côté de *bondadoso*. De même qu'on a formé *Bontos* sur *bontat*, de même on a pu tirer *Bonetos*, *Bonitos* des formes savantes **bonetat*, **bonitat*. Cf. *clardat*, *claretat*, *claritat*, *clartat*, *Pet. dict.*

c. Nous lisons toul. *avenidrices* 232, 19 et *avenedizis* 257, 2, 7 'étrangers'. *Pet. dict.* enregistre *aveneditz*.

Le latin possédait *adventĭcius*. Quant à *aveneditz*, on s'attendrait à **aveniditz* à cause de l'infinitif *avenir*, mais *aveneditz* doit être une forme dissimilée. C'est ainsi que Thomas explique *escroicheditz* 'choc bruyant' à côté du verbe *escroichir*[3]. *Avenedizi* est une forme demi-savante de *aveneditz*, comme le montre l'*i* final. *Avenidrices* est un pluriel sensible de **aveniditz* avec un *r* épenthétique[4]. Cf. l'espagnol qui a *avenidizo* (vieilli) et *advenedizo*.

L'étymologie d'*Albi* n'étant pas sûre[5], je me contente de constater que nous avons toujours alb. *Albeges* 130, 7; etc., *Albejes* 174, 7; etc. 'l'Albigeois'. Cf. alb. *Albi* 62, 3; etc.

4. Au lat. nec correspondent *ne* et *ni*. La dernière forme prédomine de beaucoup. Ainsi, *ne* n'est attesté en toul. qu'au pays de Foix et se rencontre une seule fois en alb., tandis que les pièces querc. offrent *ni* uniquement : toul. *ne* + cons. 152, 5, 7, 18 mais *ni* + voy. 152, 7, 18, *ni* + cons. 152, 4, 5; alb. *ne* + voy. 292, 5, mais *ni* + voy. 292, 6, 6 (*h*), *ni* + cons. 292, 5, 11, 17.

Ne a d'abord dû devenir *ni* devant une voyelle (cf. 2, b), et puis *ni* a été normalisé dans la plupart des parlers provençaux[6]. Les do-

---

[1] Cf. moyen français *bonteux*. Voir *FEW*, art. *bonitas*.

[2] Voir Ronjat III, § 700.

[3] *Essais*, p. 16.

[4] Le *r* vient probablement de *avenidor* 'devant venir, futur'. Cf. le contexte : *Et en totz los avenidrices del* [20] *castel, se lor omi endomergaig non erau, a R. de Dorna et Peire de Tripol la meitad et Unaudz et Bernada, sa moler, l'autra meitad. Avenidrices* doit désigner non seulement les étrangers se trouvant au château mais aussi ceux qui y viendront.

[5] Selon Vincent 283, p. 118, b, il faut partir d'une forme de Albius. Cf. Gröhler I, p. 48, Albige.

[6] Voir Ronjat II, §§ 449 et 457, p. 429, et cf. Appel, § 39, Schultz-Gora, § 49.

cuments nîm. sont instructifs à ce sujet. Là, *ni* l'emporte sur *ne* devant voyelle, lui fait concurrence devant consonne et finit par s'imposer partout. En voici quelques exemples. La pièce 18 (vers 1120) offre *ni* + voy. 1, 2, 4, *ni* + cons. 3, *ne* + cons. 6, tandis que la pièce 144 (1175) a *ni* + voy. 15 et *ni* + cons. 4, 6, 6, 7, 7, 9.

Il y a seulement trois exemples de *i* (< et) : toul. *i* + cons. 343, 5[1]; alb. *i* + voy. (*a*) 53, 3, 3. Cf. *e* + cons. 53, 1, 2, 4, 4[2]. Selon Levy, *i* se trouve surtout devant *a*[3]. Cette forme s'est certainement développée devant voyelle[4]. Cf. *ni* ci-dessus. On peut rappeler ici le développement de *e* en *y* en espagnol[5].

Comme conjonction *si* (< sī) et *se* alternent. Nous nous bornons à esquisser l'état des quatre régions le mieux représentées. Dans le Bas-Quercy *si* et *se* se contrebalancent, en Tolousain et en Nîmois *si* l'emporte, en Albigeois nous ne trouvons que *se* (*sed*[6]). Ainsi, on lit p.ex. *si* querc. 145, 3, 3; toul. 116, 5; nîm. 83, 8, 5, *se* querc. 119, 11; toul. 317, 6, 13; alb. 62, 4; nîm. 25, 4.

Aujourd'hui, on se sert en général de *se*, dont la voyelle s'explique probablement par l'influence de *que* (< quid)[7].

5. En position tonique, *i* remplace parfois *e*.

a. Devant une palatale, nous notons *i* dans querc. *milz* (< mĕlius) 23, 7 (vers 1120); toul. *mils* 525, 9 (1197); alb. *demig* (< *dimĕdiu) 21, 3 (vers 1120) et dans le nom de pers. *Amil* ag. 306, 31; alb. 21, 5, 6.

Parlons d'abord de *milz* (*mils*) et de *demig*. Puisque le provençal diphtongue *e* ouvert suivi d'un élément palatal, on peut se demander si la graphie *i* indique une diphtongue, comme ce doit souvent être le cas pour *u*[8]. Cela me semble cependant peu probable. Si *i* était une notation de la diphtongue *ie*, on s'attendrait à le trouver en nombre croissant vers la fin de notre période ou à le voir remplacer par *ie*. Or, *milz* et *demig* apparaissent tôt, et *mils* seul réapparaît une fois en 1197[9], tandis qu'on relève souvent *e* (< lat. *ĕ*) devant palatale, p.ex. : querc. *melgs* 119, 7, *vela* (< vĕtulu) 175, 6, *meih* (mĕdiu) 234, 12;

[1] *beigent*, à lire *be i gent*. Voir *Chartes Suppl.*, p. 233.
[2] Pour *e*, *et*, etc. voir § 77, 1.
[3] *SW*, s.v. *e*.
[4] Voir Ronjat II, §§ 449 et 457, p. 429.
[5] Voir Pidal, *Gram.*, § 130.
[6] Pour cette variante, voir § 77, 3.
[7] Voir Ronjat I, § 71, et Appel, § 66, d.
[8] Voir § 16, 3, b.
[9] Pour *S. Germir* (1166, aujourd'hui *S.-Germier*), voir § 6, 5, b.

toul. *Veilmur* (aujourd'hui *Vielmur*) 105, 1, 3, 5, *mels* 256, 4, *meg* 325, 2; alb. *demeig* 67, 7, *veill* 100, 3, *meils* 342, 24. Dans les mots cités, *e* doit se diphtonguer en principe. Quelquefois, il pourrait éventuellement s'agir de formes proclitiques, dans lesquelles la non-diphtongaison est régulière au point de vue phonétique[1]. Quoi qu'il en soit, cela ne peut pas expliquer tous les *e*.

La diphtongue a commencé à se développer bien avant son apparition dans la graphie. Je renvoie à ce que j'ai dit, § 6, 5, b, à propos de l'évolution de -ariu. En présence des formes *-ier* (*-ieira*) de ce suffixe, on est étonné de ne pas trouver un seul exemple de *ie* dans des mots comme *melhs*, etc.[2]. Il paraît donc qu'ici la diphtongaison s'achève plus lentement que là. Elle semble aussi être en retard sur celle de *o* ouvert. Voir § 16, 3, b (vers la fin).

Retournons à *milz* (*mils*) et à *demig*. Comme nous venons de voir, il est peu vraisemblable que *i* note la diphtongue *ie*. Est-ce que *i* représente le résultat d'une réduction de cette diphtongue (notée *e*)? Ce n'est peut-être pas tout à fait exclu, mais avant d'y ajouter foi, on aimerait bien en avoir plus d'exemples. *Milz* (*mils*) et *demig* peuvent très bien s'expliquer d'une autre manière.

Quant à *milz*, je crois que cette forme doit son *i* à *milhor* (< melìore), dont l'*e* prétonique s'est fermé devant la palatale suivante. Cf. plus haut 1, a. Bien que non attesté dans nos chartes et que nous ayons ag. *melor* 306, 21, querc. *mellurament* 334, 8, et alb. *meilliuramentz* 322, 8, *milhor* a très bien pu exister dans les régions en question. Que *milhor* ait influencé *melhs*, cela n'a rien d'impossible. Notons que le languedocien moderne emploie en général *milhou* comme comparatif de *be* (< bene)[3].

Demig peut être une forme originairement proclitique, ce qui expliquerait le passage de *e* à *i* selon 1, a. Ensuite, on l'aurait employée même en position tonique. Cf. le contexte : *Uno maso e demig* ... 21, 3.

---

[1] Voir Ronjat I, § 92, et cf. plus bas à propos de *demig*.

[2] On relève pourtant querc. *lieas* 243, 2. Cf. « le mot paraît être une forme de pr. pers. équivalente à *leis* », *Chartes*, p. 477. Cf. querc. *leis* 95, 3, 9, 22.

Voici quelques exemples de *ie* d'autres régions : *siei* 118, 4 (Limousin), *viels* 183, 10 (pays d'Orange), *glieia* 279, 14 (Rouergue).

Je signale ici alb. *Previeiria* 238, 18, erreur du scribe pour *Preveiria* se trouvant 238, 10. Le même scribe écrit *Preveira* 218, 11. Cf. *Chartes*, p. 231 (en bas). *Pet. dict.* enregistre *preveiria* au sens de 'prêtrise'. Cf. anc. français *provoirie* 'sacerdoce, habitation, propriété d'un prêtre'.

[3] Voir Ronjat III, § 746. Selon Alibert, § 138, p. 200, *mielhs* s'emploie dans les parlers langued. orientaux et septentr.

Par contre, nous avons *e* dans alb. *demeig moig* 67, 7, *meg prat* 130, 13, *Meig Kareime* 237, 6.

L'*ALF*, c. 387, *une demi-heure*, témoigne parfois d'une évolution proclitique de *dimĕdiu. Ainsi p.ex., les points 649, 731, 741 (Tarn-et-Garonne) indiquent un simple *e* ouvert dans ce mot. Les mêmes points montrent un *e* ouvert sur la carte 388, *une heure et demi*, c'est-à-dire qu'on a normalisé la forme proclitique. Les autres points de ce département ont des formes diphtonguées sur les deux cartes.

A côté de *Amil*[1], il y a bien des exemples de *Amel* : *Amel(s)* querc. 95, 25, 32; alb. 14, 5, *Ameil* toul. 150, 8; etc.

Il faut partir de Amelius. M. Michaëlsson fait observer que l'*e* a dû être fermé, comme semblent l'indiquer un exemple de Fortunat et la graphie *Amilius* (fém. *Amilia*). La forme française est *Amile*[2].

Dans *Amil*, le *l* mouillé a dû fermer *e* jusqu'à *i*[3]. Comment faut-il expliquer *Amielh* signalé, p. 36, par M[lle] Weber?

b. Les descendants de illī et de istī ont tantôt *e*, tantôt *i* (métaphonie) : *eil* toul. 150, 5; alb. 204, 13, *il* querc. 228, 4; toul. 186, 1; nîm. 115, 4, 8, *cil* alb. 345, 5, *aqueil(l)* toul. 232, 10; alb. 191, 4, *aquil* lod. 221, 9, *aquest* lod. 87 (1 ex.), *aquist* ag. 306, 14, 21; querc. 326, 10.

Lorsqu'il y a un *i* final (cf. 7, c), nous avons *e* : *eli* querc. 145, 5; toul. 189, 4[4], *aquesti* querc. 276, 4; toul. 325, 7; 330, 7.

A en juger d'après nos documents, *e* semble prédominer en toul. et en alb., *i* en querc. Quelquefois l'interprétation est incertaine. Nous lisons p.ex. alb. *que ill* 20, 9, 44. Il faudrait peut-être couper *qu'eill*?

c. Dans la charte toul. 186 (1181), nous avons *avio* 3, 7, *tenio* 3 mais *deveo* 3. M. Brunel fait observer que *deveo*, forme malheureusement unique, paraît avoir conservé l'*e* de -ebant et montrer que la désinence *-ia* de l'imparf. ind. continue le latin -ebam et n'est pas due à la généralisation par analogie de -ibam[5]. Il est pourtant possible que *deveo* soit une faute de plume pour *devio*. Cf. les vieux exemples *avian* alb. 6, 3 (1090), *avia* alb. 11, 9 (vers 1105); toul. 28, 1, 6 (vers 1135).

[1] *Amil* se rencontre aussi 210 (1 ex.); 229, 4, 9; 481, 7 (Comminges); *Amilz* 391, 26 (Rouergue).

[2] *Études sur les noms de personne français d'après les rôles de taille parisiens* (rôles de 1292, 1296–1300, 1313) II., Upsal, 1936, s.v. *Amylle*, p. 39–41.

[3] Cf. Ronjat I, § 80.

[4] Voir *Chartes Suppl.*, p. 274.

[5] *Chartes*, p. XLIII.

On note les participes passés substantivés *questas* toul. 232, 4, 5 mais *quista* toul. 105, 6; alb. 191, 12; 236, 8, qui doit son *i* à la 1re pers. parf. *quis*[1].

Il y a toul. *fe* (< fecit) 343, 14[2] mais *fi* 343, 19; Uzège *reirefi* 31, 27. L'*i* a dû être emprunté à la 1re pers. parf., peut-être sous l'influence de *vi*, 1re et 3e pers. parf. de *vezer*.

d. Pour *maestre, maistre* voir § 28.

e. Ameil (toul.) se sert de *ferma* (< fĭrmu) 324, 10, *fermi* 327, 7, mais il écrit *firma* 309, 16. C'est sans doute un latinisme.

Dans des cas tels que toul. *terminis* (< terminiu[3]) 256, 4 mais *termenis* 186, 5, nous avons affaire à des formes plus ou moins savantes.

6. Nous observons les noms de lieux nîm. *Coloniges* (< colonĭcu) 65, 6[4] et *Colonizes* (< colonĭcis) 182, 2[5]. Cf. nîm. *Galazaneges* (< Galatianĭcu) 63, 2[6] et *cannonegues* (< canonĭcu) 144, 6.

La voyelle posttonique non finale, qui tombera plus tard, avait probablement une valeur un peu indécise, ce qui explique l'hésitation entre la graphie *i* et *e*.

7. Position finale atone.

a. En lod., il y a plusieurs exemples de *-e* analogique à la 1re pers. prés. ind. : *done* 211, 3, 9, 13, *laude* 221, 22 et d'autres.

L'*e* vient des verbes ayant un *e* de soutien. Cf. *liure* 211, 4, 9.

A la même pers., on relève *-i* en toul. (3 ex.), alb. (plusieurs ex.), au pays de S.-Pons (2 ex.) et en lod. (1 ex.; cf. *-e* ci-dessus) : toul. *doni* 230, 4; alb. *pregui* 62, 13 (vers 1150), *queri* 130, 2; pays de S.-Pons *doni* 140, 3; lod. *solvi* 211, 2.

Comment faut-il expliquer *-i*? Ronjat III, § 554, croit que *-i* n'est qu'une variante de *-e* en hiatus favorisée par *-i* dans des formes

[1] Cf. Schultz-Gora, § 143.

[2] Analogique de *de* (< dedit) toul. 166, 6.

[3] Cf. Thomas, *Essais*, p. 89.

[4] = *Colorgues*, lieu détruit. Cf. Vincent 701, p. 275, b.

[5] = *Coloures*, comm. de Marguerittes, arr. de Nîmes. Je cite quelques formes du *Dict. top. Gard*, montrant l'évolution de ce nom : 928 *villa Colonicis*, 1243 *Colonzes*, 1310 *locus de Colozes*. Notre *Colonizes* est d'environ 1180. Pour le passage de *s* sonore intervocalique à *r*, cf. P. Meyer, *Du passage d's, z à r et d'r à s, z en provençal*, Rom., 4, 1875, p. 184–194. Il donne, p. 189–190, des exemples du *Dict. top. Gard* sans mentionner *Coloures*.

[6] = *Gallargues*, cant. de Vauvert, arr. de Nîmes. Pour l'étymologie, voir Skok 28, p. 57.

comme *ai*, *dei*, *vei*, etc.[1]. G. Lindqvist y voit l'influence de formes telles que *apropi*, *cambi*, *somni*[2]. On peut fondre ces deux explications en une et voir en *-i* le résultat de plusieurs influences.

Ajoutons que *-i* s'emploie aujourd'hui dans la majeure partie du Languedoc. Parmi les régions ayant *-e* figurent Lodève, Clermont-l'Hérault, Nîmes, Uzès[3].

b. On relève nîm. *aitóris* (< adjutoriu) 25, 7, *aitoris* 144, 4, 8 mais *aitore* 170, 4. Cf. *servizi*, *servize* signalés par Appel, § 59, d. Ronjat dit qu'en prov. mod., les mots savants ont en général *-i* ou *-e* pour lat. *iu*[4].

c. En toul., le masc. suj. plur. se termine souvent en *-i*[5] : *pagadi* 116, 4, *eisi* 150, 5, *omi* 232, 20, *autri* 263, 8, *sobrediti feuateri* 324, 3, *aquesti* 325, 7, *altri* 343, 22; etc. Cf. masc. sing. rég. *ome* 241, 4, *autre* 203, 15; 232, 2; 325, 8, *altre* 343, 20, 21, 21 (toul.). Ici, nous n'avons jamais *-i* au lieu de *-e*.

Le même phénomène est attesté en querc. et en alb. Je donne tous les exemples notés : querc. *eli* 145, 5, *aquesti* 276, 4; alb. *omi* 101, 4, *frairi* 131, 7, *ambi* 204, 1.

Pour l'Albigeois, j'ajoute trois exemples du *Cart. des Templiers de Vaour* (arr. d'Albi, Tarn) : *eisi* pièce 72 (1183), p. 59, *masi*, pièces 81, 91, pp. 66, 76 (1184, 1185)[6].

Des formes sans *-i* peuvent se trouver auprès de formes avec *-i* : querc. *aquesti mas* 276, 4; toul. *cavaer e altri home ondrad* 343, 22.

Ronjat III, § 489, parle des pluriels masc. en *-i*. Il dit entre autres qu'on les trouve aux XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles en narb., toul., alb., bas-lim. Des formes comme *nostri*, *vostri*, *nos autri*, *vos autri* sont très fréquentes en vieux vaudois[7] et dans un texte niçard de 1389. D'après Ronjat, les plur. en *-i* sont continués aujourd'hui, sous la forme *-i* ou *-is* (*-i* + *-s* du plur.)[8], dans plusieurs parlers. Notons ici que le toul.

[1] Nos exemples alb. se trouvent devant voyelle et consonne, les exemples toul., pays de S.-Pons, lod. devant voyelle.

[2] *Quelques observations sur le développement des désinences du présent de l'indicatif de la première conjugaison latine dans les langues romanes*, Upsal, 1898, p. 1–10. Cf. aussi Bourciez, *Éléments*, § 287.

[3] Voir Ronjat III, § 554.

[4] Ronjat I, § 128, p. 226.

[5] Nous ne traitons pas ici de cas tels que *mei* (< meī) où *i* reste comme second élément d'une diphtongue. Cf. Appel, § 42, a.

[6] Thomas, *Rom.*, 34, 1905, p. 362, note 2, signale les deux *masi*. Le ms. de ce cartulaire date de 1202.

[7] vaudois = parlers des vallées vaudoises.

[8] Il y a aussi *-es*. Voir Ronjat, *ib.*

mod. connaît *-is*, généralement restreint aux adj. préposés. Ronjat croit que *-i* est analogique de l'article masc. suj. plur. *li*.

Meyer-Lübke et Anglade voient également dans *-i* l'influence de *li*[1].

Bourciez, *Éléments*, § 303, a, termine ses remarques sur *-i* en disant : « Pour expliquer ces formes, dont il subsiste encore des traces notamment dans le pays de Foix, mais dont la relation n'est pas certaine avec ce que l'on constate pour les adjectifs en rhodanien moderne[2], on a supposé que (à défaut d'une persistance toujours hypothétique de l'*ī* latin final) l'action analogique de l'article pl. *li* pourrait être en jeu. »

Paul Meyer traite les plur. en *-i* dans deux articles[3]. Il constate leur existence en anc. prov. dans la plupart des régions nommées par Ronjat (cf. plus haut) et en outre dans un manuscrit écrit en Provence au début du XIV[e] siècle. Selon lui, l'*i* doit être « un débris latin qui a pris la valeur d'un signe morphologique et par suite aura acquis une vitalité assez exceptionnelle »[4].

Grandgent, Thomas et M. Brunel sont d'accord pour considérer *-i* comme le continuateur direct de l'*ī* final latin[5].

On ne peut appliquer à nos textes les explications de M. Rohlfs et de M. Allières. A propos de *-i(s)* gascon, celui-ci émet avec réserve l'hypothèse de la chaîne *-es* > *-ei* > *-i* (*-is* de *-i* + *s* du plur.), alors que celui-là est d'avis que cette désinence vient de cas comme *oùmi* (< homine), *oùmis*[6].

Parmi les exemples de *-i* donnés par Thomas, nous observons *ostatgui*, *Cart. des Guillems de Montpellier*, pièce 64 (vers 1103), p. 112[7]. Cette forme revient dans le même acte, p. 113 : *E tant co li ostatgui estarau tantum teneat la pignora istius suprascripti*, ...[8].

---

[1] Voir *Gram. des lang. rom.* II, § 56, p. 82, et Anglade, p. 229. Cf. aussi *Gram. des lang. rom*, I, § 627.

[2] Cf. Ronjat III, §§ 490, 491.

[3] *Rom.*, 14, 1885, p. 289–293, et *Rom.*, 18, 1889, p. 423-429.

[4] *Rom.*, 14, p. 291.

[5] Voir Grandgent, § 51, 4, 1, *Rom.* 34, 1905, p. 363, et *Chartes*, p. XV.

[6] Voir *Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse*, 3[e] année, fascicule 4, Toulouse, mai 1954, p. 93, et *Le gascon*, § 413.

[7] *Rom.*, 34, p. 362, note 2. Le ms. de ce cartulaire date du début du XIII[e] siècle.

[8] M. de Dainville, archiviste municipal à Montpellier, a bien voulu contrôler les deux *ostatgui* dans le ms. Qu'il reçoive ici l'expression de ma reconnaissance sincère.

Considérant le grand âge de nos chartes, je suis incliné à croire que l'*i* final latin s'y maintient dans *-i*, ce qui n'exclut pas que *li* ait pu exercer une certaine influence (cf. plus bas) et que, dans d'autres cas, cet article seul puisse être le point de départ de *-i* finals.

Il est intéressant de constater que le scribe ayant le plus d'exemples de *-i* emploie *le* comme article masc. suj. plur. Il s'agit d'Ameil, qui a écrit des pièces intéressant, entre autres, le seigneur d'Auriac (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Caraman). On relève *le sobredit vendedor* 309, 11, *le predit vendedor* 309, 13, *le feuater* 324, 8. Cf. *que l sobrediti feuateri* 324, 3, *fili diti* 327, 1, *guirenti boni e fermi* 327, 7, *efanti* 328, 5. Evidemment, cela ne prouve rien quant à l'origine de *-i*, mais cela semble indiquer que, pour le sens linguistique du scribe, l'emploi de *li* n'était pas la condition de vie des plur. en *-i*, comme il a dû l'être plus tôt, si c'est *li* qui a fait créer ces plur.

Si l'*i* final latin est conservé, il faut observer qu'il n'est pas primitif dans plusieurs de nos exemples, mais qu'il y a été introduit par analogie. L'article *li* a pu renforcer l'action assimilatrice des plur. en *-i* (< lat. *ī*), c'est-à-dire que le type *fili* a entraîné *efanti*, etc. d'autant plus facilement que l'article était *li* et que *li fili* a pu suggérer l'idée que le son final de l'article défini et celui du subst. doivent être identiques au masc. suj. plur. Cf. ce que dit M. Rohlfs à propos du type italien *i cani* : « Nachdem in den Klassen *i galli* und *le capre* eine Übereinstimmung zwischen Artikelform und Pluralendung bestand, lag es nahe diesen Gleichklang auch auf *i cane* > *i cani* zu übertragen[1]. »

L'*i* final (primitif ou analogique) peut palataliser la consonne finale du radical. Voir § 73.

Nous avons toul. *presi* 116, 8; alb. *vengui* 191, 2, *agui* 345, 2 (1 parf.). On considère généralement *-i* comme non étymologique[2]. Grandgent, § 173, 1, y voit pourtant le continuateur de *-ī* final latin. Il dit : « Final *-ī*, in the first pers. sg., doubtless remained through the earlier stages of Provençal ... Sometimes instead of falling, the *-i* took the accent (following the analogy of the fourth conjugation) and remained : *águi* > *ac* or *aguí*, *dissi* > *dis* or *dissí*. » Il est très possible que, dans nos cas, on doive lire *prési*, *véngui*, *águi*, accentuation confirmée par *Leys* III, p. 159. Pour moi, le problème de ces parf. est intimement lié à celui des plur. en *-i*. Si ceux-ci sont étymolo-

[1] Voir Rohlfs II, § 365.
[2] Voir p. ex. *Chartes*, p. XLV, et Schultz-Gora, § 140.

giques, il doit en être de même de ceux-là, au moins dans les régions où ils coexistent. Sinon, ces parf. sont analogiques. Observons que la pièce toul. 116 (vers 1168) offre *presi* 8 à côté des plur. *pagadi* 4, *escriuti* 14.

Quelques chartes pour les Templiers et les Hospitaliers de Rayssac non loin d'Albi se servent de *-ei* au masc. suj. plur. : *omei* 101, 11 (à côté de *omi* 4), *frairei* 236, 12, *vostrei* 292, 9, 12.

Antoine Thomas signale *frairei* dans un acte de vente passé en 1284 à Castelnau-de-Levis (Tarn)[1].

Il y a aussi des plur. en *-ei* dans deux pièces destinées à l'abbaye rouergate de Bonnecombe, mais ayant trait à ses possessions au diocèse d'Albi : *autrei frairei* 460, 8, *nostrei* 530, 1, *autrei homei* 530, 11, *vostrei* 530, 12. Il est très possible que les scribes de ces chartes soient originaires de l'Albigeois.

Comment faut-il expliquer *-ei*? Pour ce qui est de *nostrei*, *vostrei*, on pense tout naturellement à l'influence des possessifs *mei*, *tei*, *sei* (les deux derniers analogiques). Cf. alb. *mei* 108, 7, *sei* 20, 26, 39, 41, 44; etc.

De *nostrei*, *vostrei*, *-ei* a pu s'introduire au cas suj. du type *frairi* (ou *fraire*) pour faire naître *omei* probablement un peu plus tard. Cf. alb. *fraire* (suj. plur.) 20, 27.

Cependant, il y a peut-être deux phénomènes en cause, d'une part l'attraction exercée par *mei*, *tei*, *sei*, et de l'autre un croisement du type *frairi* avec *fraire(s)*. On peut rappeler ici espagnol *otrie* et *nadie*, qui, selon M. Menéndez Pidal, s'expliquent par fusion des terminaisons *-i*, *-e* de *otri*, *otre*, *nadi* (**nade* n'a pas été relevé)[2].

§ 10. *ei*, *e*, *i*

1. Prétonique initiale.

a. *ei* peut se réduire à *e* : querc. *esida* 228, 1, *Tesender(s)* 307, 2, 3; toul. *Pero* 171, 4, 7; nîm. *Peronella* 182, 4[3]. Cf. querc. *Teisenders*

[1] *Rom.*, 34, p. 362, note 2.

[2] *Gram.*, § 102, 3. M. Y. Malkiel, par contre, croit que *otrie* est dû à un croisement de *otri* avec *otrien* (< *alterém). *Nadie* est analogique de *otri*, *otrie*. Voir son article *Hispanic algu(i)en and Related Formations* ..., University of California Publications in Linguistics, vol. 1, 1943–1948, Berkley, Los Angeles, 1948, p. 357–442. Pour *otrie*, *nadie*, voir p. 382–383.

[3] On note alb. *sesatgue* 322, 13, 15. Ce mot est selon M. Brunel « sans doute synonyme de *seisena*, redevance de la sixième partie », *Chartes*, p. 490. Ce serait un exemple du passage de *ei* à *e*. Je crois que *sesatgue* est plutôt synonyme de

(< texere) 239, 16, 20, 39; toul. *Peiro* 171, 8; nîm. *Peironella* 182, 4.

b. *ei* se réduit quelquefois à *i* : *mitad* querc. 228, 5; toul. 186, 6[1], *Glisolas* (< eclesia + ola) toul. 189, 3[2]. Cf. *meitat* querc. 311, 6; *meitad* toul. 233, 2; etc.

Nous avons toujours *iss-* (beaucoup d'ex.) de exire à l'exception de querc. *esida* (voir sous a) : querc. *issirau* 326, 15; toul. *issirs* 255, 3; alb. *issira* 237, 8; lod. *desissida* 221, 11. Cf. *eiss* (< exit) toul. 138, 21 avec *ei* tonique.

Selon Alibert, § 27, p. 17, le Quercy et l'Albigeois font partie des régions où *ei* atone peut se réduire à *i*.

2. Prétonique non initiale.

a. On relève querc. *Caremantrant* (< quadragesima intrante) 274, 4; nîm. *Caremantran* 182, 15[3]. Querc. *deime(s)* (< decimu) 23, 1, 3, 5, 7; etc., *almoina* (< *alemosyna) 119, 2 montrent que querc. *Caremantrant* s'explique plutôt par une réduction de *Careimantrant* que par l'amuïssement du *s* de *Caresmantrant*[4]. Cf. *Quareimantrant* alb. 322, 14, *Karesmantrant* 113, 2 (Rouergue). Quant à la forme nîm., on ne peut opter entre *-es-* > *-ei-* > *-e-* et *-es* > *-e-*. Nîm. *Deurde* 64, 4 avec *r* (< *s*) ne nous aide pas[4]. Pour querc., toul. *Caramantrant*, voir § 8, 2.

Pour *parcerer*, voir § 15, 4.

b. Dans querc. *sotira* (< *subterianu) 119, 8, *ei* est devenu *i*[5].

La charte querc. 244 offre *degitaria* 6, 8 'léproserie'. Il est possible que *i* vienne de *ei*, mais on a aussi pu avoir la même évolution que dans *gitar* (< jectare), cité au § 9, 1, b. Cf. *Pet. dict.*, *degeit*, *diget* (< dejectu) 'lépreux' et *degetaria* 'léproserie'.

---

ces (< censu). Cf. alb. *ses* 'cens' 342, 9, 11, 12, 29. *FEW*, art. *census*, enregistre anc. fr. *censage* 'état de celui qui tient une terre à cens' (Bretagne) et moyen fr. *censaige* 'cens'.

[1] Pour *maitad* 186, 7, voir § 6, 6.

[2] Aujourd'hui *Grisolles*, arr. de Montauban, Tarn-et-Garonne. Voir Vincent 862, p. 329, b.

[3] Le type *carême entrant* se trouve dans tout le Midi, en franco-provençal et en franc-comtois. Voir *FEW*, art. *quadragesima*, p. 1390, b. Presque toutes les langues romanes postulent *quar(r)esima. Voir Ronjat II, § 343.

[4] Cf. Appel, § 56, a, p. 77.

[5] Voir C. Brunel, *Provençal soteiran, sobeiran*, Rom., 55, 1929, p. 253–254.

3. Pour *sent* (< sanctu), les futurs *-ei, -e, eira, era* (< area) et *-eir, -er, -eira, -era* (< -ariu, -a, -eriu, -a), je renvoie au § 6, 2, 3, 4, 5, b.

4. Position tonique.

a. Nous avons *dret* (< dirēctu) querc. 23, 2; alb. 6, 3, qui peut être une forme réduite de *dreit(z)* (*e* fermé) querc. 23, 2, 2, 3, 7; toul. 28, 1, 6; alb. 100, 3; etc.[1]. Pour une autre possibilité, voir § 71, 1.

En alb., il y a *deme* (< dĕcimu) 67, 7 mais *deime* 20, 14, 20, 57, 60; 52, 1; etc., *Deimier* 342, 4, *deimaria* 194, 30; 237, 2.

Dans *deme, ei* a éventuellement pu se réduire à *e*, bien qu'une telle monophtongaison doive avoir lieu plus facilement quand *e* est fermé comme dans *dreit*[1]. Cf. ci-dessus. *Deme* a aussi pu sortir de *desme* par amuïssement de *s*. Vu les nombreux exemples de *deim-* (< *desm-*), on peut se demander si *deme* n'est pas plutôt issu de *detme*[2]. Cf. l'évolution *setmana* > *semana*[3].

On note querc. *darera* 258, 2 'par derrière', signalé au glossaire comme ne figurant pas dans les dictionnaires d'anc. prov. Je ne crois pas que *darera* soit une variante de *dareire* (< de ad rĕtro). Cf. dans le même acte *areire* 8. On doit le mettre à côté de *darier*[4] et y voir *darer* (< -ariu) auquel on a ajouté un *-a* analogique venu de mots comme *contra, enfra, estra, josta, oltra*[5]. Cf. *acorders* 258, 12, dont *-er* représente -eriu, qui donne le même résultat que -ariu. Cf. § 6, 5, b.

b. En querc., on emploie *mezis* 307, 3; 311, 3 comme masc. sing. rég. Le même scribe qui a écrit le n° 307, se sert au masc. de *mezeis* suj. sing. 308, 11; rég. plur. 326, 11; suj. plur. 333, 8.

Mezis n'est pas dû à une réduction de *mezeis*. On peut l'expliquer par métaphonie en partant de metipsī[6]. Cf. § 9, 5, b. En latin vulgaire, *ipsi* s'employait aussi comme masc. nominatif sing.[7]. Nos deux exemples de *mezis* montrent que l'usage de cette forme a été élargi. Observons que le toul. mod. se sert de *medis*[8].

---

[1] Cf. Ronjat I, § 217.
[2] Pour cette forme, voir § 52, 5.
[3] Cf. Appel, § 57.
[4] *Dareire* et *darier* peuvent, comme adverbes, avoir tous deux le sens de 'derrière'. Voir *Pet. dict.*, s.v. *dereire, derier*.
[5] Pour plus de détails sur l'évolution de *darera*, voir § 54, 2.
[6] Voir Millardet, *RLR*, 61, 1921–1922, p. 9–10, et Ronjat I, § 83. Ce dernier parle en outre de métaphonie dans *ipsius*.
[7] Voir Millardet, *RLR*, 61, p. 11, et Grandgent, *Latino volgare*, § 390.
[8] Ronjat I, § 83.

§ 11. *eu* et *au*

eu (*eo*) prétonique initial peut passer à *au* : querc. *S. Audart* (= *S.-Théodard-de-Montauban*) 293, 3[1]; toul. *Audard* 257, 4; alb. *Auztorc* (< Eustorgiu[2]) 55, 4, 13, et au fém. toul. *Austorga* 328, 2.

Daus, mot proclitique, peut venir de *deus*. Voir § 8, 3.

Dans *Lager*, *Lagier*, *Laigera*, on a pu avoir l'évolution *eu* > *au* > *a*. Voir § 7.

Pour l'explication phonétique du passage de *eu* à *au* et pour les phénomènes connexes, je renvoie à W. Lunderstedt, *Griechisch-lateinisches Eu im Altprovenzalischen und Altfranzösischen*, ZRPh, 48, 1928, p. 261–331.

§ 12. *eu* et *ieu*

On sait que le provençal diphtongue *e* ouvert accentué suivi d'un *u* (< lat. *ĕo*, *ĕu* en hiatus avec la tonique, lat. *-v-* devenu final).

Dans nos chartes, nous ne rencontrons que deux fois *ieu* (< *ęu*), à savoir dans alb. *Dieu* 108, 2, 8 (1166). Partout ailleurs, *eu* (*eo*)[3] reste dans la graphie. En voici quelques exemples : querc. *Donadeu* 244, 5, 8, *feu* 276, 1, 20, 26; toul. *Andreu* 168, 3, *Deo* 186, 1, 5; alb. *Deu* 204, 4, *eu* (< eo < ĕgo) 238, 1; nîm. *meun* (< mĕum) 25, 10[4].

Quant au problème diphtongaison — graphie, cf. *-ariu*, § 6, 5, b. En tout cas, la diphtongaison a dû commencer avant la vocalisation de *l*, parce que *u* (< lat. *l*, *ll*) ne la produit pas généralement en prov. Cf. Ronjat I, § 89. Pour *u* (< *l*), voir § 52, 1.

§ 13. *i* et *u*

Dans querc. *prumer* (< prīmariu) 175, 7, *i* a été labialisé en *u* par le *m* suivant. Cf. querc. *primer* 274, 4; toul. *primeirament* 257, 9.

Selon Ronjat I, § 176, p. 314, *pru-* s'emploie entre autres en montalb., toul., alb. L'usage moderne de *pru-* montre que, dans notre cas, la voyelle avait aussi la même valeur que *u* (< lat. *ū*). Cf. § 3.

---

[1] Cf. Longnon 2075, p. 443, « *Theodardus*, fondateur de l'abbaye de Saint-Auzard de Montauban ».

[2] Nom d'origine grecque. Voir Weber, p. 10.

[3] Pour l'alternance *eu*, *eo*, voir § 16, 2, a.

[4] Cf. quelques exemples de *ieu* (< *ęu*) d'autres régions : *fieu(s)* 110, 5, passim, *Andrieu* 456, 12 (Rouergue), *Romieu* 540, 6 (Tricastin).

§ 14. *iu* et *ieu*

La diphtongue *iu* s'est développée en *ieu* dans nîm. *segnorieu* 144, 12 (1175) 'seigneurerie, droit seigneurial'[1]. Dans les autres cas, *iu* (*io*)[2] reste toujours dans la graphie, ce qui, bien entendu, n'exclut pas que quelquefois un segment *e* ait pu se développer sans être noté : ag. *liuras* 306, 15; querc. *escriotas* 244, 7; toul. *riu*(*s*) 138, 3, 18; alb. *liurat* 141, 3, 10; lod. *valiu* 211, 6; nîm. *aviun* 115, 7[3], etc.

Dans la région de Nîmes, on peut entendre *iéu*, qui perd *e* en débit rapide. Voir Ronjat I, § 209, p. 372.

§ 15. *o* et *e*

1. Dans toul. *romanria* 263, 9, *m* a labialisé *e* en *o*. Cf. ag. *remania* 306, 9; alb. *remaseso* 238, 16, *remanria* 493, 11.

On note alb. *soboutura* (< sepultura) 52, 2 mais *sebellisca* 27, 4, 5, *sebellir* (< sepelire) 50, 8. Cf. querc. *sebelis* 145, 2. Ici, une action assimilatrice de l'*o* suivant a pu se joindre à l'influence de la labiale *b* pour faire changer *e* en *o*.

2. Dans les chartes toul. et alb., on trouve *espital* à côté de la forme usuelle *ospital*. Ainsi, p.ex., les pièces 186 (toul.) et 194 (alb.) offrent les deux formes : *espital* 186, 1, 2, 6; 194, 3, passim, mais *ospital* 186, 2; 194, 2. On a aussi *ospitaler*(*s*) 194, 30, 39, 40 mais *espitalers* toul. 188, 20.

L'*e* de *espital* peut être un *e* prothétique ajouté à la forme **spital* provenant d'une fausse coupure de *l'ospital*. C'est l'explication que donne M. Fouché de roussillonnais *espital*. Il fait observer que *spitau* est attesté en anc. landais[4]. Cf. querc., alb. *la strada*[5], et italien *spedale*.

En toul., on a aussi pu arriver à *espital* d'une manière un peu différente. L'article *le* s'y employant souvent[6], *lo spital* a éventuellement été remplacé par *le spital* compris plus tard *l'espital*.

3. Nous observons le nom de lieu *Rovered* 232, 28, *Roveret* 257, 10 (toul.)[7], qui peut remonter à roboretu. Le premier *e* s'explique

[1] Cf. *deslieure* 279, 5, *abatieu* 279, 13, *deslieurament* 452, 11 (Rouergue).
[2] Pour l'alternance *iu*, *io*, voir § 16, 2, a.
[3] Pour *-iu*(*n*) (6. imparf. ind.), voir § 16, 2, b.
[4] Voir *Phon. hist. du roussillonnais*, p. 74.
[5] Cf. § 21.
[6] Voir *Chartes*, p. xxi.
[7] « Vers Dourgne (Tarn) », *Chartes*, p. 430.

peut-être par assimilation ou bien il est dû à l'influence de *rover* (< robur), sur lequel on a aussi pu former *roveret* directement. Selon Ronjat I, § 136, p. 243, *rover* est « analogique de dér. non attestés ». S'il en est vraiment ainsi, c'est *roveret* qui a influencé *rover*.

On relève le nom de pers. querc. *Caerci(s)* (< Cadurcinu[1]) 239, 23; 273, 12 et au fém. *Caercina* 95, 21. Cf. *caorcencs* querc. 119, 2, 15; etc., formé sur *Caorz* (< Cadurci[1]) 'Cahors'.

Comment faut-il expliquer l'*e* de *Caerci*? **Cadrci* > **Caderci* > *Caerci*?

Ameil (toul.) emploie *seneria* à côté de la forme ordinaire *senoria*. Il écrit *senorias* 324, 8 mais *seneria(s)* 309, 3; 332, 8, 10. Je ne crois pas que *o* ait passé à *e* par voie phonétique, mais je suppose que l'*e* a été introduit du cas suj. *sener*.

4. Nous allons étudier les mots *parcerér(s)* toul. 203, 16, 18, *parcerers* lod. 211, 4 et *parcener(z)* toul. 215, 2, 5.

Levy, *Pet. dict.* et *SW*, met ensemble *parcelier*, *-cenier*, *-cerier* 'participant, copropriétaire'. Par conséquent, il ne voit probablement en *parcenier*, *parcerier* que des variantes de *parcelier*, qui dérive de *parcela* 'lot'. Cependant, le *n* et le *r* font difficulté.

Or, M. Brunel a relevé dans une charte auvergnate le mot *parceira(s)* 282, 20, passim (Clermont-Ferrand) 'part de quelque chose, notamment des fruits d'une terre'. Godefroy enregistre *parcière* et Du Cange *parceria*. Dans un chapitre sur les noms de terroirs, Dauzat signale les *Parcières* (Bansat, Puy-de-Dôme) en ajoutant « de l'ancien *parcier*, copropriétaire : propriété restée longtemps en indivision »[2]. Quoique Du Cange dise « vox apud Arvernos usitata», que, selon Godefroy, les droits désignés par *parcière* fussent principalement en usage dans le Bourbonnais et l'Auvergne, et que nos exemples de *parceira*, ainsi que les *Parcières*, soient auvergnats, le mot a éventuellement pu être plus répandu. En tout cas, je crois que *parcerier* est formé sur *parceira* (< *partiaria[3]). Ce doit être une formation relativement récente, faite à une époque où -aria était représenté par *-eira*. Cf. § 6, 5, a. Il y a probablement eu une dissimilation au stade **parceireir* qui a fait tomber le premier *i*. Outre les exemples toul. et

[1] Voir Longnon 427, p. 106. *Caorz* se trouve dans une charte rouergate (503, 13).

[2] *Les noms de lieux, origine et évolution*, 2e éd., Paris, 1928, p. 220.

[3] Cf. *parcier* (< partiariu) 'copropriétaire'.

lod., nous notons *parcerer(s)* 112, 10; 438, 3 (Rouergue), 225, 105 (Périgord), *pacerer* 390, 12 (Rouergue)[1] et *parcener* 225, 80 (Périgord).

M. v. Wartburg voit en *comparserier* 'copropriétaire' — cité par *Pet. dict.* — un dérivé de partiariu, alors qu'il met ensemble *parcener*, *parcerer* et *parsonier* 'copropriétaire', formé sur *parso(n)* 'partie'[2]. Voir *FEW*, s.v. *partiarius* et *partitio*.

Remarquons le parallélisme frappant. On a d'un côté les synonymes *parcela*, *parceira*, *parson*, de l'autre les synonymes *parcelier*, *parcerier*, *parsonier*.

Reste à expliquer *parcenier*. Ce peut être un croisement de *parsonier* avec *parcelier*, *parcerier*. Cf. *FEW*, art. **particella*, qui dit que le *n* de *parcenier* vient probablement de *partitio*[3].

5. Le scribe toul. qui se sert de *seneria* (cf. sous 3), écrit *empenorar* 324, 7 mais *empenerar* 332, 7, *despenerar* 327, 5; 328, 3. Il emploie le substantif *penera* 324, 9; 327, 5, 6, 8; 328, 3, passim; 332, 9. Chez un autre scribe toul., on trouve *penhera* (subst.) 343, 4. Cf. *empeinnorar* toul. 233, 3; alb. 281, 7, *peinnora* (subst.) toul. 233, 3, 4, 4; alb. 100, 3, 5; lod. 221, 3; etc.

SW offre des exemples de *-e-* au lieu de *-o-* provenant de parlers aquitains. Voir s.v. *penhora*, *penhorable*, *penhorador*, *penhorar*, *penhoriu*.

Penherar doit continuer pignerare, qui a existé en latin à côté de *pignorare*. Ces deux formes ont pu vivre côte à côte en latin vulgaire. Cf. *FEW*, art. *pignorare*, qui compte aussi avec *pignerare*. Meyer-Lübke fait remonter esp. et port. *prendar* et engadinois *pendrer* à pignorare[4], mais ils peuvent aussi bien provenir de pignerare. Il considère, ainsi que M. v. Wartburg, le substantif *penhora* comme dérivé de *penhorar*. Cf. *Pet. dict.*, *penhọra*, où le point indique que l'*o* était fermé et qu'il portait l'accent tonique. Le mot ne se trouvant pas en rime dans *SW* ni dans Raynouard, on ne peut être absolument sûr de son accentuation ni de la qualité de la voyelle. Il en est de même de

---

[1] Cf. *cavales* 390, 6 pour *cavalers*.

[2] Cf. *parzonier* 110, 11, 12, *parzoners* 479, 6 (Rouergue).

[3] Cet article enregistre aussi *parcerier* et naturellement *parcelier*. On se demande pourquoi M. v. Wartburg a séparé *parcener*, *parcerer* (cf. plus haut) des variantes *parcenier*, *parcerier*.

[4] Voir *REW* 6489, *pignorare*. Cf. pourtant Huber, § 310, qui fait remonter portugais *pendra* à pignĕra.

penhera[1]. Cf. cependant béarnais *penhère*, *FEW*, art. *pignorare*. Peut-être *penhora* et *penhera* remontent-ils à pignora et à pignera au lieu d'être des postverbaux.

6. M. Brunel signale au glossaire l'adverbe *alera* querc. 235, 5 'alors' qu'il compare avec *leras* 136, 7 (Rouergue) 'alors' et Mistral, *alèros* (s.v. *alor*). *Alera* et *leras* ne figurent pas dans les dictionnaires d'anc. prov. *FEW*, art. *hora*, mentionne notre *alera*, p. 475, b, et met à son côté *alara* (Rodez, 1350) en renvoyant à Henke. Celui-ci le traduit par 'dann, damals', p. 57, et voit à bon droit dans l'*a* tonique la voyelle de *ara* (< ha hora[2]).

Loras (< illa hora) a dû se croiser avec *era(s)* (< ea hora[2]), d'où *leras*. On a créé le composé *alera* et probablement aussi **aleras*. Cf. Mistral, *alèros*.

De même, **laras* peut être issu d'un croisement de *loras* avec *ara(s)*. Cf. Mistral, *laros*, s.v. *alor*. A *alera* correspond ici *alara*. Ronjat III, § 742, signale langued. *alaro*, *alaros*, *laros* et aquitain *alèro*, *-e*, *-os*, *-es*.

§ 16. *o* et *u*

1. Devant une nasale, *u* remplace souvent *o* : ag. *Columber* (< colŭmbariu) 306, 33; querc. *cumengar* (< *comminicare) 311, 7, *num* 228, 8, 21, *cumpra* 307, 6, 7; toul. *Lumbers* (aujourd'hui *Lombers*) 270, 2, *sun* (possessif) 185, 5, *Munt Auquer* 317, 28, *Ramun* 28, 1, 4; alb. *cumpainno* 292, 13, *voluntat* 50, 8, *Cumba* (< cŭmba) 19, 3; lod. *raimundencs* 211, 6; nîm. *mun* (possessif) 25, 4, *Peirun* 115, 9, *annerun* 115, 3. Cf. p.ex. querc. *compret* 244, 3, 13, *nom* 95, 32, *compra* 235, 2; toul. *Lombers* 270, 4, 5, *son* (possessif) 105, 2, *Mont Auquer* 300, 24, *Ramon* 171, 6, 6, 7; alb. *comandador* 130, 7, *volontat* 292, 2, 15; nîm. *ton* (possessif) 25, 8, *Combas* 182, 3, 5, *vendesson* 115, 5.

Comme nous venons de le voir, le mot latin correspondant a *u* dans plusieurs de nos exemples. On rencontre souvent *voluntat* (*-ad*). Est-ce que *u* n'est qu'une variante graphique de *o*? Dans des cas tels que *columber*, *sun* (possessif), *sun* (< sunt) 217, 5, 7 (toul.), *voluntat*, ce serait une graphie latinisée. D'après le modèle de *volontat*, *voluntat*,

[1] Raynouard n'enregistre pas cette forme.
[2] Cf. *FEW*, art. *hora*, p. 477, a, et Appel, § 39.

etc., on aurait introduit *u* pour *o* dans des mots ayant *o* en latin. Cf. Ronjat I, § 72.

Sans vouloir exclure une certaine influence latine, je ne crois pas qu'elle soit seule responsable de la graphie *u*. S'il en était ainsi, on s'attendrait à trouver souvent *u* pour *o* en toute position, indépendamment du son suivant. Comme ce n'est pas le cas, il semble donc être question d'une évolution phonétique.

Notons que *o* l'emporte sur *u*, que les scribes ne sont pas conséquents, qu'à la tonique, *u* remonte presque toujours à *ǫ* du latin vulgaire et que, dans ce cas, la nasale suivante est implosive. L'*u* du subst. postverbal *cumpra* (< *cŏmperare) peut s'expliquer par l'influence des formes du verbe accentuées sur la désinence dans lesquelles l'*o* prétonique et par conséquent fermé a pu devenir *u*. Quant à *munt* (< monte), on peut observer que presque tous les parlers prov. mod. ont *mount*. Ici, l'*o* était peut-être fermé en latin vulgaire[1].

Il est très possible que la graphie *u* note la prononciation moderne [u]. En tout cas, la voyelle doit être très fermée[2].

On sait que *o* tonique (< lat. *ŏ*) était fermé devant *m*, *n* dans la langue des troubadours[3]. Selon Ronjat I, § 106, cet *o* est fermé dès le vieux prov. devant nasale implosive en langued., guyennais, limousin, aquitain. Dans nos documents, il ne semble pas passer à *u*. Cf. plus haut.

Il est possible que la tendance à fermer en *u o* atone et *ǫ* tonique (< *ō*, *ŭ*) soit en relation avec le passage de *ǫ* accentué à *ǫ*. En lod., où *ǫ* tonique ne s'est pas fermé devant nasale implosive[4], nous rencontrons *Raimunz* (< Ragin-mund-) 211, 1, 8, 14; 221, 17, 17 et en position prétonique *raimundencs* 211, 6, *raimundenx* 221, 7, *voluntat* 87 (1 ex.); 221, 9. Ici, *u* est peut-être une simple graphie latinisée pour *o*. Dans les anciennes chartes, on trouve souvent en latin *Raimundus*[5]. Cf. lod. *Montbru* 87 (1 ex.), *Montesquiu* 211, 14, *Clarmont* 221, 1, passim, et *Pont* (< pŏnte) 87 (1 ex.), *bon* (< bŏnu) 221, 10.

[1] Voir Ronjat I, § 66, p. 117.

[2] Cf. Appel, § 30. Nous ne discutons pas ici la possibilité d'une nasalisation plus ou moins complète de [u]. Voir § 53, 2.

[3] Voir Appel, § 30, et E. Levy, *Q in Nasalposition im Altprovenzalischen*, Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund, Mâcon, 1896, p. 207–212.

[4] Voir Ronjat I, § 106, p. 186. Selon Ronjat, *ib.*, *ǫ* reste aussi dans la marche nîm., alors qu'il s'est fermé d'après P. Fentross, *Studien zur Vokalsegmentierung in Südfrankreich : Die Diphtongierung offener Vokale im Cevennischen*, Hambourg, 1939, p. 55.

[5] Cf. *Chartes*, p. 424–425.

La vieille charte 1 (pays de Foix, vers 1034) écrit *Camu* (aujourd'hui *Camon*) 10 et *Marcu* (< Marcone) 24. Dans ces noms, *u* doit être une graphie inverse pour *o*. Cf. sous 2, b.

Ajoutons enfin qu'en aquitain et dans les parlers langued. voisins, l'*o* fermé accentué du lat. vulgaire peut devenir [ü] devant nasale + consonne. Pour *-m-*, le fait semble restreint à l'Aquitaine[1]. [ü] se rencontre irrégulièrement[2].

2, a. En querc., toul., alb., on emploie plus ou moins souvent *eo* et *io* au lieu des diphtongues (parfois triphtongues?[3]) *eu* et *iu* : querc. *Deo* 234, 2, *Grio* (< gryphu) 175, 3[4]; toul. *Deopantala* (aujourd'hui *Dieupentale*[5]) 186, 1, 6, *sobrescriota* 105, 4; alb. *meo* 322, 2, *rio* 20, 47, 95, *liorat* 322, 2. Ce phénomène est assez fréquent en alb. mais peu répandu en querc. Cf. querc. *Deu* 334, 2, *Grius* 175, 7, 8; toul. *Deupantala* 150, 4, *escriut* 168, 4; alb. *meu* 101, 2, *liura* 342, 11, 11, *liurat* 141, 3, 10.

Les graphies *eo* et *io* doivent indiquer qu'il y avait une tendance vers une prononciation plus ouverte de la semi-voyelle notée ordinairement *u*. Cf. en prov. mod. la prononciation variante de l'*u* de *èu, éu, ìu, iu, ièu, iéu*. Voir Ronjat I, § 49, p. 88–89. Des cas comme *Grio* à côté de *Grius* (cf. ci-dessus) et alb. *Deo* 52, 1 mais *feus* 52, 2 montrent bien l'hésitation des scribes.

Arnaut (querc.) écrit *escriotas* 244, 7 mais *escriout* 119, 16, qui semble être une combinaison graphique de *escriot* et de *escriut*.

b. Dans la seule pièce ag. (n° 306), la désinence verbale *-io* s'écrit partout *-iu* : *faziu* 3, *voliu* 4, 8, *podiu* 4, 8, *conoisiu* 22 (6 imparf.), *auriu* 5, *auziriu* 15 (6 condit.). Cf. *so* (< sunt) 1, passim, *mantengo* 1, *devo* 3, 8, 8, *anavo* 17, *foro* 19, avec *-o*.

Comme nous avons régulièrement *-o*, ce n'est sûrement pas le *n* qui a fermé *o* en *u* avant de tomber. En effet, *Camu* et *Marcu* (pays de Foix), notés sous 1, sont des cas exceptionnels — probablement

[1] Voir Ronjat I, § 86. L'*ALF*, c. 942, *ongle*, montre [-ü-] plus ou moins nasal entre autres dans toute la Haute-Garonne et toute l'Ariège et aux points 659, 750 (Tarn-et-Garonne) et 764 (Tarn).

[2] Voir Ronjat I, § 66, p. 117.

[3] Voir §§ 12, 14.

[4] Dauzat enregistre *Griou* (Quercy), « forme occitane de *Grec* », en ajoutant que le mot a aussi signifié 'griffon'. Comme nos documents n'offrent pas d'autre exemple de *ęu* > *ieu* > *iu* (*io*), l'étymologie graecu est peu probable dans notre cas.

[5] Nom d'origine gothique. Voir Vincent 350, p. 152, b.

des graphies inverses. De dissyllabique, *-io* devenu diphtongue est passé à *-iu*[1].

La charte 95 est la seule pièce querc. à offrir *-iu* : *teniu* 22, *aviu* 35. Cf. querc. *volio* 228, 4, *avio* 234, 8, *tenio* 243, 9; etc.

En lod., on relève *valiu* 211, 6. Il n'y a aucun exemple de *-io*.

En toul., *-io* ne s'est pas changé en *-iu* mais a dû — en tout cas partiellement — former diphtongue, comme il ressort du déplacement de l'accent (*-ió*). Voir § 1, 9. *-io* a naturellement pu être diphtongue aussi dans d'autres régions, sans qu'on y trouve *-iu*. Cf. *io* au lieu de *iu*, sous a.

Au pays de Foix, *u* remplace *o* (< hŏc) dans *si u tenrei e si u atendrei* 2, 36, mais nous lisons *no t'o tolrei* 2, 16. Comme pronom atone *o* a généralement dû avoir une voyelle fermée[2]. Pourquoi l'*o* fermé est-il devenu *u*? L'adverbe *si* étant tonique, le pronom suivant *o* se trouve en position posttonique[3]. Dans la prononciation courante, *i* + *o* a pu passer à la diphtongue *iu*, d'où la graphie *si u*. Cf. *-iu* < *-io*.

La charte nîm. 115 contient *voliun* 4, *teniun* 5, 7, *aviun* 7, *volriun* 7, *vendriun* 8, mais *avion* 4. Ici, on peut recourir à la même explication que pour *-iu* traité plus haut, mais le *n* suivant a aussi pu fermer *o* en *u* conformément à ce que nous avons constaté sous 1. Cf. *sun* (< sunt) 9, 10, *annerun* 3, *disserun* 7, *trameserun* 8, mais *vendesson* 5, *conogron* 6. Une explication n'exclut pas forcément l'autre.

En alb., on note *volriunt* 12, 11 à côté de *sio* 12, 9. Cf. *avio* 19, 4, *fazio* 62, 4, *venrrio* 238, 14; etc. *-iunt* est peut-être influencé par *-unt* latin. Cf. § 76, 3, a.

3. Devant une palatale.

a. Avant l'accent, *o* peut se fermer en *u*[4]. Ce phénomène est attesté dans nos chartes querc. et toul. : querc. *aculic* (< *accolligere) 95, 19; toul. (*Casal dels*) *Punetz* 116, 24[5], *aculerol* 168, 3, *pugada* (< *po-

---

[1] Voir *Chartes*, p. XLI. Pour le développement éventuel d'un segment *e*, voir § 14.

[2] *Pet. dict.* écrit ǫ. Appel, § 52, a pourtant ǫ.

[3] Voir J. Melander, *Étude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels régimes dans les langues romanes*, Skrifter utgivna med understöd av Vilhelm Ekmans universitetsfond, 34, Upsal, 1928, pp. 74, 90.

[4] Cf. Appel, § 36, Einzelnes.

[5] Mistral, s.v. *pougnet, pugnet* 'poignet', enregistre les noms de fam. prov. *Pougnet, Pugnet*. La charte 116 offre en outre *Ponc Punet* 29.

diare) 343, 19. Cf. querc. *pojes* 228, 28 'deniers du Puy', *la Folada* 234, 4[1]; toul. *moiller* 105, 1; alb. *Pojet* 174, 2[2].

Ronjat I, § 174, signale, p. 305, qu'il y a souvent en prov. mod. une alternance *ue*, etc., *u* provenant de *o* + phonème palatal. Cela montre que dans nos textes, *u* de *aculic*, etc. doit avoir la même valeur que *u* remontant à *ū* latin. Cf. § 3.

b. En position tonique, *o* et *u* alternent pour noter le résultat de *o* ouvert : ag. *Pug* (< pŏdiu) *Abo* 306, 33; querc. *Broll* (< brŏgilos) 95, 3, passim, mais *bruil* 276, 4; toul. *poia* (< *pŏdiare) 138, 16, *cuisa* (< cŏxa) 256, 5; alb. *moig* (< mŏdiu) 67, 8, mais *mugs* 131, 12; lod. *Poig Lacher* (aujourd'hui *Puilacher*) 221, 24; nîm. *Mandoil* (aujourd'hui *Manduel*) 182, 5.

Quant aux pièces ag., lod. et nîm., je n'ai trouvé que *u* et *o* respectivement.

Puisque le provençal diphtongue *o* ouvert tonique suivi d'une palatale, on s'attend à rencontrer *uo* ou *ue* plutôt que *u*. La pièce 2 (pays de Foix, vers 1034) offre *Kuola* (< *cŏllia[3], aujourd'hui *Queille*) 9, tandis que nous lisons *Cula* 1, 9 (même région, même date). Il y a en outre nîm. *Melguor* (< Melgoriu[4]) 63, 5 (vers 1150), dont *-oir* s'est allégé en *-or*[5]. Il n'y a aucun exemple de *ue*.

Parlons d'abord de *Melguor*. Il est possible que *uo* soit une notation de diphtongue, mais ce n'est rien moins que certain, *gu* pouvant très bien être une variante graphique de *g*[6]. Cf. avec *o*, nîm. *vollas* (2 prés. subj. de *voler*) 170, 7, *Mandoil* cité plus haut, ainsi que *posca* (1 prés. subj. de *poder*) 144, 9, dont nous parlerons plus bas.

Si *uo* de *Kuola* est un signe graphique de diphtongue, on est étonné de le voir à une date si reculée, sans pouvoir en trouver dans nos textes aucun autre exemple sûr pendant toute la période étudiée. Il me semble très possible que *ku* soit une variante de *k*. Cf. l'alternance *qu*, *c*[7] et *Chuonradus*, *Chuonrado* (< Con-rad-), *Cart. de S.-Victor de Marseille* II, pièce 1041 (original, 950), p. 508.

---

[1] Cf. fr. *feuillée* et *la Fouillade*, Aveyron, cité par Vincent 660, p. 261, a.
[2] *d'al Pojet* (aujourd'hui *le Pouget*). Cf. *Pet. dict.*, *poget* 'colline'.
[3] Voir Vincent 472, p. 205, a.
[4] Cf. § 8, 1, a. *Melguor* = *Mauguio*, arr. de Montpellier. Pour *uo* > *io*, voir Ronjat I, § 103, p. 171.
[5] Voir § 17.
[6] Voir § 50, 2, a.
[7] Voir § 43, 2.

Signalons ici les formes suivantes du prés. subj. de *poder*, dans lesquelles le provençal a souvent *uo, ue* : *posca* (1) nîm. 144, 9, *pusca* (3) toul. 317, 20; alb. 237, 8, *pusco* (6) querc. 119, 9. Cf. *poscam* (4) alb. 204, 9. Pour expliquer la diphtongaison, Appel, § 33, a, part de *possio, *possiam — postulés par fr. *puis, puisse* — dont les continuateurs prov. se seraient croisés avec des formes telles que *conosc, conosca*. Cette hypothèse est confirmée par l'existence de *poiss* (< *possio) dans *Sainte Foy* (234), forme sur laquelle M. Hoepffner attire l'attention, *ib.*, p. 125–126.

Tout comme *e* (< *ę*), la graphie *o* doit souvent correspondre à une prononciation diphtonguée. Cf. §§ 9, 5, a, 12 et surtout -ariu, § 6, 5, b.

Il faut observer que certaines continues palatales relativement récentes ne produisent pas de diphtongaison. Ainsi p.ex., *foire* (< fŏdere) ne se diphtongue pas. Voir Ronjat I, § 104, p. 181, et cf. § 6, 5, b.

Quelle est la valeur de la graphie *u*? Avant d'essayer d'y répondre, nous citons un passage de Chabaneau, *Cart. des Guillems de Montpellier*, p. XLIV : « Il n'y a aucun exemple de la diphtongaison de l'*o* ouvert, qui est constante dans les documents montpelliérains postérieurs. On ne saurait songer dès lors à voir dans l'*u* des formes *lug* (*locum*), p. 424[1]; *pusc*, p. 686 (1114), un résidu d'une diphtongue antérieure *ue* ou *uo*. Ces mêmes formes, si anormales qu'elles soient ou paraissent, se rencontrent au reste dans d'autres textes très anciens de la langue d'oc. »

Je me suis demandé si nos formes avec *u* sont originairement proclitiques. Nous avons beaucoup de noms de lieux où entre *pug* (< podiu). Ronjat I, § 103, p. 180, fait observer que podiu a des continuateurs proclitiques dans des noms de lieux aquitains comme *Poui-Court, Poui-Blanc*. De même, on aurait eu p.ex. toul. *Pug Laurenz* 171, 16[2] avec passage de *o* à *u* comme dans toul. *pugada* (< podiare) 343, 19. Cf. sous a. L'usage de la forme proclitique a pu s'élargir. La pièce toul. 171 emploie *pug* seul dans (*Ponc*) *del Pug*. 5.

Si l'on consulte A. Vidal, *Vieux noms de personnes, vieux noms de lieux de l'Albigeois*[3], on trouve beaucoup de *pueg*, p.ex. *Pueg Gambier, Pueg Gozo*, p. 287. Il y a pourtant quelques *poig* et, p. 415, *pug Gaviol*,

---

[1] *Lug* ne se trouve pas p. 424.

[2] = *Puylaurens*, arr. de Castres (Tarn). Le même scribe écrit *Poi Laurenz* 257, 1 et *Poi L.* 257, 3.

[3] *AM*, 33–34, 1921–1922, p. 273–291, 401–415.

Puigsegoz, tous tirés du *Cart. des Templiers de Vaour* (ms. de 1202). Les matériaux de cet article ne parlent pas en faveur d'un emploi fréquent de *pug* proclitique. Cf. *Pug Rodil* (aujourd'hui *Perrodil*[1]) alb. 53, 3.

Si, malgré nos doutes éveillés, on regarde *pug* comme une forme proclitique et qu'on puisse toujours expliquer *pusca*, *pusco* (cf. plus haut) par l'influence des formes accentuées sur la désinence, dans lesquelles l'*o* prétonique se serait fermé en *u* selon a, les difficultés n'en sont pas résolues. Il est très invraisemblable que *cuisa*[2] p.ex. soit une forme proclitique normalisée. Quant aux noms de lieux alb. *Matinujol* 322, 5[3] et *Cadaluin* 493, 2, 6[4], une explication par proclise est naturellement inadmissible. Ces constatations faites, on peut se demander si, contrairement à l'opinion de Chabaneau, *u* est dû à une réduction de la diphtongue *uo* ou *ue* (notée *o*). Je ne trouve pas impossible que *u* représente parfois une diphtongue réduite[5], mais je ne crois pas que ce soit toujours le cas. S'il en était ainsi, la diphtongue se serait très souvent réduite à *u* en querc., toul., alb., ayant aujourd'hui *è(e)*[6]. En effet, nos actes toul. et alb. contiennent plus d'exemples de *u* que de *o*.

Henke, p. 4, croit que *cuisa* (< cŏxa) et *mugs* (< mŏdiu) s'expliquent par métaphonie, mais une palatale suivante doit diphtonguer *o* ouvert et non pas le fermer en *u*.

A mon avis, tous les raisonnements précédents nous mènent infailliblement à l'interprétation suivante de la graphie *u*. En général, elle doit noter la diphtongue *uo* ou *ue*[7].

M. Menéndez Pidal signale qu'on trouve parfois *u* pour *ue*, *i* pour *ie* en ancien espagnol : *Foiulos* (1114) = *Foyuelos*, *Atinza* (1156) = *Atienza*, *cilo* = *cielo*, etc. Il dit à propos de *u* pour *ue* : « ... advierte

[1] Comm. de Varen, cant. de S.-Antonin, arr. de Montauban. La diphtongue *ue* est devenue *e* en montalb. Voir Ronjat I, § 103, p. 176.

[2] Toul. *una cuisa de vaqua* 256, 5.

[3] « Vers la Salvetat (Tarn) », *Chartes*, p. 402. L'accent tonique porte sur la voyelle notée *u*. *-ujol* remonte à -oialu (o de liaison accentué + gaulois ialo 'endroit'). Voir Vincent 212, p. 92, b–93, a, et cf. Longnon 150, p. 65. Cf. *Cassanuejol* 303, 25 (Rouergue).

[4] = *Cadalen*, arr. d'Albi (Tarn). L'*e* s'explique par réduction de la diphtongue antérieure. Voir Ronjat I, p. 176.

[5] Cf. Appel, § 34.

[6] Réduction de la diphtongue antérieure. Voir Ronjat I, § 103, p. 176. On y a p.ex. toul. *pèch* (< podiu) et *len* (< longe).

[7] Quelle est la valeur de l'élément *u*? Voici des exemples rouergats de *uo* et *ue* : *muog* 518, 4, *puesc* 201, 3, *muehtz* 303, 12.

(c.-à-d. le scribe) que la vocal románica *ue*, no es igual a la latina *o*, y escribe el elemento diferencial y más enérgicamente articulado *u*, ... ». Le même phénomène graphique se retrouve selon lui dans les *Serments de Strasbourg* : « La misma inhabilidad en la primitiva grafía francesa, en los Juramentos de Strasburgo : *amur* por 'amour', *savir* por 'saveir, savoir'. Esta manera de representar el diptongo mediante la vocal más cerrada del mismo debió, pues, estar en uso en el románico común primitivo.[1] » Cette interprétation des graphies des *Serments* est cependant incertaine.

Parlons d'abord de *savir*[2]. Koschwitz croit que *i* représente soit un *e* fermé soit une diphtongue non identique à celle de *dreit* (< dirēctu) se trouvant dans le texte[3].

Dans sa thèse[4], M. Tabachovitz discute, p. 53–61, la notation *i* (< lat. *ē*, *ĭ*) des *Serments*, qu'il met en rapport avec l'usage du latin mérovingien d'écrire souvent *i* pour lat. *ē*. Dans la note 1, p. 60, il dit que la diphtongue *ei* de *dreit* prouve que l'*ẹ* tonique libre n'était pas encore diphtongué, mais il ajoute pourtant que tout au plus, il pourrait s'agir d'une voyelle très faiblement diphtonguée.

Regardons maintenant *amur*[5]. Koschwitz constate tout simplement que dans les *Serments*, le son issu de lat. *ō*, *ŭ* s'écrit généralement *u*, plus rarement *o*[6].

M. Beaulieux croit que la graphie *u* représente un *o* très fermé[7], et M. Tabachovitz la rapproche de la voyelle *i* correspondant à l'*ẹ* du latin vulgaire[8]. Cf. ci-dessus.

Il faut observer que postérieure aux *Serments* d'environ un demi-siècle, la *Cantilène de sainte Eulalie* offre déjà *ei* (< lat. *ē*) et *ou* (< lat. *ō*, *ŭ*) : *sostendreiet* (16), *concreidre* (21), *bellezour* (< *bellatiōre) (2), *souue* (< sŭa) (29). Cela rend l'opinion de M. Pidal très plausible.

Nous allons voir comment *o* et *u* alternent en querc., toul., alb.

---

[1] Voir *Origenes*, § 2, 2.

[2] Le même texte offre aussi *podir* 'pouvoir', *dift* 'doit', *mi* 'moi', *sit* 'soit'.

[3] *Commentar zu den ältesten französischen Sprachdenkmälern*, Altfranzösische Bibliothek, 10, Heilbronn, 1886, p. 23. L'auteur discute plusieurs essais d'explication, p. 14–23.

[4] *Étude sur la langue de la version française des Serments de Strasbourg*, Upsal, 1932.

[5] Cf. surtout *suo* (< sŭa), *Serments*.

[6] *Op. cit.*, p. 10.

[7] Voir Beaulieux I, p. 37.

[8] *Op. cit.*, p. 53.

Les chartes toul. sont beaucoup plus riches en exemples que les autres.

La première pièce querc. (n° 23) emploie *poig de l'Acguile* 2 (vers 1120), tandis que la deuxième (n° 95) offre *Pug Cavaler* 1 mais *Broll* 3, 8, passim, *Poh* 9 (vers 1160)[1]. Ensuite, nous rencontrons les deux graphies jusque vers la fin du XII^e^ siècle.

Dans les documents toul., *u* l'emporte sur *o*. La dernière graphie se maintient pourtant, à côté de *u*, pendant toute notre période. Dans la pièce 1 (pays de Foix, vers 1034), on relève *Burcafols* 7[2], mais *Cula* (< *cŏllia, cf. plus haut) 9. Il est possible que *u* ne note pas une diphtongue, mais que *Cula* soit une graphie inverse pour *Cola*[3]. Cf. *Camu* (aujourd'hui *Camon*) 10 et *Marcu* 24, notés sous 1 et 2, b. En majeure partie, cette charte est écrite en latin. On remarque *Orgul* (actuellement *Orgueil*) 28, 1, 6 (vers 1135), qu'on retrouve 301, 3 (1196). Cf. *Orgol* 187, 5, 7; 188, 4, 8 (1181).

Dans l'Albigeois, *u* prédomine. On le rencontre dès 1090 dans *Pug de Boca d'Asen* 6, 1. *Moig* 67, 8 (1151) paraît être le dernier exemple de *o*. Cf. *mugs* 131, 12 (1171).

Nous constatons que *u* apparaît généralement avant *ie* de *-ier* (< -ariu, -eriu)[4]. Cf. § 6, 5, b. Pourquoi se sert-on d'une voyelle simple pour représenter la diphtongue *uo* ou *ue*, tandis qu'on écrit *ie* (*S. Germir* est un cas problématique)? Parce que la prononciation a flotté entre *uo* et *ue*? Cf. l'hésitation de l'espagnol primitif entre *uo*, *ua*, *ue*[5]. Dans des mots comme *meg* (< mĕdiu), on ne trouve jamais *ie* (sauf dans la forme douteuse *lieas*) et seulement trois fois *i*, qui ne doit guère y être une notation de diphtongue. Cf. § 9, 5, a. Il semble donc que la diphtongaison s'achève plus ou moins vite dans ces cas différents.

A ce propos, nous signalons que *loc* (< lŏcu) s'écrit avec *o* dans nos documents : querc. *logs* 228, 3, *Boloc* 239, 24, 31; etc.; toul. *locs* 310, 8; alb. *loc* 204, 10, *lloc* 238, 3[6]. *Foc*, *loc*, *joc* non diphtongués s'emploient entre autres à Moissac, Montauban, Vaissac, Grisolles

---

[1] *Poh* et *Broll* 8, passim, sont dus à une autre main.

[2] = *Brucafel*, comm. de Carcassonne.

[3] Avant l'accent, on a *u* dans (*terra de*) *Cules* 1, 9.

[4] Les chartes nîm. offrent un exemple de *ie* mais pas un seul de *u*. Pour *Melguor*, voir plus haut.

[5] Voir *Origenes*, §§ 24, 25.

[6] Cf. *Luog* 183, 20 (pays d'Orange), *Boluc* 208, 32, *Belluec* 537, 6, 10, 18, *fug* 89, 15, *fuec* 538, 4 (Rouergue).

(Tarn-et-Garonne), ainsi qu'en toul. et dans le pays de Foix. L'alb. a *fioc*, etc.[1].

Dans alb. *Quog* (< cocu pour cŏquu), *uo* n'est sûrement pas une notation de diphtongue, mais *qu* une variante graphique de *c*. Voir § 43, 2, a.

On note *G. del Luc* 308, 14 (querc.), situé vers Moissac selon *Chartes*, p. 399. Il doit s'agir du *Luc*, Tarn-et-Garonne, comm. de Moissac. Ce n'est donc pas locus, comme on pourrait le croire, mais lucus 'bois sacré' qui est l'étymologie de notre *Luc*[2].

La palatale suivante a dû fermer l'*o* précédent dans toul. (*del*) *Cun* (< cŭneu) 138, 12, 13[3].

Pour *tog*, *tug*, *lui*, *loi* et *doi* voir 6, c, d.

Outre les cas déjà discutés (1–3), nous observons les phénomènes suivants.

4. Prétonique initiale.

On relève alb. *Font Cuberta* 56, 2. *Cuberta* est le participe passé fém. de *cobrir* (< cooperire) ou plutôt *cubrir*, qui peut s'expliquer par métaphonie comme *gurpir*, § 9, 2, c. *Cubrir* a dû entraîner *cubert*[4]. L'*u* doit se prononcer comme *u* (< lat. *ū*)[5]. Cf. § 3.

Julia (< Jūlianu) a la variante *Jolia*. Voir § 3.

Quant à *Ulmes* (aujourd'hui *Olmès*), voir 6, b.

5. En position prétonique non initiale, on trouve *u* au lieu de *o* dans querc. *mellurament* 334, 8; alb. *meilliuramentz* 322, 8, dérivés de *melhurar*, et dans querc. *pejuravo* 326, 7. Ces formes reposent sur un échange de suffixe[6].

6. Position tonique.

a. Dans le Toulousain, nous rencontrons *bozulas* 138, 17 à côté de

---

[1] Voir Ronjat I, § 102, p. 169.

[2] Pour *lucus* dans la toponymie de la France, voir Vincent 291, p. 124, b–125, a.

[3] « Vers Dourgne (Tarn) », *Chartes*, p. 374. Cf. *Pet. dict., conh, cunh* '... coin, angle, îlot de maisons, ...'. Pour le passage de *o* à *u*, voir Ronjat I, § 86. L'*u* se prononce comme *u* (< lat. *ū*). Cf. § 3.

[4] Voir Fouché, *Phon. hist. du roussillonnais*, p. 73. Dans les *Additions et corrections*, p. 308, M. Fouché donne pourtant une autre explication (action analogique de formes ayant *-u-* sous l'influence du yod suivant le *r*) semblable à celle de Ronjat I, § 72. Selon lui, *murir*, *cubrir*, etc. ont *u* analogique de *muiram*, etc.

[5] Cf. limousin mod. *cubri*. Voir Ronjat I, § 174, p. 306.

[6] Voir Ronjat I, § 72, et cf. Schultz-Gora, § 31.

bozola(*s*) 138, 7; 331, 7 'borne'. Ailleurs, on relève les variantes *boula* et *bola* : *Boula* (nom de lieu) alb. 62, 9, *boulas* 159, 4 (Rouergue), *bola*(*s*) 93, 5; 340, 5; 372, 4 (Rouergue), et probablement *Negra Bola* (aujourd'hui *Négrebole*) 225, 55 (Périgord). On note en outre les formes verbales suivantes : *boz*[*olatz*] alb. 322, 5, *boulaz* querc. 244, 5, *boulad* (*-at*) 356, 10; 530, 14 (Rouergue), *deboular* querc. 334, 10, et *bolar* 93, 4 (Rouergue).

D'après Levy, *Pet. dict.*, *o* est ouvert dans *bozola*, fermé dans *bola*. Il paraît croire à tort que la dernière forme remonte à bŭlla[1]. Il faut observer que *SW* n'a pas d'exemples de *bozola*, *bola*, et que Raynouard ne les offre pas en rime.

L'étymologie de *bozola* (*bola*, etc.) est incertaine[2]. Il est pourtant probable que ce mot est d'origine gauloise. Dans *FEW*, art. **botina*, M. v. Wartburg dit que les formes romanes peuvent remonter à *botina ou à *bodina. Bloch-Wartburg préfère la dernière possibilité, « L'a. prov. *bozola* supposant une forme antér. avec *d* ... ».

Nous citons quelques-unes des formes enregistrées par *FEW*, art. **botina* : prov. mod. *bolo*, Var *bouolo*, Béziers *boudulo*, Cahors *boulo*, Gers ... *bousolo*.

Bolo, *bouolo* (diphtongaison), d'un côté, et *boulo*, de l'autre, montrent que l'*o* de *bola* a pu être tantôt ouvert, tantôt fermé. *Bousolo* suppose *bozǫla*, tandis que *boudulo* indique que l'*u* de *bozula* doit se prononcer comme *u* (< lat. *ū*). Cf. § **3**.

Bousolo peut venir de *bodina, *boudulo* de **botina*, qui est éventuellement aussi l'étymologie du nom de pers. *Bodola* 254, 12, 16 (Gévaudan). Cf. pourtant *laudet* (*-ed*) (< laudare) 254, 2, 5, 8.

Bola et *boula* peuvent s'expliquer par la chute du *d* intervocalique devenu fricatif de **bǫdǫla*, *-ula*. **Bǫǫla* a dû se contracter en *bǫla*. L'*o* a pu se fermer sous l'influence de *bǫlar* (< **bǫǫlar*). D'où viennent les suffixes *-ola* et *-ula*?

Si mon explication est juste, *bola* (*bolar*) et *boula* (*boular*, *deboular*) ne doivent pas être autochtones dans les régions qui ne font pas tomber *d* intervocalique latin. Pour le Bas-Quercy et l'Albigeois, voir § **47**, 2, 4.

b. Toul. *octubre* 230, 17 (1186) est une forme à retenir. Elle manque

---

[1] Cf. *Pet. dict.*, *bǫla*, *bu-* 'boule; balle des céréales; borne, limite; bulle'.
[2] Voir *REW* 1235, *botina*.

dans les dictionnaires d'anc. prov. Il faut la mettre en rapport avec esp. *octubre*, port. *outubre* et cat. *uytubre*, qui doivent remonter à octūbre. La forme *octuber* est attestée sur une inscription de Pampelune de l'an 119 et ailleurs[1].

M. Fouché considère anc. roussill. *octubre* (1399, 1448, etc.) se trouvant à côté de *octobre* comme un emprunt à l'espagnol[2]. Quoi qu'il en soit, notre *octubre* peut très bien être indigène. *October* et *octuber* ont pu coexister en territoire provençal.

Meyer-Lübke part de octobriu pour expliquer esp. *octubre*, etc.[3].

Dans la pièce querc. 244, on note *dejusta* (< de jŭxta) 5, 9, qui doit *u* à l'influence des représentants de jūstu[4]. Cf. *dejosta* 183, 9 (pays d'Orange), 225, 40, 67, 74 (Périgord).

Nous lisons *Fuz* (= *Foix*) 2, 30 et *Fuzo* (forme latinisée) 2, 6 (pays de Foix). D'après Gröhler I, p. 251, ce nom vient de Fuscius ou de Fustius. *Fuxum* est une fausse latinisation. Nous trouvons *Fox* 1, 20, passim, et *Fois* 152, 2, 21. L'*u* de *Fuz*, *-o*, est probablement dû à une influence latine. Cf. la graphie latinisée *Ulmes* (aujourd'hui *Olmès*) 1, 19, (pays de Foix), mot qui paraît dérivé de *olm* (< ŭlmu)[5].

c. Les continuateurs de tōttī ont tantôt *o* tantôt, *u* (métaphonie) : *tog* toul. 300, 2; alb. 194, 33, *toit* lod. 87 (1 ex.), *tug* querc. 326, 10; lod. 221, 18, *tuig* toul. 186, 1. L'*u* a dû subir le même traitement que *ū* latin. Voir § 3.

Nous mettons ici *lor* et *lur*, qui peuvent être atones ou toniques. En nîm., *lur* est attesté dans deux documents, tandis qu'il n'y a pas un seul exemple de *lor* : *lur* cas rég. indir. conjoint 63, 6; 115, 4, 5, 5, 8; possessif 63, 3; 115, 8, 9.

Les chartes ag., querc., toul., alb. n'offrent que *lor(s)*, dont voici quelques exemples : *lor* cas rég. indir. conjoint, ag. 306, 8; querc. 239, 5, 32; toul. 166, 9; alb. 131, 5, 5, 5; rég. de préposition, ag. 306, 3; querc. 145, 5, 6, 7; toul. 257, 2; alb. 20, 10, passim; *lor(s)* possessif, ag. 306, 2, passim; querc. 95, 15, passim; toul. 105, 4, 6; alb. 108, 19.

---

[1] Voir Pidal, *Gram.*, § 2, p. 6.

[2] *Phon. hist. du roussillonnais*, p. 52.

[3] *REW* 6036. Ronjat II, § 362, fait remonter anc. prov. *ochoire* à octobriu. Cette forme peut cependant être une variante de *ochoure* (< octobre). Cf. *roure*, *roire* (< robur). Voir Appel, § 47, Einzelnes, et cf. § 19.

[4] Voir *FEW*, art. *juxta*, note 1, p. 97, a.

[5] Cf. anc. fr. *ormois* 'lieu planté d'ormes'.

Lur, continué dans plusieurs parlers mod., est analogique de *lui* (<illūi)[1]. Peut-être a-t-il existé une forme *illūrum[2].

Loi alb. 174, 7 semble être une variante de *lui*. Voir § 3.

d. Les exemples de *sua* (<sŭa) sont nombreux : *sua(s)* querc. 119, 12; toul. 324, 8; alb. 51, 6; etc. *Tua* se rencontre 25, 2 (nîm.). La variante *soa* est rare : *soa* querc. 273, 3, 4; 274, 3; alb. 194, 40 (seuls ex. notés).

Dŭa(s) a abouti à *doa(s)*, mais il y a pourtant un exemple unique de *duas*, forme inconnue aux dictionnaires et aux grammaires d'anc. prov. : *doas* querc. 299, 2, 3; alb. 54, 1; etc., *doa* (*paira*) (seul ex.) nîm. 64, 3, mais *duas* querc. 234, 5.

Nous trouvons *doi* (<dŭi) dans *ambidoi*, *ambedoi*, *amdoi* (voir § 9, 3, b), tandis que *dui* n'est pas attesté dans nos documents[3].

Selon Ronjat, *tua*, *sua* sont phonétiques, *toa*, *soa* analogiques, ou vice versa, ce qui implique les mêmes possibilités pour *duas* et *doa*, *doas*[4].

Il n'est peut-être pas exclu que toutes ces formes soient régulières. Éventuellement, on aurait eu d'abord *toa(s)*, *soa(s)*, *doa(s)*, et puis une tendance à fermer *o* en hiatus aurait donné naissance à la nouvelle série *tua(s)*, *sua(s)*, *duas*, sans pouvoir faire disparaître les formes antérieures. Peut-être doit-on compter avec des évolutions dialectales différentes suivies d'un échange de formes.

Quelle que soit la bonne explication, on se demande pourquoi, dans nos chartes, *doas* l'emporte sur *duas*, tandis que *sua* est beaucoup plus fréquent que *soa*. Ce doit être l'appui de *dos* (*doi*) qui a fait prévaloir *doas*[5]. Cf. *dos* querc. 95, 11; toul. 116, 22; alb. 191, 8; etc. Quelqu'un pourrait objecter qu'au même degré, *to(n)*, *tos* et *so(n)*, *sos* auraient dû appuyer *toa(s)*[6], *soa(s)*. Il faut répondre que le lien qui unit ces formes — dont les unes sont atones, les autres toniques — est plus faible que celui qui attache *doas* à *dos*.

L'*u* de *tua*, *sua*, *duas* a dû avoir la même valeur que *u* (<lat. ū)[7].

---

[1] Voir Ronjat III, § 505, p. 62, § 518.

[2] Ronjat III, § 518, en présume l'existence. Cf. aussi Grandgent, *Latino volgare*, § 390.

[3] Cf. *dui* 123, 1; 126, 2; etc. (Rouergue), et Schultz-Gora, § 34.

[4] Voir Ronjat I, § 192, p. 337–338. Il ne parle pas de *duas*.

[5] Cf. l'anc. roussill. où l'on trouve *dues* et *does*. Il est probable que la première forme est phonétique et que la seconde est analogique de *dos*. Voir Fouché, *Phon. hist. du roussillonnais*, p. 51–52.

[6] Cf. *toa* 253, 3 (Rouergue).

[7] Il y a encore des parlers se servant de formes qui s'écrivent avec *u*. On trouve même une forme masc. *dus*, qui semble sortie d'un croisement de *dui*

§ 17. *oi* et *o*

-oir s'est généralement allégé en *-or*. Il y a beaucoup d'exemples de *-dor* (< -tōriu) : ag. *Obrador* 306, 32; querc. *sabedor* 167, 1[1]; toul. *endevenidor(s)* 186, 3, 4; alb. *arribador* 51, 6.

La forme plus ancienne *-doir* a pu subsister à côté de *-dor*, au moins dans le Bas-Quercy, où elle apparaît dans *obradoirs* 273, 5 (1193)[2].

Au fém., nous avons *-doira* dans querc. *Pescadoiras* 244, 48. Cf. *sabedor* 244, 1.

Melguor nîm. 63, 5 offre également *-or* au lieu de *-oir*, mais *o* y est ouvert[3]. Cf. anc. prov. *cuer*, *cor* (< cŏriu)[4]. Le dérivé *melgoires* (< -ense) se rencontre souvent[5].

L'allégement de *-oir* en *-or* est parallèle à celui de *-eir* en *-er*. Voir § 6, 5, b, et cf. Ronjat II, § 360.

Des formes comme nîm. *aitori*, *aitore* (< adjutōriu) montrent un traitement savant. Cf. § 9, 7, b.

Je signale ici les noms de lieux *Costa Huoltoira* (= *Voltoira*[6]) toul. 324, 3, *Niuvoltoiri* alb. 12, 7, 11, où entre un adj. *voltoir*, *voltoiri* 'de vautour'[7]. Il semble continuer vŭltŭrius, qui est cependant un substantif. *Voltoiri* peut être un croisement de la forme savante **voltori* avec la forme populaire en *-oir*.

Dans la pièce querc. 145, on relève *senoirias* 5, 7 mais *seinors* 5, *senors* 7, 7, 8. Partout ailleurs, nous avons *-oria*. Comme *senoirias* se trouve deux fois dans la même charte, il ne doit pas s'agir d'une faute[8]. Il faut probablement y voir l'influence des cas comme *endevenidor*, *-doira*.

§ 18. *ou* et *o*

A la prétonique initiale, *ou* s'est réduit à *o* dans le nom de lieu *Boziag* querc. 240, 19, *Bosiag* toul. 187, 19. La forme pleine *Bouziag* se trouve 301, 8; 331, 15 (toul.)[9].

avec *dos*. Cf. *dus* 282, 9 (Clermont-Ferrand), 347, 14 (Comminges). Voir Ronjat I, § 192, p. 338–339, III, § 515.

[1] Fréquent dans les pièces querc. et toul. (*sabedor es*).

[2] Une influence du fém. ne semble pas exclue.

[3] Voir § 16, 3, b.

[4] Cf. *Arnal Pelacur* 252, 18 (Rouergue).

[5] Voir § 8, 1, a.

[6] Pour *hu* = *v*, voir § 51, 3.

[7] Cf. *Chartes Suppl.*, glossaire, p. 258.

[8] Cf. Appel, § 40, c.

[9] M. Brunel rapproche *Bosiag* de *Bouziag*, *Chartes*, p. 364. Ce mot peut venir

On a eu la même évolution dans querc. *Camps Dozas* 23, 2, si le dernier mot remonte à dulce + -anu[1].

En nîm., on note *os* (*o* 'ou' + *vos*) proclitique : ... *aquest* [6] *castel suprascripti vos tollia os en tollia*, ... (pièce 83). Cf. alb. *nous* (*no* + *vos*) 194, 24, 27; lod. *eussous* (*eu so* + *vos*) 211, 13.

Dans *otra* (< ultra) (adv.) alb. 236, 8, *otre* (prép.) lod. 211, 8[2], *ou* s'est aussi monophtongué. Cf. *outra* querc. 311, 5; toul. 187, 6.

§ 19. *ou* et *oi*

Nous notons la forme différenciée *moi* (< mŏvet) querc. 23, 6, 7. Cf. *mou* 228, 17; toul. 138, 14; alb. 56, 2.

Rappelons à ce propos anc. prov. *coide* (< cŭbitu) et *roire, roure* (< rōbur)[3]. Ici, l'*o* est fermé, tandis qu'il est ouvert dans *moi*.

La diphtongaison de l'*o* de *ǫu* tonique a dû commencer avant la vocalisation de *l*[4]. Cf. Ronjat I, § 104, et *eu* et *ieu* § 12. Outre *mou*, on trouve quelques exemples dans la prononciation desquels on a éventuellement pu avoir une triphtongue malgré la graphie *ou* : querc. *digous de la Sena* 228, 20 'jeudi saint'; toul. *An Nou* 257, 3, 4; lod. *Castelnou* 211, 16; etc.

Il faut cependant observer que, de ces mots, on a souvent des formes non diphtonguées s'expliquant par analogie ou par une évolution proclitique. Ainsi p.ex., le toul. mod. a *nau* et *dijaus*, qui supposent *nou* et *dijous* non diphtongués[5].

§ 20. *ui* et *u*

Le pron. pers. *lui*[6], dont nous avons bien des exemples, se réduit parfois en toul. à *lu*, forme qui se trouve chez Ameil 309, 7, 10, 15;

---

de *Bultiacu, formé sur le nom de pers. *Bultius*. Voir Skok 58, p. 67, qui signale *Boussac*, Lot.

[1] Cf. *Pet. dict.*, *dosan* (s.v. *dos*) et *dousaṇ* 'doux'.

[2] Pour *-e*, voir § 8, 6.

[3] Voir Ronjat I, § 208. *Pet. dict.* enregistre *cobde, coide, covede*. **Coude* n'est pas attesté. Il est possible que *coire* et *ochoire* soient sortis de *coure* et de *ochoure* par différenciation. Cf. Appel, § 47, Einzelnes, Ronjat II, § 362, et voir § 16, 6, b.

[4] Pour *u* (< *l*), voir § 52, 1.

[5] Voir Ronjat I, §§ 100, 104.

[6] On peut signaler ici la forme munie d'un accent *lúi* 98, 51 (Valentinois). Cf. § 1, 4.

etc., ainsi que chez un autre scribe 343, 2, 5, 6, 9[1]. *Lui* se rencontre p.ex. ag. 306, 5, 18; querc. 243, 9; toul. 168, 2; alb. 101, 3.

De même, *celui* est devenu *celu* alb. 131, 8.

En nîm., on relève *Andusa* (aujourd'hui *Anduze*) 144, 2, remontant à Andusia[2] et ayant dû passer par conséquent par un stade **Anduisa*. Sur ce nom, on a fait *Andusenc* 144, 15 'pays d'Anduze'.

La réduction de *ui* à *u* doit s'accomplir plus facilement, si *u* (< lat. *ū*) a la valeur [ü]. Voir § 3.

Phénomènes divers

§ 21. *e* prothétique

En général, il y a un *e* prothétique devant *s* impurum. Voici quelques exemples où il est précédé d'une voyelle : ag. *so escriutas* 306, 15; querc. *carta escrius* 167, 5; toul. *i estarau* 105, 3, 6; alb. *aquesta escrios* 204, 16; lod. *eu Esteves* 221, 17.

En querc. et en alb., *e* prothétique fait défaut après l'article *la*[3] : *la strada* querc. 23, 6, 7 (vers 1120); alb. 20, 96 (vers 1120), 56, 2 (vers 1148), 322, 7 (1198) (seuls ex.). Cf. *so escriot* 20, 66, *quo esta* (de *estar*) 56, 2.

En toul., on relève *la estrada* 138, 15, 16 (vers 1173).

Dans le *Boèce* et *Sainte Foy*, *e-* manque plusieurs fois après une voyelle[4]. La plupart des parlers prov. mod. ont *e-* en toute position[5]. Notons ici qu'on dit p.ex. *la' scolo* 'l'école' dans la région de Lombez (Gers) et dans l'Est de la Lomagne[6].

Nous observons alb. *.II. as stairadas* (< sextariu + ata) 20, 55 'deux seterées'. La forme normale *sestairadas* se trouve 324, 1 (toul.). Cf. alb. *sester* (< sextariu) 53, 4, *sestier(s)* 100, 3, 3, 5, 8.

Stairadas n'est certainement pas une faute. Dans le *Cart. de Conques*[7], nous lisons : ... *I sesta de sigile et I de vino et lastairadas* (= *las*

---

[1] Les deux scribes ont écrit des chartes intéressant le seigneur d'Auriac (Haute-Garonne, arr. de Toulouse, cant. de Caraman).
[2] Voir Gröhler I, p. 312.
[3] Cf. l'explication de *espital*, § 15, 2.
[4] Voir Appel, § 44, e, *Sainte Foy*, p. 61, et cf. Schultz-Gora, § 62.
[5] Voir Ronjat II, § 321.
[6] Voir Ronjat II, § 451.
[7] Arr. de Rodez. Ms. du début du XII[e] s. (sauf les quatre derniers cahiers).

stairadas) *et las eminadas et una dinairada de carne*, ... pièce 38 (1060–1065), p. 42.

La charte 34 (Haut-Quercy) offre *steir(s)*, *ster(s)* (< sextariu) 11, passim, précédés de *u*, *dos*, *tres*, *quatre*, *nou* (écrits en chiffres romains sauf *u steir* 40), mais *sesteirs* 9. On trouve aussi *.I. ster* 91, 2, *tres ters*[1] (= *tres sters*) 193, 8; 539, 4 (Rouergue).

Comme nous le voyons, les formes réduites se rencontrent après voyelle ou voyelle + *s*, ce qui revient au même, les deux *s* fusionnant dans la prononciation. Cf. *.II. as stairadas* 20, 55 et *la strada* 20, 96.

Les formes réduites sont peut-être nées par haplologie dans des groupes comme *tres sesters* (*sestairadas*), *quatre sesters* (*sestairadas*).

On note narb. *es scrit* 3, 19 (vers 1053). Cf. *es scripja* 7, 9, 10, *es crig* 476, 7[2] (Rouergue). Ici, *scr* gêne aussi peu que dans *carta scrius* 90, 16; 392, 9 (Rouergue). Cf. plus haut *.II. as stairadas*, etc.

§ 22. *a* prothétique

Dans la charte ag. 306 figurent *W. Aramon* (< Ragin-mund-) 28 et *A. Arotbert* (< Hrod-berht-) 31. Cf. *rei* 3, *redre* 4, 8, *reir* 23 et autres sans *a-*.

On sait que le développement d'un *a* prothétique devant *r* initial est un trait aquitain (gascon)[3].

Agen est situé sur la limite du domaine aquitain auquel appartient la rive gauche de la Garonne du département de Lot-et-Garonne[4]. Dans cette partie de la Gascogne, *arr-* se maintient de nos jours assez bien selon Ronjat II, § 252.

Il me semble plus prudent de voir dans *Aramon* et *Arotbert* des noms de personnes originaires de Gascogne ou des formes empruntées à l'aquitain que de les tenir pour un indice du développement d'un *a* prothétique dans l'ancien parler d'Agen.

Pug Arotbaud (< Hrod-bald-) se rencontre 326, 5 (querc.). M. Brunel situe cette localité vers Moissac, *Chartes*, p. 421. Le contexte montre qu'elle a dû se trouver près de la Garonne, c.-à-d. dans le

---

[1] Selon *Chartes*, gloss., p. 492, contraction de *tres sesters*.

[2] « Haplologie pour *es escrig* », *Chartes Suppl.*, p. 112, note 1. Ce peut aussi bien être une haplographie.

[3] Dans la charte commingeoise 348 p.ex., on trouve *Arramon* 1, passim, *arrencuras* 5, *arren* 8, *a[r]mazia* 12 'restait', *Matfre l'aricsom* (cf. *Chartes Suppl.*, p. 275) 16 (Bouzin).

[4] Cf. Ronjat IV, § 850, p. 18.

voisinage immédiat de la Gascogne[1]. La présence de *a-* n'a donc rien d'étonnant.

On note toul. *arculit* 166, 10 'accueilli' et alb. *arretengudas* 342, 15 'retenues, choses réservées'. Dans *arculit*, il y a eu syncope de *re-* comme dans toul. *derlinquiro* (< derelinquere) 309, 2[2]. Cf. l'aquitain, où *a* prothétique + *re-* (devant consonne) devenait souvent *ar-* par syncope (*artiem* 'retenons', *arcebudz* 'reçus', etc.)[3].

Est-ce que *arculit* et *arretengudas* ont un *a* prothétique? *SW* a, s.v. *arecebre*, un exemple (*arreceubut*) du *Breviari d'Amor*, dont l'auteur Matfré Ermengau était de Béziers, c.-à-d. loin du territoire gascon. On se demande s'il n'y a pas un autre moyen d'expliquer *a-*. Certes, *a-* peut représenter ad-. Observons qu'en rhodanien et en niçard, *a-* (< ad-) est très fréquent devant des verbes à préfixe non reconnus (p.ex. *arregarda*, *acoumença* à côté de *regarda*, *coumença*)[4].

Quant à *arretenguda*, il peut aussi éventuellement s'agir d'une mécoupure de *la retenguda*.

Les chartes toul. et alb. n'offrant aucun exemple irréfutable de *a* prothétique, ces explications sont préférables à la supposition de l'existence d'un tel *a* dans ces dialectes.

§ 23. *e* de soutien

1. Dans la pièce ag. 306, il n'y a pas d'*e* de soutien dans *trair* (< *tracere[5]) 19, *reir* (< retro) 23, *Faur* (< fabru) 34, se trouvant tous devant consonne. Cf. *traire* + voyelle 14.

Reir est conforme à la phonétique du dialecte mod., Agen ayant *pai*, *mai*, *frai* (< patre, matre, fratre), etc.[6].

Faur ne semble pas continué à Agen[6], mais l'*ALF* relève *hau* entre autres au p. 657 (sud-ouest de Lot-et-Garonne). Voir c. 596, *forgeron*, *maréchal*.

Quant à *trair*, Mistral n'enregistre pas cette forme.

En querc., nous observons *Peir* + voyelle 240, 19; 293, 7. Les

[1] Cf. Ronjat IV, § 850, p. 17.

[2] Cf. esp. *derrelinquir*. *Pet. dict.* a *deslenquir*. *Derlinquiro* ne doit pourtant pas représenter **deslinquir* avec passage de *s* à *r* dont nous n'avons pas d'exemples toul. Cf. § 54, 2.

[3] Voir Ronjat II, § 252, et cf. *arcebéren* 172, 25 'reçurent', *arseubeg* 481, 5 'reçut', *arguelet* 229, 11 'accueilli' et *a[r]mazia* 348, 12 'restait' (Comminges).

[4] Voir Ronjat III, § 728, p. 437.

[5] Cf. Ronjat II, § 273.

[6] Voir Ronjat I, § 124.

mêmes documents ont *Peire* + consonne 240, 20; 293, 1, 3, 3. Cf. *Peire Elias* 239, 39.

Le dernier acte est écrit par Arnaut, notaire public de Moissac, qui a aujourd'hui *pai*, *mai*, *frai*, etc., tandis que Montauban emploie *paire*, etc.[1]. Dans des mots de ce type, les chartes querc. ont toujours *-e* sauf dans *Peir* nommé ci-dessus : *dereire a far* 228, 2, *fraires* 308, 6, 9[2], *paire que* 334, 7[2]; etc.

La graphie *Peir* paraît refléter la synalèphe qui a dû exister dans la prononciation. Cf. le composé *reiracapte* 276, 10, 23 chez le même scribe qui écrit *Peir abbas* 240, 19, et toul. *reirehacapte* 324, 5.

En nîm., on relève *dir* (< dicere) *que* 115, 4. Cf. *fraire en* 115, 2, *fraire, conogron* 115, 6. *Dir* est analogique des verbes en *-ir*[3].

Voici quelques exemples de *-e* de nos autres régions : toul. *Faure* 116, 36, *Peire* 168, 6; alb. *fraire* 20, 27, 39, 41, *preveire* 238, 5; lod. *fraires* 211, 9.

2. Super a généralement donné *sobre*, dont les exemples sont très nombreux. On trouve *sober* ag. 306, 2, 11, 12, 12, 21, 22 (mais *sobre* 306, 18); toul. 300, 20. Cf. *rover* (< robur), variante de *roure* (*roire*)[4], et *sober* (*sóber*) 172, 8, 16; etc. (Comminges), béarnais *suber* (< super)[5].

3. Il faut observer nîm. *Torre* (< turre) 115, 9 et *sore* (< sor(o)r) 182, 4. En querc., toul., alb., nous avons des formes sans *-e*. Je cite tous les exemples notés : querc. *sor* 95, 15; toul. *tor* 203, 15, passim; 343, 20, *sor* 256, 4; 309, 1, 15; alb. *Bestor(r)* 51, 3; 53, 3, *sor(r)* 194, 33; 493, 6.

Quant à *tor(r)*, *-e*, les données de nos textes s'accordent bien avec celles de l'*ALF*, c. 552, *fer*, qui indique *-e* dans le Gard, tandis que cette voyelle fait défaut dans les autres départements en question (Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn)[6].

Ronjat I, § 150, signale que les résultats de sor(o)r ne sont pas exactement analogues à ceux de turre, etc. En effet, l'*ALF*, c.

---

[1] Voir Ronjat I, § 124.
[2] Dû à Esteve, notaire public de Moissac.
[3] Cf. Appel, § 42, b.
[4] Cf. § 15, 3.
[5] Voir Ronjat III, § 749, p. 507, et II, § 349.
[6] Cf. Ronjat I, § 126.

1236, *sœur*, montre en général *-e* en Tarn-et-Garonne[1] et dans le Tarn. La Haute-Garonne a des formes sans *-e*, et le Gard n'a *-e* qu'à l'extrême ouest[2]. Ici, les témoignages des chartes ne concordent donc qu'en partie avec ceux de l'*ALF*.

§ 24. *ant, antes, anz*

On note alb. *antes* 493, 6 'auparavant', forme qui ne figure pas dans les dictionnaires d'anc. prov.

Raynouard II a, p. 90, b, un exemple de *ant* 'auparavant'[3]. *Ant* est préposition dans *.I. mes ant lo termini* 325, 8 (toul.), ainsi que deux fois dans *Sainte Foy*, qui offre aussi la variante *an* (1 ex.)[4].

Appel, § 59, b, fait remonter *anz* à ante devant voyelle ou à *antiu. Meyer-Lübke croit à la première étymologie, et M. v. Wartburg la trouve probable[5]. A mon avis, *anz* peut aussi bien venir de ante + s. Cette étymologie est étayée d'alb. *antes*, si l'*e* n'est pas une svarabhakti. Le maintien de l'*e* serait un phénomène de phonétique syntactique. Cf. p.ex. le groupe *antes mostres* 493, 6 et *esmerauda* (< smaragdu) avec un *e* prothétique[6]. *Anz* pourrait aussi être une formation plus récente et représenter *ant* (< ante) + *s*. Cf. esp. *antes*, et anc. prov. *senes* 'sans', § 33, 1.

§ 25. *austage*

Nous trouvons toul. *austages* 343, 2 'otage'. Une charte commingeoise se sert aussi de cette forme : *austage* 96, 4, *austadge* 96, 6. Cf. les formes normales *ostage* 9, 7 (Provence), *ostatge(s)* 226, 8, 10 (pays d'Orange), *ostatgue(s)* 360, 13; 416, 9 (Rouergue) au sens de 'otage, garant'.

Le *Cart. de Cellefrouin*[7] contient un exemple de *austatga* 'demeure', pièce 25 (sans date), p. 115. L'éditeur dit, p. 85 : « Au point de vue de la langue, Cellefrouin appartenait au domaine provençal et se ratta-

---

[1] *So* à Beaumont (dialecte aquitain).
[2] Cf. Ronjat II, § 393.
[3] M. Brunel relève un exemple de *ant* 'au contraire' du XV^e^ s., *AM*, 29–30, 1917–1918, p. 401.
[4] Voir *ib.*, p. 339.
[5] *REW* 494 et *FEW*, art. *ante*.
[6] Cf. Appel, § 44, e.
[7] Cartulaire écrit au début du XII^e^ s. et continué peu à peu jusqu'au milieu du XIII^e^ s. La comm. de Cellefrouin fait partie du cant. de Mansle (Charente).

chait en cela au Limousin; mais la frontière linguistique passait à proximité, laissant à la langue d'oïl toute la partie occidentale de l'actuel département de la Charente. » Il semble donc naturel d'attribuer *austatga* à l'influence française. On a dû connaître anc. fr. *ostage* 'otage, demeure' et sachant qu'à prov. *au* correspondait *o* en français (*aur* — *or*, etc.), on a transformé **ostatga* en *austatga* par hypercorrection. Cf. anc. prov. *aurien* pour *orien* et *aurifan* pour *orifan*, que M. Brüch explique par « Hyperprovenzalisierung »[1].

On est étonné de trouver *austage* dans le Toulousain et en Comminges, loin du domaine français. On l'a probablement importé du Nord.

§ 26. *eiu*

Alb. *eiu* (< e(g)o) 218, 1 est une forme unique que j'ai vérifiée sur l'original. On dirait une faute de plume, d'autant plus que le scribe qui s'en sert écrit *eu* 238, 1.

Toutefois, j'ai trouvé *eiu* trois fois dans un acte original du *Cart. de Bonnecombe*[2] : ... *tot cant eiu hai* ... *las accios que eiu hai* ... *de las accios que eiu hai* ... pièce 314 (1256), p. 596. Cela montre qu'une forme *eiu* a réellement existé et que le scribe alb. a aussi pu l'employer. L'*i* note probablement un phonème de transition. On peut rappeler ici que la Corse a *éu* et *éiu* (< e(g)o)[3].

§ 27. *femena* et *femna*

Femina a abouti à *femena* et à *femna* : *femena(s)* toul. 105, 3, 4, 5, 6; alb. 20, 91; lod. 211, 8, 11; nîm. 25, 4, 4, 4, *femna(s)* ag. 306, 3 (seul ex.); querc. 235, 3; toul. 187, 8, 10; alb. 53, 2 (seul ex.).

Le scribe toul. Got fait usage des deux types : *femenas* 255, 3; 256, 3, *femna* 203, 9, 13; 255, 3, 4; etc.

A en juger d'après nos documents, *femena* prédomine en alb., lod., nîm., *femna* en querc. (seulement 4 ex.). Dans les chartes toul. ayant plus d'exemples de ces formes que les autres ensemble, elles se contrebalancent à peu près.

---

[1] Voir J. Brüch, *Veränderungen des ọ in altprovenzalischen Wörtern*, Romanische Forschungen, 54, Erlangen, 1940, p. 308–320.

[2] Comm. de Comps-la-Grand-Ville, cant. de Cassagnes-Bégonhès, arr. de Rodez.

[3] Voir Rohlfs II, § 434, et cf. I, § 217.

Les deux formes sont autorisées par *Leys* III, p. 104.

D'après Ronjat I, § 139, *femena* est une forme refaite sur des dérivés tels que *femenil* 'féminin' et *femenige* 'rut'[1].

Aujourd'hui, ces dialectes ont *fenno* (lod. *-a*) et *feno* (nîm.)[2].

§ 28. *maestre, maiestre, maistre*

A magistru correspond le plus souvent *maestre*, que nous avons p.ex. querc. 239, 14; toul. 168, 3; alb. 292, 18.

La charte alb. 236 offre *maiestre* 11 à côté de *maestre* 4. L'*i* peut remonter au *g* de magistru[3] ou bien représenter un yod développé entre les deux voyelles en contact de *maestre*[4].

En lod., on relève *maistre* 211, 2; 221, 5. Les recueils de M. Brunel en ont quantité d'exemples (Gévaudan, Rouergue)[5].

En anc. prov., *maistre* avait deux ou trois syllabes. Pour la première forme, cf. ce passage de *Leys G.* I, p. 48, cité par *SW*, s.v. *maestre* : « E devetz saber qu'om pot dire *mayestre* en tres sillabas e *maystre* per doas sillabas, si que la una sillaba sia *may* e l'altra *stre*. »

Grandgent croit que *maïstre* est probablement une forme savante, tandis qu'il voit dans *máistre* un emprunt au français[6]. Quant à la seconde forme, je préfère l'explication de Mushacke, § 8, 2, a, selon laquelle elle a pu sortir de *maestre* par synérèse suivie d'un déplacement de l'accent. Il faut observer que *SW* donne trois exemples où *maestre* est dissyllabique. Malheureusement, nous ne pouvons savoir si *maistre* des anciennes chartes doit être lu *máistre* ou *maïstre*.

§ 29. *Martror, Marteror, Martro*

Martror (< Martyroru) 'la Toussaint' se trouve souvent dans les pièces querc., et il y en a aussi quelques exemples toul. et alb. : *Martror* querc. 299, 6; toul. 116, 5; alb. 281, 8 (seul ex.).

On note la forme plus savante *Marteror* querc. 234, 7; alb. 55, 9; 100, 4.

---

[1] Cf. querc. *semenadz* (< seminare) 334, 9. Pour le maintien de la voyelle prétonique non initiale, voir Ronjat I, § 185.

[2] Voir Ronjat II, § 337, p. 214.

[3] Voir Appel, § 46, a, et Ronjat II, § 281.

[4] Cf. Grammont, p. 233, et Ronjat I, § 195, p. 350–351.

[5] Voir *Chartes* et *Chartes Suppl.*, glossaires, pp. 477–478 et 247.

[6] Voir Grandgent, § 25, 2, b. Cf. *maïstre* 452, 3 (Rouergue). *Maïstre* ne peut guère être régulier au point de vue phonétique. Cf. Ronjat I, § 82. Il me semble peu probable qu'on l'ait emprunté au français, où le mot est devenu dissyllabique de très bonne heure. Voir Bourciez, *Phonétique*, § 91, 3, Remarque II.

Arnaut (querc.), qui emploie *Martror* 146, 9, 9; 147, 7; 239, 33; 244, 30, écrit *Martro* 147, 7; 173, 5. La chute du *r* final doit s'expliquer par dissimilation[1].

§ 30. *mos, mor, mora*

Un scribe alb. emploie *mor* 218, 9; 238, 9 comme préposition au sens de 'excepté, si ce n'est'. On lui doit aussi le passage suivant, où *mor* semble signifier 'après que'[2] : *E d'aizo agro paraulas Rrotbertz lo priors e Uc Tinellz e la ma del bistbe d'Albi Guillem* [12] *Peiro, mor Uc se ffo donaz a l'Espital,* ... pièce 238.

On note également alb. *senes altre so aver mora d'aitan quant sem volria donar* 50, 8. La variante *mora* (*de*) 'excepté, si ce n'est' ne figure pas dans les dictionnaires d'anc. prov. *Mos* se rencontre avec cette signification 78, 20, 33[3]; 298, 23; 315, 20; 316, 10 et au sens de 'mais' 78, 17, 19, 19, 27, 28, 35 (Rouergue), 34, 3 (Haut-Quercy).

Observons que les formes avec *-o-* ne signifient jamais 'plus', et qu'il en est de même des exemples qu'en cite *SW*, s.v. *mais*. Dans nos documents ayant *mor, mos,* on remarque *mai* 'plus' 218, 8; 238, 8; 298, 14, 14, 24, 36, 53, 62; 315, 13; 316, 13, 15, 15, et en outre *mai* 'désormais, jamais' 218, 9; 238, 9, *mas* 'excepté' 298, 18, 42, 45, 49, 57, 'mais' 298, 25, 54 et *ma*' (suivi de *n* + nom de pers.) 'mais' 298, 25, 41. Cf. aussi *maivaleussa* 'plus-value' 316, 15 et *jamai* 'jamais' 316, 17.

Comment faut-il expliquer *-o-*? Chabaneau[4] et Anglade[5] parlent d'affaiblissement de l'*a* de *mas* (< magis) et en signalant l'existence de *mos* dans les dialectes actuels de l'Aveyron, de la Lozère et de l'Ariège, ce dernier compare cette forme à la négation *pos* (< *pas*) s'employant dans plusieurs parlers modernes. Ils ne cherchent pas à rendre compte du *r* de *mor*. Comme nos chartes ne semblent pas offrir d'exemple parallèle du passage de *a* à *o*[6], leur explication n'est pas satisfaisante.

[1] Voir § 54, 3.

[2] Ce sens est enregistré par *Pet. dict.*, s.v. *mais*.

[3] Cf. le contexte : ... *no a* [20] *mos la quarta part* ... *Alcus delz seig-* [33] *-nors no deu far forn en aquest castel mos aquellz que aora i so*. Dans le premier exemple, *no — mos* peut se traduire par 'ne — que, seulement'. Par mégarde, le glossaire rend, p. 480, par 'mais' tous les *mos* de cet acte.

[4] *RLR*, 18, 1880, p. 163.

[5] Anglade, p. 51.

[6] Cf. pourtant le cas douteux de (*Garsia*) *Escoboners* 189, 15 (toul). Selon M. Brunel, ce nom représente *es* (article) + *coboner* « sans doute forme dialec-

A mon avis, *mos*, *mor* et *mora* sont sortis d'un croisement de *mas* (*mais*) avec *fors* (*fos*[1]), *for* et *fora(s)*. Quant à la phonétique, cette explication rend compte de *-o-* (*mos*, *mor*, *mora*), de *r* (*mor*, *-a*) et de *-a* (*mora*). Au point de vue sémantique, elle est toute naturelle, *mos*, etc. signifiant souvent 'excepté', comme nous l'avons vu. Cf., au même sens, *fors* nîm. 18, 7[2], *for de* toul. 310, 11, *fora de* alb. 100, 2, *foras* alb. 323, 2; etc.

Le sens de *fors que* peut s'approcher de 'mais' comme dans cet exemple cité par Raynouard III, p. 372, a, où il le traduit par 'excepté que' :

Enans, sapchatz tos temps vos servirai,
Fors que jamais vostres drutz no serai.

Cf. ces vers contenant *mas que* rendu par 'excepté que', Raynouard IV, p. 124, b :

Bona domna, plus nous deman
Mas quem prendatz per servidor.

Nous avons rencontré plus haut *mor* au sens de 'après que', qui est loin de celui de *fors*. Cependant, cela ne contredit pas nécessairement notre hypothèse. Une fois créé, *mor* a pu élargir son emploi[3].

Mas a aussi la variante *mar*, dont Raynouard et *SW* donnent quelques exemples. Vu l'existence de *mor*, elle n'a rien de surprenant.

§ 31. *parolament*

On relève nîm. *parolament* 115, 3 'entretien, conversation', mot qui ne se trouve pas dans les dictionnaires d'anc. prov. J'y vois un croisement de *parlament* avec *parola*. La dernière forme doit être un emprunt au français[4].

---

tale de *cabaner* ». Voir *Chartes Suppl.*, glossaire, p. 236. Est-ce qu'il ne peut contenir scopa 'balai'? Mistral enregistre *Escouboué*, *Scouboué* 'nom de fam. gasconne', qui peut être le même mot.

[1] Pour cette forme, voir § 8, 3.

[2] *fors quant per lo castel a recobrar*. Cf. *Pet. dict.*, s.v. *mais*, *m. can* 'excepté, hormis'.

[3] *SW* cite un exemple où *mos* veut dire 'dès que'. Les *Poésies du troubadour Guilhem Adémar*, p. p. K. Almqvist, Upsal, 1951, l'offrent une fois au sens de 'puisque'. Voir glossaire, p. 261. *Demor* (*de* + *mor*) 'depuis que' (cf. *Pet. dict.*, s.v. *mais*) se trouve dans une pièce du XIII[e] s. — probablement alb. — signalée dans *Chartes Suppl.*, p. 275.

[4] Voir Karch, p. 13.

§ 32. *semales*

La charte toul. 138 contient *semales* 25 'cuves de vendange' au lieu de *semals*. Comme elle est truffée de latin, il est évident que *semales* est dû à une latinisation de *semals*. Notons que le mot latin *donet* se trouve dans son voisinage (*donet tres semales*).

§ 33. Descendants de sine

Il y a plusieurs descendants de sine. *Senes* est la seule forme des chartes querc.[1], prédomine de beaucoup en toul. et en alb., et on la trouve aussi en ag. et en lod. : *senes* ag. 306, 16, 20, 21; querc. 119, 7; toul. 214, 7; alb. 27, 2; lod. 221, 2, 2; etc.

Senes est parfois précédé de *a* : *a senes* querc. 119, 13; toul. 331, 9, *assenes* querc. 95, 33 (tous les ex.).

Le scribe toul. Ot se sert de *senas* 187, 7, 13, 18; 188, 2, 8, 11, 17, 18; 189, 8, 13.

Ses étant rare, j'en donne tous les exemples notés : *ses* ag. 306, 2; alb. 79, 2; 194, 13; lod. 211, 3.

On relève une fois *sanes* narb. 4, 5 et trois fois *sas* toul. 168, 5; lod. 211, 13; 221, 18.

Le nîm. offre *sens* et *sans* : *sens* 144, 2, 4, 10; 170, 8, 8, *sans* 25, 8, 8, 10, *sanz* 25, 7 (tous les ex.).

Nous allons discuter maintenant toutes ces variantes.

1. *Senes* (*sanes*) pose le problème de l'*e* suivant *n*. Appel dit, § 42, c : « minus zeigt in *menesprezar* neben *mesprezar e*, vielleicht, weil bei Erhaltung des n die Gruppe spr ein *e* vor sich erzeugt. So ist vielleicht auch *senes* < sine + s gegenüber *ses* ursprünglich vorkonsonantische Form (*senescalc* hat denn auch kein **senscalc*, **sescalc* neben sich). » Cependant, nous avons *seschal*(*x*) 225, 4, 5 (Périgord), *sascalc*(*s*) 66, 10; 176, 7; 371, 9, *Salscals* 364, 11 à côté de *sanescalcs* 15, 8 (Rouergue) et de la forme latinisée *senescalco* 1, 6 (pays de Foix)[2]. En tout cas, Appel a bien raison de rapprocher *senes* de *menes-*.

Ainsi que *minuspretiare a pu donner régulièrement *menesprezar*[3] à côté de *mesprezar*, ainsi sine + s pretium p.ex. a pu aboutir

[1] Seulement cinq exemples.

[2] L'*a* de *sas-*, *sanes-* s'explique par assimilation. *Salscals* est probablement une erreur de plume pour *Sascals*.

[3] Cf. E. Staaff, *Quelques réflexions sur le préfixe minus- dans les langues romanes*, Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis, Paris, 1927, p. 427–432. Pour le provençal, voir p. 429–430.

à *senes pretz* et à *ses pretz*. *Senes* a été plus ou moins normalisé dans quelques-unes de nos régions. Voir plus haut.

Nous avons vu que, d'après Appel, *menes-* et *senes* viennent peut-être de *mens-*[1] et de *sens*. Millardet croit que le second *e* de *senes* est une voyelle de svarabhakti, mais sans penser à une influence du mot suivant[2]. Il ne me semble pas exclu que cet *e* représente celui de sine, qui se serait maintenu dans certaines combinaisons (cf. ci-dessus *senes pretz*). Cela suppose bien entendu qu'on a ajouté *-s* assez tôt pour empêcher la chute de *-e*. Cf. *antes*, § 24. *Menes-* pourrait éventuellement provenir de **menos-* par assimilation. Cf. Ronjat III, § 728, p. 451, qui le tient pour une variante de débit lent[3]. *Menes*, *mes-* et *senes* (*sanes*), *ses* (*sas*) peuvent se comparer avec *senescalc*, *sescalc* (voir plus haut) et *menestier*, *mestier*, *monestier*, *mostier*[4].

Le *s* final est tombé dans *sane* se trouvant devant consonne dans un acte rouergat 224, 35, 35, 36.

Sens (*sans*) a pu garder *n* devant voyelle et s'employer plus tard devant consonne également[5]. Cf., dans la pièce nîm. 25, *sanz engan* 7, *sans ton logre e sans ta decepcion* 8, *sans ton engan* 10.

2. Parlons de *a senes*. Le *Cart. des Templiers de Vaour* (Tarn) en offre trois exemples. Voir *SW*, s.v. *sens*. On trouve *a sens* 350, 18 (Limousin). *A ses plus* s'emploie plusieurs fois dans les documents du Haut-Quercy étudiés par M^me^ Dobelmann[6].

Il s'agit d'une préposition double. Voir *Chartes Suppl.*, p. 228, s.v. *a*. M. Brunel y cite aussi *a per bona fe* 400, 59 (Rouergue). Quant à nos chartes, on peut ajouter querc. *a per nom* 95, 32; 119, 4, 8; etc., *a per num* 228, 8, 21[7] et surtout *tot a meins de so engan de Peiro Aimerig* 278, 2, où *a meins de* signifie 'sans'. Deux exemples de *a mens* (*mentz*) *de* tirés du *Cart. des Templiers de Vaour* sont enregistrés par *SW*, s.v.

[1] Cf. *menspecava* 96, 4, 5 (Comminges).

[2] *Études de dialectologie landaise*, p. 94.

[3] Il fait observer, *ib.*, que germanique *mis-* a dû favoriser l'extension de *mes-*. Selon Staaff, *op. cit.*, il faut généralement voir en *mes-* le suffixe germanique.

[4] Cf. alb. *Monester* (= *Monestiès*, arr. d'Albi) 191, 4; 236, 4, 8; etc. (cf. *Chartes Suppl.*, p. 272) et Ronjat I, § 186.

[5] Selon Ronjat III, § 749, p. 507, *sens* est la forme normale devant voyelle, tandis que *ses* est antéconsonantique. Je crois que la dernière forme peut aussi se développer devant voyelle.

[6] Voir *La Langue de Cahors*, glossaire, p. 209. Cf. Mistral, s.v. *plus*, *sèns plus* 'sans plus, seulement'. Raynouard IV donne un exemple de *ses plus*, p. 577, a.

[7] *Pet. dict.* enregistre cette expression en la traduisant par 'en désignant par le nom, nommément, expressément'.

mens, et à propos de *a senes*, Levy les signale *ib.*, s.v. *sens*, ce qui indique peut-être qu'il voit dans *a senes* l'influence de *a mens de*[1]. En effet, on comprend mieux la fonction de la préposition devant *mens* (< minus) *de* que devant *senes*. Cf. fr. *à moins de*.

3. *Senas* est une variante de *senes* inconnue aux dictionnaires d'anc. prov. Je crois qu'elle est analogique de *foras*. Cf. *Pet. dict.*, *fors*, *for*, *fora*, *-as* '... prép. hors de, excepté', *f. de* 'en dehors de, excepté, sans'.

4. Dans *sanes*[2], *sans* et *sas*[3], la présence de *a* est frappante. Voici les premiers exemples de ces formes que nous offrent les chartes de M. Brunel : *sanes* narb. 4, 5 (vers 1078), *sans* 9, 8 (Provence, vers 1103), *sas* 13, 3 (Gévaudan, vers 1109).

Karch, Anglade et Ronjat croient que *sans* est un emprunt au français[4]. En parlant de la pièce 13 (Gévaudan), M. Rohlfs attribue *sans* et *sas* à l'influence française[5]. Appel, § 15, p. 17, semble hésiter sur la provenance de *sans*. Aucun de ces érudits ne fait mention de *sanes*.

D'après Bourciez, *ẽ* s'est confondu avec *ã* dans l'Ile de France vers le milieu du XI^e^ siècle. On l'a conservé plus longtemps en Normandie et dans l'Ouest, et *ẽ* subsiste encore dans les patois picards et wallons[6].

Si *sanes*, *sans*, et *sas* doivent *-a-* à l'influence du français, on s'étonne de voir qu'il s'est propagé jusqu'en Narbonnais vers 1078.

Nous constatons un fait curieux dans les chartes où sine est continué en même temps par des formes ayant *-e-* et *-a-*. La première voyelle y prédomine devant *retenement*, la seconde devant *engan* : *sas eng(u)an e ses retenement* 127, 3; 420, 2; 447, 2; 453, 2, *sas engan, ses retenement* 426, 2; 427, 3[7], *sas engan e senes retenement* 177, 3, *sanes*

---

[1] Il y avait aussi *ab mens de*. Voir *Pet. dict.*, s.v. *mens*.

[2] Cf. *Chartes* et *Chartes Suppl.*, glossaires, pp. 489, 254. On y trouve une dizaine de *sanes* du Rouergue. Cette forme manque dans les dictionnaires d'anc. prov.

[3] Non enregistré par les dictionnaires d'anc. prov., *sas* est fréquent dans les chartes rouergates. Voir *Chartes* et *Chartes Suppl.*, gloss. pp. 489, 254.

[4] Karch, p. 14, Anglade, p. 100, et Ronjat III, § 749, p. 507.

[5] Voir son article *Encore à propos d'encore*, SN, 20, 1948, p. 161–164.

[6] *Phonétique*, § 61, Historique. Cf. Pope, § 439 : « ... The lowering of ẽ to ã began in the late eleventh century ... ».

[7] Les n^os^ 426 et 427 sont écrits de la même main.

totz enganz et senes totz retenemenz 466, 4, *sas engan* 428, 11, *ses retenement* 428, 3 (Rouergue)[1].

Cependant, on relève aussi un traitement opposé : *ses engan* 303, 2 mais *sanes tot retenement* 303, 7, *senes engan* 479, 2 mais *sas tot retenement* 479, 4 (Rouergue).

Il y a des scribes qui emploient *-e-* devant *retenement*, *-e-* et *-a-* devant *engan*. Ainsi p.ex., la pièce lod. 211 contient *senes enguan e senes retenement* 1, 8 mais *sas enguan* 13[2].

Dans les actes rouergats 99 et 507, on note *sas engan* 99, 2; 507, 9, 14, mais *ses engan* 507, 3 et *ses tota retenguda* 99, 4; 507, 5.

Il paraît donc que, dans le choix entre *-e-* et *-a-*, les scribes se laissent souvent guider par des raisons euphoniques. Faut-il en conclure que *sanes*, *sans* et *sas* soient nés par assimilation dans des groupes comme *senes* (*sens*, *ses*) *engan* et qu'on les ait ensuite employés dans d'autres positions? Cela me semble trop hardi, et je dois admettre avec regret que je ne puis fournir aucune explication vraisemblable justifiant l'*a* de ces formes par la phonétique provençale.

Ronjat mentionne langued., guyennais, aquitain *sens*, *-se*, *sans*, *-se* ainsi que *-o-*[3].

Senes et *sanes* ont pu se réduire à *sens* et à *sans*. La grande extension de *-a-* plus ou moins nasalisé dont témoigne l'*ALF*, c. 1158, *rien*, *sans rien*, doit s'expliquer par l'influence croissante du français.

§ 34. *uziran*

Nous notons toul. *uziran* (< audire) 116, 1 à côté de *auzens* 116, 32. Cf. toul. *auden* 270, 8, *audirau* 300, 1; etc.

Je crois que le scribe a omis *a-* par distraction. Il faut observer que les parlers langued. et aquitains ont généralement bien conservé *au* prétonique. Une prononciation plus fermée ou réduite se rencontre dans la plupart des dialectes du Nord et de l'Est, dans lesquels cette évolution paraît assez ancienne[4]. Dans nos textes, *au-* semble pourtant se réduire quelquefois à *a-*. Voir § 7.

---

[1] Dans les pièces citées, on trouve en outre *sas engan* 177, 8; 453, 8.
[2] Il y a aussi *ses tota retenguda* 3.
[3] Ronjat III, § 749, p. 507.
[4] Voir Ronjat I, § 172.

§ 35. *ie* au lieu de *ia*

Arnaut, notaire public de Moissac, se sert de *-ien* à la 6e pers. de l'imparf. ind. dans *avien* 119, 13; 239, 7, *tenien* 239, 7. A *-ien* correspond chez lui à la 3e pers. *-ia*, dont il a beaucoup d'exemples : *avia* 119, 3, 6, 11, 15; 239, 35, *fazia* 119, 4; etc.

La pièce toul. 185[1] contient les imparf. ind. *tolie* (3e pers.) 3 et *avient* (6e pers.) 6.

Dans le Limousin et le Périgord, on emploie *-en* par généralisation là où le latin avait *-ant* et *-unt*[2]. Ainsi p.ex., la charte 35 (Limousin) offre *avien* 6, 10, *eren* 9, *achapten* 10 (lat. *-ant*), *devien* (< dividere) 5, *doneren* 6, 11, *autreeren* 6, 9 (lat. *-unt*). Nous trouvons dans la pièce 225 (Périgord) *devien* (< debere) 14, *donaven* 24; etc. (lat. *-ant*), *rasoneren* 14 (lat. *-unt*). Ces deux documents ont *-ia* (3 imparf. ind.) : *apertenia* 35, 2, *avia* 225, 100.

La question est de savoir si, dans les chartes querc. et toul. citées, *-en(t)* (< -ent) a remplacé *-an(t)* comme en Limousin et en Périgord, et si *-ia* est devenu *-ie* (*tolie*) par analogie avec *-ient*.

Parlons d'abord de la langue d'Arnaut. *-en* ne s'est pas généralisé. Dans la pièce 119 p.ex., *-o* se rencontre dans *pusco* 9, *serio* 9 et les parf. *ago* 8, *tengo* 8, *conogo* 10, c'est-à-dire correspondant à lat. *-ant* et *-unt*. Cette désinence s'emploie même là où l'on avait *-ent* en latin : *aperteno* 239, 4, 28; 244, 4, 13, *devo* 239, 36; 244, 31. Observons que nous ne trouvons jamais *-en* dans les chartes querc. dues à d'autres scribes. Tout cela constaté, il semble douteux que lat. -ent devenu *-en* se soit introduit dans *-ien* chez Arnaut[3]. Il y a un autre moyen d'expliquer le fait. *-ien* peut venir de *-ian*. Cf. plus bas. Il est vrai que la dernière terminaison n'est pas attestée dans nos textes du Bas-Quercy, mais notons qu'elle n'est pas inconnue dans le Toulousain et l'Albigeois, alors que *-en(t)* fait défaut dans ces pays, à l'exception de *-ient* nommé ci-dessus : toul. *valian* 300, 9, *prendian* 328, 5; etc.; alb. *avian* 6, 3 (1090, seul ex.).

Quant au n° 185, l'absence déjà signalée de *-en(t)* dans les actes toul. et la présence de *-ie* dans cette pièce semblent montrer que *-ie* et *-ient* se sont développés phonétiquement de *-ia* et de *-iant*.

[1] Cette charte concerne les possessions des Hospitaliers à Saint-André-de-Courtinals, comm. de S.-Porquier, cant. de Montech, arr. de Montauban (Tarn-et-Garonne).

[2] Voir *Chartes*, p. XLI.

[3] C'est pourtant, paraît-il, l'opinion de M. Brunel. Voir *Chartes*, p. XLI.

Les chartes toul. n'offrent pas d'autres exemples de l'évolution *ia* > *ie*, mais il y en a plusieurs dans la pièce 172 (1179, Comminges). On y relève en premier lieu *auíe* 2, *auie* 15, *deuíe* 2, *die* 4, 16, 19, *díe* 33, *fazíe* 6, *comanies* 14 'commanderies'. On a pourtant *sía* (3 prés. subj.) 8.

Il ne peut être question d'un affaiblissement général de l'*a* final atone. Il reste dans les autres cas : *empena* 1, *dezma* 5, 7; etc. Les exemples en sont nombreux. Pour *primizie* et *aie*, voir ci-dessous.

Dans *ie*, l'*a* atone s'est transformé en *e* par assimilation à l'*i* tonique précédent[1], phénomène qui se rencontre p.ex. à l'imparf. en ancien espagnol, en général avec déplacement de l'accent[2].

Nous observons la forme savante *primizie* (< primitiae) 8. Cf. fr. *prémices*, esp. *primicia*, ital. *primizia*.

Il y a une autre forme déconcertante *aie* (3 prés. subj.) 5. M. J. Bourciez qui a étudié cette charte, la considère comme un imparfait[3], mais M. Brunel croit que c'est un subjonctif[4], et je suis de son avis.

Il n'est peut-être pas exclu que **primízia* et *aia* [-y-] soient devenus *primizie* et *aie* par l'action du yod, mais il y a aussi d'autres possibilités.

Primizie pourrait être le mot latin, dont le scribe aurait provençalisé l'orthographe, ou bien remonter à **primizía*, forme influencée par les mots en *-ía*. Cf. *comanies* 14 et Godefroy *premetie* 'prémices, commencements, débuts' (Lille, 1538).

Notre scribe écrit *sía* 8, mais il aurait sûrement pu employer **síe*. Cf. *auíe*, *deuíe*, *fazíe*. On a pu créer *aie* par analogie avec *síe*[5].

La pièce commingeoise 210 offre *ie* au lieu de *ia* dans *s'apertien* (6 imparf. ind., 1 ex.), *dies* (1 ex.), *Garsie* (1 ex.).

Retournons à la charte 185. Comme on ne trouve pas d'imparf. en *-ie*, *-ient* dans les autres pièces toul. et que *ie* (< *ia*) est attesté plu-

[1] En parlant de prov. *-ié* et de langued. oriental *-iè* remontant à *-ía*, Ronjat I compte, § 193, p. 343, avec l'évolution *ía* > *iá* > *ie* tout en admettant qu'elle n'est pas la seule possible. Cf. Millardet, dans *RLR*, 61, 1921–1922, p. 361–364. Les formes accentuées (*auíe*, *fazíe*, etc.) montrent nettement qu'elle n'est pas celle de notre cas. La pièce 172 est d'ailleurs pleine d'accents (*dézma* 1, *deirér* 2, *asólta* 7, etc.). On note l'accentuation erronée *altérs* 19 à côté de *álters* 21 'autres'.

[2] Voir Pidal, *Gram.*, § 117, 2.

[3] *L'origine de l'imparfait gascon*, RLR, 68, 1937–1939, p. 162–178. Pour *aie*, voir p. 165.

[4] Voir *Chartes*, gloss., p. 454.

[5] Cette explication a l'avantage d'être possible quelle que fût la prononciation de l'*i* de *aie*. Cf. *sié* dans le parler de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), Ronjat III, § 640.

sieurs fois en Comminges, on peut se demander si le scribe était originaire de Gascogne. Y a-t-il autre chose qui parle en faveur d'une telle hypothèse?

On note *sun sener* 5 au lieu de *sos sener*. Mis à part les noms de personnes, les règles de la déclinaison à deux cas sont en général bien observées dans nos documents[1]. M. Brunel signale qu'à la fin du XII^e^ siècle, l'emploi du cas rég. pour le cas suj. est fréquent dans les chartes du Comminges[2].

A la 6^e^ pers., le *t* final se maintient dans *avient* 6, *serant* 13 à côté de *so* 13, tandis qu'il tombe régulièrement dans les pièces toul.[3]. Il y a pourtant *serant* 152, 4 (pays de Foix), qui est peut-être une graphie archaïque. Cf. *serian* 152, 16. Le maintien du *t* final se rencontre, entre autres, autour de Saint-Gaudens en Comminges[4]. La pièce 227 de cette région emploie *auiant* 4, *deuiant* 4, *serant* 8, 18, mais *son* 8, 17.

Julien (< Julianu) 8, dont nous parlerons plus bas, garde le *n* contrairement à l'usage toul.[5], mais nous avons *Rossilo* 9. Cf. dans la pièce 172 *mason* 4, passim, *Ugón* 28, *Bezián* 30.

Par contre, *fraires* p.ex. ne peut guère être gascon. Cf. *frais* 172, 4; 229, 3, 4, 9, *frái*(*s*) 172, 25, 28, *frair* 229, 2; etc. (Comminges)[6].

La forme *mant* (< mandare) 14 'mandataire' ne peut être ni gasc. ni toul., car le *t* y est de trop[7]. Cf. *Arramon* (< Ragin-mund-) 172, 20, 34; 348, 4, passim, *doman* (< demandet) 348, 12, exemples commingeois.

Si le scribe était de Gascogne, *mant* pourrait être une forme hypercorrecte. En gascon, *nd* se réduit à *n* même à l'intérieur d'un mot. Nous avons p.ex. *manad* (< mandare) 96, 5, *comanies* 172, 14; etc. Alors, le scribe savait que toul. *mandar* correspondait à gasc. *manar*, ce qui a pu lui faire écrire *mant* au lieu de *man*, seul correct dans ce cas.

Il semble donc très possible que le scribe soit un Gascon, probable-

---

[1] Voir *Chartes*, p. XIV, et cf. § 78, 5.

[2] *Chartes*, p. XIV. Je ne tiens pas compte ici de *lor mant* 185, 14, dont le rôle est ambigu. Cf. le contexte : *Testimoni Unaut de* [14] *Messoners e Ugo de Messoners e Bernaz, lor mant.* On ne peut savoir si *lor mant* se rapporte à *Bernaz* ou à tous les témoins.

[3] Voir § 76, 3, a.

[4] Voir *Chartes*, p. XL.

[5] Cf. toul. *Julia* 257, 3, *Jolia* 116, 31; 257, 5, et voir § 53, 1, a.

[6] Parmi les traits aquitains anciens, Ronjat IV énumère, § 851, p. 22, le type *pai* (< patre).

[7] Pour le toul., voir § 76, 3, a.

ment du Comminges, qui s'efforce d'écrire dans le parler du pays où il s'est établi, sans réussir complètement. La langue du scribe pourrait éventuellement être celle d'une région de transition entre le toul. et un dialecte aquitain, mais *mant* semble contredire cette théorie.

Comme *-en* (< -ent) se trouve en Comminges et que cette désinence a même élargi son emploi (*arcebéren* 172, 25; etc.)[1], on pourrait peut-être croire que *-ient* 185, 6 la contient, pourvu que le scribe soit de ce pays. La confrontation des formes commingeoises *tornesan* 96, 6, *tocasan* 97, 4 (extension de *-an*)[2], *tengan* 96, 2, *deuiant* 227, 4, *avian* 346, 2, etc. et des deux exemples *avient* 185, 6, *s'apertien* 210 (1 ex.) (*-en(t)* après *i*!) montre bien qu'il n'en est rien.

Passons maintenant à *Julien* (< Julianu) 185, 8, qui n'est certainement pas la forme française d'un nom qui a dû être assez répandu dans le Midi[3]. Il paraît donc que *-iá-* est passé à *-ié-*. Cela signifie-t-il que *tolie* et *avient* doivent être lus *tolié*, *aviént* et qu'on y ait eu la chaîne *ía* > *iá* > *ié*[4] et non pas l'évolution *ía* > *ie* discutée plus haut au sujet de la charte 172 ayant *Bezián* 30? Pas forcément. On a pu avoir d'un côté *ía* > *ie*, devenu peut-être *ié*, et de l'autre *iá* > *ié*.

Nous avons vu qu'Arnaut, notaire public de Moissac, emploie *-ien* remontant peut-être à *-ian*, mais sa langue n'offre, contrairement à celle du scribe de la pièce 185, rien d'autre qui puisse faire croire qu'il est Gascon, ce qui n'empêche naturellement pas que *-ien* ait pu être emprunté à un dialecte aquitain contigu.

Si *-ien* venant de *-ian* est autochtone, on se demande pourquoi Arnaut écrit *avia*, etc. et non pas *avie*. Il est possible que *a* passe plus facilement à *e* quand à l'action de l'*i* (voyelle ou yod?) vient s'ajouter celle du *n* suivant[5].

§ 36. Vocalisation de *m*

On note *daun(z)* (< damnu) toul. 317, 23, 24; 318, 1, 5, 7; 325, 7; lod. 211, 15 (tous les ex.). Le *m* primitif est devenu par différenciation la fricative correspondante, qui passe à *u* deuxième élément de diph-

[1] Voir *Chartes*, p. XLI.
[2] Voir *Chartes*, p. XL.
[3] Cf. § 3.
[4] C'est-à-dire d'abord synérèse et puis passage de *a* à *e* sous l'influence du yod précédent, évolution présumée par Millardet et Ronjat. Voir plus haut la note relative à l'assimilation *ía* > *ie*.
[5] Cf. Ronjat I, § 193, p. 343.

tongue, évolution spécialement gasconne[1]. Cf. *dan* (assimilation de *m* à *n*) ag. 306, 4, 5, 10, 12.

Il paraît que la forme *daun* a été assez répandue. Nous la trouvons aussi en Rouergue 201, 12; 288, 22; 490, 12; 491, 23.

§ 37. Le type *-eussa* (<-entia)

Nos documents offrent bien des fois *u* là où l'on s'attend à trouver *n*.

Dans le Bas-Quercy, on relève *Pouzo* (<Pontiu + one) 234, 3, 11, 12 (seuls ex.)[2]. Cf. *Pons* 234, 5, 9, 10.

Les exemples toul. du *u* sont nombreux, surtout chez le scribe Bernart Got[3] : *coveneusa* (<-entia) 203, 11; 232, 23, *teneusa(s)* 255, 3; 256, 3, passim, *fiausas* (<-antia) 232, 9, *Pug Laureus* (<Laurentiu) 203, 1, 2, 3; 255, 5, *Pug Laureuz* 232, 27[4], *rezeusos* (<*redentione*<redemptione) 232, 3, *Pouz* (<Pontiu) 232, 26, 26; 255, 5; 269, 7, *Pous* 241, 3 (tous les ex. trouvés chez Got). Cf. par le même scribe *Costanza* (<Constantia) 256, 11.

La pièce 317[5] contient *guireuza* 6, 14, *conoiceuza* 8, *conoizceuza* 9, *conoisceuza* 13, *Puglaureusz* 28, *Frauza* (<Francia) 29.

Nous trouvons de plus *coveneuzca* 105, 5, *fidauzas* 330, 2, 2, *Laureus* 116, 15, *Pous* 150, 8[6]. Cf. *Puglaurenz* 330, 6, *Ponc* (<Pontiu) 116, 25, 29, 35, 36[7].

Je ne tiens pas compte de *Pug Laurens* 271, 7 (Got), *fidauzas* 317, 10; 330, 3, 3, *fidanza* 325, 7 (même main que 330), ces mots étant abrégés dans les originaux.

Dans l'Albigeois également, on a souvent *u* pour *n*, et ce phénomène semble se rencontrer dans tout ce pays : *teneuza* 101, 5, *maivaleussa* 141, 8, *coveneussa* 236, 10, *coveneusza* 493, 10, *effizauça* (*en* + *fizauça*) 100, 7, *fidauzas* 174, 9, *Pouço* 108, 4; 237, 9, *Pouzo* 191, 7;

[1] Voir Ronjat II, § 337, et Grammont, p. 235.

[2] Charte pour le chapitre abbatial de Moissac et concernant la région de Caussade.

[3] Il a écrit des pièces intéressant le seigneur de Dourgne (Tarn, arr. de Castres).

[4] = *Puylaurens*, arr. de Castres (Tarn).

[5] Elle concerne le seigneur de Lavaur, arr. de Castres.

[6] Deux de ces chartes intéressent le Tarn (105 — seigneur de Puylaurens, 330 — seigneur de Dourgne). Le n° 116 regarde le seigneur de Saint-Félix, arr. de Toulouse, cant. de Revel (Haute-Garonne), alors que la pièce 150 a trait aux possessions des Hospitaliers à Dieupentale, arr. de Montauban, cant. de Grisolles (Tarn-et-Garonne).

[7] Pour *Ponc*, cf. § 76, 1.

236, 6; 345, 2, *Pousz* 100, 2, 7, 7; 108, 2, 4, *Pous* 141, 2, *Pouz* 194, 36 (tous les ex.).

Joan, qui a écrit les n^{os} 236, 493, se sert pourtant de *Ponz* 236, 12. Observons aussi que les actes 100 et 108 émanent d'un même scribe.

Nous constatons que partout *u* est suivi de phonèmes issus de *ti* ou *ci* (1 ex.) latins[1]. Le même emploi de *u* est fréquent dans le *Cart. des Templiers de Vaour* (arr. d'Albi, Tarn)[2], dont les éditeurs le signalent, p. v.

Ainsi p.ex., nous y trouvons dans la pièce 86 (1184), p. 72, *teneuza*, *Pouzo*, *Pouz*, *Pous*. Parmi les scribes ayant exécuté les originaux copiés dans le cartulaire figurent Peire Artus et Géraut Bontos auxquels on doit les n^{os} 113, 139, 151, 159 (Artus) et 149, 157, 264 (Bontos) des *Chartes*[3]. Celui-ci emploie p.ex. *Fort Santz* (< sanctiu) 149, 1, passim, *covenenza* 149, 17, *Ponz* 149, 20, mais dans le cartulaire, il écrit *Fort Sauz*, pièce 19 (1175), p. 14. Celui-là y emploie *Fortsauz*, pièce 25 (1176), p. 19. Il offre *Mauça* (< Amantia) 139, 1, 5, 6 mais *Amanza* 139, 9.

Dans trois documents rouergats, j'ai noté *maivaleussa* 316, 15; 530, 9, *Pousz* 315, 8[4]. *Pouzon* se trouve 540, 11 (Tricastin). Cf. *Pons* 521, 17 (même scribe que 530), 530, 17.

On relève *remembraussa* dans un acte du XIII^{e} siècle, signalé par M. Brunel[5] et qui semble être alb.

Voici quelques-uns de nos nombreux exemples de *n* tirés de scribes querc., toul., alb. n'employant pas *u* : querc. *girensa* 175, 8, *Ponso* 95, 14; toul. *maisvalenza* 300, 10, *Poi Laurenz* 257, 1; alb. *fianzha* 12, 11, *Ponz* 20, 90, 117.

Dans un compte rendu du *Cart. des Templiers de Vaour*, Antoine Thomas met en doute l'existence phonétique du type *-euza* : « Un

[1] Raimon Alseu (pièces toul. 325, 329, 330), qui a des exemples de *u* (cf. plus haut), s'appelle *Ramouz Alseus* dans *Layettes* I, charte 1573 (original, 1222–1223), p. 560, b. C'est probablement une faute. Cf. *Ramon(z)* (< Ragin-mund-) 325, 1, 7, 8, 9; 329, 3, 3; 330, 1. Sinon, *Ramouz* doit être analogique de *Pouz*, etc.

[2] Ms. de 1202, fait par trois scribes et contenant des actes de 1143 à 1202.

[3] Voir *Chartes Suppl.*, p. 272. Les pièces énumérées intéressent le Rouergue mais une région non loin de Vaour (113, 139, 149, 157, 159, 264 — Saint-Antonin, arr. de Montauban, 151 — Cornusson, comm. de Parisot, cant. de S.-Antonin, arr. de Montauban). Par mégarde, M. Brunel attribue la charte 315 à Géraut Bontos. Cf. *Guirbert qui hanc cartam scripsit* 315, 29.

[4] Les n^{os} 315 et 316 traitent de ventes par les vicomtes de Saint-Antonin. Le scribe de la charte 530 est peut-être de l'Albigeois. Il fait usage de plur. en *-ei*. Voir § 9, 7, c.

[5] *Chartes Suppl.*, p. 275.

fait me frappe beaucoup : c'est la singulière distraction des trois scribes qui ont collaboré à la transcription du cartulaire. On s'attendrait, vu le peu de temps qui sépare l'époque où a été transcrit notre document de celle où ont été rédigés les actes originaux, à une correction parfaite. Il n'en est pas ainsi, à mon sens du moins, et je crois que les philologues feraient fausse route s'ils prenaient au pied de la lettre certaines graphies du cartulaire de Vaour. Soit la terminaison latine *-entia* : à côté de la forme provençale régulière *-enza*, nous trouvons souvent dans le cartulaire *-euza*, par exemple : ... Je ne doute pas de la leçon des éditeurs, car, d'une part ils attirent eux-mêmes l'attention sur ces graphies, et, de l'autre, le fac-similé offre bien clairement *Sauz*, au lieu de *Sanz*, et *Pous* au lieu de *Pons*. Mais s'ensuit-il que la forme *-euza* ait une existence phonétique réelle? J'avoue que je n'en crois rien, et que je considère *-euza* comme une simple faute de copiste pour *-enza*, quelque étrange que cette faute puisse paraître ...[1] »

Retenons que Thomas admet que les scribes du cartulaire écrivent souvent *u* au lieu de *n*. S'il avait connu tous les *u* que nous révèlent les documents de M. Brunel, il aurait probablement jugé cette graphie d'une façon différente. Le fait qu'on ne trouve *u* pour *n* que dans une certaine position (cf. plus haut) et que ce phénomène s'observe dans tant de chartes originales, montre incontestablement que nous n'avons pas affaire à des *n* mal écrits[2] ni à des distractions des scribes, mais qu'il s'agit d'une réalité phonétique.

Résumons les témoignages des plus anciennes chartes et du cartulaire de Vaour. *u* est attesté dans une région comprenant l'Albigeois et des parties limitrophes des pays voisins (Bas-Quercy, Toulousain, Rouergue). On en relève en outre un exemple en Tricastin (Vaucluse), si ce n'est pas une faute. Cela fait penser que ce phénomène a pu être plus répandu qu'il ne ressort de nos documents. En effet, j'ai trouvé quelques noms de lieux confirmant cette supposition et accusant la

---

[1] *AM*, 7, 1895, p. 456–457. Notons ici que tout en utilisant les matériaux fournis par les *Chartes*, M. Y. Malkiel ne mentionne pas le type *-eussa* (*-aussa*) dans son étude *Development of the Latin Suffixes -antia and -entia in the Romance Languages, with Special Regard to Ibero-Romance*, University of California Publications in Linguistics, vol. 1, 1943–1948, Berkeley, Los Angeles, 1948, p. 41–187. Pour l'anc. prov., voir p. 53–56.

[2] J'ai lu les mss. des actes 232 (Got) et 317 contenant plusieurs exemples du type *-eussa* (voir plus haut). Les deux scribes distinguent nettement les *u* des *n*.

réalité phonétique de *u*, démontrée ci-dessus, à savoir *Coustaussa*, *Crausse*, *Trausse* (Aude) et *la Mausson* (Hérault). Par la suite, je citerai quelques-unes des formes de ces noms données par les *Dict. top. Aude* et *Dict. top. Hérault*.

Coustaussa, cant. de Couiza, arr. de Limoux, 1157 *villa quae vocatur Constantianum*, 1172 *castrum Constantiani*, 1320 *Constantianum*, 1594 *Coustaussan*, 1781 *Coustaussa*[1].

Crausse, ferme, comm. de S.-Hilaire[2], 961 *villare Karantravo* = *Karantiano*, 1002 *villa Caranciani cum ecclesia S. Michaelis*[3].

Crausse (Bois de), bois, comm. de S.-Hilaire, ancienne propriété de l'abbaye de S.-Hilaire, 1286 *nemus de Caranciano*, 1641 *Carousse*, *forêt*, 1790 *bois de Crausse*, 1053 *arpents*.

Trausse, cant. de Peyriac-Minervois, arr. de Carcassonne, 866 *villa Trenciani*, *in pago Narbonensi*, *in suburbio Ventaionensi*, 1142 *Trencianum*, 1167 *Trauzanum*, 1231 *Treussanum*, 1245 *Traussanum*, 1536 *Trausa*, 1595 *Trausan*, 1781 *Trausse*[4].

La Mausson, château ruiné sur la rivière du même nom, près de Celleneuve, faubourg de Montpellier, 1155 *villa de Amansione*, 1694 *la Mausson*. Voici comment s'écrit la rivière : 1055 *fluvius Amansionis*, 1129 *Amasio*, 1154 *fluvius et molendinus Amantionis*, 1187 *flumen Amaucionis*, 1630 *la Mausson*[5].

Dans le *Cart. des Templiers de Vaour*, il y a un exemple de *mai valeiza*, pièce 114 (1201), p. 103. Antoine Thomas croit que c'est une faute pour *maivalenza*[6]. Or, M. Brunel a relevé l'expression *per valeisa* 'à valeur égale' 349, 8 (Auvergne, vers 1200)[7]. Les deux *valeisa* s'appuient mutuellement, et il semble donc qu'ait existé un type *-eisa* (< entia).

---

[1] Formé sur *Constantius*. Voir Skok 92, p. 77, et Vincent 279, p. 115, a.

[2] S.-Hilaire, chef-lieu de canton, arr. de Limoux.

[3] *Crausse* paraît contenir le nom de pers. *Carantius* d'origine celtique. Voir Skok 429, p. 161, qui semble pourtant douter de l'identification de *Caranciannum* et croire que, si elle est juste, *Crausse* doit *u* à une fausse lecture de *n*. Il faut observer qu'il n'exprime pas de doutes pareils au sujet de *Coustaussa*, *Trausse*, *la Mausson*.

[4] Formé sur *Terentius*. Voir Skok 315, p. 138. Pour le passage de *eu* prétonique à *au*, cf. § 11.

[5] Ce nom dérive de *Amantius*. Voir Skok 11, p. 53. Vincent 10, p. 16, a, donne *la Mausson* comme exemple de transport d'un nom de cours d'eau à un lieu.

[6] *AM*, 7, p. 457, note 1.

[7] Cf., au même sens, *per valenza* 151, 7 (Rouergue).

Les graphies *maivaleussa* et *effizauça*, ainsi que les noms modernes *Coustaussa*, etc., montrent clairement que *u* est partout suivi de consonnes sourdes[1]. Comme nous l'avons vu, ces consonnes remontent à *ti̯* ou *ci̯* latins, ce qui semble indiquer que c'est l'action du yod qui est la cause primaire de la naissance de *u*. *i* deuxième élément de diphtongue étant très proche de yod, on peut se demander si le type *-eussa* n'est pas secondaire vis-à-vis de *-eissa*[2]. Ces considérations m'ont amené à un essai d'explication qui, faute de témoignages latins, est très hypothétique, mais en faveur de laquelle parlent certaines évolutions parallèles. Voici ce qui a pu se passer.

Je pars de -entia, qui me servira de prototype. *i* devenu yod palatalise le *t* précédent, et puis *n* se mouille à son tour *[-en't'ya][3] pour dégager ensuite un yod *[-eyn't'ya][4]. Avant que [t'y] ne se soit changé en [ts], une dissimilation fait passer à [w] le yod dégagé. Il est impossible de dire si elle a lieu avant ou après le passage de [t'y] au stade intermédiaire [t's'y][5] et l'assimilation de *n* à la consonne suivante : *[-eyn't'(s'?)ya] > *[-ewn't'(s'?)ya], ou *[-eytt'(s'?)ya] > *[-ewtt'(s'?)ya][6]. [ew] devenu diphtongue, on arrive par *[-euttsa] à *-eussa* [-s-]. Sans dissimilation du premier yod, on aurait eu *[-eittsa], que peut continuer *-eissa* (*valeisa*).

Selon Grandgent, [t'y] devient régulièrement [ts] vers le IVe siècle, alors que l'assibilation de [k'y] ne se généralise pas avant le Ve ou le VIe siècle[7]. Par conséquent, la dissimilation présumée a dû s'effectuer de bonne heure[8].

La dissimilation *y — y > w — y* est conforme à la formule VI de Grammont : « Le deuxième élément d'une diphtongue (élément faible par nature) est dissimilé par une voyelle ou une semi-voyelle de même timbre, type **agustu** de *augustu*[9]. »

---

[1] Pour les graphies *ç* et *ss*, voir §§ **44, 56, 1, a.**

[2] J'écris *-eissa* avec *s* double, parce que *s* a dû y être sourd comme dans *-eussa*.

[3] Je n'indique pas ici la qualité de *e*.

[4] Cf. l'évolution sanctu > *saint*. Voir *sait* vers la fin de ce paragraphe et Appel, § 58, Ronjat II, § 314, et cf. § 72.

[5] Pour ce stade, voir Grandgent, *Latino volgare*, § 277, p. 154.

[6] Cf. p. ex. *mattea, *plattea > *massa, plassa.*

[7] Voir *Latino volgare*, §§ 277, 278.

[8] L'évolution Francia > *Frauza* a dû être en gros la même que celle de -entia (palatalisation, dégagement d'un yod, dissimilation, etc.). Notons ici que *Francia* est attesté au IVe siècle. Voir F. Gaffiot, *Dictionnaire illustré latin français*, Paris, 1934.

[9] Voir Grammont, p. 287–288. Il y emploie le mot diphtongue *lato sensu* en

L'évolution de aqua semble offrir une dissimilation du même genre. D'après Ronjat II, § 274, *qu* se sonorise et projette en arrière un élément vélaire, d'où [-wgw-][1]. Il cite à ce propos, entre autres, cat. et esp. dialectaux *augua*. [-wgw-] se dissimile en [-ygw-] aboutissant à *aiga*. La forme *aga* peut être le résultat d'une dissimilation de [-wgw-] en [-gw-] ou d'une continuation directe de lat. *qu* par [-gw-] sans projection d'élément vélaire. La dissimilation w — $w > y$ — w illustre pour Ronjat la règle : « De deux consonnes séparées par une occlusive, l'explosive dissimile l'implosive[2]. » Observons que notre cas est aussi conforme à la formule VI de Grammont signalée plus haut.

On peut se demander si la projection de [w] et son passage à [y] ne peuvent être souvent antérieurs à la sonorisation de *q* [k][3], qui, à l'avis de Grandgent, a dû commencer à se produire au plus tard au v^e^ siècle[4]. Cela rapprocherait dans le temps les dissimilations des continuateurs de -entia et de aqua.

Je préfère l'explication de *aiga* donnée par Ronjat à celles qu'on trouve chez Appel et Clara Hürlimann.

Appel, § 60, b, fait remonter *aiga* à la forme géminée acqua[5], qui subsiste en italien. Il est vrai que, selon Rohlfs I, § 27, elle s'est développée, dans de grandes parties de l'Italie du Nord, en *aigua*, point de départ de plusieurs variantes, mais alors qu'en italien, l'existence de *acqua* soutient cette théorie, **aca* (< acqua) fait défaut en prov. Ronjat II, § 274, voit dans le type ital. *aigua* le résultat de la même dissimilation qu'en prov. Cf. ci-dessus.

---

parlant p.ex. d'arabe [aw] devant [ū] devenant [ay]. Dans notre cas, [y] a éventuellement pu passer à *i* deuxième élément de diphtongue avant de se dissimiler, ce qui modifierait un peu l'évolution esquissée plus haut.

[1] Grammont décrit ce phénomène qu'il appelle « interversion par pénétration ». Parmi ces exemples, nous observons, p. 244, surtout vieux béarnais *augue, augoe* (< aqua) et prov. *saup, receup, saubes. Pet. dict.* enregistre *augoe*, s.v. *aiga*.

[2] Ronjat II, § 430, p. 375. Cf. la formule IX de Grammont, p. 292 : « De deux consonnes de même nature séparées par une consonne d'une autre nature, l'explosive dissimile l'implosive ... »

[3] En tout cas, la dissimilation [w] > [y] a dû avoir lieu plus tard dans certaines régions où la constitution de *ai-* (< aqua) est postérieure à l'évolution *ai* > *èi*. Cf. Ronjat II, § 274, p. 93, note 1. Est-ce que quelquefois, *aig(u)a* à côté de *ei* < *ai* pourrait éventuellement être une forme empruntée à un dialecte contigu après cette évolution et supplantant *ag(u)a*? Remarquons que Rohlfs I, § 294, part de *auqua pour expliquer diverses formes siciliennes.

[4] *Latino volgare*, § 256.

[5] Il munit *acqua* d'un astérisque. Cette forme a pourtant été relevée. Voir Grandgent, *Latino volgare*, § 164, et Rohlfs I, § 294.

Si Appel a raison, on a dû avoir *ai-* avant la sonorisation de [k] intervocalique, et par conséquent, les formes à *ai-* ne peuvent jamais être autochtones dans les régions ayant *ei* < *ai*. Cf. l'avant-dernière note et dans la pièce 229 (Comminges) *aiguas* 6 à côté de *feiz* 7, 9, *feit* (< factu) 10.

Clara Hürlimann croit que aqua [akwa] passe à *[aiwa]. Ensuite, [w] aurait été traité comme le *w* germanique, et par *aigua* nous arrivons enfin à *aiga*[1]. La coexistence en prov. des types *aiga* et *aga* parle contre cette hypothèse. Il faudrait supposer que le [k] de *aqua* s'est tantôt vocalisé, tantôt sonorisé. Dans nos documents, *aiga* l'emporte sur *aga*, qui est pourtant la seule forme attestée dans le Bas-Quercy (4 ex.). En toul., il y a 6 *aig(u)a* contre 1 *agua*[2]. Clara Hürlimann n'a pas connu le type prov. *aga*[3].

L'explication de Clara Hürlimann prête aux mêmes observations sur *ai-* de différents parlers possédant *èi* < *ai* que celle d'Appel.

On note quelques exemples de *sait* (< sanctu) qualifiés par M. Brunel de « fautes probables de scribes pour *saint* »[4]. Je trouve très possible que nous devions nîm. *per est saiz* 25, 10 à l'oubli du signe abréviatif de la nasale, mais ce ne peut être l'explication de *sait(a)* se rencontrant vingt-neuf fois dans la pièce 282 (Clermont-Ferrand, 1195), que j'ai collationnée. On y relève *sait* 8, 11, 12, 13, 13, 13, 14, 16, 18, 19, 23, 24, 25, 25, 26, 26, 31, 36, 37, 39, 39, 42 (22 ex.), *saita* 7, 11, 21, 22, 22, 25, 31 (7 ex.).

Il est évident qu'on ne peut attribuer au hasard le fait que le titulus manque régulièrement vingt-neuf fois dans *sait(a)*, tandis que le scribe ne l'omet pas dans d'autres mots. La forme *sait(a)* a donc existé phonétiquement.

[1] Voir sa thèse *Die Entwicklung des lateinischen aqua in den romanischen Sprachen ...*, Zurich, 1903, p. 39–45.

[2] Voir § 5, 1.

[3] Raynouard et *SW* n'offrent aucun exemple de *ag(u)a*. C'est pourquoi M. Hoepffner, ayant aussi consulté la thèse de Clara Hürlimann, se méfie de *agua* se trouvant dans *Sainte Foy* (306). Il fait observer que *Pet. dict.* enregistre *agua* s.v. *aiga*, mais qu'il s'agit probablement de l'exemple de *Sainte Foy*. Voir *ib.*, p. 81–82. Nos cinq *ag(u)a* montrent qu'il n'y a pas lieu de douter de l'authenticité de la forme de cette chanson. *Ague* s'emploie à Barèges, *ago* à Gavarnie (Hautes-Pyrénées). La première variante se rencontre aussi en vieux landais. Voir Ronjat II, § 274. On pourrait peut-être croire que *aga* est dû à une réduction de *aiga*. Or, *ai* ne semble normalement se réduire à *a* que parfois en position prétonique. Cf. § 5. Appel, § 34, cite cependant *vair, var, mais, mas*, mais ce sont des cas spéciaux. Cf. l'évolution *-eir* > *-er*, *-oir* > *-or*, §§ 6, 5, b, 17. Pour *mais, mas*, voir Ronjat II, § 282.

[4] *Chartes*, gloss., p. 489.

M. Rohlfs mentionne *sait* 'saints' (vallée de l'Antrona, nord du Piémont) s'expliquant par nasalisation suivie de dénasalisation[1]. Comme *n* reste dans les autres cas de la charte 282, notre *sait*(*a*) n'a pu perdre le *n* de cette manière. Dans ce cas, sanctu (-a) a probablement évolué comme suit. Après la mouillure du *n*, un yod se dégage et passe ensuite à *i* deuxième élément de diphtongue[2]. Le *n* s'assimile au *t* suivant. Voilà donc une assimilation de *n* de la même nature que celle que nous avons supposée dans l'évolution de -entia aboutissant à -*eussa* (-*eissa*). Notons que l'acte 349 (région de Chamalières, cant. de Clermont-Ferrand) contenant *valeisa* 8 est du même pays que le n° 282.

Dans les mots du type -*eussa* (-*eissa*), l'*i* et l'*u* ont éventuellement pu diphtonguer la voyelle précédente, si elle était un *e* ou *o* ouvert accentué. Cf. §§ 9, 5, a, 12, 16, 3, b, 19. Ainsi p.ex., il est possible que *eu* de (*Pug*) *Laureus* soit en réalité une triphtongue demeurée diphtongue dans la graphie[3]. Quoi qu'il en soit, l'*e* de -*eussa* (< -ĕntia[4]) lui-même n'a pas dû se diphtonguer, parce que [-u-] ou [-w-] final de syllabe tonique de paroxyton ne semble pas provoquer de diphtongaison[5].

Nous avons vu que les types -*eussa* et -*ensa* ont vécu côte à côte et qu'il y avait des scribes qui se servaient de l'un et de l'autre. Il serait intéressant que quelqu'un veuille essayer de poursuivre la destinée du type -*eussa* pour voir quand -*ensa* l'a évincé. Nous en avons signalé quelques restes dans la toponymie, et il se peut qu'elle en offre d'autres. Il ne me semble pas exclu non plus que le type -*eussa* ait laissé des traces dans l'anthroponymie.

J'ai voulu attirer l'attention sur un phénomène peu observé, dont je me suis hasardé à donner une explication très hypothétique. Il serait d'une valeur capitale que l'on puisse trouver des formes latines éclaircissant l'évolution -entia > -*eussa* et permettant de construire une théorie sur une base plus solide que celle de la mienne.

Je termine donc ce paragraphe en demandant aux latinistes et aux romanistes d'envisager les problèmes posés par l'existence du

[1] Rohlfs I, § 271.

[2] Nous avons cité plus haut *Sauz* de sanctiu. L'évolution sanctu > *sai*(*n*)*t* prouve que le *n* de sanctiu a pu se mouiller, sans que le mot se soit d'abord réduit à **santiu*.

[3] Cf. Mistral, *Laurèns*.

[4] Pour *ĕ*, cf. Ronjat III, § 694.

[5] Voir Ronjat I, § 89.

type *-eussa*. Je m'adresse tout spécialement aux futurs éditeurs de textes, qui, s'ils ne la connaissent pas, seront peut-être portés à lire *n* au lieu d'un *u* éventuel jugé suspect.

§ 38. *-uus*

Dans la pièce toul. 525, on remarque *deguus* 5, *cadauus* 5 dont *us* est abrégé dans le ms. Ayant écrit *degu*, *cadau*, le scribe aurait tout simplement dû ajouter un *s*, mais, par mégarde (?), il s'est servi de l'abréviation de *us*, justifiée seulement si elle avait été précédée de *deg* et de *cada*.

CONSONNES

§ 39. Observations générales

Nous allons essayer de classer et d'interpréter les multiples graphies de consonnes. Pour des raisons pratiques, nous étudierons à part les palatales[1], diverses finales ainsi que les consonnes doubles. Il serait p.ex. incommode de traiter au même paragraphe *g* notant [g] et cette lettre représentant, seule ou en combinaison avec d'autres signes, des phonèmes palataux.

Certaines consonnes des *Chartes* ont fourni matière à trois grandes études, celles de M^lle^ Ringenson[2], de M. Kutscha[3] et de M. Séguy. Nous parlerons ailleurs des deux premières[4].

Le remarquable ouvrage de M. Séguy est intitulé *Essai sur l'état des palatales et de -d- romans en occitan du XII^ème^ siècle*[5]. Il restreint le terme « palatales » à celles qui ont subi une évolution sibilodentale. Il s'agit de déterminer les prononciations des phonèmes issus de lat. *c, cy, ty, d* dans les mots des types *circare* (premier *c*), **facente, -acea, ecce hoc, *braciu, ratione, cantione, sudare.*

M. Séguy utilise comme références les graphies qui notent les continuateurs de certains « proto-phonèmes » énumérés et dont la valeur sifflante ou mi-occlusive paraît assurée[6]. Ses recherches se basent exclusivement sur des matériaux tirés des *Chartes*. Sa méthode est fondée sur la phonologie structurale de l'école de Prague, et plus spécialement sur la notion d'opposition fonctionnelle.

---

[1] Je n'y inclus pas les variantes palatales des consonnes qui sont tantôt palatales tantôt vélaires et qu'on peut désigner par vélopalatales. Cf. Grammont, p. 48, où il parle de l'occlusive vélopalatale [k].

[2] *Étude sur la palatalisation de K dans les parlers provençaux*, RLiR, 6, 1930, p. 31–90.

[3] *Das sogenannte N-mobile im Alt- und Neuprovenzalischen*, Romanistische Arbeiten, herausgegeben von Karl Voretzsch, 21, Halle, 1934.

[4] Voir §§ 53, 2, 65.

[5] *Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse, Pallas* I, p. 169–220, Toulouse, février 1954.

[6] Voir *op. cit.*, p. 171. Pour le type *filz* (<filius), cf. § 78, 2, a.

En parlant de son procédé, M. Séguy dit entre autres choses : « En d'autres termes, les lettres employées par les scribes nous serviront seulement à détecter et à formuler des égalités ou des oppositions entre tels ou tels continuateurs de proto-phonèmes, de nature connue ou inconnue, et ce, *uniquement à l'intérieur d'un même texte* : nous ne référons jamais le proto-phonème graphié d'un texte A au même protophonème d'un texte B, mais nous confrontons les structures phonologiques, totales ou partielles, d'un texte A par rapport à B, de A et B par rapport à C, et ainsi de suite pour tout le recueil. Des structures *communes*, ou des tendances vers des structures communes qui se dégageront, nous pourrons peut-être déduire l'état des deutérophonèmes dans la langue en tant que faits *communs*, en tant que réalité sociale s'imposant à l'individualité des scribes. On voit par là combien ce procédé diffère de la méthode habituelle[1], dont il pourra paraître le contre-pied : c'est sur l'ensemble des documents que nous raisonnons; un phonème n'est pas interprété en lui-même, mais il est situé par rapport aux phonèmes affines d'un même texte.

Toutefois, il ne faut pas dissimuler que le succès d'une telle démarche dépend d'un postulat : à savoir que le scribe n'est pas lié par des règles orthographiques, procédant d'une tradition solidement établie et reflétant un état périmé du phonétisme, discipline dont la contrainte réduit ou même annule l'impulsion structurale[2]. »

L'examen des « équations »[3], dont l'établissement représente à lui seul un travail imposant, a amené M. Séguy à des conclusions détaillées sur le sort des phonèmes étudiés qu'il résume en ces mots : « En conclusion, le XII^e^ siècle est la période de la dernière transition par laquelle les palatales romanes et *-d-* ont abouti en occitan au terme de leur cycle évolutif. En tenant toujours à part le domaine gascon, on peut affirmer que l'état mi-occlusif des palatales et occlusif de *-d-* apparaissent au début de ce siècle comme les témoignages résiduels d'un passé révolu; par la phase interdentale à peu près générale, quoique transitoire, les phonèmes s'acheminent, avec des différences et des décalages chronologiques dialectaux — les régions nord-est du domaine languedocien étant les plus lentes — vers un état définitif qui sera atteint dès le dernier quart du XII^e^ siècle dans les zones les

[1] C'est-à-dire celle que je suis.
[2] *Op. cit.*, p. 173–174.
[3] Chaque relevé a été converti en équation. Voir *op. cit.*, p. 176–178.

plus avancées, et qui ne semble pas devoir se faire attendre bien longtemps dans les zones plus conservatrices[1]. »

L'étude de M. Séguy est une très importante contribution à nos connaissances de l'évolution du provençal. A mon avis, il faut admettre l'existence au XII^e siècle des sifflantes interdentales — provenant de *-d-* et des palatales — que nous démontre M. Séguy[2], et desquelles il y a encore aujourd'hui un reste dans le Couserans[3]. Il a aussi le grand mérite de nous faire observer le polymorphisme accompagnant les mutations phonétiques[4].

Dans les grandes lignes, je me range donc à l'opinion de M. Séguy, ce qui ne veut pas dire, comme on le verra par la suite, que dans le détail je sois toujours de son avis.

§ 40. *b* et *p*

1. En général, *b* doit se prononcer [b] : querc. *Bernart* 173, 2, 4, 7; toul. *paubres* 168, 2; alb. *abitadors* 56, 2.

Aujourd'hui, *b*, *d*, *g*[5], entre voyelles, ont une prononciation relâchée dans tout le Sud-Ouest[6], mais, à l'époque de nos documents, *b* et *g* étaient sans doute des occlusives nettes tout comme *d* (< lat. *t*). Si ce *d* avait été relâché, il aurait dû aboutir au même résultat que *d* intervocalique (< lat. *d*). Cf. § **47**.

b, *bs* et *bz* finals seront traités aux §§ **76**, 2, b, **78**, 1, 2, c.

p a la valeur [p] : ag. poder 306, 4, passim; querc. *vespra* 276, 10; toul. *tropas* 343, 18; alb. *draps* 493, 8. Cf. pourtant sous 4 et § 78, 2, c.

2. Le scribe toul. Bernart Got emploie *escambis* 255, 2, 7; 256, 2, 14; etc. 'échanges', mais *bescambis* 255, 1; 256, 1; 269, 2. Il est partout question d'échanges entre deux personnes. *Bes-* représente lat. bis-[7].

---

[1] *Op. cit.*, p. 207.

[2] Pour le Gévaudan (XII^e s.), M. Brunel a supposé une fricative interdentale dans les continuateurs des types *sudare*, **facente*, *ratione*. Voir *Doc. ling. du Gévaudan*, §§ 29, 34, p. 265–266.

[3] Il s'agit d'une aire comprenant Bethmale, pays de Biros, haute vallée de la Batlongue (Ariège) où persiste l'interdentale sourde. Voir *op. cit.*, p. 209–212.

[4] Voir p.ex., *op. cit.*, p. 207–208.

[5] Il s'agit de *g* vélopalatal.

[6] Voir Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, § 27, et cf. Ronjat II, § 224.

[7] Voir Adams, *Word-Formation*, p. 465.

A fabru correspondent *faur(e)* et *fabre* : ag. *Faur* 306, 34[1]; toul. *Faure* 116, 36 mais *Fabre* 171, 7; 317, 27.

Alb. (*la*) *Fabria* 292, 19 vient de fabru + ía et non de fabrica, qui a donné *faurga* et *farga* (voir § 7)[2]. Pour le Tarn, le *Dict. des postes* offre 2 *la Fabrié* et 1 *Fabrié*.

Selon l'*ALF*, c. 596, *forgeron, maréchal*, le type *fabre* se trouve, entre autres, dans la partie est du Tarn[3].

Est-ce qu'une influence savante a conservé le *b* de *fabre*, ou cette forme a-t-elle été introduite après le passage de *-br-* à *-ur-*?

On note la forme demi-savante *S. Cabrari* (< Caprasiu[4]) lod. 211, 17[5].

Cf. *S. Caprasi* 498, 6, *Sain Caprasi* 486 (1 ex.) (Rouergue).

3. Dans querc. *acabte* (< *accapitare) 326, 4, *b* équivaut sûrement à *p*. Le même scribe écrit *acapte* 284, 5. Cf. *acabtet* 251, 2, 4, mais *acaptet* 251, 3, 5 (Rouergue). Si la syncope avait été postérieure à la sonorisation des occlusives sourdes intervocaliques, on aurait eu **acabde*, que peut continuer *acapde* 346, 1 (Comminges)[6]. Le *b* a pu s'assourdir en fin de syllabe[7].

Il est probable que *b* est à lire [p] dans les composés querc. *cabval* 23, 2, *cabmas* 276, 28. Devant une sourde, on trouve *p* dans *captein* 240, 5 (même main que le n° 276). Cf. alb. *capmas* 20, 40, *capmasura* 79, 1, et *b* final, § 76, 2, b.

Nous avons *bisbe* (< episcopu) toul. 116, 37; alb. 191, 13; etc., *bistbe* alb. 238, 11, 16[8], mais nîm. *bispe* 144, 1, 11. La syncope a dû avoir lieu plus ou moins tard, ou peut-être *bisbe* s'est-il assimilé en *bispe*[9].

[1] Pour l'absence d'*e* de soutien, voir § 23, 1.

[2] Voir P. Skok, *Fabrica*, ZRPh, 33, 1909, p. 688–694. Pour la formation *fabria*, voir p. 688. Cf. A. Dauzat, « *Faurie* » *vient-il de* « *fabrica* »?, Revue internationale d'onomastique, 7, Paris, 1955, p. 161–166.

[3] D'après Ronjat II, § 345, *faure* est la forme actuelle de nos régions sauf lod., nîm. *fabre*.

[4] Voir Longnon 1658, p. 411, Gröhler II, p. 412, et cf. *Sancti Caprasii* 487 (1 ex.) (Rouergue).

[5] = *S.-Caprazy*, comm. de S.-Félix-de-Sorgues, cant. de Camarès, arr. de Millau (Aveyron). Pour le *r* intervocalique de *Cabrari*, voir § 54, 1. Cette variante se rencontre aussi 448, 3, 5, 6 (Rouergue).

[6] Cf. toul. *cabdelar* (< capitellu + are) 525, 10, et en Rouergue *capdel* 375, 15, *capdelem* 321, 22; etc.

[7] Cf. Appel, § 41, c. Ronjat II, § 265, croit que le *p* de *capdel* p.ex. est étymologique ou que *-pd-* représente un croisement graphique entre *-pt-* et *-bd-*.

[8] Pour *t*, voir § 46, 5.

[9] Quant à la dernière éventualité, cf. Ronjat II, § 265.

4. Dans toul. *temps* 150, 7, *p* est éventuellement un latinisme sans valeur phonétique. Cf. toul. *tems* 116, 4, 14; 309, 15 et Leys II, p. 42 : « *Temps* et *essems* fan bon acort, jaciaysso que en *temps*, segon art de lati, sia *p* et *essems* non haja *p*, quar en *temps p* mot petit ans no resona, perque l'acordansa rema bona ... » Ailleurs, on n'omet jamais le *p* : *temps* ag. 306, 16, 17; querc. 311, 7; alb. 108, 9; lod. 211, 3, 3, 10; etc. Cf. *Camps Dozas* querc. 23, 2, *camps* nîm. 182, 5, 11[1].

Nous observons même un *p* non étymologique dans alb. *veszcomps* 322, 12, *veszcompte* 322, 3; nîm. *vescompte* 182, 1. Cf. le même phénomène en latin : « Tra *m* e *s* o *t* il latino sviluppò generalmente un *p* — cioè a dire, la parte posteriore di *m* si assordì e perdette il suono nasale davanti alla sorda seguente; ... », Grandgent, *Latino volgare*, § 308.

On trouve sans *p* toul. *coms* 1, 27, *comte* 152, 2 (ces chartes du pays de Foix); querc. *comte* 276, 6; nîm. *vescomte* 64, 7; etc.

Le *p* primitif est tombé dans toul. *comtero* 343, 17; alb. *comtat* (< computare) 237, 8. Cf. *comptar* 225, 22 (Périgord).

§ 41. *c* devant *e*, *i*

1. *c* devant *e*, *i* note en général des phonèmes d'origines différentes qui passant par [ts] suivi d'une étape interdentale[2] aboutissent à [s].

Il s'agit le plus souvent de lat. *c* : querc. *ancessor(s)* 119, 13, 13; toul. *ciutad* 116, 38; alb. *civada* (< cibata) 100, 5; lod. *receuputz* 211, 6; nîm. *occident* 182, 5.

Voici d'autres cas : ag. *Mercer* (< *merciariu) 306, 31; querc. *Pelicer* (< *pelliciariu) 173, 6, *Ponci* (< Pontiu) 175, 5[3]; toul. *Beced* (< *bettiu + etu) 1, 9[4], *Corcenx* (< Curtiacu + ingôs) 232, 2, passim[5]; alb. *cil* (< ecce illi) 345, 5.

Dans nos textes, *c* et *s* alternent quelquefois de façon qu'on trouve *s* pour un *c* primitif et vice versa : querc. *sivada* 175, 6 (1180), *digous de la Sena* (< cena) 228, 20 'jeudi saint'; toul. *sin cents* (= 500) 187, 9 (1181), *S. Cerni* (< Saturninu) 255, 2; alb. *cel* (*se* + *el*) 236, 9

[1] La pièce 182 offre *cam* (< campu) 10, 15.
[2] Voir § 39.
[3] Forme latinisée. Voir Dauzat, s.v. *Pons*.
[4] « Vers Carcassonne », *Chartes*, p. 356. Il s'agit certainement de *Besset*, cant. de Mirepoix, arr. de Pamiers (Ariège). Cf. Vincent 611, p. 250, a.
[5] = *Escoussens*, cant. de Labruguière, arr. de Castres (Tarn). Pour l'étymologie, voir *Rom. germ.* I, p. 340.

(1188), *ses* (< census) 342, 9, 11, 12, 29. De tels exemples doivent indiquer la prononciation [s] de *c*.

On remarque lod. *pertces* 211, 13, *pertcez* 221, 19, qui sont probablement à lire *pertse(t)s* (< **perdsets* < *perdissetis). Cela signifie-t-il que les scribes aient donné à *c* la valeur [s]? Ce n'est pas sûr. Même si, pour eux, *c* représentait [ts], ils ont pu ajouter un *t* pour mieux marquer le rapport avec *perdre*. Cf. *retcem* (de *redre*) 176, 19, *pertcez* 472, 20, 22; 475, 11, *pertzez* 262, 18; 485, 11; etc. (Rouergue). Nous trouvons pourtant aussi *fetcem* (< fecissemus) 252, 5, *fetzem* 514, 5 (Rouergue).

Il est manifeste que l'influence du latin a très souvent fait garder la graphie *c* lorsque la prononciation était déjà [s]. D'autre part, des prononciations variantes ont pu coexister de sorte que la présence dans un acte d'un *s* pour *c* ou vice versa n'implique pas forcément que tous les *c* + *e*, *i* doivent s'y prononcer [s][1]. Observons que, pour la période 1175–1200, M. Séguy suppose la valeur [s] des « palatales »[2] sourdes dans le Bas-Quercy et le plus souvent en Toulousain. Je ne puis le suivre quand il présume la prononciation interdentale [s̪] dans la charte ag. 306[3]. Il est vrai que l'on y rencontre *c* devant *e*, *i*, mais il y a aussi *forsa* (< *fortia) 3, 5, *forsava* 12, *fasa* (< faciat) 8, *faso* 16, *so* (< ecce hoc) 15, 17, *aiso* 19, *aisso* 20[4]. Je cite quelques mots de ce type où *s* apparaît avant les exemples de *s* pour *c* et *c* pour *s* donnés plus haut : querc. *Ponso* (< Pontiu + one) 95, 14 (vers 1160), *fasa* (< faciat) 146, 7; toul. *vedesa* (pour *vedensa* < -entia) 28, 9 (1135), *aiso* 150, 8; alb. *Ponso* 54, 4 (vers 1148), *fogassas* (< focacia) 62, 6[5].

Pour alb. *ce* (= *que*); etc., voir § 43, 2, c.

2. Dans toul. *tenencia* 138, 10, 14; 171, 5, 9, 9, *Costancia* 138, 2; alb. *Alciacamba* (< *altia camba) 33, 1[6], *ci* est probablement une graphie latinisée s'employant au lieu de *z* ou de *s*. Cf. toul. *tenenciam* (lat.) 171, 1, 2, *tenenzas* 300, 6, *Ausacamba* 214, 9[6]; etc.

[1] Cf. Séguy, *Essai*, p. 213, note 3.
[2] Pour « palatales », voir § 39 (début).
[3] Voir *Essai*, p. 201–204.
[4] Retenons aussi le nom de pers. *Sabata* 27, qui peut remonter à turc čabata. Cf. *G. Liazabata* 260, 24, *czabatas* 94, 15, *zabatas* 94, 21 'souliers' (Rouergue) et Dauzat, qui enregistre le nom de fam. *Soulier* 'marchand de souliers'.
[5] Cf. §§ 47, 5, 62, 1.
[6] Noms de lieux. Cf. *Chartes Suppl.*, gloss., *alciar*, *ausar*, *camba*. Dans *BÉC*, 88, 1927, p. 339, M. Samaran signale *Haussecame* dans la région gasconne.

Est-ce qu'il en est de même de *redemcio* toul. 187, 11; alb. 20, 67; 52, 3? Cf. *SW*, *rezemson*, ... *redemson* ...

c et *i* doivent se prononcer séparément dans des mots savants comme querc. *anciana* 244, 28, *mecio* 326, 9; alb. *ecient* 141, 8; nîm. *decepcion* 25, 9. Cf. *Pet. dict.*, *ancian*, *escien*, et querc. *messio* 306, 13; nîm. *deception* 170, 8, Mistral, *decepcioun*.

Pour *sc* + *e*, *i*, voir § 57, 1.

§ 42. *c* (< lat. *cį*, *tį*) devant *a*, *o*

Dans les pièces toul., *c* suivi de *a*, *o* note rarement le résultat de lat. *cį*, *tį* : *ca* (< ecce hac) 1, 22[1], *forca* (< *fortia) 2, 39 (ces deux chartes du pays de Foix) et chez le scribe G. *aico* 214, 5; etc., *guirenca* 270, 3. Cf. *guirensa* 214, 6.

Un emploi analogue de *c* est extrêmement fréquent au moyen âge en France (*co*, *ca*, *chancon*, etc.) et n'est pas inconnu en Italie, en Espagne et au Portugal[2]. Cf. aussi des graphies telles que querc. *digous* (< die Jovis) 228, 20; toul. *megas* (< media) 171, 3, où *g* indique une prononciation mi-occlusive ou fricative[3].

On relève la forme latinisée *cabatarius* (< turc čabata) Uzège 31, 37 (*Pet. dict.*, *sabatier*).

§ 43. *c* + cons. + voy.; *c* + *a*, *o*, *u*; *ch*, *qu*, *q*, *k*; *c* [k] + *e*, *i*

1. *c* se prononce d'habitude [k] devant consonne + voyelle et devant *a*, *o*, *u* : querc. *escriva* 119, 18, 19, *caritat* 23, 6; toul. *Montclar* 188, 20, *cobrar* 116, 6; alb. *clam* 11, 10, *cumpainno* 292, 13; nîm. *alcuna* 170, 2.

c est superflu dans alb. *concquistz* 493, 10. Cf. *quicque* (*qui* + *que*) 206, 8, *encqui* (*en* + *cui*) 259, 8 (Rouergue)[4].

[1] On pourrait croire que nous avons là une forme prov. correspondant à ital. *qua*, esp. *acá*, port. *ca*, mais, comme les dictionnaires d'anc. prov. n'enregistrent pas une telle forme, il vaut mieux y voir l'adverbe *sa* — probablement prononcé ici [tsa] — d'autant plus que le même acte emploie *Cocca* (aujourd'hui *Coussa*) 14.

[2] Voir Beaulieux I, p. 64–65, *Origenes*, § 9, 3, et Huber, § 54. M. Beaulieux explique, p. 64, la naissance de cette graphie. On comprend que des mots comme ecce (h)ac et cantio, écrit cancio, aient pu devenir dans la graphie française *ca* et *chancon* avec *c* traditionnel ayant ici la même valeur phonétique que devant *e*, *i*. Cf. *c* cédillé, § 44.

[3] Voir § 67, 1.

[4] Le cas de querc. (*poig de*) *l'Acguile* 23, 2 n'est pas clair. Selon *Chartes*, p. 449, le nom signifie 'églantier', mais s'il remontait à *aquilentu, on devrait avoir **Acguilent*. Cf. dans le même acte *proferent* 6 et voir § 76, 3, a.

Dans les mots savants *auctoricis* 20, 82, *auctoritad* 56, 3 (alb.), *c* est peut-être muet. Cf. alb. *autoricis* 52, 3, *autor* 20, 115; etc.

Quant aux graphies savantes *predicta*, etc., et *sancta*, je renvoie aux §§ **71**, 1, **72**.

Pour *c* (< *c̨i*, *t̨i*), *-acge* (< -aticu), *hc* (< *ct*), *sc* (< *t̨i*) et les combinaisons graphiques *zc* et *szc*, voir §§ **42**, **70**, 1, **71**, 1, **57**, 2, **63**, **60**.

2. Alternance de *c*, *qu*, *q*, *ch* et *k*.

Dans *qu*, l'*u* est muet, et *qu* est seulement une graphie pour [k], ce que montrent bien nos textes. Cf. pourtant sous b.

Pour *q* cédillé, voir § 2.

a. Devant *a* et *o*.

On trouve *c* pour *qu* primitif et vice versa : toul. *cals* (< quale) 116, 3, *vaqua* (< vacca) 256, 5; alb. *con* (< quomodo) 194, 16, *Quog* (< cocu pour coquu) 53, 3.

Par conséquent, nous avons là deux graphies rivalisantes, *c* et *qu*. La première est plus fréquente que la seconde, qui s'emploie surtout là où elle est étymologique. Dans le dernier cas, *qu* semble même prédominer dans le Toulousain. Ajoutons que les documents querc. s'en servent peu.

Il est intéressant de constater que *aquo* se rencontre beaucoup plus souvent que *aco*. Ainsi, j'ai noté 20 *aquo* toul. contre 6 *aco*[1]. Si l'on exclut Bernart Got, qui a une prédilection pour *qu*[2], la proportion devient 16 contre 6. Je crois que la fréquence de *qu* peut s'expliquer par l'influence des démonstratifs *aquel*, *aquest*.

Cependant, il y a seulement 1 *aquo* mais 3 *aco* dans les actes querc., où, d'une manière générale, la graphie *qu* est rare, comme nous l'avons déjà dit.

A côté de *c* et de *qu*, on fait usage de *ch* d'origine grecque[3] : querc. *Nicholau* 95, 26, *Rochafort* 278, 2; toul. *taschas* (< taxa) 232, 12, 13; alb. *boschals* 130, 15; lod. *Eschafre* (< Scat-frid-) 211, 2.

Cette graphie est moins usitée que *qu* sauf dans le Bas-Quercy. Observons qu'on la préfère dans *Paschas* querc. 228, 1, 8; alb. 204, 7; etc., qui s'écrit *Pascha* en latin chrétien. Cf. querc. *Pascas* 273, 8.

[1] *aquo* 138, 20, 20; 168, 2; 171, 4, 9, 12; 186, 3; 214, 3; 230, 8; 232, 14; 255, 2; 256, 2; 270, 2; 301, 3; 310, 6; 328, 5, 6, 6; 331, 5; 525, 3, *aco* 171, 10; 300, 3, 13; 310, 3; 325, 3, 5.

[2] Cf. chez lui *Siquardz* (< Sig-hard-) 203, 1, 3, 11, *quonoguda* 230, 1, *toquadz* 232, 23, etc. avec *qu* non étymologique.

[3] Voir Beaulieux I, p. 12. Il parle, p. 66, de *ch* [k] en anc. français.

k est exceptionnel. Il y a alb. *Kareime* 237, 7 et *Karles* 281, 11. Pour *Kuola*, voir sous b.

b. Devant *u*, nous trouvons — à trois exceptions près — *c* uniquement. La pièce querc. 228 offre *qui* (= *cui*) 3, 10 (après préposition) mais *cui* 4, 17. Cf. *en-qui-ma* 415, 6 'dans la main de qui' (Rouergue).

Dans toul. *Kuola* 2, 9 (aujourd'hui *Queille*), *ku* peut être une notation de [k]. Voir § **16**, 3, b, au début.

c. Devant *e*, *i*.

qu est devenu la graphie usuelle pour noter [k], indépendamment de l'étymologie : ag. *Folquer* (< Folc-hari) 306, 27, 27; querc. *qui* 173, 7; toul. *aquesta* 171, 13; alb. *Miquels* 204, 14.

La charte nîm. 115 a *q* dans *aqesta* 1, *qe* 1, 5, 6, 7, 8, 10, mais *qu* dans *que* 2, 4, 4, 5, s'il faut lire ainsi, *ue* étant abrégé dans le ms.

ch s'emploie peu en dehors du Toulousain, où on le rencontre assez souvent : querc. *Calchieira* (< calcare) 293, 2[1]; toul. *Michel* (< Michaële) 116, 9, 12, *achestas* 152, 17, *Boschet* 171, 2, *Monteschiu* 241, 5[2]; alb. *parochia* (< parochia) 130, 4, 13. Ce dernier mot s'écrit dans la plupart des cas avec *ch* étymologique. Cf. la généralisation de *ch* en italien.

Par exception, *c* indique la prononciation [k] : alb. *ce* 6, 3 (1090) mais *que* 6, 1[3]. Il est probable que *Bancel* 1, 24 (pays de Foix, vers 1034) est le même nom que *Banchels* 1, 19, dont *ch* doit se prononcer [k]. Le même document offre *marscalcias* 4, qui équivaut peut-être à **marscalquia*. Cf. *Pet. dict.*, *senescalcia*, *-alquia*.

Malgré la variante *parosia*[4], il me semble que Got (toul.) a omis *h* par distraction dans *parrocia* 255, 5. C'est qu'il écrit ailleurs *parrochia* 230, 6; 255, 2, 4; 256, 2, 13, et que nos textes ont régulièrement *ch* (*qu*) dans ce mot. Il est invraisemblable que *parrocia* constitue un exemple — isolé à cette époque (1191) — de *c* [k], graphie qui, dans nos régions, semble tombée vite en désuétude en raison de son ambiguïté (cf. § **41**).

d. Devant cons. + voy., *c* n'a pas de concurrent véritable. Dans *christias* 217, 6, *ch* est une graphie savante.

Pour des emplois de *ch* autres que ceux traités sous 2, voir §§ **45**, **71**, 1, **73**, **76**, 2, a.

[1] Cf. *calqueir* 'tanneur', *Chartes Suppl.*, p. 234.
[2] *mont* + *esquiu* 'farouche, hostile'.
[3] Wiese, § 10, p. 8, signale le même emploi de *c* dans quelques mss. italiens.
[4] Voir Appel, § 68.

3. Quelquefois, *c* remplace *g*. Ot (toul.) écrit *malcoires* 187, 9 'deniers de Mauguio' mais *malgoires* 188, 15[1]. Nous avons toul. *calinas* 344, 8 mais *galinas* 344, 7. Je crois que (*las*) *Carigas* 344, 5 est le même mot que *garriga* 'garrigue, lande où il ne croît que des chênes kermès; chêne kermès'[2]. Cf. *covernador(s)* 532, 5, 7 (Rouergue).

Paul Meyer fait observer qu'il existe quelques textes où *g* est employé accidentellement pour *c*, et inversement. *Flamenca* en fait partie. Meyer croit que c'est une particularité individuelle et que les scribes en question ne distinguaient pas bien la sourde de la sonore[3]. Cf. § 50, 4.

Est-ce que *la Crassa* (aujourd'hui *Lagrasse*[4]) 2, 26 (pays de Foix, vers 1034) doit également être expliqué ainsi, ou faut-il y voir la conservation du *c* de crassu[5]? Cf. anc. fr. *cras* et *gras*[6].

Notons aussi querc. *cleia* (<ec(c)lesia) 243, 16 et toul. *ecleziasge* 525, 4 à côté de *gleia* 243, 1, 7, 9; 525, 4, 10, et alb. *localz* (<locale) 14, 3 mais *logual* 21, 6. Cf. *cleisa* 7, 1 (Rouergue), 348, 15, 21 (Comminges), *clesia* 350, 17 (Limousin) et *cleisatche* 7, 1. Dans ces cas, *c* doit s'expliquer par un traitement savant.

§ 44. *c* cédillé

On sait que dans les langues romanes le résultat du *c* latin peut varier selon la voyelle suivante. Quand on gardait le *c* étymologique dans l'écriture de la langue vulgaire, il fallait donc attribuer à ce signe plusieurs valeurs phonétiques.

Si nous pensons au prov., *ces* (<censu) alb. 101, 4, 11 et *cors* (<corpus) 101, 1 p.ex. n'ont pas le même son initial. Cf. §§ 41, 1, 43, 1. Comme on prononçait *cors*, etc. avec [k], la graphie étymologique *co* (cf. *aico*, § 42) était peu apte à représenter p.ex. le continuateur de ecce hoc. Dans de tels cas, on a eu l'idée de faire accompagner le *c* d'un *z*. Ainsi, on trouve *czo* (<ecce hoc) dans la

---

[1] Cf. § 8, 1, a.

[2] Pour *garriga* comme nom de lieu, cf. *Chartes*, pp. 386, 390, et *Chartes Suppl.*, p. 199–200.

[3] Voir p. 533 de son étude *C et G suivis d'A en provençal*, Rom., 24, 1895, p. 529–575.

[4] Arr. de Carcassonne.

[5] Pour l'étymologie, voir Gröhler II, p. 394.

[6] *cr-* s'est maintenu en picard et en wallon. Voir *FEW*, art. *crassus*.

Chanson de sainte Foy[1]. Il est naturel qu'on ait essayé de donner au *z* une importance graphique accessoire en le plaçant au-dessous du *c* et qu'on l'ait réduit ensuite au petit *z* appelé, d'un nom espagnol, la cédille. Au moyen âge, ç fut spécialement employé en Espagne et en Italie[2].

Quant à nos textes, *c* cédillé seul se rencontre dans quelques chartes alb. et narb. Il sert normalement à noter devant *a*, *o* la même prononciation que *c* a d'ordinaire devant *e*, *i* (cf. § **41**, 1) : alb. *effizauça* (*en* + *fizauça*) 100, 7[3], *aiço* 236, 12, *Pouço* (< Pontiu + one) 237, 9. Cf. *desa* (< de ecce hac) 236, 7.

Nous avons des exemples isolés de ç devant *e*, *i*, où la cédille est inutile : alb. *aiçi* 194, 17 'ici'; narb. *deçebrei* 4, 1, 6, 10 (seuls ex. narb. de ç). Cf. *aiço* 194, 11, 21, 39, *recebrei* 4, 21.

On s'étonne de lire dans la pièce alb. 342 *çaritat* 20, *Miçhel* 18, 29, *Pasçhas* 28 à côté de *Paschas* 17.

M. Brunel croit que *çaritat* est influencé par le français et que la cédille y marque que le *c* n'est pas occlusif. Il fait observer que la cédille de *Miçhel* a une forme particulière : « Effet du hasard ou d'une intention, la ligne brisée qui la constitue n'a qu'un angle au lieu de deux.[4] » Il n'est peut-être pas exclu que ç et *çh* représentent la même prononciation [k]. Quoi qu'il en soit, le scribe a une manière personnelle d'employer la cédille.

Pour les combinaisons *sç* et *zç*, voir §§ **58**, **64**.

§ 45. *ch* (< lat. *cį*, *tį*)

Dans les vieux actes alb. 11 et 12 datant d'environ 1105, on relève *ch* (< lat. *cį*, *tį*) : *facha* (< faciat) 11, 9, *fiancha* (< -antia) 12, 11 à côté de *fianzha* 12, 11.

Rappelons que *c* s'emploie parfois de la même manière (*aico*, *guirenca*, § **42**), malgré qu'il ait habituellement la valeur [k] dans cette position (§ **43**, 1). *ch* peut aussi noter [k] (§ **43**, 2)[5], ce qui a pu faire

---

[1] Cf. *co* (< ecce hoc) 482, 9; 483, 6 mais *czo* 472, 7 (Rouergue). Nos documents offrent aussi *zc*. Voir § **63**.

[2] Voir Brunel, *BÉC*, 87, 1926, p. 347. Observons qu'il signale *czo* dans la *Cantilène de sainte Eulalie*. Cf. Beaulieux I, p. 64–65, et II, p. 12–14.

[3] Pour l'évolution -antia > *-auça*, voir § **37**.

[4] *BÉC*, 87, p. 349.

[5] La charte 12 offre en latin *monachos* 10, *monachis* 5, *monachus* 15.

introduire cette graphie dans des mots comme *facha*, *fiancha* par analogie avec *c* faisant double emploi[1].

On remarque *Fenachag* 12, 4[2]. Le *Dict. des postes* signale dans l'Aveyron un *Fénassac* qui ne peut être le même lieu, mais qui doit être le même nom. Cf. *fiancha* 12, 11 mentionné ci-dessus.

§ 46. *d* (sauf *d* intervocalique <lat. *d*, *c*, *ti̯*; et *d*, *ds*, *dz* finals) et *t*

1. A l'époque de nos documents, *d* a dû être une occlusive nette [d][3] : querc. *demandarau* 276, 13; toul. *endevenidors* 331, 4; alb. *Deusde* 6, 2; nîm. *redrai* 18, 9. Cf. pourtant sous 4.

Dans *adsolveras* (<absolvere) 2, 38 (pays de Foix), *d* est un faux latinisme sans valeur phonétique. Cf. narb. *absolvera(s)* 3, 20; 4, 29; toul. *assolsero* 300, 2; etc.

En général, *t* a la prononciation [t] : ag. *tort* 306, 3, passim; querc. *capitol* 326, 16; toul. *carta* 318, 3; alb. *Monester* 20, 12.

Le scribe toul. Got hésite, au moins dans la graphie, entre *Montcuc* 230, 8 et *Moncuc* 203, 3. Cf. p.ex. alb. *Monbru* 130, 8, *Monredon* 194, 13, 18, 20 avec amuïssement de *t* entre deux consonnes.

Le mot savant *deception* nîm. 170, 8 équivaut à *decepcion* nîm. 25, 9. Cf. § 41, 2.

Pour *t* dans certaines combinaisons, voir §§ 70, 1–2, 71, 1, 72, 73.

2. Il faut retenir ag. *ditat* 306, 17 de *ditar* (<jectare), dont l'évolution ne me paraît pas claire. Selon M[lle] Ingrid Arthur, la palatale initiale de jectare est probablement passée à *d* par dissimilation causée par la palatale suivante[4]. Ce serait donc une dissimilation inverse de celle qu'on présume pour expliquer *getar* (*gitar*). Voir § 9, 1, b.

On note *badlia* 1, 18, 26 (pays de Foix) 'tutelle' au lieu de la forme ordinaire *bailia* dérivée de *baile* (<bajulu). *Badlia* repose sur *badle*, probablement dû à une syncope postérieure à celle qui a donné *baile*;

---

[1] Il est vrai que nos exemples de *c* (< *ci̯*, *ti̯*) sont tous toul., mais cette notation a naturellement pu exister en Albigeois.

[2] « Vers Monestiès (Tarn) », *Chartes*, p. 381.

[3] Entre voyelles, *d* est aujourd'hui relâché dans le Sud-Ouest. Voir § 40, 1.

[4] *La vida del glorios sant Frances*, version provençale de la *Legenda maior sancti Francisci* de saint Bonaventure, édition princeps, Upsal, 1955, p. 53, note 3.

c'est-à-dire que le *j* [y] de bajulu est resté intervocalique assez longtemps pour se transformer en [dy], réduit à *d* après la syncope[1].

En nîm., il y a *podrái* (1 fut.) 25, 8 (vers 1128) mais *poirai* 144, 5 (1175). L'exemple de *podrái* ne me semble guère assez ancien pour pouvoir garder *dr* (< *t'r*), et je préfère y voir une forme analogique de l'inf. *poder*, etc. Cf. § 6, 5, b, vers la fin, et *podrai* 30, 5; 57, 5, *podrem* 29, 5 (Gévaudan), *podrio* 450, 5 (Rouergue).

3, a. Parfois un *d* s'est développé entre *l* et *r*; *n* et *r*. Ce phénomène est attesté en querc. et en toul.

Uc Andreu (querc.) écrit *jendre* (< generu) 277, 3; 278, 2 mais *avenra* 276, 11, 23. Cf. querc. *volrio* 145, 5, 6, 8, *endevenrau* 326, 16.

Dans les chartes toul., j'ai relevé *voldras* 152, 12 (pays de Foix), *voldra* 187, 23; 332, 5, 8, *huoldran* 324, 4, 8[2], *endevendra* 332, 5, *ondrad* 343, 23. Le plus souvent il n'y a pas de *d* : *tolrei* 2, 16, 17, 34, 34 (pays de Foix), *volra* 203, 17, *volrau* 232, 6, *captenrau* 28, 3, 8, *avenrá* 138, 11; etc. Cf. alb. *volria* 11, 5, *remanria* 493, 11; narb. *tolrei* 4, 3, 3, 11, 11, *comonra* 3, 18; lod. *volra* 221, 9; nîm. *volriun* 115, 7, *tenrai* 25, 9; Uzège *falria* 31, 28; etc.

Il est naturellement possible qu'un *d* ait pu exister quelquefois dans la prononciation sans être indiqué dans la graphie.

Pour les dialectes mod., voir Ronjat II, § 348, p. 229–230.

---

[1] Voir mon article *bajulus en provençal et en catalan*, SN, 27, 1955, p. 219–224. Dans *La langue de Cahors*, M^me^ Dobelmann signale, p. 58, un exemple de *baitlhadas* (< bajulare) qu'il faut ajouter aux formes réunies dans mon article et rapprocher de cat. *baytle*, *veytlar* cités *ib.*, p. 222. M^me^ Dobelmann croit que le *t* est superflu : « L'épenthèse d'un *t* avant *ll* ou un groupe contenant *l* est fréquente au XIII^e^ siècle. Il ne semble pas qu'il y ait de raison phonétique à ce fait. » Outre *baitlhadas* (1280), elle allègue *setgle* (1280) et *Butlier* (1271) sans donner l'étymologie de ce nom, écrit aussi *Bullier* (1287). Faute de la connaître, on ne peut affirmer que le *t* y soit épenthétique. Peut-être s'agit-il d'une variante de *budelier* 'tripier'. Cf. *Pet. dict.*, *budelada*, *butlada* 'les boyaux, les intestins, tripaille' dérivé de botellu, et *espatla*, *espala*. Le *t* de *setgle* (< saeculu) pourrait éventuellement être un *c* mal écrit : *secgle*. Cf. des graphies comme *Acguile* querc. 23, 2 (§ 43, 1), *demantdar* 195, 26, *eng-Cairac* (= *en Cairac*) 503, 34 (Rouergue). J'ai parcouru les textes du XIII^e^ s. de *La langue de Cahors* sans trouver d'autres mots ayant, devant *l*, un *t* épenthétique éventuel. Dans un compte rendu de ce livre, *RLR*, 69, 1940–45, p. 217–220, M. Séguy met, p. 219, *badlia*, etc. en rapport avec une tendance à prendre appui par l'apex lingual contre l'extrémité des incisives supérieures ayant eu pour résultat, dans des parties de l'Ariège, un *l* interdental. Avant d'accepter cette explication, on aimerait avoir dans les vieux textes plusieurs exemples irréfutables de l'épenthèse présumée.

[2] = *voldran*. Pour *hu*, voir § 51, 3.

b. Dans la pièce narb. 3, écrite en majeure partie en latin, nous trouvons *emennar* (< emendare) 16 à côté de *emenda* 16, 17.

On sait que l'évolution *nd* intervocalique > *n* est un trait aquitain et catalan[1]. Notre document constitue un serment de fidélité prêté par Guillem II, comte de Besalu, à Guifré, archevêque de Narbonne. En faisant observer, à propos d'un article de G. Reichenkron, que Besalu est situé en Catalogne, M. Rohlfs est d'avis que cette charte est d'origine catalane[2]. Or, M. Brunel dit : « Les serments de ce genre étaient prêtés à la cour des seigneurs suzerains. Il est probable qu'ils étaient écrits par quelque clerc de l'entourage de ceux-ci[3]. » Le plus vraisemblable est donc que notre charte a été rédigée à la cour de l'archevêque. Est-ce que nous la devons à un scribe catalan? Il ne me semble pas que *emennar* en soit une preuve suffisante. Narbonne n'est pas très loin du domaine catalan. Rien n'empêche qu'à cette époque (vers 1053), il ait pu y avoir en narb. une tendance à assimiler *nd* en *nn*.

Le même acte offre *prenra* 14, 18 et *atenra* 19 avec *nr* au lieu de *ndr*. Cf. narb. *atendrei* 4, 27. *Prenra* a éventuellement pu être influencé par l'inf. *penre* plus fréquent en vieux prov. que *prendre*[4]. Cf. *prennian* 9, 5 (Provence, vers 1103) et alb. *penutz* 322, 5, qui semble être un part. passé de *penre*[5].

Querc. (*dels*) *Ramonencs* 258, 1 doit être analogique de *Ramon*. Cf. *raimonencs* 183, 10 (pays d'Orange) mais alb. *ramondencs* 131, 12, *raimondencs* 20, 15, 22; etc.

4. En fin de syllabe, *d* s'emploie probablement pour *t* dans toul. *Jadcher* 28, 9, qui doit être le même nom qu'alb. *Jatguiers* 237, 4, dont dérive *Jatgairenc* 34, 14 (Haut-Quercy). Cf. toul. *Jatbert* 171, 3; nîm. *Jatbaldus* 25, 12[6]. Si l'on a prononcé **Jatcher*, *ch* [k], au lieu de *gu*, peut s'expliquer par assimilation au *t* précédent. Cf. *ditmengue* sous 5.

De même, *ds* figure peut-être [ts] dans toul. *Balaidsvila* (*Balaids-*

---

[1] Voir Ronjat II, § 339.
[2] *Archiv*, 165, 1934, p. 83.
[3] *Chartes*, p. 5, note 2.
[4] Voir Schultz-Gora, § 77, d, et Grandgent, § 71. Nous avons *penre* toul. 203, 13, 13; 232, 9; alb. 322, 11, mais *prendre* querc. 175, 8.
[5] Cf. *Chartes*, gloss., s.v. *penre*. Pour la perte de *d*, cf. Appel, § 65.
[6] *Jad-* (*Jat-*) semble remonter à gothique **gaidus*. Cf. *Rom. germ.* I, p. 314.

huila), qui s'écrit aussi *Balazvila*[1]. Cf. *d*, *ds* et *dz* finals, §§ **76**, 2, b, **78**, 1.

Alb. *Gaudbertz* 50, 5 sera traité au § **62**, 3.

5. En alb., nous avons *bistbe* (< episcopu) 238, 11, 16 à côté de la forme normale *bisbe(s)* 191, 13; 236, 6, 12. En Rouergue, on relève également *bistbe(s)* 15, 36; 17, 4; 248, 11; 393, 9; 503, 13 et en outre *Bosc Bistbal* (< episcopale) 321, 14. Raynouard III cite, p. 237, b, un exemple de *bistbat* (< episcopatu), tandis que *Sainte Foy* offre *biscbad* (427).

Episcopu a dû devenir **biscbe* (cf. *biscbad*), dont le *c* s'assimile en *t* : *bistbe* réduit enfin à *bisbe*[2]. L'évolution *-scb-* > *-stb-* > *-sb-* a été démontrée par Gröber : « Die Schreibung *biscbad* mit *c* ist älter als die des Cod. Just.[3], wo bereits *c* verändert und assimiliert ist; sie ist Durchgangsform sowohl für altprov. *bisbat*, wie für *ebescat* in Rouergue[4], und zeigt, dass episcopatum auf prov. Boden der Reihe nach die Stufen *ebescobadu ebescbad'* durchlief, *scb* also eine einst im Süden sprechbare Dreikonsonanz war[5]. »

Nous observons querc. *ditmengue* 276, 28 (1194) 'dimanche', et dans une pièce rouergate *ditmerges* 449, 3 (1180).

Grandgent et Anglade s'accordent à croire que *dimenge* continue dominicu. *di-* serait analogique de *diluns*, etc.[6]. Ronjat III, § 732, émet, p. 463, la même opinion au sujet de prov. (*stricto sensu*) mod. *dimenche*.

Raynouard III donne, p. 72, a, un exemple de *domenga* 'dimanche' (*un dia d'una domenga*). *SW* offre, s.v. *domergue*, *los dumergues* (seul ex.) en ajoutant : « Rayn. III, 71 hat *domergal* « de dimanche », oder steht *dumergue* für *dimergue*? Siehe oben *dimenge*. » Comme il est suivi de *m*, l'*u* de *dumergue* peut provenir d'un *o* (voir § **16**, 1), mais *dimergue* a aussi pu se labialiser en *dumergue*. Cf. § **13**. L'*ALF*, c. 405, *dimanche*, indique un [ü] initial au p. 715 (Saint-Mamet, Cantal). Quoi qu'il en soit, *do-* est rare en prov.

---

[1] Quant à ce nom, voir § **5**, 2.

[2] Pour nîm. *bispe*, voir § **40**, 3.

[3] C'est l'exemple de Raynouard.

[4] Ce n'est pas correct pour *ebescat*, anc. prov. *evescat*. *Evesque* est emprunté au français (Appel, § 15, p. 17), qui semble partir de *episcu. Voir *FEW*, art. *episcopus*.

[5] Voir p. 607 de son article *Zur provenzalischen Verslegende von der hl. Fides von Agen*, Mélanges Chabaneau, Romanische Forschungen, 23, Erlangen, 1907, p. 597–620.

[6] Grandgent, § 43, et Anglade, p. 108.

Dans son étude *Sur l'histoire de la terminologie ecclésiastique de la France et de l'Italie*[1], Jud dit, p. 45 : « Ce qui caractérise donc la forme gallo-romane, c'est la persistance d'un composé die dominicu en face de l'abandon de *die* dans tout le reste de la Romania. » Cf. *FEW*, art. *dominicus* : « Die lautliche entwicklung im gallorom. ist sehr verwickelt. In der anlautsilbe steckt wohl DIES, das dann mit der anlautsilbe des adj. verschmolzen ist. » Cf. aussi *REW* 2738, qui regarde *dimenge*, etc. comme un composé. Notons que, dans les anciennes chartes, les noms des autres jours de la semaine ne contiennent pas en général *di*, comme on s'y attendrait, si l'*i* était secondaire dans *ditmengue*, *ditmerge* : *lus* 96, 3 (Comminges), 282, 7 (Clermont-Ferrand), *jous* 72, 11 (Rouergue), *venraes* 540, 2 (Tricastin), *sapte* 282, 7 (Clermont-Ferrand), *sabtes* 449, 3 (Rouergue, à côté de *ditmerges* 3). On trouve pourtant querc. *digous* 228, 20 et rouergat *dissapte* 442, 18. A mon avis, *ditmengue* et *ditmerge* remontent à die dominicu. C'est aussi la seule explication qui puisse rendre compte des graphies.

Le *t* de *ditmengue* (*ditmerge*) doit représenter le *d* de dominicu qui s'est assourdi en fin de syllabe : **didmengue* > *ditmengue*[2]. Il y a longtemps qu'Antoine Thomas a supposé une telle évolution : « ... l'idée que *dimenge* « dimanche » représente dominicum dont la syllabe initiale aurait été remplacée par *di* « jour » n'est pas tout à fait exacte : le type latin est die dominico prononcé en bloc et où l'*o* protonique a disparu en vertu de la loi de Darmesteter; les formes comme *ditmenge*[3] *dicmenge* représentent *did(o)minico, tandis que *dieumenge* semble remonter à *di(d)ominico[4]. » Schultz-Gora, § 77, b, partage l'opinion de Thomas. Il écrit *di(t)mengue*.

Selon Appel, § 66, d, *dimenge* vient de dominicum + diem mais peut-être aussi de **didmenge* comme *semana* < *setmana*. Elise Richter suppose un stade **diedmenca* (< die dominica)[5], contesté par M. Gamillscheg : « Eine Verschmelzung von *dies dominica* zu *diedmenca* ist darum unwahrscheinlich, weil *-dm-* eine im Galloromanischen nicht vertretene Lautverbindung ist. Die Erklärung von *di-*

---

[1] *RLiR*, 10, 1934, p. 1–62.
[2] Cf. -aticu > *-atgue*, § 70, 1.
[3] *SW* en cite, s.v. *dimenge*, un exemple tardif.
[4] *Rom.*, 34, 1905, p. 332 (dans un compte rendu de la grammaire d'anc. prov. de Grandgent).
[5] *Beiträge zur Geschichte der Romanismen*, ZRPh, Beiheft, 82, Halle, 1934, p. 147.

manche durch Jud, *RLiR* 10, 45 (aus dissimiliertem *diominicu -a*[1]) steht schon in meinem EWFS 315. Sie entspricht allein den wirklich überlieferten Formen[2]. »

Ajoutons que pour expliquer cat. *dicmenge* et même *diumenge*[3], M. Badía part de *did(o)minicu, p. 212, note 2.

Je crois qu'on peut dire en conclusion, sans donner dans l'incertain, que les anciennes formes *ditmengue* et *ditmerge* prouvent que la dissimilation en **diominicu* ne constitue pas une étape toujours parcourue par die dominicu se développant en territoire prov.

6. Nous lisons dans la pièce alb. 194 : ... *tot aquell frug que d'aquestas onors sobrescriutas issirau vos sia em* [24] *bon dreg et em bona rado que ja empetat nous estia.*

M. Brunel traduit *empetat* par 'empêché'[4]. Ce serait le part. passé de *empaitar* (< *impactare) dont *-ai-* serait devenu *-ei-* et puis *-e-*. Comme cette évolution n'est pas alb. (voir § 6, 1, 3), je me suis demandé si l'on peut lire ... *que ja em pecat nous estia.* Cf. *pecar* au sens de 'éprouver un dommage'[5].

M^me^ Thérèse Gérard, archiviste adjointe aux Archives départementales de la Haute-Garonne, qui a bien voulu collationner le ms., m'écrit cependant : « Autant que le trait du scribe, à cet endroit particulièrement empâté, permet de discerner, la lecture *empetat* semble plus probable. »

Un mot d'emprunt *empetar* a naturellement pu exister en alb., d'autant plus que **impactare* paraît être migrateur et que *empeitar* 'empêtrer' est attesté à Castres (Tarn)[6].

§ 47. *d* (<lat. *d*, *c*, *t̂i*) et *z* intervocaliques

1. On sait que la plupart des parlers prov. ont fait passer à *s* sonore les sons issus de lat. *d*, *c* (devant *e*, *i*) et *t̂i* intervocaliques (mots des types *sudare*, **facente*, *ratione*).

---

[1] Comme Jud, M. v. Wartburg suppose **diominicu* en gallo-roman et en catalan, *FEW*, art. *luna*, p. 453, a.

[2] *ZFSL*, 61, 1938, p. 102.

[3] Il donne pourtant, § 70, II, 1, une autre explication de la dernière forme (chute du second *d* de di(e)-dominicu placé entre voyelles inaccentuées).

[4] *Chartes*, p. 467.

[5] Cf. *Chartes* et *Chartes Suppl.*, pp. 483 et 250.

[6] Voir *FEW*, art. **impactare*.

Dans la vieille *Chanson de sainte Foy*, ces phonèmes sont rendus par *d* (< *d*) et *z* (< *c*, *t̨i̯*)[1]. La distinction rigoureuse entre ces graphies montre qu'elles représentent des prononciations différentes. *d* doit noter un *d* faible ou relâché ou éventuellement la fricative interdentale correspondante[2], tandis que *z* semble valoir la mi-occlusive [dz][3].

Dans nos chartes, on trouve souvent *d* continuant non seulement *d* mais aussi *c* et *t̨i̯* latins[4]. Remarquons que cette graphie ne semble jamais remplacer *s* [z] (< lat. *s*).

La pièce toul. 28 (vers 1135) p.ex. offre *Ademar* (< Ade-mar) 4, *vedesa* (probablement faute de scribe pour *vedensa*) 9, *rado* (< ratione) 1, *rad* (faute pour *rado*) 6.

Il y a plusieurs *d* dans l'acte alb. 194 (1182). J'indique d'abord le point de départ (*d*, *c*, *t̨i̯*) : *d*, *laudi* 15, 18, etc.; *c*, *fadia* 8; *t̨i̯*, *rado* 24.

Le fait que la même graphie sert à figurer ces sons d'origines différentes doit signifier qu'ils sont devenus pareils ou identiques. *d* peut représenter la fricative interdentale [z̨], stade intermédiaire — comme l'a démontré M. Séguy[5] — tant de *d* que de [dz] (< *c*, *t̨i̯*) intervocaliques s'acheminant vers [z].

Ronjat II, § 275, croit que *-d-* a passé par [dz] avant d'aboutir à [z]. Un tel traitement mi-occlusif de *-d-* a peut-être existé quelquefois par exception[6].

A lat. *d*, *c*, *t̨i̯* correspond aussi *z*. Cette graphie est très fréquente. Ainsi p.ex., on la rencontre dans le n° 20 (alb., vers 1120) : *d*, *lauzat* 66, *escazech* 103, etc.; *c*, *Mazeiras* (< maceria) 116; *t̨i̯*, *acaptazo* 115[7]. Ici, *z* note sans doute l'interdentale [z̨]. *Redemcio* 67 peut avoir [d] dû à un traitement savant[8].

Nous allons étudier — région par région — comment les graphies *d* et *z* alternent et voir *s* s'introduire parfois à leur place et *z* s'em-

[1] Voir *Sainte Foy*, pp. 69–72 et 79.

[2] Cf. Appel, § 46, a, p. 62. M. Hoepffner se demande si *d* avait encore la valeur d'occlusive dentale sonore, *Sainte Foy*, p. 71. Toutefois, ce *d* n'a pu avoir la même valeur que celui provenant du *t* latin intervocalique, qui n'est pas devenu [z].

[3] Voir *Sainte Foy*, p. 79.

[4] Cf. dans le plus vieux catalan des graphies comme *plader* (< placere), rado (< ratione). Voir Griera, p. 36.

[5] Voir § 39.

[6] Cf. Séguy, *Essai*, p. 194 : « Tout au plus peut-on supposer une réalisation fugace et sporadique *d̨z* du phonème -D-. » Voir aussi § 48.

[7] Cf. Du Cange, *acaptatio*, à l'article *accaptare*.

[8] Cf. § 41, 2.

ployer pour un *s* primitif, indices de la nouvelle prononciation [z] des phonèmes débattus ici. Avant qu'elle se soit consolidée, des prononciations variantes ont dû vivre côte à côte. Pour cet état de polymorphisme, je renvoie à l'étude de M. Séguy[1].

2. La seule charte ag. (n° 306), datant de 1197, fait usage de *z* : *d*, *auziriu* 15, *Azam* 29; *c*, *faziu* 3, *fazia* 13; *ti̯*, *Vezad* 32[2].

M. Séguy attribue à ce *z* une valeur interdentale[3]. Il y a pourtant *Bausarencs* 33 avec *s*, qui peut remonter à gothique Baudharjis + ingôs[4]. La prononciation [z] ne semble donc pas exclue, d'autant plus qu'on trouve *s* dans *forsa* 3, 5, *forsava* 12, *fasa* 8, etc. Voir § 41, 1.

Passons aux documents querc. Le premier offre *Nauda* (<gaulois *nauda) 23, 7 (vers 1120), alors que le deuxième écrit *nausa* 95, 25 (vers 1160). Dans le troisième (n° 119), nous avons *c*, *fazia* 4, *dizia* 5, *desfezes* 11, *fezes* 12 mais *fasia* 5.

z devient la graphie habituelle pour noter le résultat de *d*, *c*, *ti̯* : *d*, *lauzad* 145, 5, 5, 6, 7, *nauza* 276, 6; *c*, *Mazelers* (<macellariu) 146, 10, *fazio* 326, 9, 9; *ti̯*, *razo* 167, 1, *Vezad*(*z*) 308, 7, 15. On l'emploie assez souvent pour un *s* primitif : *mezura* 175, 6, *Izarn* (<Is-arn-) 276, 20, *cazal* 284, 2, *gleiza* 311, 7, *prezo* 326, 2.

d, qui est rare, se trouve p.ex. dans *gadain* (<*waidanjan) 277, 2, 3. Cf. chez le même scribe *Gauzida* 276, 12, passim, à côté de *Gausida* 276, 10, de *gausir* (<gaudere)[5].

La prononciation [z] paraît s'imposer de bonne heure et *z* devenir tout simplement une variante graphique de *s*. Notons que M. Séguy suppose [z] pour le dernier quart du XII[e] siècle et peut-être aussi pour l'avant-dernier[6].

Les deux premières pièces toul. sont du pays de Foix (vers 1034). Il est possible que *d* y soit encore une occlusive faible ou relâchée : *Ademar* 1, 23, *Adalaiz* (<Adal-haid-) 2, 2, 41, *fidel* 2, 40[7]. On s'étonne de voir *s* au lieu de *z* dans *fortesas* (<*fortitia) 2, 13, 15

---

[1] Voir § 39.
[2] Cf. *Pet. dict.*, *vezat* 'habituel, usité; gai, joyeux', s.v. *vezar* (<vitiare).
[3] *Essai*, p. 204.
[4] Voir *Rom. germ.* I, p. 338.
[5] *Pet. dict.* a *jauzit* 'joyeux', s.v. *jauzir*.
[6] *Essai*, pp. 202, 204.
[7] Cf. *Sainte Foy* datant de la même époque. Voir au début de ce paragraphe.

latinisé en *fortisiis* 2, 4, 7[1]. Pour la troisième charte toul. (n° 28), voir sous 1.

Le n° 116 (vers 1168) emploie *servisi* (< servitiu) 30 à côté de *servizis* 2, 9, 13[2]. Il y a en outre *d*, *uziran* 1, *lauzarem* 7, etc., mais *Lodoic* 37. *Nausa* 166, 4 (1179) est le premier exemple de *s* (< *d*). Cf. *lauzad* 166, 9.

Got, p.ex. se sert de *z* : *d*, *azenant* 203, 4, 6, 7, 8, *Azemars* 232, 28; *c*, *faziau* 203, 15; *t̨i*, *donazos* 232, 15, *tenezo* 263, 3; etc.

Chez G., on trouve *d*, *fidelz* 217, 6, *veden* 270, 8, *auden* 270, 8 mais *escazeria* 214, 5, *Azemarz* 214, 8; 215, 10, *Azemars* 270, 1, 4; *c*, *dizer* 270, 7 mais *fasia* 270, 6; *t̨i*, *razo* 217, 2. Il a introduit *z* pour un *s* primitif dans *mazos* (< mansione) 270, 7. Cf. *maiso* 217, 4.

Voici d'autres exemples de *z* au lieu de *s* : *maizo* 301, 2, *uzaiges* 324, 9, *pauzero* 343, 10, *Yzarn(s)* (= *Isarn*) 525, 1, 1.

Il faut observer que *d* est fréquent contrairement à ce qui est le cas dans le Bas-Quercy. Cette graphie se maintient jusqu'à la fin du XII[e] siècle. Les chartes 300 et 310, que j'attribue au même scribe[3], en offrent quantité d'exemples : *d*, *audirau* 300, 1; 310, 1, *laudat* 300, 13, 14, 17, *gadang(z)* 300, 14, 14, 15, 21, *Ademar* 310, 23; *c*, *fadia* 300, 12, *fedes* 300, 19; *t̨i*, *rado* 300, 11, 11, *tenedo* 300, 16, 17; 310, 16, *Avedac* (< Avitiu + acu[4], aujourd'hui *Avezac*) 310, 4.

L'évolution paraît plus lente en toul. qu'en querc. Pour la période 1175–1200, M. Séguy présume la prononciation [z] comme de nos jours, à côté de laquelle a pourtant dû subsister, quoique selon lui moins générale, une réalisation interdentale[5].

Je n'ai trouvé aucun exemple de *s* continuant lat. *d*, *c*, ou *t̨i* ni de *z* pour un *s* primitif aux confins de l'Albigeois, c'est-à-dire dans les documents toul. intéressant l'actuel département du Tarn, ce qui peut signifier que [z] s'y est maintenu avec plus de ténacité qu'ailleurs en Toulousain.

---

[1] Quant aux actes toul. d'avant 1150, M. Séguy dit, *Essai*, p. 201 : « Pas le moindre indice de convergence palatales — sifflantes. » Je trouve difficile de concilier cette affirmation et la graphie *fortesas*.

[2] Ce mot savant est cependant un exemple incertain. Cf. rouergat *servici(s)* 113, 5; 460, 3. *Servidi(s)* toul. 325, 1, 2, 4, 5; alb. 100, 6; 281, 10 montre que *s* et *z* peuvent être sonores. La pièce 152 (1176, pays de Foix) a *fortesas* 11, passim, à côté de [*for*]*tezas* 9.

[3] Voir p. 24.

[4] Voir Vincent 178, p. 73, a.

[5] *Essai*, pp. 201, 204.

Parlons maintenant de l'Albigeois. Avant la pièce 20 (voir sous 1), on note *d*, *Ademar(s)* 12, 7, 11 (vers 1105) et *ti̯*, *guirpidos* 14, 3 (vers 1110).

Vers 1148 apparaissent *s* (< *c*) et *z* pour *s* : *fasia* 56, 5, *maizo(s)* 53, 1, 2; 54, 3. Cf. *d*, *lauzat* 53, 3, *lauszada* 56, 4[1]. Chez Joan, *s* réapparaît en 1188 dans le n° 236 : *d*, *Nausa* 5, 12, 13 mais *audirau* 2; *c*, *fasia* 9. L'acte 493 (1188) dû au même scribe emploie *d* (< *d*) dans *audirau* 1, *adissidas* 3, *adautava* 7, *gadainz* 10. Pour *ad-*, cf. sous 3. *Obedienz* 1 (*obedient* 236, 3) est un mot savant à [d].

Les graphies usuelles *d* et *z* se font concurrence jusqu'à la fin de notre période : *d*, *laudi* 131, 5, *guadains* 342, 13, *azenant* 130, 6, 18, *lauzament* 345, 5; *c*, *fadia* 194, 8, *trazia* 238, 8; *ti̯*, *servidi* 100, 6, *Podols* (< puteolu[2], aujourd'hui *Pouzols*) 237, 3, *razo* 55, 2, *tenezo* 292, 20.

Pour *d* cédillé, voir § 48.

Il semble qu'il y ait eu une régression en alb., comme le dit M. Séguy[3], et que la tendance à prononcer [z] constatée vers 1148 ait été repoussée, mais que cette prononciation prépare un retour offensif vers la fin du XII[e] siècle. [z̧] a dû prédominer dans les chartes alb.[4]. Cf. ce que nous avons signalé plus haut au sujet des pièces toul. du Tarn.

En narb., nous avons *d*, *Adalaiz* 3, 1 et *ti̯*, *forteza* 3, 3 (vers 1053). La charte 140 (pays de S.-Pons) contient *d*, *asedement* 2; *ti̯*, *rado* 3.

Nos trois actes lod. offrent *d* (< *d*) et *z* (< *d*, *c*, *ti̯*) : *d*, *adenant* 87 (1 ex.), *laude* 211, 9; 221, 22, *lauze* 211, 3, *azissidas* 221, 9; *c*, *refazedor* 211, 15, *l'Euzeira* (< elice + aria, aujourd'hui *Lauzières*) 221, 18[5]; *ti̯*, *razo(s)* 211, 4; 221, 7, 7. La prononciation a pu être interdentale.

Dans les pièces nîm., on relève *d* et *z*. La première a *d*, *adenant* 18, 4; *ti̯*, *fortedas* 18, 3 (vers 1120). Par la suite, nous trouvons p.ex. *d*, *dividiras* 24, 7, *fidelz* 144, 2, *escazec* 63, 6, *auzit* 115, 4; *c*, *Colonizes* (aujourd'hui *Coloures*) 182, 2[6]; *ti̯*, *sadons* 144, 8, *Galazaneges* (aujourd'hui *Galargues*) 63, 2[6]. Le dernier document montre *z* pour *s* dans *Cazal* (< casale) 182, 15 et *San Gervazi* (< Gervasiu) 182, 16 (vers 1180). En général, on a dû avoir [z̧] en nîm.

---

[1] Pour *sz*, voir § 59.
[2] Voir Vincent 537, p. 229, a.
[3] *Essai*, p. 200.
[4] Cf. Séguy, *Essai*, pp. 200, 201, et 204.
[5] Cf. *Pet. dict.*, *euziera* 'lieu planté d'yeuses'.
[6] Pour les étymologies de *Colonizes* et de *Galazaneges*, voir § 9, 6.

Notons enfin *aiziva* (fém. de *aiziu*) Uzège 31, 26, formé sur *aize* (< adjacens).

Pour ce qui est de la graphie *d* (< *d*), ajoutons que l'influence latine a parfois pu la faire préférer à *z* (*s*), lorsque l'étymologie était discernable. Cf. p.ex. les graphies du scribe toul. G. citées plus haut.

3. Alb. *benefidi* (< beneficiu) 79, 2[1] est analogique de *servidi*(*s*) (< servitiu) alb. 100, 6; 281, 10.

L'anc. prov. possédant *medeis* et *mezeis* (à côté de *meteis*)[2], on ne peut savoir quel type représentent alb. *medeiss*(*es*) 174, 6; 194, 20 et lod. *medeis* 211, 7[3]. Cf. querc. *mezeis* 308, 11; etc.

Appel, § 46, c, dit, p. 64 : « Bei selbständiger Auffassung des Präfixes kann ad- vor Vokal als *ad* bleiben, ... » Parmi ses exemples figure *adenan*. Dans nos textes, on rencontre très souvent *adenant*, qui a donc peut-être quelquefois [d]. Cf. *azenant* toul. 203, 4, 6, 7, 8; alb. 130, 6, 18; nîm. 170, 3; etc. Je préfère expliquer *adenan*(*t*) avec [d] par ad de in ante ou par une composition plus récente de *a* + *denant*.

De même, d'autres *ad-* peuvent avoir [d] : toul. *adempre* 138, 11; alb. *adautava* 493, 7. *Pet. dict.* offre *ad-* et *az-*. Je partage l'opinion de Ronjat III, § 728, p. 437, selon laquelle *ad-* [-d] devant voyelle est savant. Cf. l'avis contraire d'Appel cité ci-dessus[4].

d se prononce naturellement [d] dans un composé comme *sobredit* querc. 145, 4, 7, où il faut marquer le rapport avec *dire*. On a la même prononciation dans quelques mots savants : *obedient* alb. 236, 3, *occident* nîm. 182, 5. Peut-être faut-il y compter *redemcio*[5] et *redemer* alb. 194, 19[6].

4. Dans nos chartes, il y a plusieurs exemples de la perte des phonèmes développés de *d* et *c* intervocaliques. Quelquefois, il peut s'agir

---

[1] Les recueils de M. Brunel en ont plusieurs exemples. Voir *Chartes* et *Chartes Suppl.*, gloss.

[2] Cf. Ronjat II, § 268. Il y mentionne aussi *Rozergue* (< Rutenicu), que nous avons 292, 1 (alb.). Ce serait selon lui une forme d'emprunt usitée hors du Rouergue. Cf. pourtant *Rozerg*(*u*)*e*, 136, 3; 376, 14; 377, 14, *Rosengue* 196, 5; 199, 19 (Rouergue).

[3] Cf. *fidauzas* 174, 9, *laudi* 194, 15, *laude* 211, 9.

[4] Alb. *adissida*(*s*) 237, 7; 493, 3 pourrait être *a* + *dissida*. Cf. *dis*(*s*)*ida* 126, 9; 205, 13 (Rouergue). Cependant, nous avons lod. *azissidas* 221, 9.

[5] Voir § 41, 2.

[6] Cf. *Pet. dict.*, *redemer*, *rezemer*.

de mots d'emprunt, mais cette explication ne convient pas dans la plupart des cas.

La position entre deux voyelles de la même nature semble favoriser la chute de la consonne : ag. *auciia* (< *auccidere) 306, 10, *feesso* (< fecissent) 306, 21, *feeso* 306, 22, *fesso* (contraction) 306, 17; querc. *Beneeg* (< Benedictu) 173, 6; 239, 14, et avec contraction *Benech* 228, 6, 12, *Beneg* 273, 2, 6, 13, 13; 326, 18[1], *gaanet* (< *waidanjan) 244, 36; 273, 7. Cf. querc. *gadain* 277, 2, 3, *gazain* 326, 13, *gazanec* 299, 4; etc.

Il faut observer *Caerci(s)* (< Cadurcinu), *Caercina* et *caorcencs*. Voir § **15**, 3.

La consonne est tombée après un *i* dans toul. *fiausas* (< *fidantia) 232, 9; alb. *fianzha* 12, 11, *fiancha* 12, 11[2]. Cf. *fidauzas* toul. 330, 2, 2; alb. 174, 9, *fizansa* toul. 318, 2, 4, 5, 7; etc. *Niu* (< nidu), compris dans le nom de lieu alb. *Niuvoltoiri* 12, 7, 11[3], a dû perdre le *d* de très bonne heure[4]. Pour le Tarn, l'*ALF*, c. 918, *des nids*, indique le type *niu* aux points 743 et 744.

Aemar (< Ade-mar) querc. 244, 34, dont *Aimar(s)* ag. 306, 25; querc. 231, 4; 333, 8 est une variante[5], a pu être emprunté à un dialecte du Nord ayant ce traitement de *-d-*. Cf. querc. *Azemars* 145, 9. Il peut en être de même de querc. *boulaz*, *deboular*; alb. *Boula*. Voir § **16**, 6, a.

On remarque de plus ag. *creutz* (< credere) 306, 2; querc. *caer* (< cadere) 273, 5.

Je vois dans toul. *aenant* 185, 13; 343, 11 une composition de *a* + *enant*[6]. Il y a aussi querc. *adaenant* 277, 2. Cf. *adenant*, *azenant* sous 3.

Nous constatons enfin que la consonne disparaît plus souvent dans les actes ag. et querc. que dans les autres.

5. *z* peut noter la même prononciation que *c* devant *e*, *i*[7] : querc. *Cauzada* (< *calceata, aujourd'hui *Caussade*) 258, 5, 12[8]; toul.

[1] Toul. *Benec* 185, 3, 5 est peut-être le même nom.

[2] Notons que *fianza* (*fiansa*) paraît fréquent en Rouergue. Voir *Chartes* et *Chartes Suppl.*, gloss. Cf. Ronjat II, §§ 290, 291, et alb. *guia* (< wisa) 238, 13, ainsi que le type *maio* (< mansione), §§ **56**, 2, **68**.

[3] Cf. § **17**.

[4] Voir Appel, § **42**, a.

[5] Cf. § **9**, 2, b.

[6] Cf. § **77**, 2.

[7] Voir § **41**, 1.

[8] Cf. *Pet. dict.*, *causada* 'chaussée' et Vincent 789, p. 303, a.

conoiceuza (< -entia) 317, 8[1]; alb. *Cabazuz* 54, 1[2]; lod. *caza* (< *captiare) 221, 10; nîm. *Rredezan* (< Reticiu + anu[3], actuellement *Redessan*) 182, 1.

Il y a beaucoup d'exemples du démonstratif *aizo* querc. 119, 17; toul. 203, 1; alb. 50, 8; lod. 211, 14, 15, 18; nîm. 115, 9; etc.

Remarquons que *z* s'emploie parfois aussi devant *e*, *i* : toul. *dezebera* (< decipere) 2, 19, *dezebrei* 2, 35, *dezebre* 106, 2, *avenedizis* 257, 2, 7[4]; alb. *aizi* 20, 66 'ici'; narb. *dezebra* 3, 1. Cf. *decebere* 2, 1, *deceberei* 2, 17, *avenidrices* toul. 232, 19[4], *aici* alb. 174, 9 'ici', *recebra* 3, 17.

D'une manière générale, le passage de [ʂ] à [s] a dû avoir lieu à la même époque que celui de [ʐ] à [z]. Cf. sous 2 et Séguy, *Essai*, p. 200–204. Toutefois, il semble que [ʂ] se change quelquefois plus vite que [ʐ].

Ainsi p.ex., le scribe toul. Got[5], se servant de *z* dans *azenant*, *faziau*, *tenezo*, etc. (voir sous 2), écrit *aiso* 232, 1[6], *coveneusa* 203, 11; 232, 23[7]; etc., à côté de *aizo* 203, 1; 271, 2. Peut-être sa prononciation n'était-elle pas fixée.

En alb., nous avons *ss* dans *fogassas* (< focacia) 62, 6 (vers 1150), *aisso* 141, 7, *maivaleussa* 141, 8 (1174), *coveneussa* 236, 10. Il paraît donc que le retour offensif de [s] se fait sentir avant celui de [z]. Cf. sous 2.

Voici d'autres exemples de *ss* et de *s* au lieu de *z* : ag. *fasa* (< faciat) 306, 8[8]; querc. *fasa* 146, 7 (1175), *Causada* (cf. *Cauzada* ci-dessus) 231, 1, 3, 4; toul. *aisso* 116, 32 (vers 1168), *Ausacamba* 214, 9[9], *aiso* 301, 7; alb. *desa* (< de ecce hac) 236, 7, *aiso* 342, 1.

La pièce nîm. 182 (vers 1180), qui a plusieurs *z*[10] sourds, emploie *dezotz* (< de subtus) 12 avec *z* pour un *s* primitif.

[1] Cf. § 37.

[2] 'qui a une grosse tête', *Chartes Suppl.*, gloss., qui renvoie à Mistral, *cabassu* (< caput + aciu + utu).

[3] Skok 274, p. 127.

[4] Pour ce mot, voir § 9, 3, c.

[5] On lui doit des chartes intéressant le seigneur de Dourgne (Tarn, arr. de Castres).

[6] Il écrit aussi *aisço*. Voir § 58.

[7] Voir § 37.

[8] Cf. § 41, 1.

[9] Pour ce nom de lieu, voir § 41, 2.

[10] *Rredezan* 1, *Bezoza* 1, *via Brozanesca* 12, *carreira Brozanes* 13, actuellement *Redessan*, *Bezouce*, *Chemin Broussan*. Il y a *Mazacatz* (*maza* < *matteare + *catz* < cattu) 10. Je ne compte pas *peza(s)* (< *pettia) 1, passim, *eza(s)* étant abrégé.

On trouve *z* dans querc. *Moizag* (<Musciacu[1] ou Mussiu + acu[2]) 228, 29, qui s'écrit *Moyssac* 95, 6, 6, 7, 33[3].

On ne peut savoir si *z* était sourd ou sonore dans des mots savants comme querc. *S. Maurizi* (<Mauritiu) 239, 22 et toul. *justizia* 324, 6; etc. Cf. fr. *Maurice*, rouergat *Sancti Mauridi* 7, 3, *Sang Mauridi* 391, 22 et *Pet. dict., justicia, -iza.* Pour *servizi* (*servisi*) voir sous 2 à propos de la charte toul. 116.

§ 48. *d* cédillé

Le scribe de la charte alb. 342 se sert de *d* cédillé, figuré par *dz* dans l'édition de M. Brunel : *na Gaudzio(s)* 2, 5, 13, 15, 20, 21, 21, *maridz* 4, *Boissadzo* 32. Il écrit *Gaudio(s)* 3, 8, 9, 25. Cf. *Boissado* alb. 108, 20, aujourd'hui *Boissezon*, cant. de Mazamet, arr. de Castres (Tarn).

M. Brunel a expliqué l'origine de cette notation[4]. Comme *ç* s'est développé de *cz* (§ 44), *d* cédillé doit s'expliquer par *dz*, graphie dont nos chartes offrent des exemples seulement en position finale[5] et qui, à l'intérieur d'un mot, ne se trouve que dans peu de textes prov. (des cas comme *adzumpli*, *adzordenat*)[6]. Cf. *t* cédillé, dont alb. *efantz* 19, 4 illustre le développement, le *z* étant attaché au-dessous du *t* dans le ms.

J'ignore l'étymologie de *Boissadzo*. Quant au nom de femme *Gaudzio* apparaissant ailleurs sous la forme *Gausio*, *Jauzion*[7], gaudibundu irait bien phonétiquement, s'il y avait partout un *n* final[8].

Nous lisons : ... *las pennoras que avia na Gaudios em peins per'n Rix, so* [4] *maridz*, ...

M. Brunel croit que *maridz* est au cas rég., et que le *d* cédillé y représente probablement le son fricatif interdental auquel a abouti dans les plus anciens textes français le *t* latin intervocalique devenu final, et que transcrit selon lui le *-th* de certains textes provençaux[9].

[1] Skok 208, p. 112.
[2] Vincent 189, p. 80, b.
[3] = *Moissac* (Tarn-et-Garonne).
[4] *Les lettres T et D cédillés*, BÉC, 87, 1926, p. 347–350.
[5] Voir § 78, 1.
[6] Voir *op. cit.*, p. 348, note 4. Est-ce que de telles graphies rendent parfois la prononciation [dz] du phonème sorti du *d* latin intervocalique (type *sudare*)? Cf. § 47, 1.
[7] Voir *op. cit.*, p. 349, notes 3 et 4.
[8] M[lle] Weber signale, p. 85, *Gauzions*, dans lequel elle voit une variante de *jauzion* 'joyeux'. Elle mentionne le nom de fam. *Jausion*, que Dauzat interprète de la même manière.
[9] *Op. cit.*, p. 349–350.

Il me semble très possible que *maridz* soit au cas suj. malgré *per* et *so* se trouvant à la ligne précédente. Cf. ... *regnante Philippo Francorum rege et in Tolosa R. fil* (cas rég.) *na Costansa coms* (cas suj.), ... querc. 276, 31.

§ 49. *f* et *v*

1. *f* a sans doute la valeur [f] : querc. *afranquid* 244, 29; toul. *afars* 232, 6; alb. *fogassas* 62, 6.

Il faut se rappeler qu'au moyen âge *u* et *v* s'écrivent généralement *u*. Dans son édition, M. Brunel distingue la voyelle *u* de la consonne *v*. Cependant, il n'a pas changé *hu* (= *v*) se trouvant chez Ameil[1].

Dans les parties sud et ouest du domaine prov., *b* et *v* se sont le plus souvent confondus en un *b* qui entre voyelles a une prononciation relâchée, et le Nîmois et l'Uzège sont les seules des régions étudiées ici qui possèdent actuellement des *b* et *v* distincts prononcés comme en français[2]. Dans nos documents, rien n'indique une telle confusion[3] contrairement à ce qui est le cas dans les actes commingeois, où *b* pour *v* est fréquent : *asólber* 172, 28, *bechers* (< vicariu) 229, 5, *bengoren* 346, 6, *beritad* 346, 7, *Bidal* (< Vitale) 347, 2, 3, 15; etc.

Le *v* de nos chartes était probablement labiodental [v][4] : querc. *solvre* 173, 5; toul. *novel* 116, 25; alb. *preveiril* 27, 1, 8; nîm. *vendre* 115, 4.

2. Entre deux voyelles en hiatus, il y a parfois insertion d'un *v*[5] : querc. *privols* (< priore) 243, 10[6]; alb. *avost* (< augustu) 322, 14[7]. Cf. querc. *prior(s)* 231, 1; 326, 16, *aost* 234, 12; 274, 5.

Got (toul.) emploie *Jhouanz* 230, 16 et *Johuans* 230, 15; 241, 6.

[1] Voir § 51, 3.

[2] Voir Ronjat II, § 225, et cf. Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, §§ 25, 27.

[3] Nous signalons à ce propos *Bolbestres* 1, 27 (pays de Foix) = *Volvestre*, pays autour de S.-Christaud-en-Volvestre, arr. de Muret, Haute-Garonne. « Der Volp, Nebenfluss der Garonne, gab einer früheren Landschaft *Volvestre* den Namen, ... », Gröhler II, p. 246. Si le *v* est primitif, *Bolbestres* peut être une forme gasconne avec *b* pour *v* empruntée par le scribe. Le Volvestre parle gascon. Voir Ronjat IV, § 851, p. 23–24.

[4] Cf. Appel, § 44, d. Bourciez paraît croire que c'est de Gascogne que la prononciation par *b* s'est propagée en Languedoc. Voir *Éléments*, §§ 269, c, 270, a. M. Rohlfs dit que le vrai centre de cette prononciation est certainement la Gascogne, *Le gascon*, § 360.

[5] Cf. Grammont, p. 233–234, et Ronjat I, § 195, p. 350–351.

[6] Forme dissimilée. *SW* en donne un exemple s.v. *prior*.

[7] M. Brunel écrit *auost*. Ronjat II, § 278, p. 99, semble être d'avis que le *v* continue le *g* de augustu. L'alb. mod. a *aoust*, *agoust* cités *ib.*, p. 101.

Dans *Layettes*, Alseu (toul.) écrit *Jouanz*[1]. Comme la graphie *ou* ne se rencontre que plus tard dans les cas où l'on avait eu un *o* fermé, je crois qu'on doit lire *Jhovanz*, *Johvans*, *Jovanz*[2]. Cf. ital. *Giovanni*.

On note *euvangelis* querc. 258, 8, *euvangelia* toul. 232, 23, 24 à côté de *evangelis* toul. 150, 6; etc.

W. Lunderstedt voit en *u* « exuberierende Schreibung », mais il ajoute : « Es ist sehr wohl möglich, dass die Labialis *v* vor sich ein *u* entwickelte[3]. »

Il aurait mieux valu écrire *vvoluntat* que *vuoluntat* alb. 218, 9. Le scribe fait souvent usage de consonnes doubles au début d'un mot. Cf. dans la même pièce *ttoz* 1, *ssa* 3, 10, 10, *ffroment* 6, etc.[4].

Au lieu d'ag. *devo* 306, 14; querc. *devom* 146, 9[5], *fevrer* 239, 17, 24, lire *deu o*, *deu om*, *feurer*. Cf. le contexte et *feurer* ag. 306, 35[6].

On peut hésiter entre *feuater* et *fevater* : toul. *feuater(s)* 324, 2, passim; 332, 3, passim, *feuateri* 324, 3 (tous ces ex. dus à Ameil). Cf. querc. *feusaters* 239, 21[7].

§ 50. *g* + cons. + voy.; *g* + *a*, *o*, *u*; *gu*; *g* [g] + *e*, *i*; *w*, *wu*

1. *g* doit se prononcer ordinairement [g] devant consonne + voyelle et devant *a*, *o*, *u*[8] : querc. *gran* 95, 9, passim, *garriga* 23, 1, 5; toul. *gleisa* 171, 9, 10, *Ugo* 28, 10; alb. *agro* 238, 11, *conoguda* 56, 1.

Observons que le *n* mouillé peut être rendu par *gn*, *ign*, *ngn*, *ingn*, et que *g* note quelquefois une prononciation fricative. Voir §§ 75, 67, 1, 71, 1.

2. Alternance de *g*, *gu*, *w*.

Dans *gu*, l'*u* est muet, et *gu* est tout simplement une graphie pour [g], comme il ressort de nos textes, où l'on trouve *g* pour *gu* antérieur et vice versa : toul. *gerra* (< *werra) 152, 13, 15, *gualina* (< gallina) 116, 15; alb. *aigas* (< aqua) 101, 5, *Uguo* (< Hugone) 218, 10, *Noguiers* (< *nucariu) 345, 4.

---

[1] *Layettes* II, pièces 2066, 2067 (originaux, 1230), p. 183, a, b.
[2] Pour *h* et la forme normale *Jo(h)an*, voir § 51, 1, 2.
[3] *ZRPh*, 48, 1928, p. 264.
[4] Voir § 79.
[5] Cf. *devom* querc. 173, 5 corrigé en *deu om*, *Chartes Suppl.*, p. 274.
[6] Ce mot a aujourd'hui *-br-* ou *-ur-*, Ronjat II, § 345.
[7] Levy, *Pet. dict.*, emploie *-v-* s.v. *feuzatier*. *Feuater* (*fevater*) peut s'expliquer par franc *fehu, *feusater* par la forme latinisée feudum. Cf. *FEW*, art. **fehu*.
[8] Aujourd'hui, *g* intervocalique est relâché dans le Sud-Ouest. Voir § 40, 1,

Par conséquent, il y a deux graphies qui se font concurrence, *g* et *gu*.

a. Devant *a*, *o*.

g s'emploie plus que *gu*, qui est beaucoup moins usité dans le Bas-Quercy que dans le Toulousain et l'Albigeois. Il y a pourtant des scribes qui montrent une prédilection pour la dernière graphie[1]. Dans les pièces lod., *gu* prévaut devant *a* : *enguan* 211, 1, 8, 13, 15, *vengua* 211, 8, 10, *paguat* 221, 8, *Albaigua* 221, 12, *Roca Longua* 221, 22; etc.

Melguor (aujourd'hui *Mauguio*) 63, 5 est le seul exemple nîm. de *gu*, à condition que *uo* ne soit pas une notation de diphtongue. Cf. § **16**, 3, b.

b. Comme on peut s'y attendre, *g* seul est d'usage devant *u*.

c. Devant *e* et *i*.

La prédominance de *gu* s'explique par l'ambiguïté de *g* ayant d'habitude une autre valeur phonétique[2]. En effet, *g* est rare hors du Toulousain, où il se rencontre assez souvent. Ainsi p.ex., la charte toul. 116 emploie *girens* 4; *volgesetz* 7, *morge(s)* 10, 12, mais *Guilabert* 1, 6, 13, *Guiraut* 37. Voici quelques exemples des deux graphies tirés d'autres régions : querc. *veguer* 228, 19, *girensa* 175, 8; alb. *pregui* 62, 13, *Gillem* 33, 1; nîm. *Felgueira* 182, 2, 4, *Galazaneges*[3] (aujourd'hui *Galargues*) 63, 2.

w ne s'emploie que dans les noms *Willem* querc. 167, 2; toul. 325, 3, 8; alb. 79, 4; etc., et *Willema* querc. 276, 2, passim. Des cas comme querc. *Willelmi* 175, 3 et *Guillelmus* 175, 2 témoignent de l'équivalence des graphies *w* et *gu*. M. Brunel m'a dit que *w* est en réalité *uu* dans les originaux[4]. Chez Got (toul.), on trouve même *wu* dans *Wuillem(s)* 233, 5; 256, 5. Les abréviations *W.* (beaucoup d'ex.), *Wll.* et *Will.* doivent représenter ce nom.

3. Il est probable que *g* se prononce [k] dans le composé *sangfoisos* toul. 232, 8, 10, 10. Cf. *Pet. dict.*, *sancfoizon*, et *g* final, § **76**, 2, b.

Confrontons aussi *Aigfre* alb. 19, 7, *Aigfredi* alb. 51, 4 et *Aicfre*, *Chartes*, p. 346[5].

---

[1] Notons que Got (toul.) écrit son nom tantôt *Godz*, tantôt *Guodz* : *Godz* 230, 17; 232, 28; etc., *Guodz* 255, 9; 256, 16; etc.

[2] Voir §§ **66**, **67**, 1, **70**.

[3] Pour ce nom, voir § **9**, 6.

[4] Le polyptyque de *Waldalde* offre *Uu-* (< germ. *W-*). Voir Bergh, p. 64, *Uuilelmus*, et cf., p. 62, sous *Uualdeberga*.

[5] Pour *Aig-*, cf. Weber, p. 36.

Parfois il est impossible de décider si *g* est occlusif ou non. Quand le n° 152 (pays de Foix) nous présente *garregar* 9, il peut s'agir d'une simple variante graphique de *garrejar* (< -idiare) s'y trouvant à la ligne 12, mais *garregar* pourrait aussi être une formation en -icare. Cf. toul. *poga* (< *podiare) 138, 17 à côté de *poia* 138, 16, 18. *garregesses* 152, 15 nous laisse aussi dans l'incertitude. Cf. *tolges* 152, 5, 5, [*a*]*gessas* 152, 6, *gerra* 152, 13, 15 avec *g* pour *gu*.

4. Nous remarquons *g* pour *c* dans nîm. *regonosc* 144, 11, *golgan* 182, 7, à côté de *colgan* 182, 7. Cf. *c* pour *g* et l'explication de Meyer, § 43, 3.

On lit (*cum ipsas*) *coginas* 1, 4 (pays de Foix) 'cuisines' regardé par M. Brunel comme le mot prov. remontant à cocina pour *coquina*. Ce serait un exemple unique dans nos chartes de *g* désignant le produit de lat. *c* intervocalique devant voyelle prépalatale. Cf. § 47, 1, 2.

Je propose une autre explication de *coginas*. Le *g* peut équivaloir à *gu* [g], comme le montre bien *Agarnages* (actuellement *Agarnagués*) 1, 13, et s'employer au lieu de la sourde (cf. plus haut *regonosc*, *golgan*), c'est-à-dire que *coginas* serait en effet le mot latin *coquinas* écrit sans *u*[1]. Cf. *anteqam* 1, 16 à côté de *antequam* 1, 17, 25, 26, et surtout *consangineis* (= *consanguineis*) 5, 20 (Provence). Cf. *consaguinitate* 5, 5.

§ 51. *h*

1. Comme les *h* latin et germanique s'étaient amuïs, on avait dans la lettre *h* un signe propre à entrer dans diverses combinaisons pour représenter des sons nouveaux et l'on a su s'en servir largement[2]. Nous trouvons même *h* seul notant les résultats de lat. *dj* et *ct* intervocaliques[3].

On écrit souvent *h*, sans valeur phonétique, dans des mots où le latin l'employait : querc. *Huc* (< Hugo) 95, 3, passim[4], *hom* 234, 11; toul. *homes* 257, 2, 6, 7, *habitadors* 301, 2, 6; alb. *honor* 56, 1, *hospital*(*s*) 191, 2, 11; nîm. *hora* 144, 1. Cf. querc. *Uc* 95, 8, 32, *om* 119, 8, 9, 11; toul. *omes* 105, 4, 6, *abitadors* 166, 8; alb. *onor* 12, 10, *ospital* 19, 13; nîm. *ora* 25, 1.

[1] Observons que l'acte est essentiellement en latin.
[2] Voir §§ 66, 1, 67, 1–2, 70, 1, 71, 1, 73–75.
[3] Voir § 67, 2, 71, 1.
[4] Dauzat, s.v. *Hue*, fait observer qu'aujourd'hui *Uc* est moins fréquent que *Huc* (d'après le latin d'église).

Nous rencontrons parfois des *h* non étymologiques : querc. *hordein* (< *ordiniu) 167, 2; toul. *herm* (< eremu) 310, 10; alb. *Hysarn* (< Is-arn-) 27, 4.

Dans des cas tels que *Prohome* querc. 307, 4, 5, *Johan* querc. 299, 6; toul. 270, 7, 7; nîm. 64, 3; etc., le *h* étymologique sert peut-être aussi à marquer l'hiatus. Cf. *ahost* (< augustu) 368, 4 (Rouergue) et plus bas sous 3[1]. L'étymologie seule doit expliquer le *h* de *Johvans*[2]. Cf. *Joan* querc. 228, 13, 14, 25, 25; etc.

2. Il y a bien des exemples de *Jherusalem* (*Jhrlm* dans les originaux) querc. 240, 2, 7, 11, 14; toul. 28, 2, 7; alb. 20, 5, passim; etc. Cette graphie paraît influencée par *JHC* (= *Jesus*), dont le *H* grec a été interprété comme un *H* latin[3]. On trouve aussi *Jerusalem* (*Jerlm*) toul. 168, 2; alb. 191, 2 et *Jehrusalem* (*Jehrlm*) toul. 185, 4, 6, 12.

Observons alb. *Jhoan* 292, 16, 19 et toul. *Jhovanz* (voir § 49, 2), *Jhaule* (voir sous 3), *Estheve*(*s*) (< Stephanu) 230, 16; 269, 5.

G. (toul.) écrit *eihsamen* 270, 5. C'est une graphie isolée. Cf. toul. *eissament* 187, 6, *eissa* 138, 24; 256, 10; etc. Le *h* est probablement un caprice du scribe sans signification phonétique, à moins que *Mohagel* 214, 8[4] et *Moihagel* 215, 10[4] employés par G. ne soient le même nom que *Moissaguel*[5]. Dans ce cas, le *h* de *eihsamen* doit indiquer, à l'instar de ceux de *Mohagel* et *Moihagel*, que l'*i* a palatalisé le *s* suivant[6]. *Noihc* 217, 2 est dû au même scribe. Il est possible que ce soit une erreur et qu'il ait voulu écrire *Nohic*, comme ce nom s'écrit de nos jours. Le *h* y marque l'hiatus.

On note *zh* au lieu de *z* dans alb. *fianzha* 12, 11, qui se trouve à côté de *fiancha* 12, 11. Cf. § 45.

3. Le scribe toul. Ameil a une très grande prédilection pour *h*. Chez lui, il y a nombre d'exemples de *h* initial non étymologique,

[1] Cf. Appel, § 24, et Beaulieux I, p. 70.

[2] Pour cette forme, voir § 49, 2.

[3] Voir G. Lücking, *Die ältesten französischen Mundarten*, Berlin, 1877, p. 135–136.

[4] Sans motif apparent, M. Brunel situe cette localité vers Dourgne (Tarn), *Chartes*, p. 404. Les pièces 214 et 215 concernent les seigneurs de Villemur (arr. de Toulouse), et *B. Ugc de Mohagel* (*Moihagel*) y figure parmi les témoins.

[5] Le *Dict. des postes* offre *Moissaguel*, comm. de Touffailles, cant. de Bourg-de-Visa, arr. de Moissac (aujourd'hui arr. de Castelsarrasin, Tarn-et-Garonne).

[6] Cependant, rien d'autre ne semble indiquer une telle palatalisation dans nos documents, si ce n'est éventuellement *x* dans deux pièces du pays de Foix. Voir § 61.

dont voici quelques-uns : *ha* (< ad) 318, 4, *huzaihes* 324, 5, *he* (< et) 327, 1, 1, 4, 9, *haquel* 327, 2, *hagradabla* 332, 1. Cf. *a* 318, 7, *uzaiges* 324, 9, *e* 327, 6, passim, *aquel* 327, 3, 4.

Au moyen âge, *u* et *v* sont en général notés *u*. Ameil introduit souvent un *h* même devant *u* consonne. M. Brunel écrit *hu* dans ce cas, mais *v* quand *u* consonne n'est pas précédé d'un *h*. Cf. § 49, 1.

Ainsi p.ex., nous lisons dans le n° 324 *huolontad* 1, *huoldran* 4, 8, *huolian* 7, *Costa Huoltoira* 3[1], *huendre* 7, mais *volontad* 7, *vendas* 8.

Ameil emploie *jh* dans *Jhaule(s)* 324, 1, 2; 328, 7. Dans *reirehacaptes* 324, 5 (mais *reireacaptes* 332, 5) et *Bosc Aviher* 328, 7, le *h* peut marquer l'hiatus.

§ 52. *l*, *u* (< *l*) et *ll*

1. *l* peut se vocaliser en *u* devant [t], [d] et des phonèmes qui ont passé par [ts] ou [dz] suivis d'une étape interdentale[2] : ag. *autre(s)* 306, 3, passim; querc. *autar* (< altare) 95, 29, *Baudoi* (< Bald-win-) 274, 3, *Cauzada* (< *calceata, aujourd'hui *Caussade*) 258, 5, 12[3]; toul. *coutura* (< cultura) 166, 4, *Audebert* (< Aldi-berht-) 185, 9, *souig* (< *solti) 317, 18[4], *Ausacamba* (< *altia camba) 214, 9[5]; alb. *soboutura* (< sepultura) 52, 2, *Guiraud* (< Ger-wald-) 54, 4; lod. *l'Euzeira* (< elice + aria, actuellement *Lauzières*) 221, 18[6] ; nîm. *Arnauts* (< Arn-wald-) 63, 5.

On note querc. *Arnaus* 95, 5 à côté de *Arnauts* 95, 8[7]. Pour la réduction de *-ts*, voir § 78, 2, b.

Querc. *Augers* 239, 22; etc. peut venir de *Autguer* querc. 276, 19, 29, 29[8]. Cf. Dauzat, *Traité*, p. 69.

Il faut observer que *l* ne se vocalise pas devant un *d* secondaire

---

[1] Pour ce nom de lieu, voir § 17.

[2] Cf. § 39. Si la vocalisation a eu lieu avant le changement de [ts], [dz], il suffit naturellement de dire qu'elle se fait devant [t] et [d].

[3] Cf. § 47, 5.

[4] Pour *-ig*, voir § 73.

[5] Cf. § 41, 2.

[6] Cf. *Pet. dict.*, *euziera* 'lieu planté d'yeuses'.

[7] Le cas rég. *Arnau* querc. 299, 2, 2, 4, 5, etc. a pu être tiré de *Arnaus*. Cf. § 76, 4.

[8] Cf. *Audgers* 356, 8 (Rouergue) et querc. *Roger* 145, 4 à côté de *Rotger* (< Hrod-gari) 145, 1. *Autguer* doit remonter à Ald-gari.

inséré entre *l* et *r* (type *voldra*) ni devant *-z* remplaçant un *s* primitif et pouvant noter [ts] (type *fidelz*)[1]. Voir §§ 46, 3, a et 78, 2, a.

Comme il n'y a pas de vocalisation devant un *s* primitif[2], l'*u* de *Ausacamba* p.ex. (cf. plus haut) a dû en tout cas se développer avant le passage de [ʂ] à [s].

Quelquefois, *ou* (< *ol*) se réduit à *o*. Voir § 18. Querc. *Sazeiras* 240, 19 est peut-être une variante de **sauzeiras* (< salice + aria). Cf. § 7.

Nous allons voir comment *l* et *u* se répartissent devant les phonèmes qui provoquent la vocalisation.

La charte ag. 306 (1197) offre *autre(s)* 3, passim, *autras* 14, 16, 22, *Titbaud* 29, etc., mais *altre* 5, qui doit être une graphie latinisée. On a même introduit *l* pour un *u* primitif dans *Galcelm* 31. Cf. en latin *Gaucelmo* nîm. 144, 21, 21 et *Gaucelm(s)*, *Gaucelme*, *Chartes*, p. 386–387[3].

Dans le Bas-Quercy, on trouve vers 1120 *Camps Dozas* 23, 2, (voir § 18) et vers 1160 *autres* 95, 9, passim, *Arnauda* 95, 20, 27, 32, etc. Plus tard, on emploie *u* à quelques exceptions près. Dans le n° 145 (1175), il y a *Grimaldz* 1, 3, *Arnaldz* 9, mais *Guiraudz* 9. Il est difficile de dire si la prononciation ne s'était pas encore fixée ou si *-aldz* est seulement une variante graphique de *-audz*.

Quand Esteve écrit *oltra* 326, 3 (1199) et *altres* 326, 4; 333, 6 (1200), il s'agit sans doute de graphies étymologiques avec *l* pour *u*. Cf. chez lui *asout* 299, 5; etc., *souta* 334, 7, *autras* 308, 13, *autre* 326, 11, 15, 15, *autrui* 326, 11, et chez un autre scribe querc. *outra* 311, 5.

Avant l'apparition de *u*, nous relevons en toul. *marscalcias* 1, 4 (vers 1034)[4] et en 1165 *oltra* 105, 6, *Arnald*, *Aldebald* 106, 5. La pièce suivante contient *Arnaut* 116, 10 et *Guiraut* 116, 37 (vers 1168), alors que le n° 138 (vers 1173) offre *Arnald* 3, *Airald* 8, *Ferald* 9, 9, *Rainald* 10, *altre* 22, mais *Escout* 2[5] et *Guaufress* (< Wald-frid- ou Gaut-frid-?) 8.

[1] Nous devons quatre des six *-ldr-* à Ameil (toul.), qui a peu d'exemples de *u* (< *l*). Cf. plus bas. Le toul. mod. a *bouldr-* (< *volere), etc. Voir Ronjat II, § 348, p. 229.

[2] Cf. p.ex. ag. *fals* (< falsu) 306, 17; querc. *assols* 258, 5, *tolza(s)* (< tolosanu) 326, 7, 7; toul. *solsero* 309, 2, *quals* 310, 3; etc.

[3] Il faut probablement rattacher le premier élément à germ. Gaus mélangé avec gaudium. Cf. Bergh, p. 68–69, s.v. *Cauciobertus*, et p. 71, s.v. *Gaugebertus*.

[4] Toutefois, ce peut être une autre graphie pour **marscalquia*. Voir § 43, 2, c.

[5] Cf. *Pet. dict.*, *escolt* 'écoute, guet'.

Par la suite, *u* prédomine. En effet, *l* est rare sauf dans les chartes d'Ameil et le n° 343, qui intéressent l'ancien arr. de Villefranche, Haute-Garonne. Ameil écrit *Arnald(s)* 309, 5, 21, *oltra* 309, 11, *altra* 309, 12, *Unalds* 318, 4, 5, 9, *Costa Huoltoira* 324, 3; etc., mais *Girauds* 318, 1, 5, *autra* 332, 9, *autre* 332, 10. Cf. dans le n° 343 *altres* 13, *altra* 20, *altri* 22, *altre* 20, 21, 21, *Berald* 8 à côté de *autres* 3[1]. Est-ce que la nouvelle prononciation s'est imposée plus lentement en toul. qu'en querc., ou a-t-on gardé plus longtemps une graphie traditionnelle?

Passons aux actes alb. Je donne d'abord quelques vieux exemples de *l* : *solz* (< solidu) 11, 5 (vers 1105), *altra* 20, 19 (vers 1120), *Poic* (< podiu) *Altenc* 20, 121[2], *Alciacamba* 33, 1 (vers 1140). *u* apparaît vers 1148 dans *soboutura* 52, 2. La charte 55 (vers 1148) emploie *molz* (< multu) à côté de *autres* 4, 5, 13. Ensuite, j'ai noté *u* uniquement, si ce n'est dans des cas comme *sollz* (< solidu) 108, 6, 16 et *Guiralz* 194, 25, qui, cependant, ont probablement des *z* remplaçant un *s* antérieur[3]. La forme réduite *sols* se rencontre dès 20, 118. Nous avons *Guiral* 20, 65, 82; 130, 7 avec assimilation probablement ancienne[4]. Cf. dans la pièce 20 *Guirals* 29, 31, 88, 113, *Arnals* 26, 90 mais *Guiralz* 3.

Dans les documents lod., *l* s'est vocalisé dans *otre* (< ultra) 211, 8[5] et *l'Euzeira* (cf. ci-dessus) 221, 18, mais il reste, au moins dans la graphie, en *Estolt* (< stolt) 211, 17[6].

En nîm., nos premiers exemples sont *Arnauts* 63, 5 (vers 1150) et *Gaufres* 63, 5, si ce nom remonte à Wald-frid-. On remarque *Guirau* 64, 5[7] à côté de *altre* 64, 3, 3, 4 et de *Guirat* 64, 6, qui peut être une erreur de plume pour *Guiraut* ou *Guiralt*. Puis, nous trouvons *altre* 115, 5, 6, 7, *Aldebert* 144, 1. Le n° 182 (dernière charte, vers 1180) emploie *autra* 2, *Gaufre* 8 (cf. plus haut), mais *altra* 3, passim, *Guiralt*

---

[1] J'ai relevé de plus *Oltra* 168, 1, 2, *oltra(ls)* 300, 10; 310, 12 et *Cavaldos* 150, 8, 8; 189, 1.

[2] *Altenc* 'haut' manque au glossaire et dans les dictionnaires d'anc prov. Cf. Mistral, *auten*, *autenc* 'hautain', et fr. *hautain* signifiant 'haut' au sens physique jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. Voir Bloch-Wartburg, s.v. *haut*, et *FEW*, art. *altus*.

[3] Voir § 78, 2, a.

[4] Voir § 76, 4.

[5] Pour *-e*, voir § 8, 6.

[6] Nom de personne. Cf. *Pet. dict.*, *estout* 'orgueilleux, hautain; qui s'irrite facilement, bouillant; fou, sot'.

[7] Cette forme peut s'expliquer comme *Arnau* signalé au début de ce paragraphe à propos de querc. *Arnaus*.

1, 7, 7, *Baldo* 4, 6 et autres avec *l*. Il est donc possible que la nouvelle prononciation ne prévaille pas encore vers 1180.

Quant aux dialectes modernes, nous nous bornons à signaler que le nîm. ayant *u* (< *l*) devant toutes les consonnes[1] vocalise le *l* final issu de lat. *l* tout en conservant celui continuant *ll* latin, et que Lodève emploie *-u* (< lat. *l*) après *i*[2]. Cela montre que les continuateurs de *l* et *ll* latins devenus finals ont dû se prononcer différemment dans nos chartes — du moins là où ils n'ont pas abouti au même résultat dans les parlers actuels.

2. Dans *Sainte Foy*, on écrit *ll* entre voyelles et *l* ou *ll* en position finale pour représenter le produit de lat. *ll*. Même dans le dernier cas, la prononciation a dû différer de celle du *l* issu du *l* latin, comme il ressort de l'opposition des notations *-lz* (< *ll* + *s*) et *-ls* (< *l* + *s*)[3]. Nous allons étudier comment nos documents se comportent à ces égards. Rappelons d'abord que *ll* s'est simplifié après voyelle longue et que ce phénomène paraît remonter au latin vulgaire[4].

La charte ag. 306 se sert de *l* : *Pelicer* (< *pelliciariu) 26, 28, *aquel* 8, 9, 24, *el* (masc. suj. sing.) 11, 12, 12.

l prévaut dans le Bas-Quercy et encore plus en Toulousain : querc. *Cavaler* 95, 1, *Mazelers* (< macellariu) 146, 10, *apelar* 333, 3, *val* (< valle) 119, 9, *aquels* 258, 4; toul. *gualina* 116, 19, 26, 28, 30, *celarers* 138, 16, *capelas* (< -anu) 325, 9, *Castel* 1, 20, *aquels* 189, 5, mais querc. *Niella* (< nigella) 167, 2, (*las*) *Bramarellas* 234, 10[5], *castell* 95, 22, 30; toul. *cavallers* 300, 7, *Mala Vall* 257, 10, *castellz* 300, 4. Remarquons que l'on trouve parfois en toul. *-lz* (< *l* + *s*) : *fidelz* 217, 6, *casalz* 270, 7; etc.

Les scribes sont souvent inconséquents. Ainsi, nous avons p.ex. querc. *cellarer* 273, 3, mais *aquela* 273, 5; toul. *Nouvilla* 138, 7, 18 à côté de *Nouvila* 138, 14. Dans *villa* (< vīlla), on n'a prononcé qu'un *l* simple dès le latin vulgaire. Cf. plus haut.

Dans les actes alb., *ll* semble l'emporter entre voyelles, tandis que *ll* et *l* se contrebalancent dans les autres positions : *Capella* 20, 2, passim, *cavallaria* 101, 2, 7, 10, 12, *apella* 174, 2, *Vall Babí* 51, 1,

[1] Voir Ronjat II, § 331, p. 206.
[2] Voir Ronjat II, §§ 394-396, pp. 305-308, 311–312.
[3] Voir *Sainte Foy*, pp. 45 et 75.
[4] Voir Ronjat II, § 303, p. 148.
[5] Nom de lieu. Cf. Mistral, *bramarello* 'festuca arundinacea, graminée à feuille rude qui fait beugler les bœufs'.

aquells 322, 8, mais *cavalers* 21, 2, *gualina* 281, 10, *Castel* 130, 7, *aquels* 67, 5. Cf. des cas comme *alz* (*a* + *los*) 11, 10, *localz* 14, 3 et *aquelz* 204, 4.

Il y a aussi des *ll* non étymologiques : *seguell* (< secale) 20, 99, *vollia* 27, 5, *sebellisca* (< sepelire) 27, 4, 5, *sebellir* 50, 8, *vinnalls* (< vinea + ale) 281, 5[1].

Arnall 27, 8, *Grimall* 55, 1 et autres ont subi une assimilation probablement ancienne[2].

Guillem, qui, au début d'un mot, aime les consonnes doubles, écrit *lla honor* 238, 2, *so lloc* (dans le ms. *solloc*) 238, 3, *llui* 238, 14. Cf. § 79.

ll s'emploie aussi dans le composé *Bellmont* 108, 22. Quelquefois, on n'est pas conséquent. Chez Guillem p.ex., on trouve *capella* (< -anu) 218, 3; 238, 10, *ell* (< ille) 218, 3; 238, 14, mais *capela* 218, 10, 11; 238, 3, *el* 238, 3, 12.

En lod., nous avons *-ll-* et *-l*, *-lz* : *cellarer* 87 (1 ex.), *aquellas* 211, 4; 221, 6, *tollia* 211, 12, *capella* (< -anu) 211, 18, *ella* 221, 9, *castel* 221, 5, *aquelz* 87 (1 ex.); 211, 4; 221, 4, 6, *elz* (< illos) 211, 14; 221, 16. Cf. *-lz* dans *qualz* 211, 6, *pelz* (*per* + *los*) 211, 11. Pour *dell'abbat* 87 (1 ex.), voir § 80.

Les pièces nîm. offrent régulièrement *-ll-* et *-l*, *-ls* (*-lz*), dont voici quelques exemples : *tollia* 18, 5, 5, *tollian* 25, 5, 5, *aquella* 40, 4, *aquellas* 170, 3, *Peironella* 182, 4, *castel* 18, 3, 4, 5, 7, *aquel* 25, 5, *aquels* 18, 6, *elz* (< illos) 115, 3. Cf. *fidelz* 144, 2. On note pourtant *ela* 115, 4, *la Folia* 182, 15 et le composé *Valagueira* (aujourd'hui *Valliguières*) 182, 14[3].

Observons qu'on se sert de *l* (< *ll*) quand la voyelle précédente était longue en latin : *Vilar* 63, 3; 182, 10[4], *vila* 144, 7, *l'Argilargueira* 182, 13[5].

---

[1] *Sebellisca* et *sebellir* ont éventuellement un *l* mouillé venu des temps et pers. du latin ayant *i* en hiatus. Cf. *sebeillir* 438, 6, 10; 491, 23, *sebeilliro* 518, 21 (Rouergue).

[2] Voir § 76, 4.

[3] Pour ce nom, voir § 5, 1.

[4] Cf. *Pet. dict.*, *vilar* 'terrain?'.

[5] = *L'Argiliquière*, comm. de Bouillargues, cant. de Nîmes. 920 *ad Argilarios*, *Dict. top. Gard.* C'est une carrière de sable argileux pour les tuileries. Le nom peut représenter *argila* + **largueira* réduit par haplologie à *Argilarqueira*. *FEW*, art. *largus*, relève à Colognac, cant. de Lasalle, arr. du Vigan, Gard, *larguié* 'prodigue', adjectif qui ne figure pas dans les dictionnaires d'anc. prov.

Résumons les données de nos textes. Une distinction générale entre les graphies *ll* et *l* ne s'observe que dans les chartes lod. et nîm., qui, pourtant, n'emploient *ll* qu'en position intervocalique. Quelles conclusions peut-on en tirer?

Il semble que *ll* ne soit plus géminé en ag., querc., toul., alb., ou au moins qu'il soit en train de se simplifier. La graphie *ll* peut le plus souvent s'expliquer par l'influence latine. Nous avons vu qu'elle était très en vogue dans l'Albigeois, où l'on trouve aussi des *ll* non étymologiques.

Quant au nîm., la régularité de *ll* intervocalique porte à croire que la gémination y existait encore. Cette supposition est corroborée par le fait qu'on figure par *l* le continuateur de *ll* après voyelle longue, simplifié en latin vulgaire. Les deux ou trois *-l-* pour *-ll-* peuvent être des négligences de scribe ou bien les premiers signes de la simplification de *ll* qui se généralisera plus tard, mais qui semble déjà achevée à la fin d'un mot.

Ce que nous avons dit au sujet du nîm. vaut aussi pour le lod., autant qu'on peut en juger des trois pièces de ce pays.

Comme, contrairement à *Sainte Foy*, aucune de nos régions ne distingue *-lz* (< *ll* + *s*) de *-ls* (< *l* + *s*), il est probable que *l* suivi de *s* ou *z* finals se prononce de la même manière, qu'il remonte à *ll* ou *l* latins.

Pour *ll* au début d'un mot non séparé du mot précédent, voir § 80.

3. D'après *Leys* II, p. 44, *-l-* et *-l* (< lat. *l*) avaient une prononciation forte, tandis que *l* (< lat. *ll*) était *suau* dans les mêmes positions : « Aquesta letra *l* sona forment alcunas vetz, coma : *cautela, sala, Abel, cel, Gabriel, mal, mala*; et alcunas vetz suaumen, coma *piuzela, renoela, caval, cala* : e per razo d'aquesta diversitat le motz que sona suaumen amb aquel que sona fortmen no fa leyal acordansa, coma *cautela* et *piuzela, mal* e *caval.* »

Le *l* final issu de lat. *l* et celui provenant de lat. *ll*, qui semble s'être simplifié (voir sous 2), ont dû se prononcer différemment dans nos chartes — en tout cas en nîm. et en lod. (cf. sous 1, à la fin) — ce qui fait penser que la même différence a pu exister quand *l* était intervocalique[1]. Cette hypothèse semble donc confirmée pour une

[1] En disant « la même différence », je fais abstraction de la gémination du *l* intervocalique (< *ll*) qui paraît avoir été régulière en nîm. et en lod. Cf. sous 2.

époque plus récente par *Leys*, qui s'appuient en général sur l'usage de Toulouse.

Le texte de *Leys* n'est pas clair. Ronjat II, § 303, p. 149, croit que *suaumen* se rapporte au *l* mouillé (< lat. *ll*) se rencontrant dans les parlers langued. voisins du catalan. Selon Kolovrat, p. 197, il s'agit aussi d'un *l* mouillé — géminé ou non. M. Rohlfs est d'avis que le *l* *suau* a pu être cacuminal, et il dit que ce son observé par lui dans l'Italie du Sud fait une telle impression acoustique[1].

Rien n'indique que le continuateur de lat. *ll* puisse être mouillé dans nos documents. Il est vrai que les graphies *l* et *ll* peuvent représenter un *l* palatal, mais, si elles avaient cette valeur en notant le résultat de lat. *ll*, on s'attendrait à les voir remplacées quelquefois par les autres graphies pour *l* mouillé (*il*, *ill*, *lg*, *lh*, etc.)[2]. Il n'en est rien. Cf. p.ex. la pièce toul. 300, qui emploie *castellz* 4, *cavallers* 7, *aquella(s)* 10, 16, mais qui porte *ill* [l'] dans *moiller* 1, *nuill* 10, *nuilla* 11, *noill* (*no* + *li*) 11, *cosseill* 20, *Juill* 25, etc.

ll latin était *exilis*[3]. Son continuateur ne paraissant pas mouillé dans nos textes, il est probable que *-l-* et *-l* (< *ll*) y sont dentaux, généralement alvéolaires [l]. Peut-être y a-t-il eu une variante cacuminale.

Si *-l-* et *-l* (< *ll*) ont une prononciation alvéolaire, il est naturel de supposer qu'ils sont vélaires [ɫ] continuant lat. *l*, d'autant plus que *-l* (< lat. *l*) s'est vocalisé plus tard en nîm. p.ex. et après *i* en lod. Cf. sous 1, à la fin.

Est-ce que *l* était aussi vélaire dans un mot comme *vila* (< vīlla) où le *ll* primitif (*exilis*) s'était simplifié dès le latin vulgaire? Selon Meyer-Lübke la diphtongaison postérieure de *i* dans plusieurs régions (*vielo*, *vialo*, etc.[4]) demande un *l* vélaire[5], tandis qu'à l'avis de Grammont, elle est causée par un *l* dental[6]. Même si celui-ci a raison, *vila* a évidemment pu avoir un *l* vélaire à l'époque de nos actes.

[1] Voir p. 391 de son article *Zu der Entwicklung von -ll- im Romanischen*, Festschrift für Eduard Wechssler, Berliner Beiträge zur romanischen Philologie, 1, Jena, Leipzig, 1929, p. 388–401. Un *l* interdental accompagné d'un son accessoire cacuminal est attesté au pays de Foix (Auzat p.ex.). Voir *ib.*, p. 389.

[2] Voir § 74.

[3] Voir Ronjat II, § 303.

[4] Voir Ronjat I, § 70.

[5] Voir *ZFSL*, 41 : 1, 1913, p. 6, et *Die Schicksale des lateinischen l im Romanischen*, Berichte über die Verhandlungen der Sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig, Philologisch-historische Klasse, 86: 2, Leipzig, 1934, p. 11.

[6] Grammont, p. 216.

En latin, *l* intervocalique était *exilis* devant *i*[1]. Ce fait a-t-il laissé des traces dans la prononciation prov.?

Nous allons parler des autres positions de *l*. La prononciation a dû être la même, que nous ayons affaire à *l* ou *ll* latins.

Devant consonne, on employait probablement [ɬ], ce qui explique la vocalisation qui aura lieu plus tard en nîm.[2]. Voir sous 1, à la fin. Pour *-ls* (*-lz*), cf. sous 2.

Après consonne, la prononciation était-elle vélaire ou alvéolaire?[3]

l-, qui était *medius* ou *exilis* en latin[4], a dû être alvéolaire.

Résumons, en donnant des exemples, ce que nous avons dit au sujet de la valeur de *l*.

l et *ll*, seuls ou dans certaines combinaisons, peuvent représenter un *l* mouillé[5].

En général, *l* semble désigner un *l* alvéolaire ou vélaire. La répartition de ces deux variantes a pu être la suivante.

l- [l] : querc. *largament* 119, 10; toul. *legir* 300, 1; alb. *lor* 131, 5, 5, 5.

-l- et *-l* (< lat. *ll*) [l] : querc. *apelar* 333, 3, *val* (< valle) 119, 9; alb. *cavalers* 21, 2, *Castel* 130, 7.

Est-ce qu'il y a eu une variante cacuminale?

Entre voyelles, la gémination paraît persister régulièrement en lod. et en nîm. : lod. *tollia* 211, 12; nîm. *aquella* 40, 4, *Peronella* 182, 4.

-l- et *-l* (< lat. *l*) [ɬ] : querc. *voluntat* 95, 5, 9, 29, 30, *ortal* 23, 3; toul. *pila* 116, 31, *fidel* 2, 40; alb. *paraula* 56, 1, 4, *aital* 238, 13.

l + cons. [ɬ] : ag. *salva* 306, 2; querc. *Alba Roca* 95, 7; toul. *solsero* 309, 2; alb. *almoina* 119, 2; nîm. *naturals* 144, 5; Uzège *falria* 31, 28.

l doit parfois être une graphie pour *u* devant les consonnes qui en provoquent la vocalisation. Voir sous 1.

cons. + *l* [ɬ] ou [l] : querc. *joglars* 119, 18, toul. *plevid* 232, 22; alb. *clam* 11, 10.

4. On trouve la forme dissimilée *albres* (< arbore) alb. 281, 5; 322, 6. Notons que c'est encore aujourd'hui celle du langued. occidental. Voir Ronjat II, § 430, p. 376.

Pour querc. *privols* 243, 10 'prieur', voir § 49, 2.

---

[1] Voir Ronjat II, § 303.

[2] Voir Kolovrat, p. 197.

[3] Le latin avait probablement un *l* « épais » dans cette position. Voir Grandgent, *Latino volgare*, § 288.

[4] Voir Grandgent, *op. cit.*, *loc. cit.*

[5] Voir § 74.

Alb. *molge* (< monachu), *enmolge* 27, 4, *molgia* 27, 6 seront traités au § **70**, 3.

Nîm. *atressi* 170, 6 et Uzège *atrestan(t)* 31, 23, 24, 25, *atristan* 31, 25 doivent être analogiques de *atretal* (dissimilation de *altretal*[1]).

5. On remarque querc. *delme* (< decimu) 145, 2, 4 (1175). Ailleurs en querc., on relève *deime(s)* 23, 1, 3, 5, 7, etc., qui s'est développé de *desme*[2]. La pièce rouergate 537 (vers 1200) offre *delme* 9 à côté de *deime* 2, passim.

Selon Ronjat II, § 320, p. 189, *deume*[3] et *delme* sont empruntés au catalan, ou bien le prov. a connu l'évolution decimu (ou decumu) > *deume* (cf. sagma > *sauma*, déjà lat.), et *delme* est une adaptation de *deume* emprunté sur une correspondance *-lm-/-um-*.

En vieux catalan, il y avait une forte tendance à vocaliser en *u l* devant consonne (en général dentale). Vers le XIV[e] siècle, on observe une réaction savante en vue de restituer le *l* primitif. Cette nouvelle tendance fait même introduire *l* dans quelques mots ayant *u* d'autre origine. C'est ainsi que *delme* se substitue à *deume*[4].

Il s'ensuit que nos exemples de *delme* sont beaucoup trop vieux pour pouvoir représenter cat. *delme* passé en prov. Cela n'empêche naturellement pas que des *delme* plus récents puissent éventuellement être de cette provenance.

Il n'est pas exclu que notre *delme* soit une adaptation de *deume* (purement prov. ou emprunté au cat.?), comme Ronjat le croit possible. S'il en est ainsi, on s'étonne pourtant de ne pas trouver un seul *deume* (ou *deuma*) dans les recueils de M. Brunel, où il est souvent question de la dîme[5].

Decimu a aussi donné *detme(s)* 7, 4; 247, 3, 7; 248, 7, passim; 356, 12 (Rouergue). Le dérivé *detmaria* se trouve 7, 1, 3[6].

Pour arriver à *desme*, il faut supposer la chaîne decimu > *[dedzemo] > *[dedzme] > *desme*, ou bien, si la syncope est antérieure à

[1] Cf. Appel, § 61, a, p. 93.
[2] Voir § **55**, 2.
[3] *Pet. dict.* enregistre *desme, deime, delme, deume, deme.*
[4] Voir Badía, § 79, II, p. 189–190.
[5] Cf. cependant *Chartes*, gloss., p. 463, *deusmer* 225, 117 (Périgord) 'dîmeur, collecteur de la dîme'. Toutefois, le texte porte *desmers*. S'il faut lire *deusmers*, il peut s'agir d'un croisement de *deumer* avec *desmer*, ou de *desmer* changé en *deusmer* à cause d'une immixtion populaire de *Deus* 'Dieu', la dîme étant payée à l'Église. On a *Desmers* 225, 53 et *desma* 225, 3, 98, 116.
[6] *FEW*, art. *decimus*, mentionne *detmaria* (Valence, 1102).

la sonorisation de la mi-occlusive issue du *c* intervocalique, on doit compter avec la réduction *[detsme] > *desme*[1]. Dans *detme*, par contre, c'est l'occlusive qui reste; *[dedzme] > *[dedme] > *detme*[2], ou *[detsme] > *detme*.

A septimana correspondaient en anc. espagnol *setmana*, *sedmana*, *semmana*[3].

Setmana (ou *sedmana*) a donné *selmana* dans plusieurs dialectes. On trouve cette forme en galicien et en léonais, et elle n'est pas inconnue en Castille. En aragonais, epithema est devenu *pilma*[4].

Le type *selmana* est aussi attesté dans l'Italie du Nord[5].

Une évolution *detme* (ou **dedme*) > *delme* ne semble donc pas impossible au point de vue de la phonétique générale, et je n'hésiterais pas à expliquer notre *delme* de cette façon, si j'avais trouvé en prov. des exemples sûrs de *tm* (ou *dm*) > *lm*. A défaut de cet appui, on ne peut rien affirmer, et la question reste ouverte : Faut-il partir de *deume* ou de *detme*?

6. On note *cavaer(s)* querc. 95, 31; toul. 343, 22, *cavaeirs* rouergat 503, 68, 70 et *cavars* toul. 116, 32 'chevaliers'. Parmi les témoins de la charte ag. 306 figure *Prat de Cavaer* 26. Nous trouvons aussi la forme normale avec *l* : *Pug* (< podiu) *Cavaler* querc. 95, 1, *cavalers* toul. 232, 18, *cavallers* alb. 101, 7, *cavaleirs* rouergat 503, 2, passim; etc.

Outre *cavaer*, Levy, *Pet. dict.*, enregistre *cavaier*, *cavazier*, *caver* et *cavoir* sans *l*.

Comme j'ai l'intention de faire une étude spéciale sur les formes sans *l*, je me contente d'ajouter qu'il faut les rapprocher d'anc. esp. *cavero*, synonyme de *caballero*. Le mot se rencontre dans plusieurs *fueros*. M. Menéndez Pidal croit qu'il vient de l'anc. prov., alors que, selon M. Ernesto Mayer, *cavero* signifiait originairement '*cabo de linaje*' pour se confondre plus tard avec *caballero*[6].

[1] Cf. la graphie *dezme*, qui peut très bien représenter [dedzme] ou [detsme]. Voir *Chartes* et *Chartes Suppl.*, glossaires, et § 62. [-dz-] ou [-ts-] ont pu devenir des sifflantes interdentales avant d'aboutir à *s*. Cf. § 39.

[2] Cf. -aticu > *-atgue*, § 70, 1.

[3] Voir Pidal, *Gram.*, § 61, 4.

[4] Voir V. García de Diego, *Manual de dialectología española*, Madrid, 1946, pp. 64, 186, 304 et 257.

[5] Voir *AIS*, II : 2, c. 328, *la settimana*, *le settimane*. Rohlfs I, § 130, p. 218, cite milanais *salmana* 'semaine'.

[6] Voir G. Tilander, *Los fueros de Aragón*, Skrifter utgivna av Kungl. Humanistiska Vetenskapssamfundet i Lund, 25, Lund, 1937, p. 304.

§ 53. *m* et *n*

Nous avons déjà signalé (§ **39**) que nos chartes ont fourni matière à l'étude sur le *n* instable de M. Kutscha.

1, a. En position finale ou suivi d'un *s* de flexion, le continuateur du *n* latin intervocalique s'est généralement effacé dans nos régions à l'exception du Nîmois (voir plus bas) : ag. *messio* 306, 13, *cadaus* 306, 15; querc. *Germa* (< Germanu) 23, 1, 5, 7, *ma* (< manu) 95, 2, *molis* 119, 9; toul. *rado* (< ratione) 28, 1, *be* 116, 4, *tolsas* (< tolosanu) 150, 5, 5; alb. *fi* (< fine) 20, 118, *do* (< donu) 108, 17, 26, *bos* 194, 25; pays de S.-Pons *degas* (< decanu) 140, 8; lod. *maio* 211, 2, 2, 5, 7, *razo(s)* 221, 7, 7; Uzège *bo* 31, 25 (seul ex.).

D'ordinaire, *-n* est également tombé dans *au* (< *aunt), *so* (< sunt) et la désinence verbale *-o* (< -unt) : *au* querc. 95, 33; toul. 166, 10; alb. 204, 14, *estau* querc. 228, 27, *soliau* toul. 269, 4, *serau* alb. 67, 6, *issirau* lod. 221, 10, *so* querc. 167, 3; toul. 171, 3, 3, 4; alb. 101, 3, 7, 11, *devo* ag. 306, 3, 8, 8, *avio* querc. 145, 3, 3, *tengo* toul. 186, 4, *donero* alb. 22, 1.

-iu (*faziu* 306, 3; etc.) est une variante de *-io* traitée au § **16**, 2, b.

Notons aussi toul. *fau* (< *faunt) 203, 1; 257, 7.

Dans les pièces nîm., *-n* et *-ns* se maintiennent régulièrement : *fin* (< fine) 25, 6, *Peirun* 115, 9, *camin* 182, 3, 5, 6, *Esteven* 182, 16, *omens* 25, 4, *maisons* 144, 6.

De même, *n* y reste dans *sun* (< sunt) et la terminaison verbale *-on* (*-un*) (< -unt) : *sun* 25, 3, *voliun* 115, 4, *vendesson* 115, 5, *donon* 182, 8, 16.

b. Maintenant, nous allons étudier quelques cas exceptionnels.

La vieille charte alb. 6 (1090) offre *Boca d'Asen* (< asinu) 1, 2, et plus tard on observe alb. (*al*) *Toron* (< toru + one) 20, 54 (vers 1120)[1]. Cf. dans la pièce 20 *maio* 33, *redemcio* 67, *acaptazo* 115, etc.

On s'étonne de rencontrer en 1190 querc. *fin* (< fine) 243, 1, 7 à côté de *ome(s)* 243, 6, 8, 15 et de *cambos* (< gaulois *cambos) 243, 8[2]. Pour *ten* (< tenet) 243, 2, voir ci-dessous.

La pièce toul. 185 contenant *Julien* 8 émane probablement d'un scribe gascon. Voir § **35**.

---

[1] Cf. *Pet. dict.*, *toron* 'source, fontaine; tertre, colline'. Longnon cite, 2734, p. 597, plusieurs *le Touron*.

[2] Voir *FEW*, art. **cambos*.

Dans toul. *del(s) Caser(s)* (< *cassanu) 116, 3, passim, *-n* est passé à *-r*. Cf. Appel, § 41, d.

Narb. *pergamen* 3, 19 (vers 1053) remonte éventuellement à pergamentu pour pergamenu[1]. Cf. pourtant *comoniment* 3, 18, qui conserve le *t* final. On a narb. *ome* 4, 3 (vers 1078).

Ronjat II, § 385, dit, p. 288, que les parlers qui amuïssent *-n* ont dû tous avoir des alternances du type unu > *u* tonique, *un* proclitique, et qu'il y en a encore des traces, p.ex. dans les dialectes montpelliérains, qui connaissent *es bo* (ou *bou*)/*boun garçou*.

Il faut probablement expliquer ainsi toul. *bon cor* 230, 5; alb. *negun ome* 194, 17, *bon dreig* 237, 8; lod. *bon entendement* 221, 10.

D'habitude, *-n* (< lat. *n* intervocalique) fait défaut en position proclitique : ag. *negu ome* 306, 9; querc. *negu alianament* 334, 11; toul. *u quec an* 105, 2, *u bo roci* 168, 3; alb. *bo dreig* 204, 5.

De même, nous avons sans *n* querc. *bos garentz* 308, 8; toul. *us quegs* 232, 2; alb. *us bos fraire* 236, 7; lod. *bos guirenz* 211, 13; etc.

un doit être accentué dans querc. *la un mas* contrastant avec *l'autre mas* 276, 8. Il peut s'agir d'une forme originairement proclitique qui a élargi son emploi.

Signalons ici que *quomo (<quomodo) a donné des formes avec ou sans *-n* (*-m*).

Le type *co* est seul représenté dans les actes toul. : *co* 116, 14; 188, 17, *quo* 232, 23, 24; 310, 20; etc.

En querc. et en alb., la consonne finale peut tomber ou rester : querc. *co* 23, 1, 3; 244, 9, *cum* (la nasale étant abrégée, on doit peut-être lire *cun*) 244, 5; 326, 4, 5, 13; etc.; alb. *quo* 56, 2, *con* 194, 16 (seuls ex.).

Ailleurs, on trouve *-n* (*-m*). Je cite tous les exemples notés : *cum* ag. 306, 1 (devant *m*) 306, 17, 20 (ces deux fois, la nasale abrégée; = *cun*?), *com* narb. 3, 19, *con* lod. 221, 15, 22; nîm. 115, 6; 144, 3.

On relève aussi le composé *coma* querc. 273, 6; toul. 332, 10[2].

Il faut remarquer la présence de *-n* dans *ten* (<tenet) querc. 243, 2; alb. 21, 1; 108, 5; 281, 2, *ven* (<venit) toul. 343, 11, *don*

---

[1] *Pergamentum* est attesté au moyen âge. Voir Thomas, *Mélanges*, p. 116, s.v. *pergam.*

[2] De quomodo ac ou de quomodo ad? Voir Rohlfs, *Südital. comu a und ähnliches*, ZRPh, 42, 1922, p. 721–725 (< quomodo ac) et C. Fahlin, *Catalan com et com a dans les subordonnées comparatives*, Mélanges de philologie offerts à M. Johan Melander, Upsal, 1943, p. 235–246 (< quomodo ad).

(< donet) alb. 130, 9. Cf. *te* querc. 244, 10, 27; alb. 21, 3, 3, *ve* toul. 255, 4, 5, 7, *do* alb. 20, 32; etc.

Ces rares formes en *-n* s'expliquent peut-être par l'influence de celles où *n* entre régulièrement (*tener*, *tenem*, etc.).

Son (< sunt), *aun* (< *aunt), *-on* (< -unt) se rencontrent parfois dans l'aire de *so*, *au*, *-o* (cf. sous a) : ag. *son* 306, 1, 13; querc. *aun* 145, 6, 6, 7, *fasson* 334, 11; toul. *sun* 217, 5, 7; alb. *son* 108, 20, *aun* 20, 16, 35, 36, 66, *volriunt* 12, 11[1], *lauzeron* 55, 10, *meiron* 55, 11, *devon* 108, 17, 25. Cf. dans les mêmes documents *so* 306, 1, passim, *au* 145, 5, 7, *feiro* 217, 5, *isso* (*i* + *so*) 108, 8, 9, *donero* 20, 8, passim, *sio* 12, 9, *meiro* 55, 6, *fero* 55, 9 et ailleurs *devo* 326, 10, 15 (même main que le n° 334).

L'absence de *-n* est frappante dans nîm. *Peiro* 64, 7, *omes* 144, 5, *Baldo* (< Baldone) 182, 4, 6.

Parlons d'abord de *omes* (1175). Aucun des parlers prov. mod. ne garde *-n* (< lat. *n* intervocalique) en syllabe posttonique (type anc. prov. *Esteven* < Stephanu)[2]. Si le scribe n'a pas oublié de mettre le titulus, *omes* peut indiquer que ce *-n* a commencé à disparaître en nîm. vers 1175. Cf. nîm. *omens* 25, 4 (vers 1128), et dans le n° 182 (vers 1180) (*la*) *Ferragen* (< ferragine) 8[3], *Vergens* (< virgine?) 14, *omen* 16, *Esteven* 16.

Il est très possible que *Peiro* 64, 7 et *Baldo* 182, 4, 6 soient des distractions de scribes. Cf. dans la pièce 64 *Peron* 3, *capon* 4, 4, 4; etc., et dans le n° 182 *camin* 3, 5, 6, *Brun* 5 et autres.

c. Les continuateurs des monosyllabes mum, *tum, *sum[4], non, in, rem, conservent ou perdent la consonne finale.

Constatons d'abord que les actes nîm. emploient régulièrement *-n*. En voici quelques exemples : *mun* 25, 4, *ton* 25, 8, 10, *son* 115, 5, *non* 18, 3, 7; 170, 5, 5, 7, *en* 144, 15, 15, 15; 182, 1, passim.

On a pourtant avec enclise *not* (*non* + *te*) *tolrem* 170, 3, *el* (*en* + *lo*) *monestier* 144, 14; etc.

Passons aux documents des autres régions.

Quant aux possessifs, les formes sans *-n* prédominent en général

[1] Pour *-t*, voir § 76, 3, a.

[2] Voir Ronjat II, § 385.

[3] Mistral enregistre, s.v. *farrage*, rhodanien *ferrage* 'fourrage en vert, orge ou seigle que l'on a semé pour les bestiaux, ... terrain fertile destiné aux plantes fourragères; terrain clos, enclos'. Raynouard III, p. 316, b, donne un exemple de *ferratge* traduit par 'prairie'. Cf. *Pet. dict.*, *ferratja* 'terrain en fourrage'.

[4] Formes de débit rapide pour *meum*, *tuum*, *suum*. Cf. Ronjat III, § 513.

devant consonne : *mo* alb. 130, 5; 281, 2, *to* toul. 230, 5, *so* querc. 23, 6; 277, 3, 3; toul. 28, 3, 5, 8; 188, 15; alb. 56, 3, 3, 4; 130, 10.

Il y a cependant quelques *-n* (*-m*) dans cette position : *mon* alb. 101, 1, *son* querc. 119, 10; toul. 203, 13, 13; 310, 19, 19; alb. *som* + *p* 493, 5. J'ai donné tous les trois exemples querc. et alb. que j'ai notés.

La seule pièce ag. 306 contient *so* + *f* 27, 27, 28, mais *som* + *p* 4, 10, *son* (ou *som*; la nasale abrégée) + *p* 6, 8, 13.

Devant voyelle, les chartes querc. se servent le plus souvent de *n*, tandis que celles du Toulousain préfèrent généralement *-o* : querc. *son* 119, 16; 173, 2; 333, 7[1]; toul. *mo* 152, 19, *to* 152, 6, *so* 166, 9; 325, 3, 5; etc.

Un traitement opposé est assez fréquent : querc. *so* 95, 3, 26; 145, 1, 2, 3; toul. *son* 116, 6; 270, 2, 4, 5; etc.

Ailleurs, nous trouvons peu d'exemples antévocaliques : *so* alb. 50, 8; 55, 12; 322, 6, 6, *son* ag. 306, 10; alb. 322, 9, 11.

Nos textes ont *no*, *e*, jamais *non*, *en*, lorsqu'un pron. pers. ou l'art. déf. perdent leur voyelle en s'appuyant sur ces mots : toul. *nol vos tolre* 106, 2; alb. *nols podiam redre* 204, 7; querc. *el deime* 95, 1, 33, *els gleisiasgues* 145, 2, 4[2]. Cf. les exemples nîm. cités plus haut. Par la suite, je ne tiendrai pas compte des cas de ce genre.

Devant consonne, *no* est la forme normale de la négation (beaucoup d'ex.), et *non* ne s'emploie que rarement en toul. et en alb. : *no* ag. 306, 4, passim; querc. 119, 11, 12; toul. 187, 23; alb. 27, 5, 8; lod. 211, 8, 10, *non* toul. 203, 12; alb. 100, 6[3].

En position antévocalique, les chartes alb. offrent *non* à une exception près : *non* 62, 4, 4; 101, 3, 8, 12; etc., mais *no* 292, 17 à côté de *non* 292, 11.

Alb. *nous* (*no* + *vos*) 194, 24, 27 est un cas spécial.

Ailleurs, on semble préférer *no* ag. 306, 4, passim; querc. 95, 33; 119, 5 (seuls ex.); toul. 188, 2, 9, 17; lod. 211, 2, 9.

Toutefois, on relève *non* querc. 258, 9; toul. 232, 20; lod. 221, 3[4].

Nous trouvons *e* et *en* (*em*) devant consonne, *en* devant voyelle : *e* + cons. querc. 258, 6, 12; toul. 105, 2, 2, 3, 6; alb. 493, 4, 4, 13, *en* +

---

[1] La voyelle suivante est toujours *o* (une vingtaine d'exemples).

[2] Dans *Sainte Foy*, on note *en'l* (417).

[3] On ne peut savoir si narb. *non* 3, 1, 14, 18; 4, 1, 5, est du latin. Ag. *non* dans *el tort non gues* (pour *agues*) 306, 12 peut représenter *no* + *ne* (ou *en*). Cf. *el tort n'agues* 306, 11.

[4] Narb. *non* 3, 13, 18; 4, 13, peut être le mot latin.

cons. querc. 145, 5, 6, 7; toul. 138, 3, 4, 17; alb. 326, 5, passim, *em* + *p* querc. 258, 1, *en* + voy. querc. 326, 3, 11, 14; toul. 331, 8; alb. 342, 16, 24.

La pièce ag. 306 emploie *en* + cons. 9, passim, et *en* + voy. 13, 15, 16, 22.

Vu l'abondance de *en*, on doit probablement attribuer l'unique *e* + voy. alb. 20, 4 à une distraction de scribe.

A rem correspondent *re* querc. 95, 33; toul. 138, 11; alb. 101, 3, 8; lod. 211, 2; etc., et *ren* ag. 306, 12, 22 (seuls ex.). On a *res* alb. 342, 29[1] et le composé *alre* lod. 221, 10.

La forme tonique *meun* (< meum) nîm. 25, 10 témoigne d'une évolution identique à celle qui a produit fr. *mien*[2]. Cf. *meu* alb. 101, 2, 6, *seu* querc. 258, 7 (seul ex.); toul. 255, 7; 309, 3, 12, 15, 17; etc.; lod. 221, 10 (seul ex.).

2. Comment faut-il expliquer l'évolution *ben* (< bĕne) > *be* (*e* fermé) caractérisant le langued. et d'autres parlers prov. (voir Ronjat II, § 385)?

Ne contestant pas la possibilité d'une nasalisation, M. Kutscha préfère l'idée que *-n* s'est amuï sans avoir d'abord infecté la voyelle précédente. Il ne croit pas à l'existence de voyelles nasales en anc. prov.[3].

Dans un compte rendu[4], M. Rohlfs lui reproche de trop s'en tenir à la lettre au lieu de faire de son travail une véritable étude phonétique. On ne sait si anc. prov. *pa* (< pane) avait une voyelle pure ou nasale. Il dit entre autres : « In gaskognischen Gebieten (z.B. im Lavedan), die nach des Verf.s Darstellung *pa*, *ma* haben, wird in Wirklichkeit (noch heute!) *pã*, *mã* gesprochen. Man wird daher mit solcher Aussprache erst recht für die alte Zeit zu rechnen haben. »

Je trouve probable l'évolution supposée par Ronjat et signalée par M. Séguy[5].

Dans *ben* p.ex., *n* nasalise *e* après l'avoir fermé. Le *n* se fait vélaire[6] pour s'effacer ensuite. Enfin, il y a une dénasalisation, d'où *bẹ*.

[1] L'édition porte *seres nerameins* = *se res n'era meins*. Voir la correction, *Chartes Suppl.*, p. 275.

[2] Voir *Chartes*, p. XXXII. Cf. *meun* 30, 4 (Gévaudan), 160, 4, *seun* 41, 59 (Rouergue).

[3] Voir Kutscha, p. 125–132.

[4] *Archiv*, 168, 1935, p. 155–156.

[5] Ronjat II, § 388, p. 297, et Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, § 36, a.

[6] Cf. [-ṅ] de certains parlers mod. Voir Ronjat, *ib.*

Il paraît qu'à l'origine, *-n* (< lat. *n* intervocalique) est resté en position proclitique. Voir sous 1, b (toul. *bon cor* 230, 5; etc.). Cela me fait croire que les proclitiques *mo, to, so, no, e* (voir sous 1, c) ont perdu *-n* avant la nasalisation de *bon, ben*, etc., et que ce sont des formes développées devant consonne[1]. Quand nous trouvons *bo, negu, u* proclitiques (cf. 1, b), il peut s'agir d'une généralisation des formes toniques, mais cette explication n'est naturellement pas valable pour *mo, to, so, e*[2]. La négation *no* a éventuellement pu subir une certaine influence d'un *no* accentué 'non'. Ag. *ren* est peut-être une forme proclitique.

Quant aux verbes, *au* (*fau*), *so* et *-o* (1, a) ont dû perdre le *t* de bonne heure[3]. Comment doit-on expliquer les quelques *aun, son, -on* se rencontrant à côté de ces formes (1, b)? Peut-être faut-il y voir, d'un côté, des variantes proclitiques et, de l'autre, des formes qui ont gardé le *t* final assez longtemps pour empêcher la disparition de *-n*. Cf. *serant* 152, 4 (pays de Foix), *volriunt* alb. 12, 11[4].

Si l'on admet la nasalisation, quelle prononciation nos graphies sans *-n* (*be, bo, ma*, etc.) peuvent-elles représenter?

La voyelle ne peut noter une voyelle nasale suivie d'un *n* vélaire, car dans ce cas, on aurait dû écrire *n* comme p.ex. dans querc. *afranqui* 244, 16; toul. *tengo* 186, 4; alb. *doncas* 236, 9, qui doivent avoir des *n* vélopalataux. Cf. sous 3.

Est-ce que la voyelle était nasale ou orale? Ici, les graphies nous laissent dans l'embarras. Rappelons que les troubadours font des rimes telles que *ve, be, te* (< venit, bene, tenet) : *ve* (< videt), ce qui semble montrer que dans leur langue *be, bo, ma*, etc. ont une voyelle orale[5]. Tout au plus, il pourrait s'agir d'une voyelle très faiblement nasalisée. Cela constaté, il me semble très probable que dans nos documents, la voyelle est généralement orale ou du moins en train de se dénasaliser, hypothèse que ne contredit pas l'état actuel des parlers langued.[6]. Dans nos plus vieux actes, la voyelle a évidemment pu être plus nasale. Notons ici que *Camu* (aujourd'hui

[1] Est-ce qu'il en est de même de *co* (< *quomo)? *Mon, ton, son, non, en* seraient des formes antévocaliques. Cf. leur répartition dans nos textes, signalée sous 1, c. En nîm., qui conserve *-n* (< lat. *-n-*), on les aurait normalisées.

[2] Cf. *meu, teu, seu* toniques.

[3] Cf. Schultz-Gora, § 93, b, et des mots comme *mont* (< monte), § 76, 3, a.

[4] Cf. § 76, 3, a.

[5] Voir Appel, § 30.

[6] Voir Ronjat II, § 385.

Camon) 1, 10, et *Marcu* (< Marcone) 1, 24 (pays de Foix, vers 1034) constituent nos plus anciens exemples de la chute de *-n*[1]. Alb. *Boca d'Asen* 6, 1, 2 (1090) et (*al*) *Toron* 20, 54 (vers 1120) — signalés sous 1, b — peuvent indiquer que la prononciation par voyelle nasale + *n* vélaire n'était pas encore tout à fait abandonnée aux environs de 1100. Querc. *fin* (< fine) 243, 1, 7 (1190) est éventuellement une graphie influencée par le latin.

Si le raisonnement précédent est juste, une voyelle suivie de *m* ou *n* implosifs a pu être plus ou moins nasalisée ou même orale dans nos régions ayant *be*, *bo*, *ma*, etc. Appel, § 30, cite l'assonance *te* (< tenet), *dolent* : *fe* (< fide) (*Boèce* 125 ss.). Est-ce que *m* et *n* explosifs ont aussi pu nasaliser une voyelle précédente?

Nous avons vu (1, a) que les pièces nîm. conservent *-n*. Si, comme le croit Ronjat, la nasalisation a été commune aux dialectes prov.[2], ce qui est probable, je trouve naturel de supposer qu'en nîm. une voyelle devant *m* et *n* implosifs (et explosifs?) avait une prononciation plus ou moins nasale. Après la nasalisation, le *n* a pu devenir vélaire dans des mots comme *camin* 182, 3, 5, 6, *maisons* 144, 6[3], *voliun* 115, 4[4]. Cf. l'évolution *ben* > *be* esquissée plus haut. Je rappelle ici le fait bien connu que normalement les troubadours ne font pas rimer le *n* instable avec le *n* solide. Cf. Appel, § 55, c : « Nur vereinzelt begegnen Reime des beweglichen mit dem festen *n* ... »

Ajoutons qu'on observe dans la marche nîm. un amuïssement recent et limité de *-n* final roman. Voir Ronjat IV, § 847, p. 5.

3. *m* doit se prononcer [m] : querc. *maiso* 95, 6, 6, 7, 33; toul. *nom* 301, 6; alb. *jasempre* 174, 5; nîm. *omens* 25, 4[5].

n et *nn*, seuls ou dans certaines combinaisons, peuvent marquer un *n* mouillé. Voir § 75.

En général, *n* semble avoir la valeur [n] : querc. *Ponso* 95, 14, *an* (< annu) 167, 2, 2; toul. *no* 138, 11, *donazos* 232, 15; alb. *mandada* 56, 4, *enant* 100, 4.

---

[1] Pour *-u*, voir § 16, 2, b.
[2] Ronjat II, § 388, p. 297.
[3] Par analogie avec *maison*?
[4] Observons que la marche nîm. possède aujourd'hui des voyelles nasales, et qu'en principe, une nasale finale y a la valeur [ṅ]. Voir Ronjat II, § 387, p. 293.
[5] Nous avons *on* (< homo) querc. 145, 2 (la nasale abrégée), mais il vaut mieux lire *om*, ce mot ayant toujours *-m* quand il est écrit en entier. Cf. querc. *om* 239, 9; 244, 9; 276, 4; etc.

Devant les vélopalatales [k] et [g], *n* est sans doute devenu vélopalatal [ṅ] lui-même : querc. *engan* 119, 7, 13; toul. *encontra* 300, 11, 19, 20; alb. *vengui* 191, 2; lod. *conquerre* 221, 12.

Comme de nos jours, cette assimilation a naturellement pu avoir lieu aussi en liaison étroite : *tro en Garona* querc. 326, 5. Cf. Ronjat II, § 388, p. 296.

Pour la possibilité d'un *-n(s)* vélaire en nîm., voir sous 2, à la fin.

Les graphies montrent que *-n* peut s'assimiler en *-m* devant une occlusive labiale. On écrit tantôt *m*, tantôt *n* : querc. *em pengs* 119, 3, *en Bosc Raustit* 23, 2; toul. *em pens* 116, 2, *som bo saber* 300, 12, *en pens* 116, 8, 8, *en penhera* 343, 4; alb. *som poder* 493, 5, *en penz* 19, 13.

Il faut remarquer des cas tels que querc. *enpeneso* 228, 5; toul. *anparadors* 186, 5; alb. *desanpar* 130, 17; lod. *anparava* (< anteparare) 211, 12[1], où l'on écrit *np*, bien qu'il s'agisse de liaisons permanentes et non pas de liaisons occasionnelles comme ci-dessus. Cf. querc. *empenet* 235, 5; toul. *amparadors* 187, 17; alb. *desampar* 130, 5; etc.

Il est vraisemblable que *-np-* est une graphie inverse due à l'influence des liaisons occasionnelles comme *en pens* où l'on a pu prononcer [m] tout en écrivant *n*[2].

On emploie *n* dans les composés *Monpesat* ag. 306, 27, *Monbo* querc. 95, 8, *Monpestler* lod. 87 (1 ex.) contenant *mont* (< monte), dont le *t* est tombé entre deux consonnes. Cf. *Montbru* 87 (1 ex.).

4. Quelques cas isolés où *n* manque s'expliquent probablement par omission de titulus : querc. *Mutagut* 240, 9 mais *Muntagut* 240, 1, passim; *dis* (= *dins*[3]) 228, 8; toul. *Corcexs* 232, 24, mais *Corcenx* 232, 2, passim[4]; *quat* 318, 6; alb. *pertenezca* 322, 6.

Pour nîm. *saiz* (< sanctu) 25, 10, cf. § 37, vers la fin.

En alb., *n* fait régulièrement défaut dans *reteguda* 27, 2; 51, 3, 7; 55, 8; etc. (10 ex.)[5]. On y relève aussi *tec* 141, 4, *tegro* 191, 4, *tegues* 238, 14, *contec* 237, 4, et en querc. *reteg* 145, 2.

Il est manifeste qu'on ne peut attribuer tous ces exemples à des distractions de scribes, mais que ces formes ont existé phonétique-

---

[1] Cf. alb. *antparava* 194, 18, 27.
[2] Cf. Wiese, § 102.
[3] Cf. § 9, 2, a.
[4] Pour l'étymologie, voir § 41, 1.
[5] On a pourtant alb. *arretengudas* 342, 15, dont *a-* est discuté au § 22.

ment. *Sainte Foy* offre déjà *teg*, *tegron*, *teguz*, qui, selon M. Hoepffner, ont perdu *n* par analogie avec des verbes comme *aver*, *poder*, *dever*. Voir *ib.*, p. 146–147. Eventuellement, il y a aussi en jeu une tendance à faire disparaître [ṅ] par assimilation complète à [g], tendance qui est peut-être seule responsable de *eg(u)an* alb. 130, 19; nîm. 144, 3 (mais *engan* 144, 10), *egannarem* nîm. 170, 7, dont d'autres *egan* accusent l'existence phonétique possible : *egan* 29, 14; 30, 5 (Gévaudan); 491, 8, *eggan* 400, 59; 401, 65 (Rouergue).

Ag. *predia* 306, 9 est probablement une faute pour *prendia*, mais il n'est peut-être pas tout à fait exclu que ce soit un croisement avec *redre*. Cf. *rendre* de *rendere, qui a emprunté le *n* à prendere. Notons que le n° 306 emploie *redre* 4, 8 à côté de *rendre* 5.

5. Il faut retenir alb. *a jassen* 108, 19 'à toujours', dont l'étymologie n'est pas assurée[1]. Cf. *jas(s)e* toul. 310, 17; alb. 130, 19. La forme en *-n* manque dans les dictionnaires d'anc. prov., tandis que Raynouard et *SW* ont chacun un exemple de *desen*, variante de *dese* 'sur le champ, immédiatement'.

On lit *ancessor(s)* (<antecessore) 119, 13, 13, mais *ancensor* 119, 8 dû probablement à une erreur de plume.

Un *-n* non étymologique s'observe dans *Pentacosten* (<pentecoste) querc. 234, 5; toul. 105, 2, *Pantacosten* alb. 191, 11; 236, 11.[2] Il est difficile d'en expliquer la présence dans l'aire où s'efface *-n* issu le lat. *n* intervocalique. Cf. 1, a.

§ 54. *r* et *rr*

1. Le *r* roman paraît avoir été alvéolaire et roulé[3]. Quant au Midi, plusieurs parlers possèdent encore ce *r* apical[4], qui est p.ex. largement attesté à Toulouse, avec distinction de deux sous-espèces, à savoir le *r* fort (plusieurs vibrations) et le *r* simple (une vibration)[5].

Il est donc vraisemblable que le *r* alvéolaire est celui de nos chartes. Au § 6, 5, b, j'ai essayé de démontrer l'improbabilité d'une variante palatale. Je ne crois pas que l'évolution *ar* (+ cons.) < > *er* (+ cons.)

---

[1] Voir *REW* 7814.
[2] Pour le vocalisme, voir § 8, 1, c et 8, 2.
[3] Cf. Grammont, p. 72–73.
[4] Voir Ronjat I, § 54.
[5] Voir Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, § 15.

nous force à supposer l'existence d'un *r* dorsal ou uvulaire. Voir § 8, 1, b.

Dans *Leys* II, p. 44–45, on parle sans doute des deux sous-espèces du *r* alvéolaire : « Petit so e suau fay *r* entre doas vocals, et en fi de diccio, coma *cara*, *onor*; e cant en aquels locz sona fort et aspramen, deu esser doblada, coma *terra*, *guerra*, *ferr*, *verr*, jaciaysso que pauzar doas consonans unas meteyshas en fi de dictio sia contrari al lati. Pero nos cove segre noste romans, que mantas vetz sona estiers que'l latis no fay. En lo comensamen sona aspramen, coma : *ramels*, *resplan* e *riu*. »

Entre voyelles, nos scribes désignent habituellement par *rr* le *r* fort, qui continue généralement un *r* géminé : querc. *garriga* (< *garricu) 23, 1, 5, *serro* (< *serrare) 276, 7; toul. *carreira(s)* (< carraria) 138, 2, passim, *gerra* (< *werra) 152, 13, 15; alb. *arribador* (< *arripare) 51, 6, *Barreira* (< *barra + aria) 345, 3; lod. *conquerre* (< conquaer(e)re) 221, 12; nîm. *terra* 182, 1, passim.

Quelquefois, on trouve *r* au lieu de *rr* : *tera* querc. 228, 9, 16, 22; toul. 324, 1, 2, 4, 4, *careira* querc. 307, 3; toul. 344, 2, *coregerz* (< corrigia + ariu) alb. 33, 7. Got (toul.) p.ex. écrit *bari* (< barriu[1]) 232, 15, 17, *Morud* (< murru + utu) 256, 7, 15[2], *Guariguas* 256, 12, mais *guerregár* 203, 12, *terra(s)* 230, 7; 232, 21, 21; 256, 10, *barri* 230, 8.

Le continuateur de parochia s'écrit d'ordinaire avec *rr* non étymologique : *parroquia* toul. 310, 4, 7; alb. 20, 61, 80, *perroquia* toul. 105, 2[3], *parrochianatques* querc. 23, 5; etc. Cf. esp. *parroquia* et ital. *parrocchia*. Nous avons avec *r* toul. *paroquia* 309, 6, *perochia* 325, 7[3]; alb. *parochia* 130, 4, 13.

Ce mot avait donc souvent un *r* fort. L'*ALF*, c. C 1869, *paroisse*, *paroissien*, indique un *r* fortement roulé aux points 781 (Martres-Tolosane, Haute-Garonne) et 791 (Auzat, Ariège). Observons qu'en parlant français, les Toulousains d'aujourd'hui prononcent *paroisse* avec un *r* apical fort, comme si ce mot s'écrivait avec *rr*[4].

En position finale, *rr* s'emploie moins que *r* pour représenter le produit d'un *r* double. Je donne tous les exemples notés : *sor* (< sor(o)r) querc. 95, 15; toul. 256, 4; 309, 1, 15; alb. 493, 6, *tor* (< turre)

[1] Voir Thomas, *Essais*, p. 89.

[2] *Bernad Morud* et *Arnaud Morud*. Cf. *Arnaud(z) Morrut(z)* toul. 325, 2, 5, et *Pet. dict.*, *morut* 'lippu, qui a de grosses lèvres'.

[3] Pour *per(r)-*, voir § 8, 1, b.

[4] Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, § 16.

toul. 203, 15, passim; 343, 20, *Bestor* alb. 53, 3[1], mais avec *rr* alb. *Bestorr* 51, 3, *sorr* 194, 33.

Un mot comme *tor* a certainement dû avoir un *r* plus fort que *onor* (< honore) p.ex., comme le montre l'évolution ultérieure. Le *r* final remontant à lat. *rr* reste presque partout, alors que celui continuant lat. *r* tombe dans beaucoup de parlers (p.ex. en langued. et dans la marche nîm.)[2]. La prédominance de la graphie *r* est probablement due à l'influence du latin, qui ne connaît pas *rr* final. Cf. la recommandation de *Leys* — citée plus haut — d'écrire *ferr*, *verr*, « jaciaysso que pauzar doas consonans unas meteyshas en fi de dictio sia contrari al lati ».

Quant à *sor*, il faut pourtant remarquer que certains dialectes prov. ont laissé tomber le *r*[3]. Est-ce qu'il est d'abord devenu faible par analogie avec *seror* (< sorore)?

Notons que le nîm. offre *Torre* 115, 9 et *sore* 182, 4[4].

Le roulement prolongé du *r* initial, signalé par *Leys* (cf. ci-dessus), est attesté par les graphies suivantes : querc. *laRRoca* (= *la Roca*) 95, 3; toul. *querre* (= *que re*) 215, 4; alb. *errendi* (= *e rendi*) 130, 18[5]; nîm. *Rredezan* (aujourd'hui *Redessan*) 182, 1, *Rrengas* (nom de pers.) 182, 5.

Le scribe alb. Guillem emploie plusieurs *rr-*, mais il double aussi d'autres consonnes initiales. Voir § 79.

Le *r* devenu intervocalique par le développement d'un *a* prothétique est probablement demeuré fort[6]. Nos seuls exemples offrent pourtant *ar-* : ag. *Aramon* 306, 28, *Arotbert* 306, 31; querc. *Pug Arotbaud* 326, 5[7].

Alb. *arretengudas* 342, 15 peut représenter *a-* (< ad-) + *retenguda* ou une mécoupure de *la retenguda*. Cf. § 22.

Ce doit être le sentiment de la composition qui fait écrire *r* pour *rr* dans le sobriquet *Barbarasa* alb. 19, 6[8].

---

[1] Cf. *Pet. dict.*, *bestor* 'tour d'angle à demi engagée dans le rempart'.
[2] Voir Ronjat II, §§ 391 et 393.
[3] Voir Ronjat II, § 393.
[4] Cf. § 23, 3.
[5] Cf. § 80.
[6] Cf. Ronjat I, § 252.
[7] Pour l'*a* prothétique, voir § 22.
[8] On a *r* dans *Corbariu* toul. 188, 19; 301, 2, 6; etc. (= *Corbarieu*, cant. de Villebrumier, arr. de Montauban) latinisé en *Corbarivo* toul. 168, 1, 5. Dans le *Cart. d'Agen*, pièce 39 (1242), p. 55, *corbarriu* paraît être un nom commun 'coude d'un courant d'eau' : ... *teno de lui feuzalment tot lo port e tot lo ribatge*

Les graphies toul. *volrran* 270, 7, *tenrra* 1, 13, 14, 23, 24 (mais *tenra* 1, 19, 27, pays de Foix) et alb. *venrrau* 194, 40, *venrrio* 238, 14 semblent indiquer que *r* pouvait être plus fort après *l*, *n* qu'après les autres consonnes. Cf. l'espagnol.

En général, on se sert de *r* après *l* et *n* : querc. *volrio* 145, 5, 6, 8, *endevenrau* 326, 16; toul. *tolrei* 2, 16, 17, 34, 34 (pays de Foix), *captenrau* 28, 3, 8; alb. *volria* 11, 5, *remanria* 493, 11; etc.

Normalement, *r* (< lat. *r*) doit être faible en position intervocalique et finale : ag. *mager* (< major) 306, 11; querc. *mezura* 175, 6; toul. *honor* 28, 1, 6; alb. *marid* 56, 3. Cf. le texte de *Leys* cité plus haut.

Il a éventuellement existé une variante dévibrée, témoin *S. Cabrari* (< Caprasiu) lod. 211, 17 (1184)[1], un *r* dévibré étant très voisin de [z][2]. Toutefois, comme il s'agit de *S.-Caprazy*, comm. de S.-Félix-de-Sorgues, cant. de Camarès, arr. de Millau (Aveyron), cette forme a pu être empruntée au rouergat. Cf. rouergat *S. Cabrari* 448, 3, 5 (vers 1180), mais *S(ain) Caprasi* 486 (1 ex.); 498, 6[3].

Après ou devant consonne, *r* a pu se prononcer plus ou moins fortement : querc. *dreit* 23, 2; toul. *erm* 150, 2; alb. *tort* 11, 9; lod. *frugz* 221, 9. Cf. *frraire* 248, 12 à côté de *fraire(s)* 248, 13, 14 (Rouergue).

Pour *r* et *rr* après *l*, *n*, voir un peu plus haut.

Dans toul. *Meissones* 166, 1, 3, 11 (1179), *-s* est peut-être une réduction de *-rs*. Voir § 8, 3. Il est donc possible que *r* (< lat. *r*) soit faible devant un *s* final et même qu'on l'écrive parfois sans le prononcer.

Ronjat I, § 54, dit, p. 98, au sujet du *r* alvéolaire moderne : « Le tipe alvéolaire comporte des battements peu nombreux et faibles en combinaison (*tres*) et surtout entre voy. (*claro*, *maduro*), répétés et énergiques dans les autres positions, surtout à l'initiale (*rabo*) et pour *rr* intervocalique (*barro*). »

Résumons ce qui précède.

r doit être alvéolaire et roulé [r], peut-être avec une variante dévibrée. Le nombre des battements peut varier.

---

del port sotira devas la vila d'Agen, tant quant dura del corbarriu tro al pont Doat. Pour la formation, cf. *Courbevoie* (Seine), 854 *Curvavia*. Voir Vincent 791, p. 304, a, et Gröhler II, p. 141.

[1] Pour ce nom, cf. § 40, 2.

[2] Cf. Ronjat II, § 299.

[3] On lit 56, 1 (alb.) *Camaleira* et *Camaleiza*. L'original porte les deux fois *Camaleira*. Voir p. 24.

La prononciation est fortement roulée à l'initiale[1] et lorsqu'on écrit *rr* ou qu'on emploie *r* pour *rr* (*tera*, *tor*, etc.).

Entre voyelles ou à la fin d'un mot, *r* (< lat. *r*) est faible (probablement une vibration). En est-il de même de *r* (< lat. *r*) devant un *s* final?

Dans les autres cas, *r* peut être plus ou moins fort (plus fort après *l*, *n* qu'après les autres consonnes).

2. On note alb. *derrer* 131, 2 'dernier' et querc. *darera* 258, 2 'par derrière'. La seconde forme me semble représenter *darer* + un *a* analogique. Voir § **10**, 4, a.

Derrer peut venir de de retro + ariu, *darer* de de ad retro + ariu[2]. Cf. anc. fr. *derrier*. Est-ce que *darer* a simplifié *-rr-* sous l'influence de *dareire*? Cf. *areire* querc. 119, 10; 258, 8.

s est passé à *r* dans nîm. *la Irla* (< *isla* < insula) 63, 4[3] et *Deurde* (< *Deusde*) 64, 4[4]. Cf. § **55**, 2.

Pour *mergoires*, *guipem* (au lieu de *melgoires*, *guirpem*) et *avenidrices* (avec un *r* épenthétique), voir §§ **8**, 1, a, **9**, 2, c et **3**, c.

A côté de *Bernart* et de *Bernarda*, on trouve les formes dissimilées *Bernat* et *Bernada*[5] : *Bernart* querc. 119, 17, 18; alb. 21, 5, *Bernard* toul. 28, 3, 4, 8; nîm. 18, 8, *Bernarda* toul. 138, 25 (seul ex.) mais *Bernat*(*z*) querc. 23, 5; alb. 100, 8; nîm. 182, 7, 13, *Bernad* toul. 215, 10, *Bernada* toul. 232, 2, passim; etc.

La dissimilation est contraire à la formule II de Grammont : « Consonne implosive accentuée ou tonique dissimile consonne implosive inaccentuée ou atone, type **alberga** de **arberga*[6]. » C'est pourquoi il dit à propos de gasc. *Bernat* que la finale *-ard* a été remplacée par le suffixe *-at* (< *-attu)[7]. Il est évident qu'on ne peut expliquer nos formes de cette manière, puisque le fém. est *Bernada*

---

[1] J'y inclus *ar-* (< *r-*).

[2] *FEW*, art. *de retro*, fait remonter les deux types à de retro + ariu (*deretrariu). Ronjat III, § 542, p. 138, explique prov. *darrié* par haplologie de vieux prov. **darreireir*, dérivé de *darreire* (< de ad retro) avec *-eir* (< -ariu).

[3] = *la Hierle*, comm. de S.-Marcel-de-Fontfouillouse, cant. de S.-André-de-Valborgne, arr. du Vigan (Gard).

[4] Cf. Appel, § 56, p. 77.

[5] Même explication dans Weber, p. 15, et Appel, § 61, a.

[6] Grammont, p. 276.

[7] Grammont, p. 371.

et non pas **Bernata*. La graphie *Bernad* parle aussi contre l'hypothèse de Grammont[1]. Voir *d* final, § 76, 2, b.

Par conséquent, nous avons affaire à une dissimilation renversée[2]. Le premier *r* a dû être retenu par des noms comme *Beraut*, *Berenguer*, *Bertran*.

3. *-r* s'est effacé dans le cas suj. *mole* (< mulier) nîm. 182, 2 (vers 1180)[3]. Cf. dans la même pièce *onor* 3, 16, *Vilar* 10.

Observons que l'accentuation n'est pas la même : *móle* mais *onór*, *Vilár*. Il est naturel que *-r* tombe d'abord en syllabe posttonique. Aujourd'hui, l'amuïssement y semble général, tandis que plusieurs parlers gardent *-r* en syllabe tonique[4].

On relève ailleurs *solve* (< solvere) 442, 16 (Rouergue, 1180) et *Eche* (< Hector) 541, 12 (Haut-Quercy, vers 1200)[5]. Cf. *Echer(s)* 541, 19, passim, mais *Echeirs* 541, 22 (influence de *-eir* < -ariu?).

On lit dans la charte rouergate 41 (vers 1143) : ... *ni neguns* ... [38] ... *ab autrui moi-* [39] *-le pres era en adulteri*, ...

La chute de *-r* fait croire qu'il faut partir de *móiler* et non de *moilér*, c'est-à-dire que le cas suj. s'emploie comme régime. Cf. *per nom de nostre filz* 206, 9 (Rouergue). Il est vrai que *-r* a disparu en syllabe tonique dans querc. *Martro* (< Martyroru) 147, 7; 173, 5[6], mais ce doit être par dissimilation.

Les scribes toul. Got et Ameil se servent souvent de *esse* (*ss* restitué) pour *esser* : *esse* 230, 12; 232, 10; 233, 3; 255, 7; 256, 15; 269, 8 (Got); 327, 7; 328, 3, 6; 332, 11 (Ameil). Ils conservent *-r* quand le mot est écrit en entier : *esser* 232, 10 (Got), *eser* 328, 4 (Ameil).

M. Brunel croit que *esse* est la forme latine ou une abréviation anormale de *esser*[7]. Il ne me semble pas tout à fait exclu que *esse* soit encore un exemple d'amuïssement de *-r* en syllabe posttonique.

---

[1] Cf. en territoire gasc. *Bernad* 172, 12, passim; 347, 5 (Comminges).

[2] « Toutes les formules de la dissimilation normale peuvent être renversées, lorsqu'une cause mécanique ou psychique diminue suffisamment la force du phonème qui aurait été le plus fort dans les conditions ordinaires pour le rendre le plus faible, ou augmente assez la force de l'autre pour le rendre le plus fort », Grammont, p. 317.

[3] On a nîm. *moller* (< mulier) 83, 2 (vers 1159).

[4] Voir Ronjat II, § 390.

[5] Cf. *Guidberz Ecter* 356, 14, *G. Ector* 448, 8; etc. (Rouergue) et voir Weber, p. 8.

[6] Cf. § 29.

[7] *Chartes*, gloss., p. 469.

§ 55. *s* (sauf *s* intervocalique et final)

1. Généralement *s* est sourd [s] : querc. *solvre* 173, 5, *claustra* 234, 2; toul. *festa* 116, 31; *guirensa* 214, 6; alb. *ospital* 19, 13; *sester* 53, 4; nîm. *sennoria* 83, 2, *vescompte* 182, 1.

Pour les graphies complexes *sc, sç, sz, szc*, voir §§ 57–60.

Suivant la date de la syncope, *s* peut être sourd ou sonore dans des cas comme toul. *desme* (< decimu) 186, 3, 4, 6, 8[1]; alb. *tolsas* (< tolosanu) 345, 3; nîm. *Nemse* (< Nema(u)su) 115, 3; 144, 1, 6, 11[2]. La graphie *tolza(s)* querc. 326, 7, 7; toul. 343, 21 me semble parler en faveur de [z] dans *tolsas*. Cf. *prezo* (6 parf. de *prendre*) 326, 2, *clauzura* 326, 9, *pauzero* 343, 10 avec *z* [z] pour un *s* primitif. Ronjat cite *Toulza* avec [z] et considère le *s* de *Nemse* comme sonore[3].

Il est naturellement possible que [s] ait une tendance à s'assimiler en [z] devant une consonne sonore, et que par conséquent *desme* puisse avoir [z], même si la syncope a eu lieu assez tôt pour empêcher la sonorisation du continuateur intervocalique du *c* de decimu.

On observe *conderser(s)* querc. 119, 4, 11, 12; toul. 270, 5, qui paraît signifier 'construction, bâtiment', attesté aussi en Rouergue 89, 15. *s* est sonore, s'il s'agit d'un infinitif substantivé (< *conderigere)[4], mais sourd, si le mot est formé sur le participe passé *conders*. Cf. *conderzer* (inf. subst.) 39, p. 44 (1 ex.), 'droit de prendre du bois pour bâtir ou entretenir une maison', *conderseirs* 242, 10 'entretien d'une maison' (Rouergue) et *tener condersa la goteira* querc. 273, 6 'entretenir la gouttière'.

2. Nous avons parlé plus haut de toul. *desme* 186, 3, 4, 6, 8 (1181). Plus tard, on trouve avec vocalisation toul. *deime* 525, 4 (1197) et *deimari* 309, 6, 9; etc. Cf. toul. *Careime* (< quadragesimu) 325, 2[5] et *Leider* (nom de pers.) 317, 27, 27, 27, dérivé de *lesda* (< licita) 'leude'[6].

---

[1] Pour l'évolution de cette forme, voir § 52, 5.

[2] Vincent 202, p. 87, b, présume un stade *Nemosos.

[3] Voir Ronjat I, §§ 190 et 146.

[4] *FEW*, art. **condirigere*, tient *conderser* pour un inf. subst.

[5] Pour *Caramantrant*, voir § 8, 2.

[6] Voir *Chartes Suppl.*, gloss., *leider* 'percepteur de la leude', renvoyant à notre *Leider*, et cf. Dauzat, *Leudier* (Midi). Grammont, p. 289, voit en prov. *Lesdier, Leidier* une forme dissimilée de *Desdier* (< Desideriu). Même opinion dans Ronjat II, § 323.

En querc. et en alb., la vocalisation est attestée de bonne heure. On trouve *i* (< *s*) devant *m*, *n* et *d* : *deime*(*s*) querc. 23, 1, 3, 5, 7 (vers 1120); alb. 20, 14, 20, 57, 60 (vers 1120)[1], *Kareime* alb. 237, 7[2], *almoina* (< *alemosyna pour eleemosyna) querc. 119, 2; alb. 342, 20, *preboide* (< praepositu) alb. 191, 13; etc. Dans querc. *ilas* (< insula) 119, 7 et *Paismainada* (nom de pers.; *pais* de *paisser* + *mainada* < *mansionata) 146, 10; etc., le produit de *s* a été absorbé par l'*i* précédent. Cf. *Deusde* alb. 21, 2; 33, 3, *Caslar* (< *castellare) alb. 20, 110[3]; querc. 276, 2, passim[4], *Cusnac* alb. 79, 2, 4[5].

En lod., nous relevons *dezme* 87 (1 ex., vers 1160)[6] et *Deusde* 211, 1, 17; 221, 21, 25.

Quant à nîm. *Caremantran*, *la Irla*, *Deurde*, voir §§ **10**, 2, a et **54**, 2.

§ 56. *s* et *ss* intervocaliques

1, a. D'ordinaire, *s* note un *s* sonore [z], *ss* un *s* sourd [s] : querc. *causa* 95, 4 passim, *fasia* 119, 5; toul. *present* 186, 4, *usatges* 310, 8; alb. *maiso* 56, 2, *Nausa* (< gaulois *nauda) 236, 5, 12, 13, mais querc. *massa* (< massa) 95, 9, passim, *esser* 276, 9; toul. *cosseill* 150, 3, 7, *Pancossers* (< *panicociariu[7]) 343, 21; alb. *aissi* 62, 2, *issir* 322, 6.

Cependant, *s* s'emploie souvent pour *ss* : querc. *eser* 173, 4; toul. *aisi* 187, 12; alb. *cosell* 55, 3. Voir sous b.

Par contre, je n'ai trouvé qu'un seul exemple sûr de *ss* marquant un *s* sonore : nîm. *Gravesson* 182, 6, actuellement *le Graveson*, comm. de S.-Gervasy, cant. de Marguerittes, arr. de Nîmes. Ce peut être une erreur du scribe, d'autant plus qu'il s'agit d'un nom de lieu qui éventuellement ne lui était pas familier. Cependant, la même pièce contient *la via Molnaressa* 1, située vers Nîmes selon *Chartes*, p. 404. Mistral enregistre, s.v. *mounareso*, *Vìo mounareso* 'un des noms vulgaires de la voie Domitienne, que l'on appelle aussi *carriero de la*

---

[1] Pour alb. *deme* et querc. *delme*, voir §§ **10**, 4, a, **52**, 5.

[2] Pour *Caremantrant*, voir § **10**, 2, a.

[3] *lo Caslar* 20, 110 = *le Cayla*, comm. de S.-Martin-la-Guépie, cant. de Cordes, arr. d'Albi (Tarn). Cf. *Pet. dict.*, *caslar* 'château'.

[4] Cf. *Castlar* toul. 300, 24; 310, 22; nîm. 24, 6, 14; 25, 2, 12; 170, 12 (dans les pièces nîm. = *le Cailar*, cant. de Vauvert, arr. de Nîmes).

[5] « Vers Rayssac (Tarn) », *Chartes*, p. 374. Il est certainement question de l'actuel *Cunac*, cant. de Villefranche-d'Albigeois, arr. d'Albi.

[6] Cf. § **62**, 2.

[7] Voir Thomas, *Essais*, p. 344.

Mounedo et *camin moularès*, dans l'Hérault, v. à *mounedo*'. Sous le dernier mot, il dit, entre autres choses, que cette route menait de Nîmes à Montpellier. Elle doit être identique à notre *via Molnaressa*, qui a donc [z], s'il n'est pas question d'un changement de suffixe (*-essa* de -issa).

En toul., on rencontre *messura* (< mensura) 301, 3; 525, 4 (tous les ex.) et *mesura* 116, 31; 187, 5, 7, 11, 23; etc. Levy, *Pet. dict.*, enregistre la forme populaire *mezura* [-z-] et la forme savante *mensura*.

Je ne crois pas que *messura* ait [z], mais j'estime qu'il faut y voir une forme demi-savante à *s* sourd. On a eu l'évolution *mensura* > *messura* avec assimilation du *n*. Cf. *Pet. dict.*, *pezar* 'peser' et *pensar*, *pesar* 'penser', qui remontent tous à pensare.

b. Il y a des scribes qui distinguent *s* de *ss* avec beaucoup de rigueur.

Ainsi p.ex., les pièces alb. 131 et 281 (même main) offrent *Isarn(s)* (< Is-arn-) 131, 1, 3, 6, 7; 281, 12, *maiso* 131, 2, 4, 7, 11, *cosis* (< consobrinu) 131, 8, *causa* 131, 11, *desanava* 131, 7, mais *aissi* 281, 5, *traissessetz* 281, 9, *volguessetz* 281, 7. Même en ne séparant pas la conjonction *e* du mot suivant, le scribe introduit *ss* dans *esse* 281, 9 et *esserei* 281, 9 pour représenter la prononciation sourde[1]. Toutefois, il se sert de *s* [s] dans le composé *asolvi* 131, 3. Cf. plus bas.

La charte lod. 221 emploie *escusar* 14, *presenza* 20, *Casols* 21[2], *desissida* 11, *essems* 2, 18, *azissidas* 9, *issirau* 10, *esser* 11, *conoissenza* 11, *eisses* (plur. de *eis*) 11, *aissi* 22, ainsi que *isso* (*i* + *so*) 4, *isserau* (*i* + *serau*) 4.

Chez le scribe toul. Got, qui distingue généralement *s* de *ss*[3], on trouve plusieurs fois *s* pour *ss*. On peut discerner deux cas différents : après une semi-voyelle et dans des composés.

Après une semi-voyelle : *aiso* (aussi composé) 232, 1, *reconoiso* 232, 2, *cuisa* 256, 5, *coveneusa* (< -entia) 203, 11[4]; etc.

Dans des composés : *desus* 255, 7; 256, 15, *jasempre* 263, 5. Ici, on a sûrement vu le rapport avec *sus*, *sempre*. Cf. *Leys* II, p. 45 : « E cant en aquel loc sona aspramen (il est question de *s*), deu esser doblada coma : *plassa*, *fressa*, *grossa*; e dizem regularmen per alcunas

[1] Cf. § 80.

[2] Formé sur *casa*. Voir Vincent 711, p. 278, b. Le *Dict. des postes* offre deux *Cazouls* dans l'Hérault (*Cazouls-d'Hérault* et *Cazouls-lès-Béziers*).

[3] *clausuras* 203, 14, *sangfoisos* 232, 8, 10, *essems* 203, 10, *issirs* 256, 3; etc.

[4] Pour *-eusa* (< -entia), voir § 87.

diccios en lasquals no se sec, coma *proseguir*, *desus*, *lasus*, *desay*, *desobre*. »

La plupart des *s* valant [s] se rencontrent dans les mêmes conditions que chez Got. En voici quelques exemples : querc. *Causada* (aujourd'hui *Caussade*) 231, 1, 3, 4, *Fraise* (< fraxinu) 234, 7, *asout* 308, 12[1]; toul. *enaisi* 152, 20 (pays de Foix), *desobre* 187, 12; alb. *eisament* 20, 39, *desoz* 101, 6, *desa* 236, 7.

Dans alb. *esennaduras* 20, 57 'éducation', on a pu écrire *s* au lieu de *ss*, parce qu'on l'a rapproché de *senhar*. La graphie alb. *jase* 130, 19 est peut-être influencée par *jasempre*.

Parfois, *s* se trouve pour *ss* dans des cas autres que ceux signalés jusqu'ici : ag. *fasa* (< faciat) 306, 8; querc. *eser* 228, 3, 10, 17; toul. *Caser(s)* (< *cassanu) 116, 3, passim; alb. *cosell* 55, 3; nîm. *esas* (< ipsas) 115, 10; etc.

Ameil (toul.), qui n'offre jamais *ss*[2], a beaucoup d'exemples de *s* [s] : *isid* 324, 2; 327, 3; 328, 2; 332, 2, *seses* (plur. en *-es* de *ces* < censu) 324, 9[3], *masips* 318, 4, 6, *eser* 328, 4, *cosel* 324, 7; 328, 5; et, après la semi-voyelle *i*, *aisi* 309, 6, 8, 14, *conoisensa* 318, 7; etc. Il faut observer qu'il préfère *z* à *s* pour représenter [z], comme le montrent *maizo* 324, 4, *huzaihes* 324, 5 'usages', *uzaiges* 324, 9 à côté de *meso* (6 parf. de *metre*) 327, 2[4].

2. Aujourd'hui le *s* apical (*s* articulé avec la pointe de la langue contre les alvéoles supérieurs ou l'avant-palais) est très répandu dans le Midi. Ce *s* fait l'objet d'une étude de M[me] Dobelmann[5]. M. Séguy signale que le Sud-Ouest a des [s] et [z] sous-alvéolaires. La pointe de la langue est un peu au-dessous des alvéoles supérieurs[6].

Quant à nos régions, le *s* apical paraît y prédominer actuellement sauf dans l'Est (Lodevois, Nîmois, Uzège), où il semble faire défaut[7].

---

[1] On a dû mettre *asout* en rapport avec *sout* (*solver*). Got écrit *assolvo* 256, 7.

[2] *ss* ayant été restitué, je ne compte pas *esse* (abrégé dans l'original) 327, 7; etc. Pour cette forme, voir § 54, 3.

[3] Cf. toul. *cesses* 310, 8 et alb. *cessal* 100, 6, 8.

[4] Quant à *z* [z], cf. § 47, 1–2.

[5] S. Kravtchenko-Dobelmann, *S apical dans les dialectes occitans*, Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel, t. II, Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartes, 12, Paris, 1955, p. 55–61.

[6] *Le français parlé à Toulouse*, § 26. Il y a des tendances sporadiques au chuintement, surtout en Quercy.

[7] Voir la carte approximative de M[me] Dobelmann, *op. cit.*, p. 59. Pour plus de précision, il faut attendre les résultats du *Nouvel ALF*.

On se demande s'il a existé dès l'époque de nos documents, ou si l'on y a en général des *s* dentaux.

Si le *s* apical est un substrat ibérique[1], il a naturellement existé à cette époque, mais pas forcément dans toutes les régions le possédant de nos jours. L'hypothèse d'un tel substrat reste pourtant problématique[2].

M^me^ Dobelmann constate que la zone où *iss* (*laissar*) est passé à [š] coïncide à peu près avec celle où elle a relevé le *s* apical[3]. En parlant du système consonantique des parlers du Sud-Ouest, elle dit entre autres : « Dans tous ces dialectes dès le XII^e^ ou XIII^e^ siècle, *i̯ss* ou *ics* > *š* et parallèlement *i̯z* > *i̯*, bien que ce second phénomène soit moins étendu que le premier. Ces deux évolutions semblent bien indiquer un point d'articulation prépalatal ancien ou subalvéolaire supérieur de *s* et *z*.[4] » Elle croit que la prononciation par *s* apical est en corrélation avec le passage de *i̯ss* à [š][5].

Dans nos documents, il y a éventuellement quelques exemples isolés de cette évolution[6], tandis que le type *maio* est attesté, à côté de *maiso*, en querc., toul., alb., et, seul, en lod.[7]. Quelquefois, le même scribe se sert des deux types *maiso* et *maio*.

Si *s* était apical dans *maiso*, au moins dans les régions ayant *maio* à côté, ce qui semble probable (mais pas absolument nécessaire pour expliquer *maio*[8]), cela ne prouve rien quant à la nature de [z] dans d'autres positions. L'*i* précédent a pu attirer le *s* sonore vers son point d'articulation. Cf. ce que M. Rohlfs dit, entre autres, à propos d'ital. *prigione*, *fagione*, etc., qui peuvent s'expliquer par influence française[9] : « Es standen sich also in der jeweiligen Aussprache des 12. Jahrhunderts französisches *is* und italienisches *gi* gegenüber, wobei sich die Vermutung aufdrängt, dass *prison*, *faisan*, *aise* damals nicht mit postdentalem *ś*, sondern mit praepalatalem *ž* (oder einem dazwischen stehenden Laut) gesprochen wurde.[10] » On lit dans la

[1] Voir R. Lapesa, *Historia de la lengua española*, 2^e^ éd., Madrid, 1950, p. 26–27.
[2] Voir Dobelmann, *op. cit.*, pp. 58 et 60.
[3] *Op. cit.*, p. 58.
[4] *Op. cit.*, p. 60.
[5] *Op. cit.*, p. 61.
[6] Voir §§ 51, 2 et 61.
[7] Voir § 68.
[8] Voir Ronjat II, § 290, p. 125.
[9] Cf. l'évolution normale *cacio*, *bacio*, *baciare*, *camicia*, etc.
[10] Rohlfs I, § 286, p. 470.

note 2 : « Es genügt auch, dass dem französischen *s* von *maison* das italienische *ž* näher stand als das *ś* (= *s* dental sonore) von oberitalienisch *casa*, um den Lautersatz verständlich zu machen. Tatsächlich geht (oder ging einst) dem französischen *s* der genannten Wörter ein palataler Vokal voraus, der dem *s* eine palatale Färbung verleihen konnte. »

Comme dans le type *maio*, [z] est tombé après *i* dans alb. *guia* (< wisa) 238, 13[1]. Cette forme se rencontre aussi en Rouergue 41, 12, 16, 28; 316, 3. Cf. alb. *fianzha* 12, 11, *fiancha* 12, 11; toul. *fiausas* (< *fidantia), signalés au § 47, 4, et Ronjat II, § 291.

Si le *s* sonore était souvent apical après *i*, le *s* sourd a pu l'être également. Même dans d'autres cas, *s* était peut-être apical, possibilité qui, bien entendu, s'applique surtout aux régions employant aujourd'hui un *s* de ce genre. Cf. plus haut.

On peut dire en résumant que l'existence d'un *s* apical est incertaine à l'époque de nos chartes, mais qu'elle semble en tout cas probable après *i*, surtout dans le type *maiso*.

3. Nous remarquons le nom de pers. querc. *Prosom* 273, 10, *Proshom* 239, 33, 34; 244, 21, 33, 41; 333, 6, *Proome* 228, 27; 307, 8; 326, 18, *Prohome* 307, 4, 5; 311, 8, 8. En ag., on relève le cas suj. plur. *proome* 306, 3, 16, 19, 21.

Le traitement du *s* montre bien que c'est un *s* de flexion et qu'on a gardé le sentiment de la composition (*pro* < prode + *ome*). Cf. fr. *gentilhomme, gentilshommes*. On écrit en deux mots querc. *pro ome* suj. plur. 119, 10, *pros omes* rég. plur. 119, 2.

Le *s* de *Pros(h)om* a pu être sonore. Voir *s* final, § 78, 1, vers la fin.

§ 57. *sc*

sc peut être une graphie combinée.

1. Devant *e, i*. Je donne tous les exemples.

C'est probablement sous l'influence du latin (*sciens, cognoscere*) qu'on se sert de *sc* dans *escient* (< sciente) toul. 300, 10, 11; 310, 13; nîm. 25, 10 (cf. alb. *ecient* 141, 8) et *conoisceuza* toul. 317, 13[2]. Dans

---

[1] Cf. *Leys* III, p. 112 : « Li mot sequen se podon dire en doas manieras, quar alqu d'aquels prendo creyshemen et alqu mudamen legut, quar es acostumat, coma : *a ma guia a ma guiza, ...* »

[2] Pour *-euza*, voir § 37.

le dernier acte, *sc* se prononce [s]. Cf. *ib. conoiceuza* 8 et *aici* (= *aissi* 'ainsi') 10, 25.

En toul., nous observons aussi les noms de lieux *Moscenx* 255, 6 et *Espinasceiras* 331, 6[1]. Selon *Chartes*, p. 406, la première localité est l'actuel *Mouzens*, cant. de Cuq-Toulza, arr. de Castres (Tarn). La graphie *sc* parle contre cette identification. Ce serait un exemple unique de *sc* ayant une valeur sonore. Il s'agit sans doute de *Moussens*, comm. de Cestayrols, cant. de Gaillac, arr. d'Albi (Tarn).

sc s'emploie pour *s* dans querc. *Scicard* (< Sig-hard-) 240, 19. La même graphie se retrouve 68, 15 (Gévaudan). Cf. *scervidi* (< servitiu) 503, 3, 28 (Rouergue).

Pour *sc* en anc. français, voir Beaulieux I, pp. 149 et 179.

2. Dans d'autres positions.

On ne trouve qu'alb. *desc* (*de* + l'art. déf. *zo*) 12, 6 (vers 1105), *Ponsco* (< Pontiu + one) 21, 6 (vers 1120).

On a voulu voir dans l'article *zo, za*, un continuateur de ipsu, ipsa, mais comme il ne s'écrit pas avec *s* dans les plus vieux textes, il faut chercher une autre explication. Elle a été donnée par Antoine Thomas, qui le fait remonter à ecce eum, ecce eam[2]. Il mentionne notre *desc* en disant que *sc* paraît être une notation de [ts][3]. A mon avis, cette graphie y représente plutôt l'interdentale [ṣ], *zo* pouvant très bien se prononcer avec [ṣ] à l'époque en question[4].

§ 58. *sç*

Il n'y a que le scribe toul. Got qui fasse usage de *sç* : *sço* (< ecce hoc) 230, 7; 256, 15; 269, 3, *aisço* 255, 1, 7; 256, 1, 14; 263, 2, 9; 269, 2, 5[5]. Il écrit aussi *aizo* 203, 1; 271, 2, et *aiso* 232, 1. Ces graphies différentes reflètent peut-être une prononciation flottante. Cf. § 47, 5.

§ 59. *sz* (sauf *sz* final)

sz, qui est rare, a le plus souvent une valeur sourde : toul. *aiszo* 138, 19, *pesza* (< *pettia) 256, 10; alb. *Szabaters* (< turc čabata)

[1] Cf. *Lespinassière* (Aude), cité par Gröhler II, p. 176–177, et *Pet. dict.*, *espinasa* (< -acia) 'endroit plein d'épines'.

[2] *Chanson de sainte Foi d'Agen*, Class. fr. du moyen âge, 45, Paris, 1925, p. XXV–XXVII.

[3] *Op. cit.*, p. XXVII.

[4] Voir § 62, 1.

[5] Pour la cédille, voir § 44.

204, 14, *veszcompte* (< vicecomite) 322, 3, *veszcomps* 322, 12, *coveneusza* (< -entia) 493, 10[1] (tous les exemples notés). Cf. *teneusa* 256, 3, passim (Got)[2], *coveneussa* 236, 10 (même main que 493).

Dans alb. *lauszada* (< laudare) 56, 4, *sz* est sonore. Cf. *fasia* 56, 5, et voir § 47, 2. La même pièce offre aussi le nom de pers. *Boszo* 1, écrit *Bozo* 3, qui pourrait remonter à germanique Boso. Voir Dauzat, s.v. *Bos*.

Alb. *Sz.* 342, 12, 18, 31 est une abréviation de *Sanz* (< sanctu). Voir § 72.

Notons que la graphie *sz* se rencontre en anc. espagnol (p.ex. *szapatero* 1201)[3].

§ 60. *szc*

La graphie complexe *szc* ne s'emploie que dans alb. *peszca* (< *pettia) 281, 3. Cf. *aizo* 281, 10.

§ 61. *x*

En position finale, *x* peut représenter [gs] ou [ks]. Voir § 78, 1.

Nous avons lod. *axem* (4 imparf. subj. de *aver*) 221, 8, équivalant à *acsem*, qu'on trouve 137, 12; 294, 12; etc. (Rouergue).

Les pièces 1 et 2 (pays de Foix, vers 1034) contiennent quelques noms de lieux qui s'écrivent avec *x*.

On lit *Saixag* 1, 13 mais *Sexa* 2, 11. Il s'agit de *Saissac*, arr. de Carcassonne, qui semble remonter à Saxiu ou Sassiu + acu[4]. Voici les formes antérieures aux nôtres citées par le *Dict. top. Aude* : 950 *villa quae vocatur San Jaco = Saxiaco*, 958 *Sexagum*, 960 *Saxagum*, 1002 *castellum quem dicunt Sexagum*. *Saixag* et *Sexa* ont peut-être *x* pour (*i*)*ss* sous l'influence de telles latinisations. Cf. des correspondances comme *coxa*, *laxare*, *sex* / prov. *coissa*, *laissar*, *seis*.

De même, le *x* de *Fox* (aujourd'hui *Foix*) 1, 20, passim, peut venir de la fausse latinisation *Fuxum*. Cf. § 16, 6, b. En latin, nous avons *Prexano* (= *Preixan*, comm. de Montréal, arr. de Carcassonne) 1, 7, continuant Priscianu[5].

---

[1] Pour *-eusza*, voir § 37.
[2] Quant à Got, cf. §§ 47, 5 et 58.
[3] Voir *Orígenes*, § 9, 4.
[4] Voir Skok 294, p. 132.
[5] Longnon 334, p. 90.

Cependant, il n'est pas tout à fait exclu que *Saixag*, *Sexa*, *Fox* se prononcent avec [š] sorti d'une palatalisation causée par l'*i* précédent (*Fois* > *Fox*, etc.). *Saixag* a pu garder l'*i* dans la prononciation. Cf. le nom de fam. *Foch*, qui est une variante orthographique de *Foix* prononcé avec [š][1]. Pour le produit [š], voir Ronjat II, §§ 317, 363, 364. Cf. aussi *ix* en catalan (*abaixar*, *peix*, etc.)[2].

Le fait que le n° 152 (pays de Foix, 1176) offre *Fois* 2, 21, *reconoisser* 11, *enaisi* 20, me semble parler contre la valeur [š] de *x* dans nos cas. Quelle qu'en fût la prononciation, elle a dû différer de celle du *x* de *Gul(l)ax* 1, 14, 28, se trouvant à côté de *Gulag* 1, 12[3]. Cf. § 78, 1.

L'omission de la consonne finale dans *Sexa* est probablement due à une distraction du scribe. Comment faut-il expliquer *-e-*, l'évolution *ai* ˂ > *ei* ˂ ne paraissant pas autochtone (§ 6, 1, 3)?

Dans alb. *extres* (< extra) 62, 6[4], *x* est sûrement une graphie latinisée pour *s*. Cf. alb. *estras* 27, 2. La pièce 62 est écrite en majeure partie en latin, et *extres* est suivi de mots latins.

§ 62. *z* (sauf *z* intervocalique et final, *sz*, *szc*, *zc*, *zç*)

1. *z*, d'origine grecque, peut marquer la même prononciation que *c* devant *e*, *i* (§ 41, 1) : querc. *conoisenza* 145, 4, 8, *zo* (< ecce hoc) 258, 8; toul. *za* (< ecce ea[5]) 168, 1[6], *forzas* 300, 4; alb. *fianzha* 12, 11[7], *zes* (< censu) 62, 3, 4, 5, 6 (seuls ex. notés de *z* devant *e*); lod. *fermanzas* 211, 15; nîm. *Marzal* (< Martiale) 144, 7.

En général, [ṣ] a dû passer à [s] à la même époque que [ẓ] à [z]. Voir § 47, 5, où il est question du *z* sourd intervocalique.

Voici quelques exemples de *s* remplaçant *z* : querc. *so* (démonstratif) 95, 30 (vers 1160), *tenensa* 276, 6; toul. *forsa(s)* 152, 3, 3, 4 (1176, pays de Foix), *guirensa* 187, 17; alb. *Ponso* (< Pontiu + one) 54, 4 (vers 1148, à côté de *Ponzo* 54, 4), *so* (démonstr.) 292, 6; nîm. *s'* (= l'art. *sa*) 64, 4 (vers 1150).

Toul. *vedesa* 28, 9 (vers 1135) doit être une faute pour *vedensa*. Cf. § 53, 4.

---

[1] Voir Dauzat, *Foch* et *Foix*.
[2] Outre *ix*, le vieux catalan employait *x* pour marquer [š]. Voir Griera, p. 36.
[3] « Vers Carcassonne », *Chartes*, p. 394.
[4] Pour la phonétique, voir § 8, 6.
[5] Pour l'étymologie, cf. § 57, 2.
[6] Cf. *des* (*de* + l'art. *zo*) toul. 116, 10; 189, 1, 14; etc.; alb. 130, 14.
[7] Quant à *fianzha*, cf. § 51, 2.

2. Quelquefois, *z* a une valeur sonore : toul. *Arzen* (aujourd'hui *Arzens*, arr. de Carcassonne) 2, 13 (pays de Foix)[1], *tarzava* (< *tardiare) 203, 17; 263, 7, *Pog* (<podiu) *Arziler* (<argilla + ariu) 300, 3, 21. Cf. Mistral, *argelié*, *arzelià* 'lieu où l'argile abonde'.

Le nom de lieu toul. *Arzila* 171, 1 peut continuer argilla.

Après *r*, [dy] ou [dž][2] peut donc passer à [dz], qui devient éventuellement [ẓ][3] avant d'aboutir enfin à [z]. Cf. Ronjat II, § 329. Quelle étape nos graphies représentent-elles?

z se prononce probablement [z] dans *tolza(s)* (<tolosanu) querc. 326, 7, 7; toul. 343, 21. Voir § 55, 1.

Dans lod. *dezme* (<decimu) 87 (1 ex.), *z* a peut-être une prononciation sonore[4].

On note querc. *Monjarzi* 308, 4[5], composé de *mont* (<monte) + *jarzi*, variante de *jardi* 'jardin'[6].

Comment faut-il expliquer l'évolution *jardi* > *jarzi*?

Je crois qu'il s'agit d'une propagation de l'élément spirant de la mi-occlusive initiale, c'est-à-dire que le *d* de *jardi* s'est d'abord changé en [dy] ou [dž]. Ensuite, ce nouveau son a dû se développer comme dans (*Pog*) *Arziler* ci-dessus. Cf. anc. fr. *cerchier* devenu *chercher*.

Jardi (> *jarzi*) (<franc *gardo) ne peut être autochtone dans le Bas-Quercy, comme le montre le traitement du *g*[7]. Ce peut être une forme venue d'un dialecte du Nord ou bien un emprunt au français, ainsi qu'ital. *giardino*, cat. *jardí*, esp. *jardín*, port. *jardim*[8].

Quant au Midi, l'*ALF*, c. 712, *un jardin*, indique pour le continuateur (*jar-*) de *gardo souvent un *d* altéré (dy, dž, dz, etc.).

3. M. Brunel dit à propos de lod. *tretzes* 211, 6 : « La forme *tretzes* pour *tretze* est étrange et mal assurée, le sens du passage est ambigu et doit peut-être être compris en considérant le nombre comme un

---

[1] Ce nom semble remonter à gothique *Args + incu. Voir *Rom. germ.* I, pp. 308, 337.

[2] Voir § 66, 2.

[3] Cf., sous 1, la sourde correspondante.

[4] Pour l'évolution de ce mot, voir § 52, 5 et cf. § 55, 1.

[5] « Quartier, à Moissac », *Chartes*, p. 404.

[6] Vincent 452, p. 197, b, énumère 2 *Montgardin* (Pas-de-Calais, Hautes-Alpes) et 2 *Montjardin* (Aude, Gard). *SW*, s.v. *jardin*, renvoie à *Guillaume de la Barre*, qui offre *jarzi* (39). Raynouard III cite, p. 464, b, deux exemples de la variante *gerzi*, et *FEW*, art. *gard*, signale *jarzin* (Castelnaudary, 1318).

[7] Cf. Ronjat II, § 244.

[8] Voir *REW* 3684 et *FEW*, art. *gard*, où M. von Wartburg dit que le mot est originairement français.

ordinal pluriel.[1] » Quoi qu'il en soit, la forme repose sur *tretze* de tredecim.

Il me semble naturel d'attribuer à *tz* une valeur sourde, d'autant plus que, selon l'*ALF*, c. 1328, *treize*, le continuateur de *d'c* est sourd dans l'Hérault sauf au p. 757. Il est aussi palatalisé à l'exception du p. 766[2]. Est-ce que *tz* se prononce [tts] ou [ts][3]?

Gauz-, qu'on doit probablement rattacher à germ. Gaus mélangé avec gaudium[4], se rencontre dans *Gauzbert(z)* querc. 293, 8; toul. 105, 7; alb. 56, 1, 1, 3, *Gauzfre* alb. 131, 9; etc.

La pièce alb. 55 offre *Gauzbert* 12 à côté de *Auztorc* (< Eustorgiu) 4, 13 avec *z* pour un *s* primitif[5].

On appelle la même personne *Gauzbertus Bouzon* alb. 50, 1 et *Gaudbertz Bouzonz* 50, 5. La variante *Gaudbert*, prononcé probablement *Gautbert*[6], doit être le point de départ de nîm. *Gatbert* 182, 16 (voir § 7), si ce nom ne remonte pas à Gaut-berht- ou à Wald-berht-. Voir Dauzat, *Gaubert*.

Gaus- peut venir de *Gauz-* : *Gausbert* toul. 28, 9, *Gausfres* toul. 233, 5; alb. 141, 13; etc. *Gausbert* semble pouvoir se réduire à *Gasbert* querc. 228, 1, 19. Voir § 7.

z note peut-être [ts] dans toul. *Balazvila* 309, 21, variante de *Balaidsvila* (*Balaidshuila*)[7].

§ 63. *zc*

La graphie *zc* est rare, et nous n'en trouvons que quelques exemples toul. et alb.

La charte toul. 105 (1165) offre *fazcam* (< faciamus) 5, *coveneuzca* (< -entia) 5[8], *forzca* (< *fortia) 6. Cf. *z*, §§ 47, 5, 62, 1.

zc a la valeur [s] dans toul. *conoizceuza* 317, 9. Cf. *conoisceuza* 317, 13, discuté au § 57, 1.

L'acte alb. 322 emploie *pertenezca* (= *pertenenzca*, voir § 53, 4) 6 et *aizci* 7. Nous avons probablement affaire à *aizci* 'ici', mais on ne peut

[1] *Chartes*, p. xx.
[2] Cf. Ringenson, p. 79–85.
[3] Cf. Ronjat II, § 367, p. 261.
[4] Voir Bergh, p. 68–69, s.v. *Cauciobertus*, et p. 71, s.v. *Gaugebertus*.
[5] Cf. toul. *Austorga* 328, 2 et voir § 11.
[6] Cf. *Gautzbertus*, *Cart. de S.-Sernin de Toulouse*, pièce 5 (1123), p. 8. Le ms. de ce cartulaire date de la fin du XII[e] s.
[7] Voir §§ 5, 2, 46, 4.
[8] Pour *-euzca*, cf. § 37.

en être absolument sûr, le parchemin étant déchiré sur les bords, de telle manière qu'il manque quelque chose après ce mot. Cf. *aissi* 322, 7 'ainsi'.

Le même besoin qui a fait créer la graphie *cz* (voir § 44)[1] a dû donner naissance à *zc*. Notons ici que *zc* se retrouve en anc. espagnol (p.ex. *arenzcadas, aranzcadas* 1144)[2].

z et *c* se prononcent séparément dans lod. *Fonzcais* (aujourd'hui *Fouscais*, comm. de Clermont-l'Hérault, arr. de Lodève) 221, 13[3].

§ 64. *zç*

Le scribe alb. Ermengau se sert deux fois de *zç* : *fazça* (3 prés. subj.) 100, 6, *aizço* 108, 20. Il écrit avec *ç effizauça* (*en* + *fizauça*) 100, 7, *Çoqua* 100, 9[4], *Pouço* 108, 4. Cf. § 44.

Palatales

§ 65. Notes préliminaires

Nous allons étudier successivement les nombreuses graphies marquant des consonnes palatales[5]. Ces graphies se ressemblent souvent plus ou moins.

En utilisant, entre autres, les matériaux offerts par les *Chartes*, M[lle] Karin Ringenson a fait une étude approfondie sur la palatalisation de [k] dans les parlers prov.[6].

Pour pouvoir tirer des conclusions sur cette palatalisation, elle est obligée de s'occuper de mots prov. de certains types latins qu'elle fait représenter par *facta, factu, debeo, mediu, carrigiu*[7], *debea, media, tottī*, mots en *-atĭcu, -ĭcu, -ăcu*.

Dans des mots de ces genres, elle étudie les graphies en anc. prov. notant les sons palataux issus de *ct*, *bi̯*, *di̯*, etc., en les comparant

[1] Cette graphie combinée ne s'emploie pas dans nos documents, si ce n'est dans alb. (*una bordaria de*) *Manczans* 21, 3, dont j'ignore l'étymologie.

[2] Voir *Origenes*, § 9, 4.

[3] 804 *Fonzcaniolios*, 1270 *villa de Fonte-Cassio*. Voir *Dict. top. Hérault*.

[4] *Peiro de la Çoqua*. Cf. *Pet. dict.*, *soca* 'souche; cep de vigne; partie inférieure du clocher' d'origine inconnue. Ce mot s'écrit *zocas* 41, 57 (Rouergue).

[5] Cf. ce que je dis au § 39.

[6] *RLiR*, 6, 1930, p. 31–90. Nous avons déjà nommé ce travail au § 39.

[7] Attesté dans Du Cange. Cependant, *carrech, -eg, -ei* 'chariot; partie d'une machine de siège; charroi' (*Pet. dict.*) doit être un subst. postverbal de *carrejar* (< carru + idiare) 'charrier, voiturer, transporter'. Voir Ronjat III, § 712, p. 405, et *FEW*, art. *carrus*.

entre elles et, en outre, surtout avec celles pour *l* et *n* mouillés. L'emploi multiple de *g* y est frappant[1]. M^lle^ Ringenson se dit alors que les phonèmes figurés par ces graphies semblables doivent avoir un élément commun à tous, et que cet élément ne peut être que le yod[2]. Ainsi p.ex., un mot comme *fag* (< factu) se prononcerait avec [ty][3].

Les graphies parlent en faveur de cette théorie ingénieuse, mais je ne trouve pas qu'on puisse exclure la possibilité de l'existence des mi-occlusives [tš] et [dž] à l'époque de nos documents. Dans le type *fag* p.ex., la finale a pu varier entre [ty] et [tš][4].

Il faut prêter attention ici aux lettres *i* et *j*, que nous rencontrerons souvent aux paragraphes suivants.

En général, les scribes emploient *i*, et la répartition de *i* et de *j* est due au jugement de M. Brunel. Voici ce qu'il m'écrit dans sa lettre du 16 octobre 1950 : « Les mss. ne connaissent pas le *j*, la lettre *i* a donc deux valeurs phonétiques, et peut-être davantage, = i ou dž, la distinction que je fais entre *i* et *j* est donc artificielle et résulte de mon appréciation de la probabilité du son représenté, elle n'est pas une donnée du document mais une accommodation à l'usage actuel de la graphie en France. »

En lisant quelques originaux, j'ai pourtant trouvé des cas de *i* long que l'on pourrait transcrire par *j* : toul. *aujo* (= *avio*) 300, 3, 4, *jureroill* 300, 20, *aisj* 309, 6, *lj* 309, 10; etc. Comme nous le voyons, l'*i* long peut être voyelle ou consonne.

Par la suite, je garderai la transcription de M. Brunel.

Bien des combinaisons graphiques contiennent un *i*, dont je donne quelques exemples toul. : *poig* (< podiu) 138, 14, *tuig* (< totti) 186, 1, *dreigz* (< *derectu) 256, 5, *usaiges* 324, 9, *hordeing* (< *ordiniu) 230, 5, 15, *cosseill* 300, 20. Cf. toul. *pog* 166, 3, *totg* 232, 11, *dreg* 203, 13, 13, *usatges* 300, 6, *ordeng* 105, 2, *cossell* 232, 7.

En général, *ig*, *ing*, *ill*, etc. ne doivent être que des variantes des

---

[1] Cf. p.ex. *g* — seul ou dans diverses combinaisons — désignant une prononciation palatale en anc. espagnol. Voir *Origenes*, §§ 3–5 et 7–8.

[2] Ringenson, p. 55 ss.

[3] Voir Ringenson, p. 60–61. J'ai adopté sa notation, mais il faut observer que dans [ty], [t] a dû être mouillé et [y] sourd. Cf. Pidal, *Gram.*, § 50, 1. M^lle^ Ringenson parle elle-même « des dentales mouillées *ty* et *dy* ». L'élément occlusif doit aussi être plus ou moins mouillé dans [tš] et [dž].

[4] Cf. M^lle^ Ringenson, p. 62–63, qui, pour la sonore, parle de la possibilité d'un flottement entre [dy] et [y]. Plus loin, nous verrons que [ty] ou [tš] peuvent passer à [ts]. Voir §§ 67, 2, 71, 2, 72, 73.

graphies sans *i*, mais il n'est pas exclu qu'il s'agisse parfois d'un *i* dégagé. Cf. §§ **67**, 2, **71**, 2, **73–75**.

D'autre part, un tel *i* a éventuellement pu exister quelquefois dans la prononciation sans être indiqué dans la graphie.

Quant à *ig*, etc. (< *ct*), il faut remarquer que des dialectes prov. mod. connaissent le type *faich*[1]. Cf. en espagnol l'évolution factu > *feicho* > *fecho* > *hecho*[2].

Ajoutons enfin que la richesse des graphies de certaines consonnes palatales témoigne de l'embarras des scribes en face de phonèmes sans équivalents en latin.

§ 66. *j* et *g* (+ *e*, *i*) initiaux et postconsonantiques

1. On sait qu'à l'initiale, *j* (*i*) et *g* (+ *e*, *i*) latins ont donné le même résultat. Cf. toul. *Germa* (< Germanu) 344, 7 et *S. Jerma* 230, 7; etc., qui est le même nom.

Les scribes se servent toujours de *j-* (*i-*[3]) devant *a*, *o*, *u* : querc. *joglars* 119, 18; toul. *jamais* 150, 6; lod. *jurat* 211, 7, 10.

Devant *e*, *i*, on écrit d'habitude *g-* : querc. *Genebreira* (< jeniperu + aria) 23, 6; toul. *gitar* 325, 7; alb. *giquir* (< jehjan) 237, 2; nîm. *San Gervazi* (< Gervasiu) 182, 16.

On rencontre quelquefois *je-* : querc. *jendre* (< generu) 277, 3; alb. *Sancta Jema* (< Gemma[4]) 52, 2.

Dans quelques noms, *j* initial peut être suivi d'un *h* (*Jherusalem*, *Jhoan*). Voir § **51**, 2.

Quelle était la valeur phonétique de nos graphies?

Pour l'anc. prov., on suppose généralement [dž][5], alors que M[lle] Ringenson croit que la prononciation a pu flotter entre [dy] et [y][6]. Pour ma part, je ne trouve pas impossible que [dy] et [dž] aient coexisté dans la langue de nos scribes. Une variante [y] me semble moins probable, aucune de nos régions n'ayant aujourd'hui [y-] continuant lat. *j*, *g* (+ *e*, *i*), *dj*[7].

---

[1] Voir Ronjat II, § 311.
[2] Cf. Pidal, *Gram.*, § 50, 1.
[3] Pour les lettres *j* et *i*, voir § **65**.
[4] Voir Longnon 1777, p. 421.
[5] Voir Appel, § 44, c, p. 56.
[6] Ringenson, p. 63–64.
[7] Voir Ronjat II, § 230.

Appel fait observer qu'on trouve parfois une alternance *g*, *z* à l'intérieur d'un mot qui peut parler en faveur de [dz] initial[1].

Nous avons des cas comme toul. *Pog Arziler* (< argilla + ariu) 300, 3, 21, mais ils ne permettent aucune conclusion sur la prononciation à l'initiale, car on a pu avoir une évolution spéciale après *r*. Voir § 62, 2. Cela n'implique naturellement pas l'impossibilité absolue d'une variante [dz-][2]. C'est la prononciation actuelle de Nîmes, tandis que [ts] s'emploie, entre autres, en querc. et en alb.[3].

A mon avis, on ne doit pas alléguer *coginas* 1, 4 (pays de Foix) 'cuisines' comme indice d'une valeur [dz] de *g*, *j*. Nous avons probablement affaire au mot latin. Voir § 50, 4.

Quelquefois on écrit *ge-*, *gi-* au lieu de *gue-*, *gui-*. Voir § 50, 2, c.

2. Voici quelques exemples de *j* et *g* (+ *e*, *i*) précédés d'une consonne : querc. *Engelbals* (< Engil-bald-) 243, 3; toul. *evangelis* 150, 6; lod. *argent* 221, 7; nîm. *Ermenjard* (< Ermin-gard-) 18, 2[4], *l'Argilargueira* (aujourd'hui *l'Argiliquière*) 182, 13[5].

En général, la prononciation a dû être [dy] ou [dž] comme au début d'un mot. Cf. sous 1, où nous mentionnons aussi le type *Pog Arziler* avec *z* au lieu de *g*.

Pour le composé *Monjarzi* querc. 308, 4, voir § 62, 2.

On relève alb. (*Guillem*) *Auranier* 237, 9, qui paraît formé sur *auranja* 'orange'. Cf. Mistral, *arangié*, *aurangiè*, et fr. *oranger*. D'après les principes de transcription de M. Brunel (voir § 65), ce nom devrait donc s'écrire plutôt *Auranjer*[6].

Pour les continuateurs de -aticu, -icu, -acu et pour le nom *Rotger*, je renvoie au § 70.

Quant à *g* équivalant à *gu* [g], voir § 50, 2, c.

---

[1] § 44, c, p. 56.
[2] Cf. § 67, 2.
[3] Voir Ronjat I, § 51, pp. 91, 93.
[4] *Ermenjard* n'a pu se développer en nîm. Selon Dauzat, s.v. *Ermengard*, c'est une forme populaire du Centre. Cf. *Ermengartz* alb. 237, 1 et *Ermengarda* 31, 11 (Uzège).
[5] Pour l'étymologie de cette localité, voir § 52, 2, vers la fin.
[6] Cf. des cas tels que querc. *Julias* 95, 24; toul. *messió* 203, 18, 18, 19 (§ 1, 4), *avió* 188, 3 (§ 1, 9) où *i* peut noter [y].

§ 67. *j, i, ih, hi, g, gi, ig* intervocaliques et *i, g, ig, ic, h, ih* postvocaliques finals

1. Entre voyelles, *j, i*[1], *ih, hi, g, gi, ig* peuvent indiquer une prononciation palatale sonore[2]. C'est de ce phénomène que nous allons parler ici.

De ces graphies, *i* (*j*) et *g* sont très usuelles et représentent les continuateurs de divers phonèmes : ag. *mager* (< major) 306, 11, *emplajament* (< placitare) 306, 15[3]; querc. *dejusta* (< de juxta) 244, 5, 9, *aia* (< habeat) 308, 9; toul. *poia* (< *podiare) 138, 16, *Frejavila* (< frigida villa) 344, 6[4]; alb. *coregerz* (< corrigia + ariu) 33, 7, *legirau* (< legere) 141, 1; lod. *Pojols* (< *podiolu) 211, 17[5], (*bosc*) *Laujardenc* (< gothique Laubihardus + incu[6]) 221, 5; nîm. (*la*) *Ferragen* (< ferragine) 182, 8[7].

Le type *maio* (< mansione) et le suffixe *-age, -aihe* (< -aticu) (et quelques noms de pers.) seront traités aux §§ 68, 70.

Pour *leial* (< legale), voir sous 3.

Parfois, le même scribe emploie tantôt *i* (*j*), tantôt *g* dans le même mot. Ainsi p.ex., nous trouvons dans la pièce querc. 95 *autreiec* (< *auctoridiare) 30, mais *autregec* 5, 11, 23, *autregero* 15. On a aussi *autreiat* 6, mais ici *g* aurait prêté à l'équivoque, ayant d'habitude la valeur [g] dans cette position. Voir § 50, 1.

Cependant, il y a quelques exemples de *g* devant *a, o* : querc. *digous* (< die Jovis) 228, 20; toul. *poga* (< *podiare) 138, 17 (mais *poia* 138, 16, *póia* 138, 18), *megas* (< media) 171, 3; etc.

Dans le Toulousain et l'Albigeois, on observe *aga* (< habeat) toul. 1, 15, 24 (pays de Foix); alb. 56, 2 à côté de formes avec *i* (*ih, hi*[8]) : *aia* toul. 150, 7; alb. 236, 8; 493, 5, *aiam* alb. 204, 6, *aio* toul. 317, 24.

[1] La répartition des graphies *j* et *i* est due à l'éditeur. Voir § 65.

[2] *j, i, ih, g* sont sourds en notant le résultat de lat. *ct* intervocalique. Voir § 71, 1.

[3] Cf. *Pet. dict., emplaidar* 'négocier?'.

[4] Selon *Chartes*, p. 383, *Frejavila* est situé vers Dourgne, arr. de Castres (Tarn). Il est certainement question de *Fréjeville*, cant. de Vielmur, arr. de Castres. Pour l'étymologie, voir Vincent 759, p. 291, a, qui relève *in Frigida Villa* (1176).

[5] Aujourd'hui *Poujols*, cant. de Lodève (Hérault). Cf. *Pet. dict., pojol* 'hauteur, élévation'.

[6] Voir *Rom. germ.* I, p. 334.

[7] Pour *Ferragen*, cf. § 53, 1, b, (fin).

[8] Voir un peu plus bas.

M. Brunel considère *aga* comme analogique[1]. Selon M^lle^ Ringenson, les formes analogiques *dega*, *aga* se rencontrent à l'est du Rhône[2]. C'est pourquoi je préfère voir en *aga* une autre graphie pour *aia*, d'autant plus que le toul. et l'alb. mod. se servent de *aj-*[3] et que la charte 1 offre non seulement *aga* 15, 24 mais aussi *agacenciis* (= *adjacentiis*) 5[4].

On se demande si des cas comme toul. *guerregár* 203, 12 et alb. *autregament* 54, 3 reposent sur -idiare ou -icare. Cf. § 50, 3.

Nous avons signalé (§ 50, 2, c) que rarement *g* marque [g] devant *e*, *i*. Pour *coginas* 1, 4 (pays de Foix) 'cuisines', voir § 50, 4.

Ameil (toul.) écrit avec *ih aiha* (< habeat) 324, 6, 8; 332, 6, 7, et *autreihero* 309, 16. Comme nous l'avons fait observer (§ 51, 3), il fait preuve d'une prédilection pour la lettre *h*. Cf. aussi §§ 70, 1, 71, 1.

hi se trouve dans toul. *ahio* (6 prés. subj. de *aver*) 186, 4 (seul ex. noté).

gi et *ig* apparaissent dans le n° 1 (pays de Foix), contenant *Aregia* 22, 24, *Areiga* 27 (= *Ariège*, affluent de la Garonne). Cf. *gi* en italien et toul. *Lagier* 269, 5, *Rogiers* 269, 9, où *gi* est peut-être une variante graphique de *g*, et *Laigera* 328, 1. Voir §§ 6, 5, b et 70, 2.

Comment se prononcent nos graphies lorsqu'elles représentent les continuateurs des phonèmes indiqués plus haut (lat. *bi̯*, *di̯*, *gi̯*, *j*, *g* (+ *e*, *i*), *g'd* ou *c't*[5])?

En général, elles doivent avoir la valeur [dy][6] ou [dž][7]. Une prononciation n'exclut pas forcément l'autre[8]. [dy] a éventuellement pu avoir une variante [y][9]. Cf. sous 2 le traitement en position finale.

En langued. mod., media p.ex. a abouti à *mièjo*, *-a*[10].

Dans le Bas-Quercy, on relève *Fijac* 228, 10, 11 et *Fiac* 244, 44[11], qui, selon M. Brunel, ont dû être situés vers Moissac[12]. Il me semble

[1] *Chartes*, p. XLIII.
[2] Ringenson, p. 57, note 1.
[3] Le toul. a en outre le type *auj-*. Voir Ronjat III, § 641.
[4] *aga* 24 est écrit par une autre main que *aga* 15 et *agacenciis*.
[5] Quant à *c't*, il s'agit de *emplajament* cité ci-dessus. Dans *espleihar* (< *explicitare), etc., nous avons probablement une sourde (< *ct*). Voir § 71, 1 (fin).
[6] Voir Ringenson, p. 60–61.
[7] Cf. Appel, §§ 46, a, 59, b, pp. 61, 88–89.
[8] Cf. ce que je dis au § 65 à propos de *fag* (< factu).
[9] Voir Ringenson, p. 63.
[10] Voir Ronjat II, § 295, p. 133. Le *j* se prononce [ts] en querc. et en alb., [ž] en toul. et à Agen, [dž] à Lodève, Ronjat I, § 51, p. 91–93.
[11] *R. de Fijac* et *Ramon de Fiac*.
[12] *Chartes*, p. 382.

très possible que nous ayons affaire à la même localité. *Fijac* et *Fiac* peuvent remonter à Fidiu + acu[1]. Après être devenue [y], la consonne médiale se serait effacée dans *Fiac*. Cf. querc. *Niella* (< nigella) 167, 2[2], *Faed* (< *fagetu[3]) 228, 5; 311, 2, 5, *Faet* 273, 11, *glea* (< ec-(c)lesia) 258, 8 (mais *gleia* 258, 7, 10, 12)[4] et querc., toul., alb. *maestre* (lod. *maistre*) (< magistru)[5].

2. En position finale ou devant un *s* de flexion, *i*, *g*, *ig*, *ic*, *h*, *ih* peuvent noter des sons issus des phonèmes dont les continuateurs intervocaliques sont figurés par les graphies de valeur sonore traitées sous 1.

g prédomine de beaucoup : ag. *Pug* (< podiu) *Abo* 306, 33[6]; querc. *mag* (< maju) 175, 7; toul. *Riofreg* (< rivu frigidu) 105, 1, 3, 5, *reg* (< rege) 116, 37, *plag* (< placitu) 318, 7; alb. *mugs* (< modiu) 131, 12, *Remegz* 194, 32, 36[7]; lod. *deg* (< debeo) 211, 4.

Il y a plusieurs exemples de *ig* : querc. *poig* 23, 2; toul. *plaigs* 232, 8, *Roig* (< rubeu) 317, 27[8]; alb. *moig* 67, 8; lod. *Poig Lacher* (aujourd'hui *Puilacher*) 221, 24; etc.[9].

i, qui est rare, se trouve dans *rei* (< rege) ag. 306, 3; toul. 317, 29, *Poi Laurenz* (*L.*) toul. 257, 1, 3 (cf. chez le même scribe *Pug* 171, 5, 16).

Alb. *Poic* (< podiu) *Altenc*[10] 20, 120 constitue le seul exemple de *ic*.

Dans le Bas-Quercy, *h* et *ih* s'emploient dans *Poh* (< podiu) 95, 9 et *meih* (< mediu) 234, 12.

Signalons enfin le composé *megloganas* (< mediu + locu + anu) querc. 311, 4 et de plus qu'on écrit en un mot toul. *Puglaureusz* (aujourd'hui *Puylaurens*) 317, 28, *Puglaurenz* 325, 6, 7, 7; 330, 6. Cf. *Pug Laurenz* toul. 105, 1, 3, 4; etc.

---

[1] Voir Skok 130, p. 84. Il mentionne *Figeac* (Lot) et *Fiac* (Tarn). Le dernier endroit s'appelle pourtant *villa de Afiaco* en 1203. Cf. Vincent 129, p. 55, a.

[2] Cf. *Pet. dict.*, *niela* 'nielle, plante'.

[3] Cf. Ronjat III, § 704, et Vincent 618, p. 251, b.

[4] Cf. § 68.

[5] Dans alb. *maiestre* 236, 11, l'*i* peut désigner un yod développé entre les deux voyelles en contact de *maestre* (§ 28). Alb. *eiu* (< e(g)o) 218, 1 a peut-être aussi un yod. Voir § 26.

[6] Podiu est très fréquent dans la toponymie des chartes.

[7] *Remegz* doit représenter Remediu ou Remigiu. Ces deux noms ont pu influer l'un sur l'autre. Voir Bergh, s.v. *Remedius*, p. 141–142.

[8] *B. Fabre Roig*. Cf. toul. *W. Rogs de Lantar* 332, 11 et rouergat *G. Bouroigz* (< bove rubeu) 503, 8, et voir *Chartes Suppl.*, gloss., s.v. *roig*.

[9] On remarque alb. *Bernadz Reigz* 204, 15. Le dernier mot remonte peut-être à rigidu. Cf. *Pet. dict.*, *rege* 'raide, dur'.

[10] Pour cet adjectif, voir § 52, 1 (seconde moitié).

Entre voyelles, nous avons présumé sous 1 la prononciation [dy] (variante éventuelle [y]) ou [dž].

Nos graphies finales ont dû se prononcer d'une manière semblable. On se demande si elles peuvent aussi représenter [dy] ou [dž][1] ou si l'on doit leur attribuer la valeur sourde correspondante [ty][2] ou [tš].

Il est évident que *ic* et *h* ne peuvent guère servir à rendre une prononciation sonore. La première notation apparaît vers 1120 et la seconde aux environs de 1160[3].

A côté de *plag*, *plaigs* (< placitu) mentionnés ci-dessus s'observe un traitement *plaitz* (suj. sing.) alb. 345, 3[4].

Notons aussi que les graphies *i* (1 ex.), *g*, *ig*, *h* peuvent désigner à la finale le produit de lat. *ct* intervocalique et qu'on rencontre *tog*, *tu(i)g* (< tottī)[5]. Dans tous ces cas, il s'agit de palatales sourdes.

Par conséquent, la nature des graphies discutées ici ne nous interdit pas d'y voir des signes de sourdes.

Cela constaté et considérant que les occlusives sonores semblent le plus souvent assourdies à la fin d'un mot[6], je crois que nos graphies ont d'ordinaire une valeur sourde en marquant des mi-occlusives palatales[7]. La prononciation sonore antérieure n'a peut-être pas tout à fait disparu.

Une réalisation [y] — possible entre voyelles (voir sous 1) — a probablement existé en position finale[8]. Le yod a pu passer à *i* deuxième élément de diphtongue[9]. C'est naturellement surtout la graphie *i* qui pourrait refléter une telle réalisation, alors que *ic*, *h*, *ih* n'admettent pas cette interprétation.

Retenons qu'aucun parler prov. mod. ne connaît **rech* (< rege), et qu'on a presque partout *mai* de maju[10]. Comme nous l'avons vu, ces

---

[1] Schultz-Gora, §§ 86, 87, suppose [dž] (< lat. *bi̯*, *di̯*).

[2] Voir Ringenson, p. 60–61.

[3] Cf. *dech* (< debeo) 208, 13 (vers 1183), *Puch* (< podiu) *Blacos* 259, 4 (1191) (Rouergue) et *Puh* 541, 29 (Haut-Quercy, vers 1200).

[4] Cf. *plach* 208, 39 (Rouergue, vers 1183). On pourrait supposer un stade **plactu*, mais le fait que *Pet. dict.* n'offre aucun verbe **plaitar* ou **plachar* à côté de *plaidar*, me semble le rendre moins probable.

[5] Voir §§ **71, 1, 73.**

[6] Voir § **76, 2, b.**

[7] M[lle] Ringenson, p. **64,** incline à croire à une prononciation sourde.

[8] Cf. Ronjat II, § 297, p. 139, qui compte avec une normalisation plus ou moins complète de formes autrefois alternantes. Cf. aussi Ringenson, p. 62.

[9] Cf. *ai*, *ei* (< *ayo), § **6,** 3. Le yod de *maju* était peut-être changé quand *habeo* a perdu le *b*.

[10] Voir Ronjat II, §§ 282 et 297, p. 139.

mots revêtent chez nous les formes *rei*, *reg* et *mag*. Il est donc vraisemblable que *rei* se prononce avec diphtongue, tandis que *reg*[1] et *mag*[2] ont éventuellement une mi-occlusive finale.

Le fait que nous avons *Remegz* alb. 194, 32, 36 (cf. plus haut) au lieu de *Remegs* peut signifier que [tys] ou [tšs] ont une tendance à se réduire à [ts]. Cf. §§ 71, 3, 78, 2, c.

Le cas rég. sing. *poiz* vient sans doute de podiu : toul. *Poiz Sembaut* 217, 2; alb. *Poiz Meia*[3] 20, 95 (seuls ex.).

Il en est de même de querc. (*W. del*) *Podz* 293, 6, si ce mot ne remonte pas à puteu.

[ty] ou [tš] a dû se développer en [ts]. Observons que la même évolution est attestée dans des mots d'autres types et que les scribes qui se servent de *poiz* en ont aussi des exemples. Voir §§ 71, 2, 72, 73.

Poiz contient peut-être un *i* dégagé.

Est-ce que la prononciation était parfois [ts] quand on employait des graphies autres que *iz*? On voudrait aussi savoir si un [dz] intervocalique correspondait à [ts] final. Cf. *z* après *r* dans toul. *tarzava* (< *tardiare) 203, 17; 263, 7, § 62, 2.

Le scribe qui emploie *Poiz Meia* 20, 95 écrit *Poic Altenc* 20, 120. Sa prononciation était probablement variable.

Résumons ce que nous avons dit au sujet des graphies finales.

Le plus souvent, elles semblent noter [ty][4] ou [tš][5]. Ces deux prononciations ont pu coexister[6], et il a aussi dû y avoir une variante [y] ou *i* deuxième élément de diphtongue. [ty] ou [tš] peut se changer en [ts] (type *poiz*). Quelquefois, un *i* s'est éventuellement dégagé[7].

Aujourd'hui, les parlers ag., montalb., toul., alb., lod. appartiennent à ceux qui montrent une prédilection marquée pour le traitement *-ch*[8].

Pour *g* final de valeur occlusive, voir § 76, 2, b.

[1] *Reg* peut être une graphie latinisée pour *rei*. L'ablatif *rege* se trouve p.ex. toul. 106, 5; 150, 10; etc.

[2] Cf. *mag* 213, 14; 367, 10; 390, 7, *maig* 388, 4, 6 (Rouergue) et *Pet. dict.*, *mach.*

[3] Cf. *Pet. dict.*, *mejan* 'moyen, mitoyen'.

[4] Le yod a dû y être sourd.

[5] Pour la possibilité de [dy] ou [dž], voir plus haut.

[6] Cf. sous l la valeur des graphies intervocaliques.

[7] Cf. le traitement *it* : *deit* (< debeo) 72, 6, 11, *meit* (< mediu) 370, 15, 15, *moit* (< modiu) 392, 7; etc. (Rouergue).

[8] Voir Ronjat II, § 297, p. 138. Cf. Alibert, § 44, p. 24–25, qui, employant un autre système graphique, écrit *mieg*, *pueg*. Je renvoie aussi à P. Skok, *Podium in Südfrankreich*, ZRPh, 32, 1908, p. 434–444.

3. On remarque toul. *plaejar* 232, 9 'plaider', *plaejág* 232, 10[1].

Il faut partir de *plagejar* (< placitu + idiare)[2], dont le *g* a dû tomber par dissimilation, *g* et *j* ayant sans doute la même valeur phonétique.

Legale a donné toul. *leial* 214, 5. Est-ce une forme développée directement de legale?

Selon Grandgent, *legalis* et *regalis* ont perdu le *g* de bonne heure, au moins dans une partie de l'empire[3]. *Leial* peut venir de *leale avec insertion d'un yod entre les deux voyelles en contact. Cf. *maiestre*, § 28.

Appel dit que *legal* n'a pas été relevé[4]. Dans les recueils de M. Brunel, on trouve pourtant cette forme 98, 35 (Valentinois), 226, 3 (pays d'Orange) et dans le nom de lieu *Part Legal* 448, 12 (Rouergue)[5]. Je crois que *legal* peut être un mot populaire, bien que M. von Wartburg y voie un emprunt au latin[6] et que Ronjat soit d'avis que le *g* [g] latin intervocalique ne reste jamais dans les mots populaires[7]. Il dit cependant : « Il i a un très grand nombre de mots savants ou mi-savants en *g* accueillis principalement par les parlers du S. qui ont *g* < lat. *c* même devant *a* (§ 270) et où par conséquent *g* intervocalique est un fonème très usuel[8] ... »

S'il y a un très grand nombre de mots contenant *g*, on se demande s'ils ne sont pas souvent populaires. Est-ce que des formes telles que *plaia*, *plaga*, *neiar*, *negar* ne s'expliquent pas plutôt par un développement local différent que par une évolution populaire à côté d'un traitement savant[9]?

Il me semble que legale aurait pu devenir *legal* en toul. Cf. toul. *Pagas* 214, 9, *Paguana* 256, 4, sortis de paganu, pagana[10]. Mais, s'il en est ainsi, comment faut-il expliquer *leial*, à moins que ce ne soit une continuation de *leale? Ce pourrait être un emprunt fait

[1] Pour *-ag* (< -ati), voir § 73.
[2] Voir *Pet. dict.*, s.v. *plaidejar*, et cf. *plagiget* 86, 4 (Rouergue).
[3] *Latino volgare*, § 263.
[4] Appel, p. 61, note 2. Il y fait mention des formes *leial* et *leal*.
[5] Dans A. Stickney, (Éd.) *The Romance of Daude de Pradas on the Four Cardinal Virtues*, Florence, 1879, on lit *leyals* (573), mais le ms. porte *legals*.
[6] *FEW*, art. *legalis*.
[7] Ronjat II, § 278, p. 99.
[8] Ronjat, *ib.*, p. 100.
[9] Cf. Appel, § 46, a, et Schultz-Gora, § 84, a.
[10] Voir Weber, p. 86. Le *g* s'est effacé devant *a* dans toul. *oblias* (< obligare) 214, 5; 215, 3 'redevances', mot attesté aussi en querc. et en alb. Voir *Chartes*, gloss., p. 481.

à un dialecte où *-g-* passe à *i*, mais il y a une explication beaucoup plus probable.

Nous avons vu sous 2 que rege aboutit à toul. *rei* 317, 29, *reg* 116, 37. Il s'ensuit que lege doit donner *lei* ou *leg*[1]. *Leial* peut être influencé par le substantif[2], et dans ce cas la valeur de *-i-* dépend de celle de la finale de *lei* ou *leg*. Cf. 2, vers la fin.

§ 68. *i* (<lat. *sj*) intervocalique

Entre voyelles, on trouve *is* (*iz*) et *i* continuant lat. *sj*.

En ag. et en nîm., j'ai relevé trois exemples de *is* : ag. *ocaisonatz* 306, 11; nîm. *gleisa* 144, 5, *maisons* 144, 6.

Dans nîm. *Andusa* (< Andusia) 144, 2, *Andusenc* 144, 15, *ui* s'est réduit à *u*. Voir § 20. *San Gervazi* (< Gervasiu) nîm. 182, 16 est savant[3]. Cf. *Gervaiz* 182, 6.

Les pièces lod. offrent seulement *i* : *maio(s)* 211, 2, 2, 5, 7; 221, 5, passim (seuls ex.).

Les actes querc., toul. et alb. emploient *is* (*iz*) et *i*.

Dans le Bas-Quercy, *is* est attesté avant *i* : *maiso* 95, 6, 6, 7, 33 (vers 1160), *baiet* (3 parf. de *baiar* < basiare) 119, 16 (1170). Après le n° 145 (1175) contenant *gleisa* 2, 2, 4, et *gleisiasgues* (traitement demi-savant) 2, 4, on rencontre *i* à l'exception de *gleiza* 311, 7 : *maio* 228, 2, *gleia* 231, 3; etc. La charte 258 nous présente, à côté de *gleia* 7, 10, 12, la forme réduite *glea* 8.

Dans le Toulousain, *is* l'emporte sur *i*. Les premiers exemples des deux traitements datent de 1179 : *maiso* 168, 3, *sangfoisos* 232, 8, *maio* 166, 11, *gleia* 186, 3; etc. Notons *a* pour *ai* et *i* pour *ei* dans *mazos* 270, 7, *ocaso* 152, 8 et *Glisolas* 189, 3. Voir §§ 5, 1, 2, et 10, 1, b. *ecleziasge* 525, 4 est savant.

Quant aux documents alb., les *i* sont plus nombreux que les *is*, mais moins de scribes font usage de *i* que de *is*. Les deux types apparaissent pour la première fois vers 1120 dans la pièce 20, offrant *gleisa* 8 et *gleiasg(u)e* 8, 34, 62, *gleia* 34, *maio* 33[4].

Comme dans la dernière charte, le même scribe hésite parfois entre *is* et *i*. Ainsi p.ex., G. (toul.) écrit *maiso* 217, 4, mais *maio*

[1] M[lle] Ringenson, p. 58, note 3, croit que *leg* peut être un latinisme.
[2] Cf. Ronjat II, § 278, p. 100.
[3] = *S.-Gervasy*, cant. de Marguerittes, arr. de Nîmes.
[4] Cette charte émane de trois scribes, dont le premier emploie les deux types (*gleisa* 8, *gleiasgue* 8).

270, 1, *gleia* 270, 7. Il a *mazos* 270, 7 (cf. plus haut). Dans le n° 131 (alb.), on lit *maiso* 2, 4, 7, 11 mais *maio* 8.

Le fait que *is* et *i* vivent souvent côte à côte et que, dans les documents querc., *is* apparaît avant *i*, qui finit par y prédominer, porte à croire que les types *maiso* et *maio* ne représentent pas deux évolutions parallèles de ma(n)sione, mais que *maio* est sorti de *maiso*. C'est l'opinion de Ronjat[1] et de M^me^ Dobelmann[2].

Il est probable que le type *maiso* pouvait avoir un *s* apical[3].

L'évolution *maiso* > *maio* montre que l'*i* (< lat. *si̯*) intervocalique doit se prononcer [y]. Dans querc. *glea* 258, 8 cité plus haut, le yod a dû être absorbé par l'entourage palatal. Cf. § 67, 1 (fin).

Ajoutons que d'après l'*ALF*, c. 453, *église*, *-s-* reste en Lot-et-Garonne, dans la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard, alors qu'il manque partiellement en Tarn-et-Garonne. Le département du Tarn garde *-s-* sauf au point 744 (Valderiès). Les formes sans *s* ont généralement [-y-]. Les données de l'*ALF* ne s'accordent donc qu'en partie avec celles de nos textes.

§ 69. *pi* (< lat. *pi̯*) intervocalique

On relève alb. *recepio* (< recipiant) 131, 8. Cf. *recepia* 397, 45 (Rouergue).

Le vieux prov. possédait les types *sapia*, *sapcha* (*sacha*)[4], continués dans les parlers mod.[5]. Il est donc vraisemblable que *recepio* se prononce avec [py], mais alb. *drejurers* 194, 25 'juste'[6], formé sur *drechura* 'droit', montre que *pi* pourrait éventuellement équivaloir à *pch*.

§ 70. Continuateurs de -aticu, -ĭcu, -ăcu

1. A -aticu correspondent *-atgue*, *-atque*, *-atge*, *-acge*, *-age*, *-aige*, *-aihe*. Au féminin, nous trouvons *-atga* et *-agga*.

Dans les pièces querc., on relève *parrochianatques* 23, 5, *Salvatge*(*s*) 95, 14, 23, 31, *Paratge* 119, 3; etc.[7], *estatgas* 311, 3, 3, 5.

---

[1] Voir Ronjat II, §§ 290, 360.
[2] Voir § 56, 2.
[3] Voir § 56, 2. Henke, qui a aussi utilisé les matériaux des *Chartes*, compte, p. 31, avec un *s* palatal.
[4] Voir Appel, § 59, b, et Ronjat II, § 227, p. 12.
[5] Voir Ronjat II, § 361.
[6] Cf. § 71, 1.
[7] Le nom de lieu *Paratge* est attesté une dizaine de fois dans les actes querc.

Le Toulousain offre *-atge*, *-age*, *-aige*, *-aihe*, *-agga* : *usatges* 300, 6; 310, 8, *austages* 343, 2[1], *uzaiges* 324, 9, *huzaihes* 324, 5, *estagga* 138, 3 (tous les ex.).

Les chartes alb. emploient *-atgue*, *-atge* et *-acge* : *linatgue(s)* 21, 2, 2, *sirventatgue* 55, 2, *sesatgue* 322, 15[2], *linatge* 27, 7, *linacge* 130, 5 (tous les ex.).

Dans nos autres régions, nous ne rencontrons que lod. *linatge* 211, 12 et nîm. *messatgue* 144, 8, 10; 170, 6, 7.

Nous voyons que *-atgue* et *-atque*, dont nos premiers exemples datent d'environ 1120, sont attestés avant les autres graphies.

Pour arriver à *-atgue*, il faut supposer la chaîne -aticu > -**adego*[3] > -**adgo*[4] > *-adgue*[5] > *-atgue*[6]. Dans *atque*, la syncope a dû avoir lieu de très bonne heure, ou bien *-atgue* s'est assimilé en *-atque*. Cf. la variante graphique *-atche* dans le n° 7 (Rouergue) : *cleisatche* 1, *usatche* 2[7].

Meyer-Lübke paraît croire que *-atgue* est autochtone, alors que *-atge* aurait été emprunté au français : « Nehmen wir einmal an, *-aticu* sei zunächst auch zu *-atgue* geworden, wofür die Schreibung *-atgue* einzelner Urkunden sprechen könnte. Nun sehen wir in ital. *-aggio*, span. *-aje*, port. *-agem*, dass frz. *-age* zu den expansiven Suffixen gehört. Ist aber *-age* nach Italien und Spanien gewandert, so darf man erst recht sein Erscheinen in Südfrankreich erwarten. Dann wäre im Kampfe zwischen einheimischem *-atgue* und fremdem *-atge* das letztere nicht nur Sieger geworden, es hätte auch alle anderen *-tgue* nach sich gezogen[8]. » Cf. Rohlfs III, § 1060 : « Als französisches Modesuffix fand *-age* im Zeitalter des fränkischen Kultureinflusses früh Aufnahme im Italienischen, ... »

Selon Ronjat I, § 145, p. 261, qui ne mentionne pas *-atgue*, *-dg-* (< *t'c* de -aticu) est devenu une mi-occlusive palatale « par mouillure résultant de la succession rapide de deux contacts de la langue sur des points différents de la voûte palatine ».

[1] Pour *au-* au lieu de *o-*, voir § 25.

[2] *Sesatgue* contient probablement census. Voir § 10, 1, a, note.

[3] Cf. dans l'Italie du Nord *-àdego*, Rohlfs III, § 1131, et port. *-adego* (*-adigo*), Huber, § 142, 3.

[4] Cf. anc. esp. *-adgo*, Pidal, *Gram.*, § 60, 3.

[5] Cf. rouergat *guidadgue* 41, 29 (vers 1143), *linnadgue* 356, 4, passim (1123), à côté de *selvatgue* 41, 63, *linnadge* 356, 6.

[6] Le *d* s'est assourdi en fin de syllabe. Cf. Appel, § 41, c.

[7] La même charte offre *achela* 2, 2, *la Rochéta* 7, *clerches* 9.

[8] *Das Katalanische*, Heidelberg, 1925, § 44, p. 54.

M^lle^ Ringenson semble présumer l'évolution *-atgue* > *-atge*[1]. Je crois aussi qu'on doit compter avec une telle palatalisation. Le suffixe prov. *-atge* ne serait donc pas un apport français. Il a pu se propager en Italie et dans la péninsule Ibérique[2].

Selon Bourciez, *Éléments*, § 272, b, on a eu la même évolution en français et en provençal : -aticu > [-adyu] > [-adže]. Peut-être certains parlers prov. ont-ils vraiment connu ce développement.

La graphie *g* remplaçant parfois *gu* [g] (§ 50, 2, c), il est toujours possible que quelque *-atge* équivaille à *-atgue*.

Toul. *-aige* et *-aihe*, employés par Ameil, représentent sûrement le type palatalisé[3]. Cf. chez lui p.ex. *autreihero* (< *auctoridiare) 309, 16, *aiha* (<habeat) 324, 6, 8, § 67, 1, *leiha* (<lecta) 324, 5, § 71, 1.

Il en est probablement de même de *-acge*, *-age* (2 ex.). Cf. pourtant *linnacgue* 303, 7, 14[4], *lin(n)ague(s)* 380, 7; 442, 23 (Rouergue). Notons aussi que la pièce toul. 343 contenant *austages* 2 se sert de *g* pour *gu* dans *pregeg* (3 parf. de *pregar*) 3[5], *segel* (<secale) 15, 16, 17[7].

-atga et *-agga* peuvent se prononcer avec [g]. Cf. *estadgua* 41, 13; 89, 17 (Rouergue). Dans *-agga*, *dg* ou *tg* a pu devenir *gg* par assimilation. Cf. rouergat *vacaggue* 32, 3, 6, 8, 9. Toutefois, l'acte toul. 138 offre *poga* (< *podiare) 17 (voir § 67, 1), de sorte que *estagga* 138, 3 appartient éventuellement au type palatalisé. Cf. *fromagge* 75, 4, *linagge* 195, 4 (Rouergue), *erbágges* 172, 17 (Comminges).

En général, *-atgue* a peut-être évolué par mouillure comme suit : *-atgue* > [-atgye] > [-atdye] > [-addye] > [-addže]. Quelquefois, la palatalisation a pu commencer dès le stade *-adgue*. Cf. plus haut la citation de Ronjat. Il ne me semble pas exclu que [-atdye] aboutisse aussi à [-attye], [-attše][7], qui pourrait également être le produit d'une palatalisation de *-atque*.

D'après Ronjat II, § 304, p. 150, le continuateur de lat. *t'c*, *d'c*

---

[1] Ainsi, elle dit, p. 44, à propos des chartes rouergates de M. Brunel, qui ont presque toujours *-atgue*, que le *g* n'y est pas encore palatalisé.

[2] M. Menéndez Pidal dit qu'esp. *-aje* est de provenance prov. ou fr., *Gram.*, § 84, 1.

[3] Cf. Ringenson, p. 49.

[4] *-atgue* a pu s'assimiler en *-acgue*.

[5] On avait d'abord precavit, dont le c doit donner [g].

[6] De nos jours, *séguel* se trouve entre autres en montalb. et au nord de Toulouse. Voir Ronjat I, § 133.

[7] Le toul. mod. a généralement [-tš-]. Voir Ronjat I, § 51, p. 93–94.

était en vieux prov. une mi-occlusive géminée de valeur sonore, devenue dans la plupart des dialectes mod. une mi-occlusive non géminée.

Si l'on examine les cartes 9, 613, 635, 1199 (*quel âge, fromage, genêt, sauvages*) de l'*ALF*, on voit p.ex. que la carte *genêt* indique [ž-] pour la Haute-Garonne sauf au p. 763 (Revel), tandis que le continuateur de -aticu a le plus souvent [-dž-] dans ce département. Cela montre que la gémination supposée a dû exister en anc. prov.

La notation *-agge* alléguée plus haut s'explique peut-être par un besoin de marquer la gémination de la mi-occlusive[1]. L'équivalence des graphies *-atge*, *-age*, *-agge* est attestée par *Leys* II, p. 46 : « Denan *ges* o *ge* pot metre qui's vol *t* o *g*, coma *paratges*, *paragge*, *megges*, *metge*, *relotges*, *relogge*, *jugges*, *jutge*; pero en rima no'ls deu hom variar. E cant denan *ges* o *ge* es dyptonges, o *n* o *r* ses tot meja, adonx no ha loc *t* ni *g* coma *abreuge*, *diptonge*, *marge*, *verges*, *canonge* e *parge*; et enayssi de lors semblans. » Remarquons que *tg*, *gg* continuent lat. *t'c* ou *d'c* sauf dans *relotges*, *relogge* (< horologiu), qui semble contredire notre hypothèse. Cependant, on aurait pu en géminer la mi-occlusive sous des influences analogiques. En effet, l'*ALF*, c. 699, *horloge*, enregistre généralement [-dž-] dans la Haute-Garonne, c'est-à-dire le même phonème que nous y avons rencontré dans le continuateur de -aticu.

Il est difficile de dire comment se sont prononcées nos formes palatalisées.

Quand Ameil (toul.), qui se sert de *ih* pour rendre le résultat intervocalique de lat. *bi̯*, *di̯*, *ct*[2], écrit *-aihe* (cf. ci-dessus), *ih* y représente probablement [ddy] ou [ddž], éventuellement la prononciation sourde correspondante. Dans d'autres cas, l'évolution n'est peut-être pas allée si loin.

Nous avons opposé *-atgue* aux formes palatalisées. Toutefois, *-atgue* peut très bien figurer un début de palatalisation (rapprochement des points d'articulation des occlusives). Il n'est pas impossible non plus que les scribes aient quelquefois usé de cette graphie tout en prononçant [-atgye], peut-être sans observer le yod. Pour marquer

---

[1] En réalité, il s'agit d'une gémination de l'élément occlusif de la mi-occlusive.

[2] Cf. §§ 67, 1 et 71, 1.

cette nouvelle prononciation devenue consciente, on a pu changer *-atgue* en *-atge*, qui devient une graphie très usuelle en prov.

Quant à nos régions le mieux représentées, on peut dire en résumé que la palatalisation semble plus lente en Albigeois que dans le Bas-Quercy et le Toulousain.

Après 1300, M^lle^ Ringenson n'a pas trouvé un seul *-atgue* ni *jutgue* à l'ouest du Rhône[1].

2. Nous allons étudier maintenant les continuateurs de -dĭcu, -tĭcu à l'exception de -atĭcu, traité sous 1.

Après voyelle, on s'attend au même résultat qu'a donné -ticu de -aticu.

En querc., on relève *jutge(s)* 119, 11, 17, *jutgue* 333, 5, 8, qui ne peut venir de judice, mais qui doit remonter à *judicu ou éventuellement être une réfection sur *jutgar* (<judicare)[2], dont les mêmes pièces ont les formes *jutgada* 119, 6, *jutgat* 119, 12, *jutgadz* 333, 4.

jutge est probablement une forme palatalisée. Cf. *jugges* 346, 6, 7 (Comminges).

-atge étant la notation querc. normale du continuateur de -aticu, on est étonné de trouver *jutgue* en 1200. Le scribe qui s'en sert écrit *Paratge* 326, 17. Est-ce que *jutgue* se prononce avec [g] sous l'influence de *jutgar*, la palatalisation allant peut-être plus lentement devant *a* que devant *e*?

Faut-il ranger ici les noms de lieux ag. *Metges* 306, 28, *Levitca* 306, 34[3]?

Nous signalons quelques noms de pers. d'origine germanique dans lesquels [-dg-] a dû se développer comme dans *-adgue* (cf. sous 1).

Hrod-gari a abouti à *Rodgeirs* 1, 27 (pays de Foix)[4], *Rotger* querc. 145, 1; alb. 27, 3, 3, *Roger* querc. 145, 4, *Rogiers* toul. 269, 9.

Querc. *Autguer* 276, 19, 29, 29 et *Augers* 239, 22; 244, 22, 47; etc. semblent remonter à Ald-gari. Cf. § 52, 1.

Toul. *Lager* 171, 7, *Lagier* 269, 5 peuvent continuer Leud-gari.

---

[1] Voir Ringenson, p. 54.

[2] Voir Ronjat II, § 367, p. 262. On rencontre *jutgar* 164, 7 (Rouergue).

[3] L'édition porte *Delevitca*, corrigé par M. Brunel, *Chartes Suppl.*, p. 274.

[4] *Rodgeirs* (vers 1034) s'emploie probablement pour *Rodgueirs*. Cf. *Agarnages* (aujourd'hui *Agarnagués*) 1, 13. Nous avons *Rodgueirs* 503, 6, *Rotguer* 113, 3; 139, 1; etc. (Rouergue).

Voir § 7. Au fém., on a *Laigera* toul. 328, 1, dû à Ameil, qui écrit *uzaiges* (< -aticu) 324, 9.

Pour toul. *Jadcher* 28, 9; alb. *Jatguiers* 237, 4, voir § 46, 4.

Dans toul. *Rogiers*, *Lagier* mentionnés ci-dessus, *gi* est peut-être une variante graphique de *g*. Voir § 6, 5, b.

Après consonne, -ticu (-a) est compris dans querc. *gleisiasgues* (< ec(c)lesiasticu) 145, 2, 4[1], *Pertg(u)a* (< pertica) 326, 6, 17 (nom de lieu); toul. *ecleziasge* 525, 4; alb. *gleiasgue* 20, 8, 34; 55, 8, *gleiasge* 20, 62[2]; lod. *portgue* (< porticu) 221, 23. Il est vraisemblable que les deux *-ge* s'emploient pour *-gue*. Cf. § 50, 2, c.

3. Passons aux mots en -nĭcu, -năcu.

En Nîmois et au pays d'Uzès, on fait usage de formes non syncopées : nîm. *Galazaneges* (aujourd'hui *Galargues*) 63, 2, *Coloniges* (= *Colorgues*) 64, 6, *Colonizes* (= *Coloures*) 182, 2[3], *cannonegues* (< canonicu) 144, 6; Uzège *monegas* (< monacha) 31, 31 (tous les ex.).

Ailleurs, *n'c* donne ordinairement [rg] : querc. *morga* 95, 6, *morgue(s)* 145, 3, 4, 9; toul. *morge* 116, 10, 10, 11, 12[4]; alb. *Salvargues* (< *Silvanicu) 131, 2, 13, *domergue* (< dominicu) 281, 2; lod. *morge* 87 (seul ex. lod.); etc.

Selon Ronjat I, § 156, ce type non palatalisé se trouve entre autres en montalb., toul., alb., lod., nîm.

La voyelle finale est tombée dans (*Casal dels*) *Domercs* (< Dominicu) toul. 116, 19, *Olarg* (< Ollanicu) pays de S.-Pons 140, 8[5]. Alb. *Domer coregerz* 33, 7 est éventuellement une haplographie pour *Domerc coregerz*.

Nous constatons que le résultat de -nĭcu, -năcu coïncide donc souvent avec celui de -rĭcu[6].

Dans querc. *ditmengue* (< die dominicu) 276, 28[7], *ngu* a pu se

---

[1] Amuïssement du *t*. Cf. *gleisastgue* 89, 3, 8, *gleiastgue(s)* 246, 5, passim (Rouergue).

[2] Les formes du n° 20 émanent de trois scribes différents.

[3] Pour ces trois noms, voir § 9, 6, où il est question du flottement entre *e* et *i*.

[4] Pour cette graphie, cf. § 50, 2, c.

[5] = *Olargues*, arr. de Béziers (Hérault). On écrit *Olargue* alb. 108, 11. Pour l'étymologie, voir Ronjat I, § 156, p. 280.

[6] Cf. p.ex. querc. *S. Circ* (< Cyricu) 244, 31; toul. *faurga* (< fabrica) 217, 2; alb. *clergue* (< clericu) 130, 23.

[7] Quant à cette forme, cf. § 46, 5.

prononcer [ṅg]. Cf. rouergat *mongue(s)* 114, 4; 249, 8[1]. *n'c* paraît avoir subi le même traitement dans querc. *endomengatz* (in + dominicu + are) 23, 1, *cumengar* (< *comminicare) 311, 7, *mongual* (< monachu + ale) 326, 10. Cf. *endomerg(u)adura* querc. 119, 12[2], alb. 281, 4, *endomergadz* toul. 257, 8. Est-ce que toul. *la Manga* (nom de lieu) 185, 2, 4 vient de manica?

Querc. *monjes* (< monachu) 235, 1 (à côté de *morgue* 235, 5, dû à un autre scribe) est une forme palatalisée[3], et c'est probablement aussi le cas de *monge(s)* querc. 119, 10, 14; alb. 53, 3; 54, 4, *Monge* querc. 228, 16, *se monget* alb. 53, 2 'entra en religion'. La valeur de *j* (*g*) est peut-être [dy] ou [dž].

L'acte alb. 27 (vers 1135) offre *molge* 4 'moine', *enmolge* (3 prés. subj.) 4 'recevoir comme moine', *molgia* 6 'ordre monastique', où *n* a pu passer à *l* comme dans esp. *comulgar* < communicare[4]. Je trouve moins vraisemblable la possibilité d'une dissimilation *enmorgar* > *enmolgar*, suivie d'une propagation de *l* (*enmolge*, *molge*, *molgia*). Le *g* de *molge*, etc. doit équivaloir à *gu* [g]. Cf. les noms de lieux alb. *Salgues* 20, 117, *Salgas* 27, 4, pouvant remonter à *salicu, -a[5].

§ 71. Graphies représentant les sons issus de lat. *ct* intervocalique

1. Il y a bien des graphies notant les continuateurs de *ct* latin intervocalique[6]. Comme elles sont en partie différentes dans les mots des types *facta* et *factu*, il vaut mieux les diviser en deux groupes. Nous allons signaler ces notations en indiquant par (*i*) que la graphie en question se rencontre après cette voyelle.

Le type *facta* :

it, (*i*)*t* ag. *coita* (< *coctare) 306, 23; querc. *faita* 235, 2 (seul ex.); toul. *predita* 186, 4, 6; alb. *dreitureira* 322, 10[7].

---

[1] Notons rouergat *mornga* 66, 4, *morngues* 224, 32, qui semblent refléter une hésitation entre les types *morgue* (*-a*) et *mongue* (*-a*).

[2] Cf. la forme latinisée *dominigadura(s)* 1, 11, 21 (pays de Foix).

[3] Cf. Ronjat I, § 157. Aujourd'hui, le type palatalisé se rencontre entre autres en ag., aquitain, ariégeois. Voir Ronjat I, § 156.

[4] Pidal, *Gram.*, § 55, 1.

[5] Cf. *REW* 7542.

[6] Quant aux chartes du Gévaudan, où l'on trouve *ch*, *it*, *h*, *ih*, *th*, *ig*, *g*, *gh* (< lat. *ct*), M. Brunel dit : « Cette diversité persistante dans la graphie s'explique sans doute par la complexité du son à représenter. » Voir *Doc. ling. du Gévaudan*, § 27, p. 265.

[7] Dans alb. *empetat* 194, 24, *ei* s'est réduit à *e*, si ce mot remonte à *impactare. Voir § 46, 6. *Gitar* (< jectare) toul. 325, 7 (*gitarau* 317, 22, *gita(t)z*

i, *j*, (*i*)*j*[1] toul. *condreja* 189, 2, *predija* 325, 4, 6; alb. *drejurers* 194, 25 (seul ex. noté); nîm. *faias* 25, 3 (seul ex. nîm.).

ih toul. *leiha* (< lecta) 324, 5.

(*i*)*th* querc. *ditha* 276, 2, passim (seuls ex.).

(*i*)*g* toul. *prediga* 232, 7, 12, 13.

ch, (*i*)*ch* querc. *facha* 228, 7; toul. *sobredicha* 188, 14; alb. *trachas* 238, 15; lod. *perfechament* 211, 4.

ich alb. *Eicher* (< Hector) 292, 14 (seul ex.)[2].

hc alb. *trahca* 218, 6; 238, 6 (seuls ex.).

ct, (*i*)*ct* toul. *predicta*(*s*) 310, 9, passim; alb. *octava* 281, 10[3], *sobredicta* 141, 7.

Le type *factu* :

it, (*i*)*t* ag. *Refait* (nom de pers.) 306, 30; querc. *predit* 145, 3; toul. *condreit* 150, 2; alb. *guaraitz* (< vervactu) 281, 9; narb. *forsfait* 4, 5, 5; pays de S.-Pons *dreit* 140, 3 (seul ex.)[4]; lod. *fait* 87 (seul ex.).

id *destreid* 152, 17 (pays de Foix).

i querc. *drei* 23, 2 (seul ex.)[5].

h querc. *be fah* (= *befah*) 95, 20, 33, 37 (seuls ex.).

(*i*)*th* querc. *dith* 278, 1.

ith querc. *faith* 277, 2, 3.

g, (*i*)*g* ag. *dregs* 306, 1; querc. *sobrescrig* 239, 10[6]; toul. *sobredig* 232, 21; alb. *fag* 130, 10; lod. *dig* 211, 6, 14; nîm. *forfag* 144, 4[7].

ig querc. *faigz* 258, 12 (seul ex.); toul. *destreig* 203, 15; alb. *conduig* 292, 12.

317, 24; 318, 6) semble avoir subi une dissimilation (§ 9, 1, b). Il en est peut-être de même de querc. *degitaria* 244, 6, 8 (§ 10, 2, b). Pour ag. *ditat* 306, 17, voir § 46, 2.

[1] La distinction entre *i* et *j* est due à l'éditeur. Voir § 65.

[2] Pour ce nom, cf. § 54, 3.

[3] Ce mot peut être savant et se prononcer avec [kt]. *Pet. dict.* enregistre *ochau* et *octau*.

[4] Ajoutons *dret* querc. 23, 2; alb. 6, 3, qui est éventuellement une réduction de *dreit*. Voir plus bas. *Projet* (< Praejectu, confondu avec Projectu, voir Bergh, p. 140–141, s.v. *Proietus*) alb. 342, 31 a pu évoluer comme *getar* (< jectare). Cf. § 9, 1, b.

[5] Faute pour *dreit*? Cf. dans la même pièce *dreit* 2, 2, 3, 7, *dret* 2.

[6] *Escrig* (< scriptu) est analogique de *dig* (< dictu).

[7] On sait que germ. *ht* est traité comme lat. *ct*. Nous avons toul. *Peire Gag* 300, 24; 310, 22, *P. Gaig* 317, 25. *Ga*(*i*)*g* peut être le même mot que *gach* 'guet', tiré de *gachar* (< *wahtôn).

c, (*i*)*c* querc. *fac* 228, 3, passim (seuls ex.); toul. *predicz* 233, 3; alb. *drec* 56, 2.

ch querc. *Benech* (< Benedictu) 228, 6, 12 (seuls ex.)[1].

(*i*)*hc* nîm. *sobredihc* 170, 7 (seul ex.).

Il faut ajouter *z* et *iz*, dont nous parlerons sous 2, et *gt* dans nîm. (*Pontii*) *Profegt* 64, 2, si ce nom continue profectu[2]. Remarquons aussi toul. *octubre* 230, 17 (cf. § **16**, 6, b), alb. *sanc* (< sanctu) *Fructuos* (< fructuosu) 54, 2, mot savants, qui doivent se prononcer avec [kt]. Pour alb. *auctoricis* 20, 82, *auctoritad* 56, 3, voir § **43**, 1.

C'est un fait bien connu qu'en anc. prov., *ct* latin intervocalique a donné *it* (dont l'*i* se combine avec la voyelle précédente pour former une diphtongue[3]) ou un son complexe, souvent figuré par *ch* et généralement interprété comme [tš] dans les manuels[4]. M[lle] Ringenson, par contre, présume la prononciation [ty][5]. On peut donc parler des types *fait*(*a*) et *fach*(*a*), dont le second a pu avoir une variante *faich*(*a*)[6].

Il paraît naturel de supposer que, parmi nos graphies, *it*, (*i*)*t*, *id* représentent le type *fait*. La notation *id* au lieu de *it* s'explique par l'alternance de *d* et de *t* à la finale[7]. Les autres graphies doivent appartenir au type *fa*(*i*)*ch*[8].

Cependant, rappelons que c'est à partir du stade [yt] que semble se bifurquer l'évolution de lat. *ct*[9]. Vu les graphies *il*, (*i*)*l*, *lh*, *in*, (*i*)*n*, *nh* pour *l* et *n* palataux, on peut se demander si *it* (*id*), (*i*)*t* et *ith*, (*i*)*th* marquent parfois *t* mouillé précédé ou non d'un yod, stades intermédiaires entre [yt] et [ty]. Contre cette éventualité parle la pauvreté graphique, contrastant avec la richesse des notations de *l* et *n* mouillés[10] témoignant du grand effort des scribes à trouver des signes aptes à rendre ces phonèmes nouveaux.

---

[1] Pour cette forme, voir § **47**, 4.

[2] Cf. *Pet. dict.*, *profech* 'profit, avantage, abondance'. Dauzat enregistre *Profit*, *Proffit*, « surnom d'une personne aisée ».

[3] Si la voyelle précédente est un *i*, les deux *i* fusionnent (*dit*).

[4] Voir Appel, § 56, b, Crescini, p. 27, Grandgent, § 80, p. 75, Schultz-Gora, § 82, b.

[5] Ringenson, p. 60–61.

[6] Voir § **65**, à la fin.

[7] Voir § **76**, 2, b.

[8] Je fais abstraction de la graphie savante *ct*. On ne peut savoir quel type elle représente.

[9] Voir Bourciez, *Éléments*, § 180, b, et cf. Pidal, *Gram.*, § 50, 1.

[10] Dans ces graphies entre toujours *l* ou *n*. Voir §§ **74**, **75**.

Discutons à ce propos *dret* (< *derectu) querc. 23, 2 (vers 1120); alb. 6, 3 (1090). On a *dreit* 23, 2, 2, 3, 7, *drei* 23, 2 (faute pour *dreit*?). Dans *dret*, *ei* a pu se réduire à *e* (§ **10**, 4, a), mais comme *dret* apparaît si tôt, alors que, par la suite, nos documents ne l'offrent jamais, il est possible qu'il s'agisse d'un autre phénomène. Si le *t* indiquait un *t* mouillé[1], ce serait un indice d'une pareille valeur de *it*, mise en doute plus haut. Mais *dret* pourrait aussi bien équivaloir à *drech*, comme c'est éventuellement le cas de *drei*. Cf. *Pug* (< podiu) 6, 1, *poig* 23, 2.

A mon avis, on peut voir — au risque minime de se tromper dans quelques cas isolés — en *it* (*id*), (*i*)*t* le type *fait*, sauf peut-être quelquefois devant un *s* de flexion (voir sous 3), en *ith*, (*i*)*th* le type *fach*.

Dans les mots du type *fa*(*i*)*ch*(*a*), la mi-occlusive continuant lat. *ct* a le plus souvent dû être [ty] ou [tš]. Voir ci-dessus et cf. sous 2. La prononciation a pu varier entre ces deux réalisations[2]. Elle semble pouvoir se réduire devant *s*. Voir sous 3.

Notons toul. *espleiu* 171, 11; 256, 13 'droit d'exploitation'. Cf. toul. *espleitius* (< explicitu + ivu) 300, 6; 310, 8. *Espleiu* n'est certainement pas une haplographie pour *espleiiu* (*esplejiu*) équivalant à *esplechiu*[3], mais sans doute la même forme que *esplechu*, dont j'ai trouvé deux exemples dans une charte alb.[4]. Il est probable que l'accent s'est déplacé dans *esplechiu*, et que l'*i* transformé en yod a été absorbé par la palatale précédente : *esplechíu* > *esplechiú* > *esplechú*. Cf. rouergat *paisiús* 89, 15 'pâturages', que le scribe a muni d'un accent[5], et anc. esp. *viuda* (< vidua) devenu *viúda*[6].

Si nous réunissons les mots des types *facta* et *factu*, nous avons — sans compter *z*, *iz* (voir 2) et quelques cas spéciaux ou douteux signalés plus haut — les graphies suivantes : *it*, (*i*)*t*, *id*, *i*(*j*), *h*, *ih*, *th*, *ith*, *g*, *ig*, *c*, *ch*, *ich*, *hc*, *ct*. Il ressort des exemples déjà donnés dans quelles régions on rencontre ces notations.

id, variante graphique de *it*, ne s'emploie que dans le n° 152 (pays

---

[1] Cf. *l* et *n* valant *l* et *n* mouillés, §§ **74**, **75**.

[2] Cf. § **65**.

[3] Forme enregistrée par *Pet. dict.*

[4] *Layettes* III, pièce 4028, datée de 1252 (copie contemporaine), p. 169, a, b (*esplechus*, *esplechuss*). L'original a été exécuté par le notaire de Castelnau-de-Montmiral, arr. d'Albi (Tarn).

[5] *Pet. dict.* offre *paisio*, *paisiu*. *-io* peut être une variante phonétique de *-iu*. Voir § **16**, 2, a. La pièce 89 a d'autres mots accentués : *avér* 6, *ármas* 11, *enaisí* 12, etc.

[6] Cf. Pidal, *Gram.*, § 6, 2.

de Foix) : *forfaid* 8, *dreid* 10, *destreid* 17, mais [*for*]*fait* 8, *fait* 16, *dreit*(*z*) 5, 18.

Voici quelques observations sur les nombreuses graphies appartenant au type *fach*.

Il y a un grand nombre d'exemples de *g* (souvent après *i*), parmi lesquels, cependant, la classe *facta* se retrouve seulement chez deux scribes toul., ce qui n'a rien de surprenant, *g* ayant d'ordinaire la valeur [g] devant *a*[1] : *sobrediga* 230, 10, 14; etc. (Got), *prediga* 317, 18.

ig (type *factu*) est plus fréquent dans les actes alb. que dans ceux du Toulousain, tandis qu'on n'en relève qu'un exemple querc.

Les graphies *ch* (assez usuelle) et *i* (*j*) s'emploient de préférence dans des mots de la classe *facta*.

Quelquefois un scribe est seul à offrir des exemples d'une graphie. Ainsi Andreu (querc.) se sert de (*i*)*th*, *ith* : *ditha* 276, 2, passim, *dith* 277, 1, *dreith* 167, 1, *faith* 276, 17; etc. Ameil (toul.) fait usage de *ih* : *espleihar* (< *explicitare) 327, 4[2], *leiha* (< lecta) 332, 4; etc.

2. Plusieurs formes qui ne doivent pas avoir un *s* de flexion se terminent en *z* [ts][3].

Le masc. rég. sing. *traiz* 243, 10 en constitue le seul exemple querc.

Dans le Toulousain, ce phénomène est attesté chez trois scribes. G. se sert des masc. rég. sing. *prediz* 214, 3, 6; 215, 4, 5; 270, 4, *dreiz* 217, 1 et du suj. neutre *faiz* 215, 7. Ailleurs, on trouve les masc. rég. sing. *prediz* 331, 3; 525, 3, *dreiz* 331, 4, *sobrediz* 525, 8, le masc. suj. plur. *diz* 525, 1 et le suj. neutre *sobrediz* 331, 9. Cf. masc. suj. sing. *prediz* 214, 6; 215, 5; 270, 4; 331, 11, *dreiz* 301, 3 (même main que 331[4]), masc. rég. plur. *dreiz* 215, 7.

Deux actes alb. offrent *faz* masc. suj. plur. 20, 64, *dreiz* masc. rég. sing. 55, 2, 7.

Dans nos documents, les règles de la déclinaison sont presque toujours observées[5]. S'il y avait une tendance vers l'unification des cas chez les scribes ayant *z*, on s'attendrait à trouver le rég. pour le suj.

---

[1] Voir § 50, 1.

[2] Dans rouergat *espleiga* 89, 14 'exploitation' le continuateur de *c't* semble être sonore. Toul. *espleito* 186, 5, *espleitius* 300, 6; 310, 8; alb. *espleita* 204, 8 parlent en faveur d'une prononciation sourde dans *espleihar*. Ameil a pourtant quelques *-ih-* sonores. Voir § 67, 1.

[3] Cf. *z* final, § 78, 3.

[4] Voir p. 18.

[5] Voir § 78, 5.

et non pas le contraire. Or, il n'y a que les deux suj. plur. *diz* et *faz* qui pourraient être des rég. employés comme suj.

M. Brunel dit : « Dans les autres pays[1], les fautes accidentelles dans l'usage de la déclinaison s'expliquent souvent assez bien par des raisons phonétiques. On sait que *s* de flexion s'adjoignant à une consonne chuintante finale, un groupe tel que *-chz*, difficile à articuler, peut se réduire à *ch* ou à *z*, d'où des masc. suj. sing. ou rég. plur. comme *fach*, *dreig*, *sang* (sanctos), *frug*, *sobredig*, *meig*, *dig*, et un trouble dans toutes les désinences manifesté par des masc. rég. sing. ou suj. plur., *faz*, *tutz*, *prediz*, *dreiz*, et des adj. neutres comme *digz*, *faiz*, *sobreditz*, *escritz*.[2] »

Voici un tableau indiquant les changements phonétiques supposés par M. Brunel.

	masc.		neutre
	sing.	plur.	
suj.	*fachs* > *fach*, *faz*	*fach*	*fach*
rég.	*fach*	*fachs* > *fach*, *faz*	

On voit bien qu'on peut avoir *fach* partout, mais on comprend moins bien comment *faz* a pu pénétrer aux masc. rég. sing. et suj. plur., ainsi qu'au neutre. Il faudrait présumer que les deux évolutions *fachs* > *fach* et *fachs* > *faz* ont existé côte à côte et qu'on a introduit *faz* là où *fach* seul était correct, par analogie avec *fach*, qui pouvait s'employer partout. Cela n'a rien d'absolument impossible en soi, mais remarquons que, si nos régions ont connu l'évolution *fachs* > *fach*, celle-ci n'a pas laissé beaucoup de traces dans la graphie. En effet, querc. *faith* masc. suj. sing. 240, 16; 276, 17 (Andreu) est la seule forme de ce genre dans laquelle le *s* (ou *z*) final attendu fait défaut[3].

Il y a un moyen d'expliquer les formes discutées ici sans recourir à une analogie plus ou moins probable.

Nous avons vu sous 1 qu'un mot comme *fa(i)ch* a généralement dû se prononcer avec [ty] ou [tš]. A mon avis, [ty] ou [tš] s'est parfois développé en [ts], d'où nos formes masc. rég. sing., suj. plur. et neutres

[1] C'est-à-dire dans les pays autres que le Comminges.

[2] *Chartes*, p. XIV.

[3] Je ne compte pas alb. *frug* 194, 23, le contexte ne montrant pas s'il s'agit d'un sing. ou d'un plur. : ... *tot aquell frug que d'aquestas onors sobrescriutas issirau vos sia em* [24] *bon dreg et em bona rado que ja empetat nous estia*. Voir § 78, 5, c.

se terminant en *z*. Par conséquent, un mot tel que *diz* est, dans la langue de quelques scribes, une continuation directe de dictus, dictu, dicti, dictos.

Observons que le montalb. et l'alb. font partie des dialectes prov. mod. ayant [ts] dans les mots des types *factu*, *-a*[1]. Cf. sous 4.

M[lle] Ringenson croit que [ty] peut se transformer en [ts][2], et elle est d'avis que cette évolution a pu commencer au XVI[e] siècle ou peut-être plus tôt, au moins dans certains endroits à l'est[3]. Il est intéressant de pouvoir constater que des formes en [ts] sont attestées dès le XII[e] siècle[4].

Chez quelques-uns des scribes se servant de [ts] dans le type *factu*, on trouve d'autres mots témoignant du passage de [ty] ou [tš] à [ts].

G. offre *Poiz* (< podiu) *Sembaut* rég. sing. 217, 2[5]. Dans la charte 20, on relève *totz aquez* masc. suj. plur. 63, 65[6] et les rég. sing. *Poiz Meia* 95[7], *Sanz* (< sanctu) *Marcel* 96[8]. Le n° 55 nous présente *a* (< ad) *sanz Peire* 1.

Appel signale la possibilité d'une évolution *-ch* > [ts], mais aucun de ses exemples n'appartient aux types *factu*, *-a*[9].

Dans le *Cart. des Guillems de Montpellier* (ms. du début du XIII[e] s.), Chabaneau dit, p. XLV, sous 6 : « Ce son, normalement *tch*, s'était-il déjà aiguisé en *ts*? On pourrait le croire en voyant, en plusieurs endroits, *z* remplacer *ch* ou *g* : *forfaz* et *faz* (1113, pp. 250, 251) = *factum*; *plaz* (1113, p. 250; 1124, p. 258) = *placitum*; *jonz* (1190, p. 315) = *juncti*. Mais il est peut-être plus sûr de ne voir là que des fautes contre la déclinaison, résultant d'erreurs de copie, si même elles ne remontent pas aux originaux. »

De même, ce cartulaire contient *Puz* (< podiu) *Cavaler* à côté de

---

[1] Voir Ringenson, cartes 2, 3, et Ronjat IV, § 850, p. 17–18.

[2] Ringenson, p. 89–90.

[3] Voir Ringenson, p. 84.

[4] Voici les dates de nos chartes en question : vers 1120 (20), vers 1148 (55), 1185 (214, 215, 217), 1190 (243), 1193 (270), 1197 (525), 1200 (331).

[5] Cf. § 67, 2. Comme *z* se trouve devant *s*, on y verrait plutôt le résultat d'une réduction de [tys] ou [tšs] (*Poiz Sembaut* pour **Poit Sembaut*), si cet exemple était isolé. Les *z* (< ct) cités plus haut ne sont pas suivis de *s*.

[6] Voir § 73.

[7] *Poic* (< podiu) *Altenc* 20, 120 peut indiquer que la prononciation du scribe était flottante.

[8] Pour *sanz*, voir § 72.

[9] Appel, p. 56, note 1, cité par M[lle] Ringenson, p. 36. Il mentionne des formes comme *carrech*, *carreitz*, *correg*, *corretz*, *enueg*, *enueitz*.

pug Cavaler, p. 481, et *escriz* neutre pp. 509, 510, 511, etc., mais *escrith* pp. 634, 636, etc. Voir *ib.*, pp. XLIV, 3, LXVIII, 12.

Si Chabaneau avait connu nos exemples de l'évolution en [ts], il aurait probablement regardé ceux du cartulaire avec moins de méfiance. Cf. ce qu'il dit à propos du masc. suj. plur. *toz* (*tuz*) se trouvant dans plusieurs textes d'anc. prov. : « Cette dernière forme, où *z* n'est autre chose que *tj* aiguisé, se confond naturellement avec *toz* = *totus* ou *totos*. Aussi a-t-on pu croire qu'il ne fallait pas l'admettre, et que tous les *toz* = *toti* que l'on rencontre sont autant de fautes; telle n'est pas mon opinion. Je pense que *toz* (= *toti*), étant une forme phonétiquement très légitime, doit être maintenue dans les textes anciens où il se rencontre avec une certaine fréquence. La présence simultanée de *tuit* ne saurait être un motif d'expulsion de *toz*, car on sait fort bien que l'ancienne langue admet dans un même texte l'emploi de formes multiples[1]. »

Si *iz* (< *ct*) repose uniquement sur la variante *faich* (cf. sous 1), l'*i* doit toujours se prononcer. Est-ce que [ty] ou [tš] du type *fach* a pu dégager un *i* en passant à [ts]? Peut-être *iz* équivaut-il parfois à *z*.

M^lle^ Ringenson discute, p. 43, la forme *deitz* (< debeo) 195, 9, 27 (Rouergue, 1182) : « Mais *deitz*? Est-ce une forme analogique due à *faz* (*fatz*)? Ou est-ce le premier indice du développement régulier de *ch* en *ts* qui s'est produit dans toute cette région? La chose est difficile à dire. »

Je n'hésite pas à voir en *deitz* un exemple de ce développement régulier. En effet, on trouve dans la même pièce *sobreditz* masc. rég. sing. 11, 15, neutre 37. On a le masc. suj. sing. *faitz* 34 et *deit* (< debeo) 28[2]. Selon M^lle^ Ringenson, p. 42, le scribe emploie le type *fait*[3].

La charte toul. 331, ayant les masc. rég. sing. *prediz* 331, 3, *dreiz* 4, offre *predicha* 12. Il est possible que *predicha* se prononce également avec [ts], mais peut-être le développement en [ts] n'a-t-il eu lieu qu'à la fin d'un mot. Cf. rouergat *sobre diza* (< dicta) 429, 17 (1178), 437, 9 (1179), qui semble avoir [ts][4].

---

[1] *RLR*, 5, 1874, p. 338.

[2] *deit* se rencontre aussi 72, 6, 11; 392, 6 (Rouergue). Pour cette forme, voir Ringenson, p. 43.

[3] D'après elle, pp. 44, 45, 48, il en est de même des scribes des n^os^ 55, 243 et de G., qui, à mon avis, se servent du type *fach* (*faich*) passé à *faiz*. Voir ci-dessus.

[4] Cf. dans le n° 429 *drejuras* 7, *sobre dicta* 12, masc. suj. plur. *tutz* 3, *sobre digz*

Il se peut que les graphies pour le type *fach* traitées sous 1 marquent quelquefois [ts] ou un phonème s'acheminant de [ty] ou [tš] vers [ts]. Si elles avaient en général la valeur [ts], on s'attendrait à une omission fréquente de *s* de flexion. Nous n'en avons rencontré que deux exemples querc., nommés plus haut, qui peuvent aussi s'expliquer par une réduction de [tys] ou [tšs] à [ty] ou [tš].

3. Lorsqu'un *s* de flexion vient s'ajouter aux mots attribués selon 1 au type *fach*, on écrit très souvent *z* au lieu de *s* : querc. *faigz* 258, 12 (seul ex.); toul. *predicz* 233, 3, *destregz* 317, 12, 23; alb. *dregz* 194, 25, *bes faigz* 236, 7; lod. *frugz* 221, 9.

En effet, il n'y a que les documents ag. et querc. qui semblent préférer *s*. La seule charte ag. (n° 306) offre *dregs* 1, *fags* 35 à côté de *fagz* (devant *s*) 20. Tous les *s* querc. sauf *dregs* 119, 7 sont dus au scribe Esteve : *sobredigs* 308, 9, *fags* 333, 4; etc. En alb. et en lod., *z* seul est attesté. Cf. alb. *Remegz* (< Remediu ou Remigiu) 194, 32, 36, mais *mugs* (< modiu) 131, 12[1].

La fréquence de *z* fait croire que [tys] ou [tšs] avait une forte tendance à se réduire à [ts]. On a pu écrire *digz* p.ex. pour *diz* sous l'influence de *dig*[2]. Cf. le passage de M. Brunel cité sous 2 (début) et Grandgent, § 93, 3 : « Such words were very often written in the plural with *-gz*, which was pronounced either ts or tš. The pronunciation ts is attested by such rhymes as *malfagz* : *alumenatz*. » Cf. aussi rouergat *sobredigtz* 114, 8, *dreigtz* 181, 43, *muehtz* (< modiu) 303, 12, *muetz* 303, 8, et *Layettes* IV, pièce 5376 (Cahors, 1267 ou 1268, copie authentique), *avant digtz*, p. 269, a, mais *avant digs*, p. 269, b.

Quelquefois, les scribes mêlent les types *fait(a)* et *fach(a)*. Ainsi p.ex., Alseu (toul.) emploie *predija* 325, 4, 6, mais *faitas* 330, 4; *predig* 325, 5, 7, *sobredig* 330, 7, *destregs* 325, 6, mais *fait* 330, 6. Dans l'acte alb. 322, on relève *dreitureira* 10, mais *sobredig* 5, 9.

Dans certains cas, c'est peut-être seulement en apparence que les scribes sont inconséquents. La charte querc. 95 nous présente *dreg* 28, *be fah* 20, 33, 37, mais *faits* 7, *dits* 7[3]. Les deux dernières formes

15, neutre *escritz* 19, et le témoin *Guillem Malfaitz* 21, et dans le n° 437 *drechura* 4, masc. rég. sing. *be fait* 6, et *deg* (< debeo) 10. Notons dans le n° 444 (même main que 437) *drechura* 5, *sobre dicha* 9, masc. rég. sing. *befag* 6, *dreg* 11, masc. suj. plur. *tugz* 2, et *deg* (< debeo) 10.

[1] Cf. § 67, 2.

[2] Cf. *z* final, § 78, 2, c.

[3] On doit *dreg* 1 à un autre scribe.

peuvent être le produit d'une réduction de *faichs* (ou *fachs*?) et de *dichs*. Il ne semble pas exclu non plus que même là où factu donne *fach*, factus et factos aient pu devenir *faits* ou *fats* sans passer par [-tys] ou [-tšs][1]. Doit-on parfois expliquer ainsi des formes comme *digz*? Quoi qu'il en soit, le *g* montre qu'on peut les rattacher au type *fach*.

Ot (toul.) p.ex. écrit *sobredicha* 188, 14, *condreja* 189, 2, mais *sobredits* 187, 8, *predits* 187, 16, qui viennent éventuellement de *sobredichs*, *predichs*.

Les évolutions phonétiques présumées sous 2 et 3 ont pu contribuer à une confusion des types *fait*(*a*) et *fach*(*a*)[2], partant des couples *fa*(*i*)*ch* — *faits* (3) et *faits* — *faits*[3] (2). De là, on peut arriver à *fait* — *faits*, même sans l'influence du type *fait*. D'autre part, *fa*(*i*)*ch* — *faits* semble pouvoir faire passer par analogie *fait* — *faits* au type *fach*.

4. Essayons d'établir le bilan des types *fait*(*a*) et *fach*(*a*) (variantes *faich* et *fa*(*i*)*z*).

Quant à nos régions le mieux représentées, *fach* prédomine de beaucoup dans le Bas-Quercy et encore plus en Albigeois, tandis que *fait* et *fach* se contrebalancent dans les documents toul. Selon Ronjat IV, § 850, p. 16–18, le montalb. et l'alb. ont aujourd'hui *ch* (< lat. *ct*), le toul. *it*[4].

Notre acte ag. (306) se sert du type *fait* sauf devant un *s* de flexion[5]. Le traitement *it* est toujours celui d'Agen[6].

Conformément au dialecte mod., les pièces lod. 211 et 221 ne font usage que du type *fach* (15 ex.), alors que le n° 87 contient *fait* (1 ex.)[7].

En nîm., nous relevons quelques exemples du type *fach* : *faias* 25, 3, *forfag* 144, 4, *forgag* (faute pour *forfag*) 144, 4, *dreg* 144, 5, *sobredihc* 170, 7. Pour *Profegt* 64, 2, voir sous 1, après la première

[1] Voir Ronjat II, § 312, p. 177.

[2] Cf. Ronjat II, § 312, p. 176.

[3] C'est-à-dire que factu, -i et factus, -os ont abouti au même résultat.

[4] C'est approximatif pour les parlers montalb. et alb. Ainsi, il y a un mélange de *-ch* et de *-it* à Moissac, etc., et dans le Tarn. Notons que le traitement *ich* n'est pas inconnu dans ces dialectes. Pour les détails, voir Ronjat II, § 311.

[5] *faita*(*s*) 19, 23, *coita* (< *coctare) 23, *Peitavi* (< pictavinu) 24, 24, 24, 24, *dreit* 6, 7, 7, 8, *fait* 10, 20, *Refait* 30, mais *dregs* 1, *fagz* 20, *fags* 35.

[6] Voir Ronjat II, § 311, p. 172. L'est de l'Agenais emploie *ch*, Ronjat IV, § 850, p. 18.

[7] Dans l'Hérault, on rencontre seulement *fach* au nord-est de la ligne Agde-Lamalou, Ronjat II, § 311, p. 174.

énumération des graphies. De nos jours, la marche nîm. se trouve dans l'aire de *ch* (< *ct*)[1].

Ajoutons enfin narb. *dreit* 3, 18, *forsfait* 4, 5, 5, et au pays de S.-Pons *dreit* 140, 3[2].

§ 72. Descendants de sanctu

Sanctu est continué en anc. prov. par les types principaux *sant*, *saint*, *sanch*, *sanh* (*n* final mouillé)[3].

Avant d'étudier nos régions, nous faisons observer que *saint* a une variante ag. et toul. *sent*, et que *sant* et *sent* perdent parfois le *t* devant un nom de saint commençant par une consonne. Voir §§ 6, 2, et 76, 3, b.

Signalons aussi qu'au fém., on préfère généralement la graphie latinisée *sancta* (d'ordinaire en abrégé)[4].

L'acte ag. 306 offre *sains* 21, *sent* 24, 25, 28, 29, *sang* 34, et au fém. *senta* 32, *sancta* 35. Cette pièce n'employant pas *ng* pour *n* mouillé[5], *sang* doit équivaloir à *sanch*. Cf. *pug* (< podiu) 33, *fags* (< factu) 35, etc. Quant à *sains*, *dins* (< deintus) 4, passim, *Laurens* (< Laurentiu) 34, etc., montrent que ce peut être une réduction de *saints*[6]. Cf. cependant *seinor* (< seniore) 2.

Dans le Bas-Quercy, on ne trouve que *san* 95, 2, 16, 18, 26, 29 (seuls ex.) et *sancta* 231, 3; etc. Comme *san* est partout suivi d'une consonne, il est très probable qu'il s'agit du type *sant*. La charte 95 rend *n* mouillé par *n* dans (*na*) *Vinaireira* 10 et éventuellement dans (*la*) *Verna* 8, 21, 28[7].

Les documents toul. contiennent beaucoup plus d'exemples que les autres. *Sant* prédomine, mais *sent* est également fréquent : *sant*

[1] Voir Ronjat IV, § 849, p. 9. Des îlots de *-ich-* existent dans la région de Nîmes selon Ronjat II, § 311, p. 173.

[2] Le département de l'Aude a aujourd'hui *it* (< *ct*), qui est aussi fréquent à S.-Pons. Voir Ronjat II, § 311, pp. 172, 174.

[3] Voir Appel, § 58. Selon Ronjat II, § 314, p. 180, l'existence du dernier type est douteuse. Cf. pourtant ce passage de *Leys G.* II, p. 208, que Ronjat trouve fort obscur : « ... e deu hom dire *sans* amb *ns*, et alqu dizon *sanhs* per far acort am *banhs*, et alqu dizon *sanchs* am *ch*, e d'aqui prendo *sanchas*, quo si hom disia *per los sanch e las sanchas de paradis*, pero mays es comuna la primiera termenatios. »

[4] Cf. *predicta*, *sobredicta*, § 71, 1.

[5] Cf. § 75.

[6] Voir § 78, 2, a.

[7] Cf. *Pet. dict.*, *vinhairier* 'vigneron', et *verna*, *vernha* 'verne, aune' (*REW* 9232). Le nom de lieu *la Penha* 95, 17 semble avoir un *n* palatal.

116, 2, passim; 187, 2, 2, 14, 14, *sent* 186, 2, 3, 4, 7; 309, 6, 21; etc. Parfois, *t* tombe devant consonne : *san* 116, 33; 270, 6, 7, 8, *sen* 185, 8; 186, 2 (tous les ex. notés). Est-ce que *sainz* 150, 6 est le rég. plur. de *saint* ou de *sanh*? Cf. *peinz* (< pignus) 150, 5. Le fém. *santa* se rencontre 187, 14; 189, 6, 11, alors qu'on relève *sancta* 186, 1, 5; 187, 2; etc.

En alb., nous trouvons *sanc* 21, 2; 53, 1; 54, 2, 2, 3; 56, 1, 5, équivalant à *sanch*, comme il ressort bien de *drec* 56, 2, *destrec* 56, 4 avec *c* (< lat. *ct*)[1].

Le rég. sing. se termine plusieurs fois en *z* : *sanz* 20, 96, 52, 1; 55, 1, *Sz.* (sans doute = *Sanz*) 342, 12, 18, 31 (tous les ex.).

Au premier abord, on pourrait être tenté de rattacher *sanz* au type *sant*, mais pourquoi le cas suj. s'emploierait-il comme rég.? Il y a encore autre chose : nos pièces alb. n'ont jamais *sant*. Il est donc évident qu'on doit rejeter toute explication partant de ce type. Il n'est pas mieux de voir en *sanz* la classe *sanh*, dont rien ne prouve l'existence en alb. Voir plus bas.

D'habitude, le type *sanch* a dû se prononcer avec [ty] ou [tš] tout comme *fach*[2]. Dans *sanz*, [ty] ou [tš] s'est sans doute développé en [ts][3]. La même évolution est attestée dans d'autres mots des n^{os} 20 et 55, ayant *sanz* : masc. rég. sing. *Poiz* (< podiu) *Meia* 20, 95, *dreiz* 55, 2, 7, suj. plur. *totz aquez* 20, 63, 65, *faz* 20, 64[4]. On note *Poic* (< podiu) *Altenc* 20, 120, et *faig* 342, 1 à côté de *Sz.* nommé ci-dessus.

On se demande si *sancta* 52, 2; 55, 1, figurant auprès de *sanz* 52, 1; 55, 1, doit se lire *sanza*[5]? *Sancta* apparaît en outre 101, 2; 174, 4; 204, 4.

En prov. mod., le continuateur de sanctu, -a a partout *-nt*, *-nt-* sauf dans quelques noms de lieux[6]. L'évolution *sanch* > *sanz* a pu contribuer au recul du type *sanch* en faisant créer un rég. sing. et suj. plur. analogique *sant*[7].

---

[1] Le n° 56, intéressant le prieuré du Ségur (aujourd'hui Monestiès, arr. d'Albi), est écrit par un moine de Moissac, qui, cependant, a très bien pu être originaire de l'Albigeois.

[2] Voir § 71, 1.

[3] [ts] s'est-il quelquefois réduit à [s]? Voir *z* final, § 78, 2, a.

[4] Cf. §§ 67, 2, 71, 2, 73.

[5] Cf. *Ssanza Aulalia* 380, 4 (Rouergue, 1169), aujourd'hui *S.-Eulalie*, cant. de Cornus, arr. de Millau (Aveyron).

[6] Voir Ronjat II, § 314, p. 180.

[7] Cf. § 71, 3 (fin).

Le scribe alb. Guillem se sert de *ssain Peire* 218, 8; 238, 8. Le *Cart. des Templiers de Vaour* (arr. d'Albi, Tarn)[1] ayant en général *saint*[2], il est très vraisemblable que *ssain* est une variante de cette forme. L'effacement du *t* devant consonne n'a rien de surprenant[3]. Cf. pourtant *peinz* (< pignus) 218, 5; 238, 5.

Si la localité alb. *Ssains* 56, 2 remonte à sanctos[4], elle peut être le résultat d'une réduction de **Saints*, comme le montre *Pons* (< Pontiu) 56, 2, 4.

Les trois pièces lod. offrent *sant* 87 (2 ex.) et *sancta* 211, 7; 221, 4, 5.

Dans le Nîmois, on relève *saiz* (faute probable pour *sainz*) 25, 10, *sang* 115, 3, *san* (devant consonne) 144, 7, 12; 170, 2; 182, 16, *sanz* 144, 10.

San et *sanz* doivent appartenir au type *sant*. Cf., avec *n* mouillé, *segnor* 144, 3, *segnorieu* 144, 12, *pertang* 144, 12, *vina(s)* 182, 8, 8, 12, 12, *Gainac* 182, 15[5].

Saiz et *sang* sont d'une interprétation plus incertaine. La graphie *Rosta(i)nz* (< burgonde Hrôdistains[6]) 115, 2, 6 me porte à croire que la dernière forme représente plutôt *sanch* que *sanh*. A voir dans *saiz* la classe *saint*, on a l'avantage de pouvoir en rendre compte, même si l'absence de *n* est phonétique et non pas due à l'oubli du titulus[7].

Résumons ce qui précède.

Nous rencontrons surtout les types *sant*, *sent* (variante de *saint*) et *sanch*[8].

Sant prédomine en toul. et en nîm., *sanch* en alb. La seule charte ag. préfère *sent*, dont il y a aussi quinze exemples toul. Il est très probable que les cinq *san* querc. appartiennent au type *sant*, et qu'alb. *sain* est sorti de *saint*. Rien ne prouve l'existence de *sanh* dans nos documents.

Ajoutons que derrière la graphie savante *sancta* peuvent se cacher plusieurs réalisations phonétiques.

[1] Ms. de 1202, exécuté par trois scribes et contenant des actes de 1143 à 1202.
[2] Voir *ib.*, table, p. 127. Est-ce que *sans* (< sanctos), *ib.*, pièce 26 (1177), p. 20, a passé par *sanchs*?
[3] Cf. § 76, 3, b.
[4] Pour *sanctus* dans la toponymie de la France, voir Vincent 890, p. 340, a.
[5] Le *Dict. des postes* cite plusieurs *Gagnac*.
[6] Voir *Rom. germ.* III, p. 130. Ce nom a été latinisé sous la forme *Rostagnus*. Cf. nîm. *Rostagnus* 25, 11; 170, 1, *Rostagno* 144, 30.
[7] Voir § 37, vers la fin.
[8] Dans *sanch*, le *n* a pu se mouiller par assimilation. Cf. § 75.

§ 73. Palatalisation provoquée par l'*i* posttonique final

On sait qu'en anc. prov., īllī et tottī sont souvent continués par *elh* (*ilh*) et *toch* (*tuch*), dont il y a aussi des exemples dans nos documents: querc. *ilg* 239, 36, *tug* 326, 10; toul. *eil* 150, 5, *tog* 300, 2; alb. *aqueil* 191, 4, *tog* 194, 33[1].

Il est également bien connu que tottī peut aboutir à *toit* (*tuit*). Cf. l'anc. français. En lod., nous relevons *toit* 87 (1 ex.) et *tug* 221, 18.

La pièce toul. 186 offre le masc. suj. plur. *tut* 4 à côté de *tuig* 1. *Tut* vient éventuellement de *tuit*[2], mais *tuig* a aussi pu se changer en *tut* sous l'influence de *tot*(*s*), *tota*(*s*). Plus bas nous parlerons de deux autres possibilités.

En enclise, *li* (pron. et art.) peut se réduire à un *l* mouillé: toul. *covengroill ne guirentia* 300, 18; alb. *ail donat* 191, 12; lod. *queil maios aia* 221, 9.

On note lod. *queis* (*que* + *si* réfléchi) *devo* 221, 14. Il a dû y avoir une palatalisation suivie du dégagement d'un yod comme dans *toit* (*tuit*). Cf. *cais* (< quasĭ), qui s'est sans doute développé devant voyelle[3].

En toul. et en alb., l'*i* posttonique final, primitif (< lat. -*ī*) ou analogique, a assez souvent palatalisé la consonne précédente même dans des cas autres que ceux signalés ci-dessus[4]. Il s'agit surtout de masc. suj. plur. de subst. et de part. passés, dont voici quelques exemples: toul. *endomergaig* 232, 11, 20, *pagag* 300, 9, *efang* 317, 6, passim, *souig* (< *soltī) 317, 18; alb. *pagag* 141, 8, *efang* 292, 12, *guireing* 237, 7. Toul. *vinches* 343, 11, 13 est formé sur *vinch* (< vigintī), qui a été relevé par M[lle] Ringenson[5].

Remarquons qu'en Toulousain, ces pluriels ne se trouvent que dans des chartes intéressant l'actuel département du Tarn, c'est-à-dire aux confins de l'Albigeois, tandis que *vinches* est de la Haute-Garonne. Quant à l'Albigeois, ajoutons que le *Cart. des Templiers de*

---

[1] Pour les alternances vocaliques, voir §§ 9, 5, b, 16, 6, c.
[2] Pour *ui* > *u*, voir § 20.
[3] Voir *FEW*, art. *quasi*.
[4] Voir *Chartes*, p. XV–XVI, et A. Thomas *Le nominatif pluriel asymétrique des substantifs masculins en ancien provençal*, Rom., 34, 1905, p. 353–363. Cf. aussi Anglade, p. 222, et *Rom.*, 14, 1885, p. 292, 17, 1888, p. 632.
[5] Ringenson, p. 54. *SW* donne trois exemples de *vinche*(*n*) 'vingtième', s.v. *vinten*.

Vaour (arr. d'Albi, Tarn; ms. de 1202) contient de tels pluriels, comme le fait observer Antoine Thomas[1].

Quelle était la valeur de nos graphies de palatales remontant à -(t)ti ?

Nous allons d'abord discuter les mots dans lesquels la palatale est postvocalique. On la figure par *g*, *ig* et *tg*. La dernière graphie ne s'emploie que dans toul. *totg* 232, 11 et alb. *sobrescriutg* 194, 33. La présence du *t* s'explique probablement par un besoin de marquer le rapport avec *tot(s)*, *tota(s)* et *sobrescriut(s)*, *sobrescriuta(s)*. En général, la prononciation a dû être la même que dans les mots du type *fach*[2]. Peut-être la mi-occlusive palatale du continuateur de *-adi*, sorti de -ati[3], ne s'était-elle pas toujours assourdie dans nos actes[4].

Là où la palatale n'est pas précédée d'une voyelle, il est question de descendants de mots en -nti. Nous avons rencontré plus haut les graphies *ng*, *ing*, *nch*. Dans toul. *vinches* 343, 11, 13 (seuls ex. de *nch*), *ch* doit se prononcer comme dans *oches* (< octo + enu) 343, 10, 12. De même, le *g* de *ng*, *ing* peut équivaloir à celui de *fag*, etc. (type *fach*). Le *n* de *ng*, *nch* s'est éventuellement mouillé par assimilation, comme il ressort d'alb. *guireing* 237, 7 (seul. ex. de *ing*), où *in* peut représenter un *n* palatal. Cf. *peins* (< pignus) 237, 2, 4, 5, *meins* (< *minius) 237, 6.

Cependant, il est possible que *ng* et *ing* indiquent tout simplement un *n* mouillé. La palatale suivante se serait assimilée au *n* après l'avoir palatalisé. Cf. rouergat *efain* 91, 4. Notons que les pièces toul. 300 et 317, où l'on rencontre *guireng* 300, 13; 317, 4, *efang* 317, 6, passim, se servent plusieurs fois de *ng* pour *n* mouillé : *ordeng(z)* (< *ordiniu) 300, 3, passim; 317, 3, passim, etc. Pour *ing* [n'], voir § 75.

Dans la charte alb. 108 apparaissent *effaint* 7, 19, 25 et *guireint* 17, 26. *Ef(f)aint* se trouve aussi 460, 1, 9 (Rouergue). Antoine Thomas signale *efaynt* (*enfaynt*) au XIV[e] siècle dans la région lyonnaise[5]. Ces formes se prononcent peut-être avec la diphtongue *ai* suivie de *nt* dental. Cf. *toit* (*tuit*) et des formes ital. dialectales comme anc. ligurien *fainti*, *quainti*, *graindi*, anc. parler d'Asti (Piémont) *guaynt*, *merchaynt*,

[1] *Rom.*, 34, p. 360–361.
[2] Voir § 71, 1.
[3] Dans tous nos autres cas, -ti était d'abord postconsonantique.
[4] Cf. § 67, 2.
[5] *Rom.*, 34, p. 361.

mayn, *boyn*, etc., pour ital. *fanti*, *quanti*, *grandi*, *guanti*, *mercanti*, *mani*, *boni*[1].

Il faut retenir alb. *totz aquez* masc. suj. plur. 20, 63, 65, qui doit être le résultat d'une évolution phonétique de *toch aquech*. Dans la pièce 20, d'autres mots témoignent aussi du passage de [ty] ou [tš] à [ts] : *faz* (< facti) 64, *Poiz* (< podiu) *Meia* 95, *Sanz* (< sanctu) *Marcel* 96[2]. On a *Poic* (< podiu) *Altenc* 20, 120. Il est vrai que nos chartes alb. n'offrent jamais le type *aquech* (< *accu istī), mais le n° 81 (1184) du *Cart. des Templiers de Vaour* emploie *aqueig* et *aquig* à côté du suj. plur. *aquist*. Cf. rouergat *aqueig* 286, 11; 513, 12; 527, 15.

Querc. masc. suj. plur. *tuds* 228, 5[3] a pu se développer de *tuch*, bien que le même acte écrive *fac* (< factu) 3, passim, *facha* 7, *Benech* (< Benedictu) 6, 12[4], *deg* (< debeo) 9, *meg* (< mediu) 15.

Au début de ce paragraphe, nous avons proposé deux explications de toul. masc. suj. plur. *tut* 186, 4 se trouvant à côté de *tuig* 186, 1. Comme *tut* est suivi de *sei successor*, il y a encore deux possibilités. Il pourrait s'agir d'une haplographie pour *tuts* (< tuch) *sei*, ou bien [tys] ou [tšs] (mi-occlusive de *tuch* + *s* de *sei*) se serait réduit à [ts][5].

Ajoutons que nos documents offrent parfois des masc. suj. plur. en *-i* et *-ei* atones, traités au § 9, 7, c.

§ 74. Notations de *l* mouillé

Pour marquer *l* mouillé [l'], nos scribes se servent des graphies *l*, *il*, *li*, *ll*, *ill*, *illi*, *lg*, *lh*, dont je donne quelques exemples en indiquant par (*i*) que la graphie en question se rencontre après cette voyelle.

l, *(i)l* ag. *melor* 306, 21; querc. *Castilo* (< castellione) 146, 11, 11; toul. *Guilems* 255, 6; alb. *faliment* 12, 12; lod. *cosel* 87 (1 ex.); nîm. *Guilelma* 83, 1.

il querc. *meils* 276, 1, 3, 9; toul. *cosseil* 150, 3, 7; alb. *eil* (< illī) 204, 13; pays de S.-Pons *Caila* 140, 3, (seul ex.)[6]; lod. *queil* (*que* + *li*) *maios* 221, 9; nîm. *Mandoil* (aujourd'hui *Manduel*) 182, 5 (seul ex.).

[1] Voir Rohlfs, I, § 295.
[2] Voir §§ 67, 2, 71, 2, 72.
[3] Pour *-ds* [ts], cf. § 78, 1.
[4] Quant à cette forme, voir § 47, 4.
[5] Cf. §§ 71, 3 et 78, 2, c.
[6] « Vers S.-Vincent-d'Olargues (Hérault) », *Chartes*, p. 366. *Cailla* alb. 108, 3, 5, 10, situé vers Castres (Tarn) selon *Chartes*, *ib.*, peut être la même localité, la pièce 108 parlant d'Olargues (Hérault). *Cail(l)a* doit remonter à Calliu + anu. Voir Skok 63, p. 69, qui mentionne *Cailla* (Aude) et *Caillan* (Hérault).

(i)li querc. *filia* 239, 35 (seul ex.)[1].
ll, (i)ll ag. *Guillem* 306, 33 (seul ex.); querc. *filla* 95, 5; toul. *cossell* 232, 7; alb. *moller* 194, 13; lod. *Guillem* 221, 20; nîm. *vollas* (2 prés. subj. de *voler*) 170, 7.
ill querc. *moiller* 258, 9 (seul. ex.); toul. *nuill* 300, 10; alb. *meills* 281, 4; lod. *moiller* 221, 2 (seul. ex).
illi alb. *meilliuramentz* 322, 8 (seul ex.).
lg, (i)lg querc. *ilg* (< illī) 244, 28; alb. *cosselg* 141, 9.
lh, (i)lh querc. *Trelha* (< trichila) 231, 2[2], *filha* 276, 2, passim.

Il ressort des exemples cités dans quelles régions on trouve nos graphies.

l est d'un emploi très général. On laisse donc tout simplement cette lettre avoir plusieurs valeurs phonétiques[3]. *ll* est également très répandu (beaucoup d'ex. après *i*). Les actes alb. offrent beaucoup plus d'exemples de *il* et de *ill* que ceux du Bas-Quercy et du Toulousain. Il n'y a qu'un seul *ill* querc. (voir ci-dessus), tandis que cette graphie est attestée une quinzaine de fois dans le Toulousain. *lg* et *lh* sont rares.

Souvent un scribe fait usage de différentes notations. Ainsi p.ex., Arnaut (querc.) écrit dans le n° 239 *moler* 5, 29, *Castilo* 8, 10, 12, *filia* 35, *Guillem(s)* 8, passim (abrégé en *Wll.* 4, 12), *ilg* 36, *filgs* 38. Dans la charte 232, Got (toul.) emploie *moler* 2, passim, *vela* (< vetulu) 3, *cossell* 7, *quossell* 11, *Guillem* 27, *aqueill* 10.

Parfois, il est difficile de dire si *l* est mouillé ou non. En voici quelques exemples.

Chez le scribe toul. Ot, on trouve *nula* 188, 3, 10; 189, 2. Il représente [l'] par *l* : *fil(s)* 188, 1, 7, 15, *Guilem(s)* 188, 1, 6, 15, *Orgol* (maintenant *Orgueil*) 188, 4, 8; etc. Toul. *nuill* 300, 10, *nuilla* 300, 11 montrent que *nula* se prononce peut-être avec [l'][4].

Nous relevons alb. *bailia* 191, 2, 4; 236, 10; 292, 1, 15, *baillia* (< bajulu + ia) 204, 13, et ag. *bailes* (< bajulare, 3 imparf. subj.) 306, 24. En prov. mod., bajulare est dans la plupart des parlers *balha* ou *baia*, tandis que partout, ou à peu près, bajulu est continué

[1] Dans querc. *alianament* 334, 11 'aliénation', *li* n'est certainement pas un signe de *l* mouillé. Cf. *Pet. dict., alienamen*, et anc. fr. *alienement*. Voir § 8, 2.
[2] Cf. *Pet. dict., trelha* 'treille'.
[3] Pour *l* non palatal, voir § 52.
[4] On peut expliquer la mouillure de la variante *nulh(a)* en partant de *nullia (d'après *omnia*) ou de nulli. Voir *REW* 5992.

par *baile*[1]. Il est donc très probable que *bail(l)ia* a la diphtongue *ai* suivie d'un *l* non palatal. Si *bailes* équivaut à *balhes*, c'est le seul exemple de *il* notant [l'] dans la pièce 306. Cf. *cossel(s)* 1, passim, *melor* 21, *fil(s)* 27, 27, 28, 32, *Amil* (< Ameliu) 31[2], *Guillem* 33. *Pet. dict.* enregistre *bailar* et *balhar*. Cf. Appel, § 48.

Est-ce que quelquefois le *l* mouillé a dégagé un *i* en avant? Cf. § 65, vers la fin.

Dans nos documents, il n'y a rien qui indique absolument la perte de la mouillure à la fin d'un mot ou devant un *s* final[3]. Cf. les exemples plus haut et querc. *bruil* (< brogilos) 276, 4, *filgs* 244, 45; toul. *cosseill* 310, 19, *fills* 317, 2, 21[4]; alb. *Bernad Veil* (< vetulu) 101, 13, *meils* 342, 24; etc. Des graphies comme *fils* querc. 231, 4; alb. 56, 1, à côté de *la Trelha* 231, 2, *filla* 56, 1, *moller* 56, 1, pourraient éventuellement s'expliquer par une tendance à faire disparaître la mouillure, mais évidemment, elles ne prouvent rien, *l* marquant souvent [l'].

De même, rien ne prouve la disparition de la mouillure devant *-z* remplaçant un *s* primitif et pouvant désigner [ts][5]. Cf. alb. *meilz* 237, 3, *fillz* 108, 2, 4, *meillz* 108, 10, 12; etc. Quand Alseu (toul.) p.ex. écrit dans le n° 325 *filz* 3 mais *fill* 5, *Guillem* 1, 5, *Willem* 3, 8, *mesfalliment* 5, il n'est pourtant pas exclu qu'il veuille indiquer une prononciation non mouillée dans le premier cas.

Il semble que *l* (*ll*) continuant lat. *ll* ne se mouille jamais dans nos textes[6].

§ 75. Notations de *n* mouillé

On figure *n* mouillé [n'] par *n*, *in*, *ni*, *ne*, *nn*, *inn*, *ng*, *ing*, *ngn*, *ingn*, *nh*, *gn*, *ign*, *hn*, *ihn*. Nous allons en donner des exemples mon-

---

[1] Voir Ronjat II, § 354, p. 241.

[2] Pour *-i-* de ce nom, voir § 9, 5, a.

[3] Cf. Appel, § 53, p. 72. En langued. mod., la mouillure a généralement disparu en position finale et devant un *s* de pluriel. Observons que *-lh* est conservé dans presque tout le pays de Foix. Voir Ronjat II, § 400, p. 318–319, et § 401.

[4] Cf. dans le même acte *Guillem(s)* 11, passim, *aull* (*au* + *li*) 12, *ell* (< illī) 22, etc.

[5] Voir *z* final, § 78, 2, a.

[6] Voir § 52, 3. *Faliment* alb. 12, 12 est dérivé de *falhir* (< fallere). [l'] vient des temps et pers. du latin qui avaient *i* en hiatus (*falliunt*, etc.). Le composé *mesfalliment* se trouve toul. 325, 5. Pour la palatalisation provoquée par l'*i* posttonique final (*elh* < illi; etc.), cf. § 73.

trant dans quelles régions on trouve ces graphies. (*i*) indique que la voyelle précédente peut être un *i*.

n, (*i*)*n* ag. *sener* 306, 7, 9; querc. *vinal* 228, 22; toul. *senoria* 152, 11; alb. *linatgue*(*s*) 21, 2, 2; lod. *linatge* 211, 12 (seul ex. sûr); nîm. *vina*(*s*) 182, 8, 8, 12, 12 (seuls ex. sûrs).

in ag. *seinor* 306, 2 (seul. ex sûr); querc. *gazainec* 284, 2; toul. *ordein* (< *ordiniu) 328, 1, 4, 4; alb. *peins* (< pignus) 237, 2, 4, 5; lod. *apertain* (3 prés. ind.) 221, 6; nîm. *Gainac* 182, 15[1].

ni toul. *Dornia* (actuellement *Dourgne*) 171, 12; 257, 2, 4, 6 (tous les ex.)[2].

(*i*)*ne* *vinea*(*s*) querc. 244, 5, 8, 26, 38; toul. 150, 3; alb. 101, 6; nîm. 64, 6, 6, 7 (seuls ex. nîm.)[3].

nn, (*i*)*nn* querc. *empennet* 234, 9 (seul ex.); toul. *Cassanna* (< *cassania[4]) 138, 7, 16, 17; alb. *vinna* 281, 1; nîm. *sennoria* 83, 2 (seul ex.).

inn toul. *seinnors* 232, 5; alb. *cumpainno* 292, 13; lod. *peinnora* 221, 3 (seul ex.); nîm. *Roinna* 40, 9 (seul ex.)[5].

ng, (*i*)*ng* querc. *ordeng*(*s*) 119, 6, 16; toul. *Pauling* 310, 7[6]; alb. *vong* (*vos* + *ne*) 194, 24, 28, 30; nîm. *pertang* (3 prés. ind.) 144, 12.

ing querc. *peings* 258, 1 (seul ex.)[7]; toul. *hordeing* 230, 5, 15 (seuls ex.). Pour alb. *guireing* 237, 7, voir plus bas.

ngn, (*i*)*ngn* querc. *guingnaire* 258, 5 (seul ex.)[8]; alb. *pengnora* 194, 15, 30; lod. *Alverngne* (= *Auvergne*) 211, 17 (seul ex.).

ingn toul. *luingna* 317, 20 (seul ex.)[9].

[1] Le *Dict. des postes* enregistre plusieurs *Gagnac*.

[2] Ces exemples sont dus au même scribe. Il écrit *Dorna* 171, 8, 10; 257, 3, 8; *Doria* (faute pour *Dornia*) 257, 6.

[3] Cette graphie latinisée n'apparaît que dans ce mot.

[4] Cf. Ronjat III, § 673, p. 347.

[5] *Petri Raimundi Roinna*. Cf. *Pet. dict.*, *ronha* 'rogne, gale; immondices; sorte de maladie des yeux'. Voir *REW* 593.

[6] = *Paulin*, cant. d'Alban, arr. d'Albi. Le *n* a dû être mouillé autrefois. Cf. *Paulign* alb. 174, 10.

[7] Querc. *ordeig* (= *ordeing*) 231, 2 doit s'expliquer par omission de titulus. Cf. § 53, 4.

[8] *Guingnaire* 'guetteur', mot non attesté dans les dictionnaires d'anc. prov., est formé sur *guinhar* (< *wingjan).

[9] Pour le type *lunh* de *nulh*, voir Appel, § 63. Pour expliquer la mouillure de *nulh*, on peut partir de *nullia (d'après *omnia*) ou de nulli. Voir *REW* 5992.

nh, *(i)nh* querc. *empenhaduras* 326, 4; toul. *Rossinhol* (nom de pers.) 116, 28.

gn, *(i)gn* querc. *segnorias* 308, 13; toul. *regnant* 106, 5; alb. *Paulign* 174, 10 (seul ex.)[1]; nîm. *segnorieu* 144, 12.

ign querc. *seigner* 258, 8, *seignor* 258, 10 (seuls ex.).

hn, *(i)hn* ag. *protehn* 306, 18[2], *Vihnas* 306, 26, 30.

ihn ag. *destreihner* 306, 8.

n prédomine de beaucoup dans les pièces querc. et toul., alors que l'Albigeois semble préférer *in* et *inn*, dont le premier est assez fréquent dans le Bas-Quercy et le Toulousain[3]. Il y a une quinzaine de *inn* toul. (1 scribe), mais je n'en ai pas trouvé un seul exemple querc. La graphie *ng* apparaît assez souvent dans les actes toul., moins dans ceux du Bas-Quercy. Elle est peu usitée en Albigeois. Les autres graphies sont plus ou moins rares. Observons que notre seule charte ag. (n° 306) emploie surtout *ihn*[4].

Nous allons voir comment les graphies peuvent alterner.

Got (toul.) p.ex. se sert en général de *inn* entre voyelles : *seinnorias* 203, 4, passim; 232, 17, *seinnor* 263, 8, *peinnora* 233, 3, 4, 4; etc. Il a *n* dans *vina* 271, 4, 4, 4, 5, *Dorna* (maintenant *Dourgne*) 203, 2, 6, 12; etc. A la finale, il écrit *hordein* 233, 2, 3, mais *hordeing* 230, 5, 15[5]. Devant *s*, nous trouvons *in* dans *meins* (< *minius[6]) 232, 11, *peins* 233, 1.

La pièce alb. 342 offre *pennoras* 3, 6, 8, *peins* 3, *guadains* 13, *meins* 29.

Parfois, on se demande si *n* est mouillé ou non. On note alb. *non*

---

[1] Même localité que *Pauling* toul. 310, 7, signalé plus haut.

[2] Le texte porte par erreur *procehn*. Voir la correction, *Chartes*, gloss., p. 485. *Protenh* 'profit' (*SW*, 1 ex.) s'écrit *proteihn* 306, 22 et *protehin* (probablement faute pour *proteihn*) 306, 19. Pour la formation du mot, cf. *captenh*, *mantenh*, *sostenh*, etc. Voir Thomas, *Essais*, p. 86–88, et Ronjat III, § 673, p. 347. Nous avons querc. *captein* 240, 5 et toul. *capteng* 105, 2. *Protenh* paraît contenir *pro* (<prode) 'profit, avantage'. Cf. *tener pro* 'être utile'.

[3] Cf. *l* pour *l* mouillé, § 74.

[4] On y relève avec [n'] *seihnoria* 2, *seihnor(s)* 3, 5, 7, *destreihner* 8, *seihner* 18, 18, *proteihn* 22, *Casaihna* 25, passim, *Espaihnol* 32, 33, à côté de *protehn* 18, *Vihnas* 26, 30, *Frihnac* 34, *Lavihnac* 35, *seinor* 2, 2, *sener* 7, 9, *Casana* 27. Pour *protehin* 19, voir l'avant-dernière note.

[5] *inn* est toujours intervocalique, et *ng* et *ing* ne s'emploient qu'en position finale ou devant *-s* (*-z*).

[6] Voir Appel, § 66, b, d.

(*nos* + *ne*) 292, 9, qui se prononce peut-être avec [n'], comme le montre *voin* (*vos* + *ne*) 292, 20. Cf. *vong* alb. 194, 24, 28, 30. Est-ce que p.ex. querc. *la Verna* (< verna) 95, 8, 21, 28 a [n']? Cf. alb. *la Vernna* 20, 98 à côté de *esennaduras* 20, 57[1]. Pour l'existence éventuelle du type *sanh* (< sanctu), voir § 72.

Dans des masc. suj. plur. comme toul. *efang* 317, 6, passim; alb. *guireing* 237, 7, *ng* et *ing* désignent peut-être [n']. Il est également possible que *g* y note une mi-occlusive palatale précédée d'un *n* qu'elle a pu mouiller. Voir § 73. De même, *n* est éventuellement plus ou moins palatal dans des mots tels que toul. *evangelis* 150, 6; alb. *sanc* (< sanctu) 21, 2 (§ 72); nîm. *Ermenjard* 18, 2 (§ 66, 2). Cf. esp. *ancho, concha* avec [n'][2]. Une telle assimilation a naturellement pu avoir lieu aussi en liaison étroite. Cf. § 76, 3, b.

Dans toul. *ordenc* 185, 11, nous n'avons pas de *n* mouillé[3]. *Ordenh* est devenu *ordenc* par changement de suffixe, ou bien ce dernier mot représente *orde* (< ordine) + *enc*[4].

Le *n* mouillé a-t-il quelquefois dégagé un *i* en avant? Cf. § 65, vers la fin.

Appel, § 53, p. 72, fait observer que [n'] pouvait quelquefois passer à [n] à la finale ou devant *-s*[5]. Dans nos textes, la mouillure semble rester. Cf. les exemples cités plus haut et querc. *gadain* 277, 2, 3, *peins* 243, 9; toul. *geng* (< ingeniu) 300, 20, *ordeng(s)* 325, 3, 5, 6; alb. *apertain* 236, 8, 10, *meins* 237, 6; etc. Rien ne prouve non plus la perte de la mouillure devant *-z* s'employant pour un *s* primitif et pouvant marquer [ts][6]. Cf. querc. *mengz* 293, 5; toul. *peinz* 150, 5; alb. *pengz* 194, 8, *gadainz* 493, 10; nîm. *preinz* (< *praegnis) 83, 4; etc. Cf. *l* mouillé, § 74.

---

[1] Pour la variante *vernha*, cf. *REW* 9232.

[2] Voir Pidal, *Gram.*, §§ 33, e, 35, d.

[3] Signalons à ce propos *Fronton* (= *Fronton*, arr. de Toulouse) toul. 168, 3; 186, 2, 3, 4, 6; etc. Selon Skok 139, p. 87–88, ce nom se rattache peut-être à Fronto, et Gröhler I, p. 250, part de *Frontonis praedium. Cependant, -one aurait abouti à *-o* dans nos documents querc. et toul. Voir § 53, 1, a. La variante graphique *Frontoin* querc. 240, 4, passim, montre que le *n* final a été mouillé. Skok, p. 88, mentionne le nom de pers. Frontonius, qui doit être l'étymologie de notre endroit.

[4] Voir *FEW*, art. **ordiniare*, et Adams, *Word-Formation*, p. 179. Cf. *Pet. dict.*, *ordenc* et *ordenh*.

[5] D'après Ronjat II, § 389, le *n* mouillé final se maintient encore sporadiquement en toul. et au pays de Foix.

[6] Voir *z* final, § 78, 2, a.

Certaines consonnes finales

§ 76. *c, ch, p, t* et *g, b, d* finals

1. *g, ig, c, ic, ch, hc, lg, ng, ing* peuvent indiquer une prononciation palatale. Voir §§ 67, 2, 71, 1, 72–75. Cf. § 71, 2 (fin).

Toul. *Ponc* 116, 25, 29, 35, 36; 171, 5; 301, 8; 331, 15, 16; 525, 1, 8, 11 (tous les ex. notés) doit être une autre graphie pour *Ponz* ou *Pons* (< Pontiu)[1]. Cf. rouergat *Ponco* (< Pontiu + one) 45 (1 ex.)[2], 82, 8.

Il est probable que *Ponco* a entraîné *Ponc*. Observons que *c* devant *a, o* notant le produit de lat. *c̯i, t̯i* est attesté dans le Toulousain (*aico, guirenca*, etc., § 42).

Pour alb. *desc* (*de* + l'art. déf. *zo*) 12, 6, voir § 57, 2.

2, a. En général, *c, p, t* finals sont des occlusives sourdes [k, p, t][3]: querc. *lonc* 95, 25, *abat* 119, 1, 13, 14; toul. *dec* (3 parf. de *dar*) 28, 1, 6, *macip* 317, 21; alb. *quart* 11, 8; lod. *Cap d'Estopas* 87 (1 ex., nom de pers.)[4]; nîm. *alberc* 63, 1, 8.

Dans la pièce alb. 20, *c* a une variante graphique *ch* : *Totnach* (aujourd'hui *Tonnac*) 39, *donech* 48, 87, *escazech* 103, mais *Totnac* 42, *donec* 40, 59, etc. Cf. *ch* [k] dans d'autres positions, § 43, 2.

b. On écrit souvent *g, b, d* pour marquer des occlusives devenues finales continuant des sons qui dès le début ont été sonores ou qui plus tard se sont sonorisés entre voyelles : querc. *embarg* (< *imbarricare) 228, 5, *cab* (< caput) 119, 9, *Bernad* (< Bern-hard-) 145 8[5]; toul. *Ug* (< Hugo) 330, 7, *Pé* (< pede) *de Lob* (< lupu) 138, 10 (nom de pers.), *ciutad* (< civitate) 116, 38; alb. *dég* (< debuit) 191, 6, *receub* (< *recipuit) 67, 10, *marid* (< maritu) 56, 3.

Dans de tels cas, *Sainte Foy* emploie régulièrement *g, b, d*, qui y sont sonores[6].

---

[1] Pour *Ponz, Pons*, cf. § 78, 2, a.

[2] Le n° 45 offre *Ponco del Caslar* et *Ponsco del Caslar* (1 ex.). Cf. alb. *Ponsco* 21, 6 (§ 57, 2).

[3] Peut-être *dret* querc. 23, 2; alb. 6, 3 et nîm. *Profegt* 64, 2 sont-ils des variantes graphiques de *drech, Profech* (§ 71, 1).

[4] Cf. Mistral, s.v. *estoupo, Cap d'estoupo* 'tête d'étoupe, surnom de Guillaume II, duc d'Aquitaine (918–950), et de Raimon Bérenger I^er^, comte de Provence, par allusion à leurs cheveux blonds'.

[5] *Bernad* est une forme dissimilée. Voir § 54, 2.

[6] Voir *ib.*, p. 32–33, et p. 95 ss.

La même régularité graphique se retrouve parfois dans nos documents.

La charte 1 (pays de Foix, vers 1034), datant de la même époque que *Sainte Foy*, offre *Gulag* 12, *Saixag* (actuellement *Saissac*) 13[1], *Lurag* 24 (noms de lieux en -acu), *ag* (< habuit) 27, *Beced* (< *bettiu + etu) 9[2], *Justared* 27, 27[3] et *Lordad* 20, *Arestad* 21, *Saurad* 21, qui semblent être des formations en -atu[4]. Il est naturel d'attribuer à ces graphies une valeur sonore, [g] et [d]. Pour *Senfred* (< Sin-frid-) 23, voir sous d. Cf. avec *t Castel Pendent* (< pendente) 20, *Pimaurent* (nom de lieu) 21.

Dans deux autres pièces du XI[e] siècle, on relève quelques *-d* qui se prononcent probablement [d] : narb. *pod* (de *poder*) 3, 19 (vers 1053); alb. *compred* (3 parf.) 6, 1, *Bernard* 6, 1, *Sicard* 6, 2, *Emard* 6, 3 (1090). Cf., dans le n° 6, *Agambert* 1, 2, *Auret* (nom de pers.) 1[5], *Venenc* (localité) 2. Pour *quant* (< quando) 3, 20, voir 3, b.

Dans nos actes du XII[e] siècle, *g*, *d* et *c*, *t* alternent souvent, sans que l'initiale du mot suivant paraisse avoir une influence sur cette alternation. Outre *ab*, qui est un cas spécial traité sous c, il y a peu d'exemples de *b*. *p* remplaçant *b* est encore plus rare.

Regardons d'abord nos trois régions le mieux représentées. J'indique entre parenthèses le mot suivant.

La plus ancienne charte querc. (n° 23, vers 1120) nous présente *Anteiag* (*dederunt*) 4, *Sollinag* (*similiter*) 6, *Bortnag* (*e'n*) 7, mais *Genolac* (*que*) 3, *Bosc Raustit* (*e'n*) 2[6], *Bernat* (*Vital*) 5, *caritat* (*et*) 6. Dans le n° 119, Arnaut (querc.) écrit entre autres *Bernard* (*Guilarans*) 8, *conogud* (*que*) 8, (*e*) 12, *tengud* (*ab*) 13, mais *Bernart* (*Ugoles*) 17, (*escriva*) 18, *jutgat* (*que*) 12, *parlat* (*e*) 16, *abat* (*o*) 13, (*Rotbert*) 14.

Le n° 28 (vers 1135), première pièce toul. du XII[e] siècle, contient *Gaujag* (*per*) 3, 8, (*S.*) 9, *Bernard* (*de*) 3, 5, 8, (*S.*) 4, (*Jadcher*) 9, *nebod* (*S.*) 5, mais *dec* (3 parf. de *dar*) (*la*) 1, 6.

On trouve dans la charte alb. 12 (vers 1105) *Fenachag* (*l'alo*) 4[7],

---

[1] Pour *Saixag*, voir § 61.

[2] = *Besset*. Voir § 41, 1.

[3] « Vers Foix », *Chartes*, p. 397. Le contexte montre qu'il peut très bien s'agir de *Justaret*, comm. de Pins-et-Justaret, arr. de Muret (Haute-Garonne).

[4] *Lordad*, *Saurad* = *Lordat*, *Saurat*, arr. de Foix.

[5] < *-ittu?

[6] *raustit* 'brûlé', *Chartes*, gloss., p. 486.

[7] Pour ce nom, cf. § 45.

Montirad (*fianzha*) 11, mais *Montirat* (*in*) 1, (*S.*) 14[1]. Cf. *Reisac* (*per*) 11, 8 (vers 1105).

En querc., *g*, *d* et *c*, *t* se contrebalancent plus ou moins. En toul., *g* et *d* l'emportent, tandis que *c* et *t* sont très dominants en alb. Quant à *p* remplaçant *b*, on relève querc. *receup* (< *recipuit) 95, 7, 26. Cf. les composés alb. *capmas* 20, 40, *capmasura* 79, 1.

Plusieurs scribes ont une graphie uniforme. Ainsi p.ex., la charte toul. 343 se sert de *g*, *b*, *d* : *ag* 1, *Auriag* 1, passim, *pregeg* 3, *deg* (de *dever*) 10, *demandeg* 12, 17, *acabaleg* 12, 13, *deg* (de *dar*) 20, *cab* 11, passim, *Bernad* 2, 6, *Berald* 8, *blad* 17, 22, *ondrad* 23. Dans l'acte alb. 237, nous avons *Premiac* 1, *contec* 4, *Sichart* 2, *meitat* 4, *covengut* 7, *comtat* (< computare) 8, *traut* (< tributu) 9, *Bernat* 9, 10.

Les combinaisons graphiques *gc* et *cg* se rencontrent dans toul. *Ugc* 214, 8, 9, 9; 215, 10, 10, 11; 217, 7, 8 (tous dus à G.) et alb. *Viracg* (aujourd'hui *Virac*) 27, 6[2] (mais *Virag* 27, 1, 3, 4). Pour le seul *cg* nîm., voir plus bas.

Dans le n° 152 (pays de Foix, 1176), on a même introduit *d* dans *forfaid* 8, *dreid* 10, *destreid* 17, dont la consonne finale n'a jamais été sonore[3]. Cf. [*for*]*fait* 8, *fait* 16, *dreit* 18. L'acte alb. 20, qui a régulièrement *c*, *ch* (voir a) et *t*, offre lat. *sustinead* 73 pour *sustineat*.

Passons aux autres régions. La pièce ag. 306 hésite entre *d* et *t* : *Avid* (< Avitu) (*P.*) 24, (*n'Albenca*) 25, (*R.*) 29, *Bernard* (*de*) 27, *Avit* (*S.*) 28, *tengut* (*e*) 20, etc. Elle fait usage de *c* dans *Uc* 30, *Frihnac* 34, etc.

On observe *Olarg* (< Ollanicu) pays de S.-Pons 140, 8[4].

A part *ab*, les trois textes lod. ne connaissent que *c*, *p*, *t*, dont voici quelques exemples : *Cap d'Estopas* 87, (seul ex. de *p*; cf. sous a), *tenc* 211, 6, *jurat* 211, 7, 10, *paguat* 221, 8.

Les vieilles chartes nîm. 18 (vers 1120) et 25 (vers 1128) ont *d* dans *Ermenjard* (*lo*) 18, 2[5], *societad* (*non*) 25, 6, *postad* (*lo*) 25, 8. Par la suite, on trouve *c*, *t* : *escazec* 63, 6, *venc* 115, 3, *Gainac* 182, 15, *Bernart* 40, 2, 6, *donat* 64, 6, *Prat* (< pratu) 182, 12; etc. Il y a en outre *Peiro Messonencg* 64, 7.

---

[1] = *Montirat*, cant. de Monestiès, arr. d'Albi. Cf. *Bego de Monte Irato* alb. 22, 1.
[2] L'édition porte par erreur *Viracq*. Voir p. 24.
[3] Cf. rouergat *tod lo tort* 401, 64 à côté de *tota* 401, 69.
[4] Cf. § 70, 3.
[5] Cf. § 66, 2.

Quelles conclusions peut-on tirer de nos graphies du XII^e^ siècle?

Le vieux système d'occlusives finales comportant une série sonore [b, d, g] et une série sourde [p, t, k] est ébranlé au détriment des sonores dès les plus anciennes chartes de ce siècle, sauf peut-être en nîm. Le fait que la nature du son suivant ne paraît pas influer sur le choix entre *g*, *d* et *c*, *t* montre que *g*, *b*, *d* peuvent être simplement des variantes graphiques de *c*, *p*, *t*. Qu'ils le soient parfois, cela ressort incontestablement des quelques exemples de *d* employé là où la prononciation n'a jamais été sonore. Cela constaté et vu la fréquence de *c*, *t* remplaçant *g*, *d*, il semble donc que les occlusives finales sonores se soient le plus souvent assourdies dans nos documents. Peut-être cet assourdissement est-il allé plus lentement en toul. qu'en querc. et en alb. Cependant, la prédominance de *g*, *d* en toul. peut très bien s'expliquer par d'autres habitudes graphiques.

Que l'on ait pu écrire bien des fois *g*, *b*, *d* tout en prononçant [k, p, t] et en réservant d'ordinaire ces graphies aux mots dont l'occlusive finale avait été sonore avant, cela n'a rien d'impossible. *ag*, *lob*, *Bernard* p.ex. peuvent s'écrire avec *g*, *b*, *d* sous l'influence de *aguist*, *aguem*, *loba*, *Bernarda*, etc. Cf. *Leys* II, p. 43 : Soen *g* et *c* fan un meteysh so en fi de dictio coma :

> Lunhs hom no fay avol destrig
> Qui de bon cor au lo prezic;
> *Destrig* requier *g* segon art
> E *prezic c* en esta part;
> *Destrigua*, *prezica* tot cert
> Mostron aysso clar et appert[1]. »

c. La préposition *ab* (<apud), dont les exemples foisonnent, ne s'écrit jamais avec *p* : *ab* ag. 306, 5, 20, 21 (tous les ex.); querc. 145, 2, 3; toul. 116, 9, 12, 12; alb. 101, 8; narb. 4, 5 (seul ex.); lod. 221, 6, 6, 6, 13; nîm. 83, 6, 6, 6, 7; Uzège 31, 13 (seul ex.). C'est la forme normale du mot en anc. prov. L'occlusive finale semble donc généralement demeurer sonore dans ce proclitique. Cf. pourtant rouergat *ap bona voluntat* 455, 14; 504, 1, *ap Raimun de la Selva* 515, 2, *ap la maio* 515, 2.

---

[1] Cf. *Leys* II, pp. 42, 46, où il est question de l'équivalence phonétique des graphies finales *b*, *p* (p. 42) et *d*, *t* (p. 46).

Notons la variante *am* querc. 95, 5; 333, 2; alb. 342, 2, 5[1].

Pour *ad, ed, od, qued, sed*, voir § 77.

Je signale ici *queg* querc. 276, 10; toul. 232, 3 à côté de *quec* toul. 105, 2; 257, 5; alb. 322, 13.

Sainte Foy, où *g, b, d* finals ont une valeur sonore, se sert régulièrement de la graphie *queg*[2]. Par conséquent, on ne peut guère voir en *quec* un cas régime tiré de *quecs* qui remonterait à quisque seul ou à quisque + s[3]. A mon avis, il faut partir de l'accusatif quemque, comme l'a démontré M. Hoepffner. En même temps que quem passe à *que*, cette forme doit devenir **queque*, qui aboutit à *queg*, d'où le cas sujet *quegs*[4]. Cf. toul. *quegs* 232, 2; etc. Voir § 78, 1.

d. Il faut retenir *Senfred* (< Sin-frid-) 1, 23 (pays de Foix, vers 1034)[5]. Le *d*, qui tombera plus tard, a dû avoir une prononciation faible ou relâchée[6]. Cf. dans la même pièce *Beced* 9, *Justared* 27, 27, etc. avec [d], qui passera à [t]. Voir sous b, au début.

3, a. Après *n*, un *t* devenu final se conserve en général : ag. *sagrament* 306, 2, passim, *enant* 306, 23, 35; querc. *davant* 119, 2, *argent* 326, 7; toul. *quint* 171, 5, 6, *sirvent* 257, 9; alb. *efant* 22, 1, *enteirament* 292, 4; lod. *present* 211, 3, *Clarmont* 221, 1, passim; nîm. *adenant* 18, 4, *parolament* 115, 3.

Toutefois, *t* a une tendance à s'amuïr devant consonne : toul. *eihsamen* 270, 5, *enan* 270, 6[7]; alb. *desamparamen* 130, 20. Cf. sous b et les composés *Monpesat* ag. 306, 27; nîm. 144, 11, *Monbo* querc. 95, 8, *Moncuc* toul. 203, 3, *Monbru* alb. 130, 8; lod. 221, 13; etc.[8]. Cette tendance a pu être plus répandue qu'il ne ressort des graphies.

t est tombé devant une voyelle dans narb. *pergamen* 3, 19, si ce mot vient de pergamentu. Voir § 53, 1, b.

---

[1] Pour *ab, ap, am*, cf. E. Richter, *Zur Entwicklung von lat. apud > nprov. emé*, ZRPh, 26, 1902, p. 532–551.

[2] Voir *Sainte Foy*, p. 33, note 4.

[3] Appel, § 63 : quisque > **quesc* > *quecs* (métathèse). *FEW*, art. *quisque* : quisque + s > **quescs* > *quecs* (dissimilation).

[4] Voir *Sainte Foy*, p. 369.

[5] Cf. Bergh, *Sinfredus*, p. 57, s.v. *Sinildis*.

[6] Dans *Sainte Foy*, *-d* continuant *d* intervocalique latin se maintient dans la plupart des mots. M. Hoepffner dit que ce *d* est plutôt fricatif qu'occlusif. Voir *ib.*, p. 97–98. Cf. *alod* (< franc alod) 13, 3, passim (Gévaudan); 356, 5 (Rouergue), *fed* (< fide) 29, 5; 30, 5, 12; 57, 12 (Gévaudan); 356, 4, 7 (Rouergue).

[7] Je vois des gérondifs dans *veden* et *auden* (< -endu) 270, 8.

[8] Cf. § 46, 1.

La dernière pièce nîm. (182, vers 1180) laisse *-nt* (< lat. *-nt-*) se réduire à *-n* aussi bien devant voyelle que devant consonne : *orien* 1, 2, *fon* 11, *Caremantran* (< quadragesima intrante) 15 et les part. prés. *levan* 4, passim, *colgan* 7, *golgan* 7[1]. Cependant, le *t* reste — au moins dans la graphie — en *occident* 5.

Après *n*, le *t* originairement final est d'habitude tombé : querc. *aun* 145, 5, 6, 6, 7, *seran* 334, 9; toul. *veiran* 116, 1, *devian* 300, 5, 8; alb. *avian* 6, 3, *devon* 108, 17, 25; narb. *tolran* 3, 11 (seul ex.); nîm. *avion* 115, 4, *donon* 182, 8, 16. Pour l'effacement du *n* (*au, fau, so, -o* < *aunt, *faunt, sunt, -unt), voir § **53**, 1, a, 2.

Le maintien du *t* s'observe dans quelques cas isolés.

La charte 152 (pays de Foix, 1176) offre *serant* 4 à côté de *serian* 16. Le *t* pourrait éventuellement être une graphie archaïque sans valeur phonétique. Dans la pièce toul. 185 (vers 1180), nous avons *avient* 6 et *serant* 13. Le scribe est probablement Gascon. Voir § **35**.

On relève alb. *volriunt* 12, 11 (vers 1105), peut-être influencé par lat. *-unt*. Cf. *sio* 12, 9.

Le vieil acte nîm. 25 (vers 1128) garde *t* dans *serant* 3, se trouvant auprès de *sun* 3, *tollian* 5, 5.

Passé à la finale, *nd* se réduit régulièrement à *n* : ag. *segon* 306, 35; querc. *gran* 95, 9, passim; toul. *deisen* 189, 3; alb. *Monredon* (< monte retundu) 194, 13, 18, 20; narb. *emen* (< emendare) 3, 15; pays de S.-Pons *deman* 140, 3 (seul ex.).

Pour le continuateur de quando, voir sous b. Toul. *mant* (< mandare) 185, 14 peut être une forme hypercorrecte due à un scribe gascon (§ **35**).

Dans des cas tels que querc. *lo fasa a sabent* 146, 7; toul. *regnant Lodoyco rege* 106, 5, il s'agit certainement de part. prés. qui ont pris la fonction du gérondif.

b. En toul., *sant* et *sent*[2] (< sanctu) perdent parfois le *t* devant un nom de saint commençant par une consonne. On peut discerner différents traitements.

-nt + voy., *-nt* + cons. : *Sant Andreu* 187, 2, 14, *sant Joan* 187, 2, 14; *Sent Anatoli* 309, 21, *Sent Serni* 309, 6. J'ajoute encore deux exemples de *-nt* + cons. : *Sant Feliz* 152, 1, 1, 3, *Sant Pouz* 232, 26.

---

[1] Quant à *g-* pour *c-*, voir § **50**, 4.
[2] Pour le vocalisme, voir § **6**, 2.

-nt + voy., *-n* + cons. : *Sent Andreu* 185, 7, 11, 12, *Sen Salvador* 185, 8. On remarque *San Johan* 270, 6, 7, *San Michel* 270, 8.

Type mixte : *Sant Anatoli* 116, 10, *Sant Feliz* 116, 2, passim, *Sant Paul* 116, 2 mais *San Marti* 116, 33; *Sent Andreu* 186, 2, 4, 7, *Sent Marti* 186, 3 mais *Sen Joan* 186, 2.

Il se peut naturellement qu'on écrive quelquefois *t* sans le prononcer.

De même, on a nîm. *san* + cons. 144, 7, 12; 170, 2; 182, 16.

Il est vraisemblable que querc. *san* 95, 2, 16, 18, 26, 29 et alb. *ssain* 218, 8; 238, 8 suivis de consonne sont des réductions de *sant* et de *saint*. Voir § 72.

En langued. mod., *Sant Joan* p.ex. se prononce sans *t*. Le *n* se mouille devant la palatale suivante. Voir Alibert, § 53, a, p. 33. Cf. *ib.*, § 34, p. 20.

Selon ce qui est mentionné sous a, on s'attend à trouver *cant* de quantu et *can* de quando. Il y a pourtant une tendance à les confondre.

Le toul. distingue rigoureusement *cant* (< quantu) de *can* (< quando) : *cant* 325, 2, 3, 4, *quant* 256, 9; 328, 2, 4, *can* 343, 6, 11, 16, *quan* 2, 38; 324, 4; etc.

De même, nous avons nîm. *quant* 18, 7; 115, 4, 7; etc., mais *quan* 25, 7 (seul ex.). Les documents lod. n'ont que *quant* (< quantu) 211, 3, passim; 221, 16, 19.

En querc., *cant* représente quantu et quando : quantu, *cant* 240, 2; 326, 3, 3, 5, 14, *quant* 145, 2; 244, 15; etc.; quando, *cant* 244, 31; 276, 12, *quant* 119, 9; 145, 2 (tous les ex. de quando, toujours devant cons.).

Généralement l'alb. se sert aussi de *cant* dans les deux cas, ce dont voici quelques exemples : quantu, *cant* 292, 5, *quant* 50, 8; 130, 2, 15; quando, *cant* 292, 11, 12, 16; 493, 12, *quant* 53, 2. Trois fois, le *t* manque : quantu, *quan* 21, 6 (devant cons.); quando, *can* 191, 6, *quan* 292, 13.

En narb., on rencontre *quant* (< quando) + cons. 3, 20 (vers 1053).

Ce dernier exemple me semble très important. Si le *t* du type *cant* continuant quando représentait le *d* de ce mot, on aurait plutôt dû avoir **quand* à une date si reculée. Cf. 2, b, au début. En effet, le continuateur de quando ne s'écrit jamais avec *d* dans nos textes. Il paraît donc que *cant* de quando a emprunté le *t* à *cant* de quantu.

Alb. *quan* 21, 6, seul exemple de *can* de quantu, n'est pas forcément influencé par l'autre *can*. Comme *quan* est placé devant consonne, la perte du *t* peut être phonétique. Cf. plus haut *san, sen, sain*, et voir sous a. Quelquefois, le *t* a éventuellement disparu de la prononciation, bien qu'il reste dans la graphie.

Une hésitation entre *cant* et *can* (< quantum) devant consonne a pu faire introduire *cant* pour *can* de quando, d'abord devant consonne et ensuite en position antévocalique, témoin *cant* + voy. alb. 292, 16 (seul ex. noté). Quoi qu'il en soit, le continuateur de quantu paraît d'ordinaire influer sur celui de quando et non pas le contraire. La raison en est peut-être qu'il y a plus de mots en *-nt* qu'en *-n* dans celles de nos régions qui connaissent l'évolution bene > *be*, -unt > *-o*, etc. Cf. § 53, 1, a.

Tant (< tantu) garde habituellement le *t* final : *tant* querc. 308, 11; nîm. 83, 2, *aitant* querc. 119, 10; toul. 256, 9; etc.

Dans le pays de Foix, nous trouvons *ta* 152, 10, qui doit remonter à tam[1].

Dans l'Albigeois, on relève *aitant* 194, 16; 236, 3, mais *aitan* (*quant*) 50, 8, *tan* (*era*) 27, 5. Le *t* a pu s'amuïr devant consonne. Cf. alb. *quan* (< quantu) 21, 6, discuté plus haut. Puis, la forme réduite *tan* se serait employée même devant voyelle. Cependant, *tan* pourrait éventuellement provenir de tam.

De même, la charte 31 (Uzège) contient *atrestant* (*de*) 23, 24, mais *atristan* (*bo*) 25, *atrestan* (*aiziva*) 25[2].

c. Il faut retenir le nom de pers. *Duran*(*t*) : *Durant* querc. 23, 5; 167, 3; toul. 28, 10 (seul ex.); alb. 19, 11; 191, 13; etc., mais *Duran* ag. 306, 24, 25, 26; toul. 116, 35; 343, 1, 1, 14. Au fém. on a alb. *Duranta* 22, 4.

Selon Dauzat, ce nom est probablement une formation tirée de durare au part. prés. ou au gérondif. Voir Dauzat, s.v. *Durand*, et cf. *Traité*, p. 17–18[3].

Peut-être y a-t-il deux formations : *Durant* (<-ante) et *Duran* (<-andu). Cf. sous a. *Duran* pourrait aussi être dû à une réduction

---

[1] Cf. Appel, § 52.

[2] Pour ces formes, cf. § 9, 1, c.

[3] M. Brunel, par contre, regarde notre nom comme une formation en germ. -ramn, -rabn, *BÉC*, 109, 1951, p. 149. Dauzat maintient son opinion dans un article intitulé *Durand et Durandal*, Revue internationale d'onomastique, 4, Paris, 1952, p. 39.

de *Durant* + cons. Cf. a, b. Toul. *Durans* 343, 4, 17 vient éventuellement de *Durants*. Cf. p.ex. toul. *presens* 186, 3 à côté de *present* 186, 4. De *Durans* on aurait pu tirer un nouveau cas rég. *Duran* par analogie avec un mot comme *Ramons*, *Ramon* (< Ragin-mund-).

4. Toul. *carita de* 186, 7 est sans doute une haplographie pour *caritad de*[1]. De même, toul. *sin cents* 187, 9 peut s'expliquer comme haplographie, mais nous pouvons aussi avoir affaire à une évolution phonétique. Cf. *cin cenz* 254, 2 (Gévaudan) mais *cinc milia* 226, 2 (pays d'Orange).

Alb. *Domer coregerz* 33, 7 équivaut éventuellement à *Domerc coregerz*. Cf. § **70**, 3.

Querc. *Gausber* 240, 17, et alb. *Bernar* 19, 5, suivis de voyelle, et toul. *Ameri de Messoners* 185, 7 semblent être des fautes pour *Gausbert*[2], *Bernard* et *Americ de Messoners*. Cf. *Bernard* 19, 5, 6 et toul. *Aimerig de Meissones* 166, 3, 11[3]. Pour *Sexa* (aujourd'hui *Saissac*) 2, 11 (pays de Foix), voir § **61**.

Dans la dernière charte nîm. (182, vers 1180), où *-nt* passe généralement à *-n* (3, a), *-mp* se réduit à *-m* : *cam de P. Guiral* 10, *Cam Limois* 15. Cf. *Camps Polgers* 5, *camps* 11, et avec *p* épenthétique *vescompte* 1 (§ **40**, 4).

Le *t* final est tombé dans *cer* (< certu) + voy. 31, 27 (Uzège, vers 1140), si ce n'est pas une faute d'écriture.

ld s'est souvent assimilé en *l* dans des noms comme *Grimall* (< Grim-wald-) alb. 55, 1. Cette assimilation, dont voici d'autres exemples, est plutôt germanique[4] : *Guiral* querc. 95, 36; alb. 20, 65, 82; nîm. 182, 10, *Arnal* querc. 235, 4; alb. 21, 1; Uzège 31, 29, *Rigual* lod. 221, 25; etc. Cf. *Guiraud* querc. 119, 1, passim; alb. 54, 4, *Guiralt* nîm. 182, 1, 7; etc.

Remarquons que la plupart des exemples sont querc. et alb. En toul., il n'y a que *Arnal* 1, 23 (pays de Foix); 309, 3. Dans le dernier cas (*Arnal d'Auriag*), il s'agit probablement d'une haplographie. Cf.

---

[1] Cf. querc. *an manda bona guirentia* 276, 25, probablement haplographie pour *an mandada bona guirentia*.

[2] Pour ce nom, voir § **62**, 3.

[3] Si *Messoners* et *Meissones* sont la même localité (cf. § 8, 3), *Ameri* et *Aimerig* peuvent être la même personne.

[4] Voir Bergh, s.v. *-sindus*, p. 178. On trouve *ib.*, p. 17, *Arnallus*, s.v. *Arnaldus*.

chez le même scribe *Arnald(s)* 309, 5, 21; 324, 1, 11; 327, 3, *Harnalds* 327, 6.

Querc. *Arnau* 299, 2, 2, 4, 5; etc., peut être un nouveau cas rég. tiré de *Arnaus* sorti de *Arnauts*. Cf. querc. *Arnaus* 95, 5 à côté de *Arnauts* 95, 8, *Arnaut* 14[1].

Le même type se retrouve dans querc. *Reinau* 273, 13, *Guirau* 284, 5; etc. En nîm., nous avons aussi *Guirau* 64, 5[2].

Arnaut, notaire public de Moissac, se sert des hypocoristiques *Berna* 239, 13, 38; 244, 20, passim, *Guira* 239, 22, 34; 244, 22, 41, *Arna* 244, 45. Cf. *Berna de Fumel celarers* 244, 20 et chez un autre scribe querc. *Bernard de Fumel lo cellarer* 273, 3; *Guira Proshom* 239, 34 et *Guiraud Proshom* 239, 33; 244, 32; *Arna Escriva* 244, 45 et *Arnaud Escriva(s)* 239, 9, 27, 31, 36; 244, 2, passim.

§ 77. *e, i, et, ed, ez, hes, a, ad, az, que, quet, qued, se, sed, o, od*

Signalons d'abord que nous faisons naturellement abstraction des cas où la conjonction copulative est abrégée, et que nous comptons parmi les exemples antéconsonantiques même des cas comme querc. *a'n Pouzo* 234, 3, 11; toul. *e'n vá* 138, 16; alb. *e'n Bernat* 130, 22.

1. A lat. et correspondent *e* (*he*), *i*, *et*, *ed*, *ez*, *hes*.

e est la forme normale devant consonne, que nous rencontrons p.ex. ag. 306, 1, 1, 1, 2, 2, etc.; querc. 235, 2, 2, 3, 3, 4, 5; toul. 28, 1, 3, 6, 8, 9; alb. 6, 1, 2; lod. 211, 1, 1, 2, 3, 3, etc.; nîm. 170, 4, 5, 8, 8.

et s'emploie assez rarement dans cette position : *et* + cons. querc. 146, 11; toul. 116, 30; alb. 22, 4, 4; nîm. 40, 3, 5; etc.

Devant voyelle, il y a surtout *et* et *e* qui se font concurrence. La dernière forme est celle de notre charte ag. et prédomine de beaucoup en querc., tandis qu'en toul., *et* et *e* semblent à peu près s'égaler en fréquence. Ailleurs, on préfère le plus souvent *et*, qui est seul attesté dans les actes nîm. : *et* querc. 239, 6, 29, 34, 36; toul. 138, 13, 15, 20, 21, 24, 25; alb. 27, 9, 10, 10; lod. 221, 11, 14, 19, 22; nîm. 144, 13, *e* ag. 306, 14, 16, 20, 21, 24 (tous les ex.); querc. 276, 1, 17, 18, 20, 26; toul. 28, 2, 7; alb. 20, 35, 42, 53, 78, 124; lod. 211, 3 (seul ex. noté[3]).

---

[1] Cf. §§ 52, 1 et 78, 2, b.

[2] *Ermengau(s)* toul. 256, 3 (seul ex. noté); alb. 21, 4, 4, 6; etc. peut représenter gothique Erminigawis. Voir *Rom. germ.* I, p. 313.

[3] Je ne compte pas *eus* (*e* + *vos*) 211, 12, qui est un cas spécial.

Il y a des scribes qui distinguent nettement *e* + cons. de *et* + voy. Ainsi p.ex., nous avons *e* + cons. toul. 150, 1, 1, 2, 2, 2, 3, 3, 3, 3, 3, 5, 6, 7, 8, 8; alb. 21, 1, 1, 1, 3, 3, 3, 5, 5, 5, 6, 6, mais *et* + voy. toul. 150, 2 (devant *h*), 3, 3, 4, 4, 5, 7, 8, 9; alb. 21, 2, 2, 5.

e a une variante toul. et alb. très rare *i*, qui a dû se développer devant voyelle. Voir § 9, 4.

Ermengau (alb.) se sert de *ed* + voy. 100, 3 (1161), mais il écrit *et* + voy. 100, 4, 4; 108, 3, passim.

La pièce toul. 168 (1179) offre *ez* + voy. 4, mais *e* + voy. 2, 2, 2, 3. Dans la même position, Ameil (toul.) emploie *hes* 332, 2 à côté de *et* 309, 3, *e* 309, 3, 12, 15, 17, *he* 324, 1, 7, 9, 10[1].

Sans contester que *et* puisse être une forme tout à fait populaire, Elise Richter est d'avis que ce peut être un latinisme[2]. Mais s'il en est ainsi, on ne comprend pas bien pourquoi beaucoup de textes ont toujours *et* devant voyelle et *e* devant consonne[3]. Si *et* était seulement une graphie latinisée à *t* muet, ces textes devraient en faire usage dans les deux positions. Que *et* soit un mot purement savant que l'on ne fait souvent figurer que devant voyelle, cela me paraît trop invraisemblable. Par conséquent, je crois que *et* suivi de voyelle est d'habitude une forme populaire[4]. Peut-être faut-il quelquefois voir dans *et* un latinisme à *t* muet, et cela surtout devant consonne.

Le fait que *ed* apparaît relativement tard et que nous n'en avons qu'un seul exemple porte à croire que cette forme doit son *d* à l'influence de *ad* plutôt qu'à une sonorisation du *t* de et antévocalique. Il me semble aussi que *ez* (*hes*) est analogique de *az*, comme Elise Richter le trouve possible[5]. Par conséquent, je pense que *ed* et *ez* peuvent être la même forme. Cf. *ad*, *az*, sous 2.

2. Lat. ad est continué par *a* (*ha*), *ad* (*had*), *az* (*haz*)[6].

Devant consonne, on emploie régulièrement *a*, que nous relevons p.ex. ag. 306, 1, 2, 3, 5, 6, etc.; querc. 235, 3, 5; toul. 1, 21, 21, 27

---

[1] Quant à sa prédilection pour *h-*, voir § 51, 3.

[2] *Beiträge*, p. 85.

[3] *Sainte Foy* en fait partie. Voir *ib.*, p. 92.

[4] Cf. Appel, § 52 : « ... auch *et* kann durch die Stellung im Wortauslaut lautlich gerechtfertigt werden ... »

[5] *Op. cit., loc. cit.* Cette explication est préférable à celle d'Appel, § 52, (et > *ed* > *ez*), qui suppose une évolution phonétique anormale.

[6] Comme *he*, *hes* (1), les variantes graphiques à *h* sont toutes dues au scribe toul. Ameil.

(pays de Foix); alb. 141, 1, 4, 4, 5, 11, 11, 11; lod. 211, 3, 5, 6, 7, 7, etc.; nîm. 18, 2, 7, 8.

Toul. *ad Dorna* 171, 8 et *ad festa* 257, 5, émanant d'une même main, sont les seuls exemples notés de *ad* suivi de consonne. Il s'agit sans doute d'un latinisme. Cf. *a* + cons. 171, 3, 11; 257, 3, 4, 6, 6, 9.

Devant voyelle, *ad* est la forme des documents lod. (2 ex.) et nîm., *a* celle de notre seule pièce ag. (1 ex.) : *ad* lod. 221, 4; nîm. 115, 5, 7, *a* ag. 306, 3.

Dans les actes alb., on rencontre en général *ad* et trois fois *az* : *ad* 100, 1, 7, *az* 20, 114, 120; 130, 17.

En querc. et en toul., il y a *ad*, *az* et *a* : *ad* querc. 240, 7, 9, 15; toul. 232, 22, 22, *az* querc. 119, 1, *haz* toul. 332, 10 (seuls ex. de *az*), *a* querc. 145, 3; toul. 343, 20, 21. *ad* l'emporte en toul., alors que *ad* et *a* semblent être à peu près de la même fréquence en querc., autant qu'on peut juger des quelques exemples de ce pays.

Dans *az*, la consonne finale a subi le même traitement que le *d* latin intervocalique. Le fait qu'on rend souvent par *d* le continuateur de celui-ci (§ 47, 1–2), montre qu'il peut en être de même de *ad*. Cf. Ameil (toul.), qui écrit *had* 324, 1, *haz* 332, 10 + voy.[1]. La prédominance absolue de la graphie *ad* peut s'expliquer par l'influence du latin.

Il n'est pourtant pas impossible que *ad* se prononce parfois avec [d]. Le *d* aurait éventuellement pu garder sa valeur primitive d'occlusive nette[2].

3. Les conjonctions *que*, *se*[3], *o* et le relatif *que* s'emploient devant consonne et voyelle : conj. *que* + cons. toul. 186, 1, 4; alb. 19, 8, *que* + voy. toul. 152, 7; alb. 174, 1, *se* + cons. querc. 119, 11; alb. 55, 9, *se* + voy. querc. 258, 9; alb. 62, 4, *o* + cons. lod. 211, 12; nîm. 170, 4, 4, 4, 5, 5, 6, *o* + voy. lod. 211, 12; nîm. 40, 4, 4, 4; relatifs *que* (< quem) + cons. alb. 51, 3, 7; narb. 4, 17, 19, 23, *que* (< quem) + voy. querc. 23, 3, 6; alb. 19, 3, 3, *que* (< quid) + cons. querc. 258, 6; narb. 3, 11, *que* (< quid) + voy. toul. 300, 3; alb. 20, 87.

[1] Il a pu les prononcer avec [z]. Cf. chez lui *hes* 332, 2, analogique de *az* (voir sous 1), et des graphies comme *maizo* 324, 4, *uzaiges* 324, 9.

[2] Elise Richter, *Beiträge*, p. 85, croit que *ad* avec [d] peut être analogique de *ed* issu de et. Cf. Appel, § 52. L'absence presque totale de *ed* dans nos actes (voir sous 1) interdit une telle explication de quelques-uns de leurs *ad*. Selon Ronjat II, § 369, p. 265, *ad* (*od*) est d'usage dans plusieurs parlers mod. Il y voit *a* (< ad) + *d*(*e*) (< de).

[3] Pour la concurrence de *se*, *si*, voir § 9, 4.

que et *se* élident parfois leur voyelle : *qu'om* (conj.) alb. 27, 4, 5, 6, *qu'era* (relatif) querc. 258, 7, *s'om* alb. 56, 5.

Toul. *quet* (conj.) + voy. 105, 4, 5 doit être influencé par *et*. Vu l'évolution ad > *az*, il est invraisemblable que le *d* de quid soit devenu *t*. Cependant, j'ai trouvé *at* + voy. 34, 29 (Haut-Quercy); 143, 2; 302, 3, 3; 503, 50 (Rouergue), mais cette forme a également pu naître par analogie avec *et*.

Devant voyelle, la charte alb. 194 (1182) offre *qued* (conj.) 27, *qued* (relatif) 2, 8 (< quem), 4 (< quid), *essed* (*e* + *sed*) 19, mais *que* (relatif) 8, 12, 15, 22, 35 (< quem), 21, *qu'en* 29 (< quid).

Considérant la rareté de *qued* et son apparition assez tardive, je ne crois pas que son *d* représente celui de quid, ajouté par extension au continuateur de quem, mais j'estime que *qued* ainsi que *sed* ont emprunté leur consonne finale à *ad*[1].

On remarque nîm. *od* + voy. 25, 4 (vers 1128). Il est difficile de dire si nous avons affaire à une continuation directe de aut, ou si le *d* vient de *ad*. Nîm. *o* + voy. est attesté pour la première fois vers 1120 (18, 6, 6, 6).

§ 78. *s, ss, ts, ds, z, tz, dz, sz, ps, pz, bs, bz, cs, cz, gs, gz, x* finals

1. Devant un *s* (*z*) final, *c, g, ig, lg, ng, ing* peuvent transcrire une prononciation palatale. Voir §§ **67, 2, 71, 1, 3, 74, 75.**

On trouve des exemples de *b, d, g* suivis de *s* ou *z* finals et désignant les continuateurs d'occlusives originairement sonores ou sonorisées plus tard entre voyelles : querc. *obs* (< opus) 311, 7 (seul ex.), *donadz* (< donatu) 276, 1, 20, 26, *logs* (< locu) 228, 3; toul. *nebs* (< nepos) 301, 1, *souds* (< solidu) 187, 9, *pradz* (< pratu) 230, 7, *quegs* (< quemque[2]) 232, 2; alb. *Bastards* (< *bastu + ardu) 56, 4 (seul ex.), *Arnaudz* (< Arn-wald-) 174, 10, *Ugs* (< Hugo) 237, 3, 5 (seuls ex. alb. de *gs*). Devenu final, le continuateur de la mi-occlusive sonore secondaire [dz] s'écrit *dz* dans querc. *fedz* (< fecit) 307, 7. Querc. *Podz* 293, 6 remonte à podiu ou à puteu. Cf. § 67, 2.

Observons que *dz* se rencontre beaucoup plus souvent que *ds*, et qu'il y a peu d'exemples de *bs* et de *gs*. *bz* et *gz* s'emploient dans toul. *de rescabz* 309, 13, contenant caput, et *Rabastengz* (maintenant

[1] *SW* donne, s.v. *si*, trois exemples de *ses*. Cf. toul. *hes* (< et) 332, 2, analogique de *az*.

[2] Voir § 76, 2, c.

Rabastens-sur-Tarn) 215, 10[1]. En dehors de nos trois régions le mieux représentées, nous relevons *obs* ag. 306, 23; nîm. 115, 8, *Bernards* ag. 306, 29.

La plupart de nos nombreux exemples de *d* compris dans *dz*, *ds* sont toul. En querc., *d* est assez fréquent, tandis qu'il est rare en alb.[2].

On se sert aussi de *ps*, *ts*, *tz*, *cs* [ps, ts, ks] (cf. 2, c) dans les mêmes cas que ci-dessus : ag. *tengutz* 306, 12, 35; querc. *caps* 95, 29[3], *crots* (< cruce) 95, 29, *endomengatz* 23, 1; toul. *Sicartz* (< Sig-hard-) 105, 1, *avutz* 300, 9, *quecs* 257, 5; alb. *prats* 292, 7, *fetz* (< fecit) 27, 2, 6, *amics* 55, 4; lod. *paguatz* 211, 6; nîm. *Baltugatz* (nom. de pers.) 182, 10[4].

Vu ces dernières graphies et considérant que les occlusives sonores semblent généralement assourdies à la fin d'un mot, je crois qu'on a le plus souvent prononcé [ps, ts, ks] et que *bs*, *ds*, *dz*, *gs* peuvent marquer ces prononciations, de même que *b*, *d*, *g* finals sont employés pour [p, t, k]. Voir § 76, 2, b. En effet, la charte querc. 228 a introduit *ds* dans le suj. plur. *tuds* 5, remplaçant *tuch* (< tottī), dont la mi-occlusive finale a toujours été sourde[5]. Pour *bz*, *gz*, voir 2, c.

La prononciation antérieure [bs, dz, gs?][6] a pu subsister parfois dans nos documents du XII[e] siècle. Pour ceux du siècle précédent, voir plus bas. Il est possible que l'évolution soit allée plus lentement en toul. qu'en querc. et en alb., mais la grande fréquence toul. de *d* compris dans *dz*, *ds* peut très bien s'expliquer par une habitude répandue de rendre, dans certaines conditions, par cette lettre l'élément occlusif de [ts] final. Cf. § 76, 2, b (fin).

Au lieu de *ds*, *dz*, *gs*, on écrit en outre *z* et *x* : querc. *venguz* 119, 1, *Bernaz* (< Bern-hard-) 231, 2, 4[7]; toul. *peccaz* 28, 4, 9, *prez* (< pretiu) 309, 11, 14, *quex* 263, 4, 6, 9; alb. *donaz* 20, 35, *fez* (< fecit) 55, 3.

[1] Selon *Rom. germ.* I, p. 344, ce nom représente prov. *rabasta* 'querelle, dispute' d'origine inconnue + gothique -ingôs.

[2] Outre les exemples déjà cités, les pièces alb. offrent seulement *Sicardz* 174, 11 et *Bernadz* 204, 14, 15. Dans l'original, alb. *maridz* 342, 4 s'écrit avec *d* cédillé. Voir § 48.

[3] C'est notre seul exemple de *ps* remplaçant *bs*.

[4] Part. passé de *baltugar* 'troubler, déranger, profaner'.

[5] Pour *tuds*, voir § 73, vers la fin.

[6] Un mot comme *pradz* (< pratu) a d'abord dû avoir [ds], qui a pu passer à [dz] existant déjà dans le type *fedz* (< fecit). *Sainte Foy* semble avoir [dz], noté *z*, dans les deux cas. Voir *ib.*, pp. 37–38, 97, 100, et cf. Appel, § 55, a. Peut-être [bs] et [gs] sont-ils devenus [bz] et [gz] avant de s'assourdir complètement.

[7] Pour la dissimilation, voir § 54, 2.

Si *ds*, *dz*, *gs* ont quelquefois une valeur sonore, il peut naturellement en être de même de *z* et de *x*, bien qu'ils apparaissent aussi là où la prononciation a toujours été sourde comme p.ex. dans toul. *faz* (<facio) 105, 5 et alb. *caorcenx* (<-incu) 20, 113. Cf. *z* intervocalique, § 47, qui a une valeur sonore ou sourde.

Dans *Sainte Foy*, *z* final paraît indiquer [dz] même là où il remplace un *s* primitif[1]. Est-ce qu'une telle prononciation a laissé quelques traces dans nos documents ayant souvent *z* pour *s*? Voir sous 2, a.

En général, un *s* sonorisé entre voyelles et devenu final a dû s'assourdir dans nos textes conformément aux autres assourdissements discutés plus haut. Dans *Sainte Foy*, le *s* garde sa sonorité, et pour le distinguer du *s* sourd final, on écrit souvent *ss* pour ce dernier[2].

Nous avons quelques exemples querc., toul. et alb. de *-ss*. Le scribe querc. Uc Andreu nous présente les noms de lieux *Pic(h)a Coss* (actuellement *Piquecos*) 276, 4, passim, et *Coss* 277, 3; 278, 2. En toul., j'ai noté *Guaufress* 138, 8, *eiss* (<exit) 138, 21, *eiss* (<ipsu; Got) 255, 5; 271, 8, *diss* (<dixit) 300, 12; 330, 3, *demandess* (3 imparf. subj.) 300, 18, *pass* (<*passet) 310, 20[3]. La pièce alb. 194 offre *eiss* (<ipsu) 12, *medeiss* 20, *maiss* (<magis) 16 et les imparf. subj. (1 pers.) *aguess* 19, 29, 31, *volguess* 20. Cf. chez les mêmes scribes *omes* 276, 3, *tres* (<tres) 138, 25, *pogues* 194, 27; 300, 11, 12, *desus* 255, 7, *escrius* 271, 9, *femenas* 310, 8, *bonas* 330, 5; etc.

Remarquons que la plupart des *ss* se rencontrent dans des mots ayant dans d'autres formes un *s* sourd intervocalique, figuré d'habitude par *ss*[4], ce qui a pu favoriser l'emploi de cette graphie à la finale.

Il n'est pas exclu que [s] final puisse se sonoriser parfois en liaison étroite devant voyelle comme de nos jours[5].

Nous allons enfin jeter un coup d'œil sur les chartes du XI[e] siècle.

En raison de la conservation des occlusives finales sonores (§ 76, 2, b), il est probable que des mots comme *Dunes* (<-ense) 1, 11[6], *Gul(l)ax* (<-acu) 1, 14, 28, *Adalaiz* (<Adal-haid-) 2, 2, 41 (pays de Foix, vers 1034); narb. 3, 1 (vers 1053), se prononcent avec [z, gs, dz].

[1] Voir *Sainte Foy*, p. 36 ss.
[2] Voir *ib.*, pp. 34–35 et 100. Cf. Appel, § 55, a.
[3] Quant à *coss* (*co* + *se*) *part* 138, 15, voir § 80. Les n[os] 300 et 310 sont dus à la même main. Voir p. 24.
[4] Cf. § 56, 1, a.
[5] Voir Ronjat II, § 370.
[6] Pays de *Dun* (arr. de Pamiers, Ariège).

Par la suite, nous écrirons [s, ps, ts, ks] sans exclure, bien entendu, la possibilité d'une prononciation sonore dans certains cas.

Pour *ez* (< et) et *(h)az* (< ad), voir § 77, 1–2.

2, a. Après *l*, *n* (mouillés ou non) et *r*, il y a des exemples de *z* pour un *s* primitif : querc. *Isarnz* (< Is-arn-) 23, 4; toul. *volz* (de *voler*) 152, 11 (pays de Foix), *filz* (< filiu) 329, 1, *fornz* 257, 2, 6, *ordengz* (< *ordiniu) 317, 16, 19, *acorderz* 214, 2; alb. *localz* 14, 3, *meilz* 237, 3, *anz* (< annu) 281, 8, *peinz* (< pignus) 218, 5, *coregerz* (< corrigia + ariu) 33, 7 (seul ex.); lod. *aquelz* 87 (1 ex.), *estrainz* 211, 12 (seul ex.); nîm. *fidelz* 144, 2, *preinz* (< *praegnis) 83, 4.

Ce phénomène, qui est rare après *r* (seulement toul., alb.), se rencontre plus souvent dans les pièces alb. que dans celles du Toulousain. Nous en avons très peu d'exemples querc.[1], et l'unique charte ag. (n° 306) n'en contient pas un seul.

Que *z* puisse marquer [ts] dans de tels cas, cela ressort incontestablement d'alb. *antz* (< annu) 292, 9, rouergat *mentz* (< minus ou *minius[2]) 537, 5. Dans le *Cart. des Templiers de Vaour* (arr. d'Albi, Tarn; ms. de 1202), on relève également *mentz*, *antz*, pièces 58, 81 (1181, 1184), pp. 45, 66.

Les scribes qui se servent de *z* font bien des fois preuve d'une hésitation entre cette graphie et *s*. Ainsi p.ex., G. (toul.) écrit *Azemarz* (< Ade-mar-) 214, 8; 215, 10, *emparadorz* 214, 6, mais *Azemars* 270, 1, 4, *amparadors* 270, 3. Alseu (toul.) emploie *filz* (< filiu) 325, 3, mais *fills* 330, 3, 4, 5. En alb., on note p.ex. *penz* (< pignus) 20, 15, *devonz* (devo + nos) 204, 8, mais *pens* 20, 22, 23, *ans* (< annu) 204, 7, 8. L'acte nîm. 144 offre *fidelz* 2 à côté de *naturals* 5, *avescals* 6.

Il paraît donc que la prononciation flottait souvent entre [ts] et [s], ce qui a pu avoir pour résultat que *z* est parfois devenu une simple variante graphique de *s*. Cf. sous c.

Il y a une tendance à réduire à [s] un [ts] étymologique précédé d'une consonne : querc. *mars* (< martiu) 228, 15, *presens* 243, 6; toul. *effans* 105, 1, *ters* (< tertiu) 332, 4; alb. *sols* (< solidu) 21, 4, *guirens* 323, 5; nîm. *cers* (< *cerciu pour circiu) 182, 2 (seul ex. sûr). Dans notre charte ag. (306), cette réduction est régulière après

[1] A l'exemple déjà cité il faut ajouter *milz* (< melius) 23, 7, *Bertranz* (< Berht-hramn-) 293, 4, *mengz* (< *minius) 293, 5. Pour *Ramunz* 23, 4, cf. plus bas.

[2] Voir Appel, § 66, b, d.

n : *dins* (< deintus) 4, passim, *Laurens* (< Laurentiu) 34, *covens* 35, etc. Cf. ag. *Bernards* 306, 29; querc. *girents* 175, 5, *Rotberts* 333, 2; toul. *ortz* 171, 8, *dintz* 344, 3; alb. *effantz* 194, 34, *meilliuramentz* 322, 8; lod. *partz* (< parte) 221, 3; nîm. *certz* (< *cerciu) 182, 7; etc.

Les pièces querc. offrent presque toujours *s* lorsque le mot en question n'a pas aussi une forme en *-t*[1] : *Pons* (< Pontiu) 95, 32, *Laurens* 228, 23, *enins* 308, 3, *ters* 326, 15, passim; etc. Cf. des cas comme querc. *orts* 95, 22, *autreiamentz* 276, 16, *partz* 299, 2, 3, *garentz* 308, 8, *quintz* 326, 3.

Cela montre que la tendance à faire passer [ts] à [s] a pu être contrariée par un besoin de mieux marquer, le cas échéant, le rapport avec la forme en *-t* (*ort*, *autreiament*, *part*, *garent*, *quint*, etc.[2]).

Si *z* final a parfois la valeur [s] en remplaçant un *s* primitif (cf. plus haut), il peut naturellement l'avoir même quand il représente après consonne [ts] étymologique, susceptible — comme nous venons de le voir — de se réduire à [s]. Voici quelques exemples de *z* employé dans le second cas : querc. *effanz* 145, 6; toul. *guirenz* 300, 15; alb. *Bernarz* 20, 7, 94; nîm. *cerz* (< *cerciu) 182, 4, passim.

Résumons ce qui précède.

Dans certaines conditions, il y a une grande hésitation entre [ts] et [s]. D'un côté, on trouve [ts] remplaçant un *s* primitif (type *antz* < annu), et, de l'autre, [ts] étymologique peut se transformer en [s] (type *presens*). Comment concilier ces deux phénomènes qui sont en apparence contradictoires?

Il a souvent dû se développer un phonème de transition, d'où [ts] pour [s] primitif[3]. Une régression se fait sentir, et la réduction de la mi-occlusive a aussi lieu dans des mots possédant un [ts] étymologique. Quelquefois, il s'agit éventuellement d'analogies. Un flottement entre *ans* et *antz* a pu faire introduire *presens* pour *presentz*, et de

---

[1] La plus ancienne charte querc. contient le nom de lieu *Estorz Vaca* 23, 3. *Estorz* vient de *estorzer* (< extorquere) 'estropier' (*Chartes*, gloss., p. 470), qui a pourtant un part. passé *estort*, dont *SW* donne deux exemples.

[2] Pour *-nt*, cf. § 76, 3, a.

[3] Cf. C. Chabaneau, *Du Z final en français et en langue d'oc*, RLR, 5, 1874, p. 330–339, 6, 1874, p. 94–102, et G. Bertoni, *Della modificazione di -s flessionale in -z in ant. francese e provenzale*, Archivum Romanicum, 1, Genève, 1917, p. 427–428. Rien ne prouve dans nos textes que [l'] et [n'] perdent la mouillure devant *-z* (§§ 74, 75), comme le supposent Chabaneau pour [l'] et Bertoni pour [l'] et [n']. Dans *Sainte Foy*, *-z* remplaçant *-s* paraît se prononcer [dz]. Voir sous l (seconde moitié).

même, la coexistence des formes *presentz* (appuyé par *present*) et *presens* semble pouvoir faire changer *ans* en *antz*[1].

Dans des cas tels que toul. *Ramonz* (< Ragin-mund-) 300, 2 et *demanz* (< demandare) 300, 7, il est très possible que *z* s'emploie pour un *s* antérieur, c'est-à-dire que *nd* serait d'abord passé à *n* comme à la finale absolue (§ 76, 3, a).

Pour alb. *sollz* (< solidu) 108, 6, 16, *Guiralz* 194, 25; etc., voir § 52, 1.

b. Après voyelle, [ts] final demeure en général intact. On ne trouve que quelques *s* isolés représentant un [ts] antérieur. Voici quelques exemples de [ts] dans des mots qui n'ont pas aussi une forme en *-t* qui ait pu exercer une influence conservatrice sur l'élément occlusif (cf. sous a) : querc. *crots* (< cruce) 95, 29, *laz* (< latus) 244, 38; toul. *cabez* (< capitiu) 168, 1, 1, *letz* (< licet) 300, 1, 4; alb. *fetz* (< fecit) 51, 7, *faz* (< facio) 101, 3, 8, 12; lod. *paz* (< pace) 211, 6; nîm. *eissetz* (< exceptis) 144, 4.

Toutefois, [ts] tend à se réduire à [s] après une semi-voyelle. La pièce querc. 95 hésite entre *Arnauts* 8 et *Arnaus* 5. Cf. § 76, 4. Esteve (querc.) écrit *Fortaiz* 307, 5 mais *Fortais* 333, 5[2], et Got (toul.) emploie *Laureuz* (< Laurentiu) 232, 27, *Pouz* (< Pontiu) 232, 26, 26; etc. mais *Laureus* 203, 1, 2, 3; 255, 5, *Pous* 241, 3[3]. On relève alb. *Pouz* 194, 36 et *Pous* 141, 2.

Nîm. *Gervaiz* (< Gervasiu) 182, 6 pourrait éventuellement être une graphie inverse due à l'influence de cas comme *Fortaiz* prononcé parfois *Fortais*, mais il me semble plus probable qu'il s'agit d'une contamination graphique avec la forme savante *Gervazi*, contenue dans *San Gervazi* 182, 16, ou peut-être même d'une erreur de plume pour cette variante. Cf. dans cette pièce *Feliz* (< felice) 11, *Croz* (< cruce) 13, *dezotz* (< de subtus) 12, etc.

Il faut retenir querc. *fes* (3 parf.) 95, 30, 31 et *fas* (3 prés. ind.) 228, 23 de *far*, ainsi que lod. *pertces* (5 imparf. subj.) 211, 13 de *perdre*. Cf. querc. *fetz* 258, 7, *fedz* 307, 7; lod. *pertcez* 221, 19 et *pec(c)araz* (5 fut.) 211, 14; 221, 16.

[1] Signalons à ce propos rouergat *engant* 137, 4, pour *engan* (< *ingannare). *Engant* a pu être tiré de *engantz*, mais il n'est pas exclu que le type *presens, present* ait amené *engans, engant* pour *engans, engan*.

[2] Ce nom, qui apparaît plusieurs fois dans nos actes querc., peut être un sobriquet composé de *fort* + *aitz* (< adjacens) signifiant entre autres 'tonneau'.

[3] Pour *u* au lieu de *n*, voir § 37.

On sait que les formes verbales sont particulièrement sujettes à des actions analogiques. Les 3e pers. parf. en *-s* (*mes*, *pres*, *ques*, etc.) ont pu influer sur *fes*, alors que le *s* de *pertces* a éventuellement été emprunté à la 2e pers. Quant à *fas*, il n'est rien moins que certain que nous ayons affaire à une continuation directe de facit. Les chartes de M. Brunel n'ont jamais **fatz* à la 3e pers., et notre *fas* y est unique. La forme normale de l'anc. prov. est *fa* ou *fai*[1]. Cf. *fa* (< *fat) toul. 232, 1; 255, 1; etc. Peut-être notre scribe a-t-il mis par distraction la 2e pers. au lieu de la 3e.

Toul. *desos* (< de subtus) 166, 3 doit être analogique de *desus* (< de sursu). Cf. toul. *soz* 270, 7; alb. *desoz* 101, 6, *sotz* 345, 4; nîm. *dezotz* 182, 12. Pour toul. *desosz* 138, 7, voir sous d.

On note alb. *eisses* (< exceptis) 101, 5. Cette même forme est aussi attestée en Rouergue 78, 22, 38; 315, 20. Cf. toul. *eisez* 232, 25; etc.; nîm. *eissetz* 144, 4. Dans *eisses*, une immixtion de *ses* (< sine + s) ne semble pas impossible, les deux prépositions ayant un sens apparenté.

Observons *dez* nîm. 63, 3 et *des* toul. 116, 10; 189, 1, 14; etc.; alb. 130, 14, représentant la prép. *de* + l'art. *zo* (< ecce eu[2]). La valeur de la consonne finale a dû être identique à celle de l'initiale de l'art. à l'époque en question. Cf. § 62, 1. Toul. *des* 166, 5 est une contraction de *de* + *zos*.

Le nom de lieu alb. *Darniz* 12, 14 s'écrit *Darnis* 56, 2[3]. Si c'est une formation en -iciu, la réduction de [ts] est moins frappante, parce que la mi-occlusive issue de *ci̯* paraît avoir eu un élément occlusif faible[4].

Toul. (*Peiro*) *Guarsiaz* 138, 12 est sans doute une faute pour *Guarsias*, forme sous laquelle M. Brunel l'enregistre, *Chartes*, table, pp. 390, 414. Cf. toul. *Garsia* 189, 15.

Signalons enfin les graphies obscures *Fuz* (= *Foix*) 2, 30, latinisé en *Fuzo* 2, 6 (pays de Foix)[5], et *Ambrez* alb. 20, 19 à côté de *Ambres*

---

[1] Voir Schultz-Gora, §§ 145, 151.

[2] Cf. § 57, 2.

[3] « Vers Montirat (Tarn) », *Chartes*, p. 375.

[4] Voir Ronjat II, § 229. Dans les parlers prov. mod., on trouve p.ex. *pats*, *pa(s)*, *pat*, *pouts*, *pou(s)*, *pout* (< pace, puteu), mais seulement *bra(s)* (< brac(h)iu), jamais **brats*, **brat*. La conservation de [ts] dans *pats*, *pouts*, etc. s'observe, entre autres, en ag., montalb., toul., alb., narb. Voir *ib.*, §§ 272, p. 91, 382, p. 281.

[5] Pour l'*u*, voir § 16, 6, b.

querc. 240, 19[1]. Cf. *Fox* 1, 20, passim, et *Fois* 152, 2, 21 (pays de Foix), discutés au § **61**.

Pour *sz* notant éventuellement [s], voir d.

c. Même si *z* final est quelquefois une variante graphique de *s* (voir a), cela ne peut guère rendre compte de la grande fréquence de *z* remplaçant un *s* de flexion dans les mots du type *fach* (< factu) (p.ex. alb. *faigz* 292, 20). Il paraît donc que [tys] ou [tšs] tendaient fortement à se réduire à [ts], et que les scribes ont souvent voulu indiquer cette prononciation à l'aide de *z*. Voir § **71**, 3.

Il faut aussi remarquer *z* au lieu de *s* dans querc. *tempz* 240, 2, *drapz* 276, 14 (Andreu); toul. *de rescabz* (< caput) 309, 13 (Ameil), *boscz* 150, 3, *Rabastengcz* 214, 9, *Rabastengz* 215, 10 (214 et 215 dus à G.)[2]. Cf. p.ex. querc. *caps* 95, 29. *temps* 311, 7; toul. *de rescabs* 309, 15; 318, 3, 5; etc. (Ameil), *boscs* 138, 5; 230, 7.

Il est très possible que *z* équivaille ici à *s*[3], et que la prononciation fût dans tous ces cas [-ps] et [-ks] respectivement, mais je ne trouve pas exclu que *z* transcrive [ts], c'est-à-dire que [ps] et [ks] pouvaient se développer en [pts, kts] ou [ts]. Ces évolutions sont attestées en prov. mod. Au pluriel des mots en [p, k] précédés de voyelle, on prononce d'habitude [pts, kts] à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) et [ts] en ag., alb. (souvent en montalb., toul.) et d'autres parlers[4].

d. *sz* s'emploie dans querc. *nosz* (< nuce) 243, 16; toul. *desosz* (< de subtus) 138, 7, *Lusz* (nom de pers. ; < Luciu?) 300, 24; 317, 25, *Laureusz* (< Laurentiu) 317, 28; alb. *Castlusz* (< *castelluciu[5]) 21, 2, *Raimunsz* (< Ragin-mund-) 21, 3, *tosz* (< tottu) 53, 2, *Pousz* (< Pontiu) 100, 2, 7, 7; 108, 2, 4, *Adazaisz* 322, 1[6].

sz désigne certainement [ts] dans *nosz* et *tosz*. Cf. sous b. Quant aux autres mots, sa valeur doit y être [ts] ou [s]. Cf. a, b.

La notation *sz* de [ts] s'explique probablement ainsi :

[1] = *Ambres*, cant. de Lavaur (Tarn). Il faut probablement mettre *Ambres* et *Ambrez* en rapport avec amera 'saule', qui a dû avoir une variante *ameru. Voir Thomas, *Nouveaux essais*, p. 157, et Gröhler II, p. 168. Doit-on compter avec deux formations (< *ameru et *ameru + etu)? Pour -etu, qui forme en latin des collectifs végétaux, voir Ronjat III, § 704.

[2] Quant à cette localité, voir 1, au début.

[3] Cf. *Leys* II, p. 41–42 : « De *z* devetz saber que soen per uzatge apro[p] *c* o *t* es pauzada en loc de *s*, coma : *patz, precz, ricz, jocz, lucz*; ... »

[4] Voir Ronjat II, § 382, p. 282–283, et Grammont, p. 194–195.

[5] Voir Vincent 722, p. 282, b.

[6] De *Azalaiz* (< Adal-haid-) on a eu par métathèse *Alazais* 286, 2 (Rouergue). Voir Weber, p. 23. *Adazaisz* peut être un croisement de *Adalaiz* (*Azalaiz*) avec *Alazais*.

Il est connu que *aquests* p.ex. peut se dissimiler en *aquets*[1]. Parfois, on a pu écrire *aquests* pour *aquets* sous l'influence de *aquest*, *-a(s)*, pour munir enfin d'un *s* muet même des mots en [ts] où il n'est pas étymologique[2].

Nos documents querc. et alb. écrivent *aquests* querc. 95, 26; alb. 342, 16, 26, *aquestz* querc. 326, 8, 10, 14; alb. 130, 9; etc.[3], mais alb. *aquet* 54, 3, se trouvant auprès de *aquest* 54, 3, semble tiré de *aquets*. Cf. *aquet* 225, 28, 76, 86 (Périgord) et *aquetas* 483, 9 (Rouergue).

zs (devant *s*) apparaît dans *Erzs* (= *Hers*, affluent de l'Ariège) 1, 13 (pays de Foix). Cf. 5, b.

3. [ts] final peut être rendu par *z*, *tz*, *ts*, *dz*, *ds*, *sz*. Cf. ci-dessus 1–2. A ces notations il faut éventuellement ajouter *d* cédillé (§ 48). *z* et *tz* prédominent. La première graphie, dont la valeur, cependant, n'est peut-être pas toujours [ts] (2, a, c), l'emporte sauf dans les pièces ag.[4] et querc. Attesté seulement dans nos trois régions le mieux représentées, *ts* est beaucoup moins usité en Albigeois que dans le Bas-Quercy et le Toulousain. Pour *dz*, *ds* et *sz*, voir 1 et 2, d.

Beaucoup de scribes se servent de plus d'une graphie. Ainsi p.ex., la charte querc. 231 offre *toz* 1, *Bernaz* 2, 4, mais *Grimoarts* 1. Dans l'acte toul. 105, nous relevons *Laurenz* 1, 3, 4, *faz* (< facio) 5, *Ponz* 7, mais *Sicartz* 1, *totz* 4, *aquestz* 6, *sobrescriotz* 6. Observons que ces derniers mots possèdent des formes en *-t* (*Sicart*, *tot*, *aquest*, *sobrescriot*), tandis qu'il n'y a pas de **Laurent*, **fat*, **Pont* à côté de *Laurenz*, etc. En effet, les scribes ont souvent pu préférer *tz*, *ts*, *dz*, *ds* à *z* pour souligner le rapport avec une forme correspondante en *-t* ou en *-d*[5]. Nous avons vu sous 2, a, c qu'après consonne, *z* transcrit peut-être parfois [s], ce qui a pu contribuer à propager les graphies où entrent *t* ou *d*.

Got (toul.) fait usage de *z*, *tz*, *ts*, *dz* : *eisez* 232, 25, *delaz* 271, 7, *totz* 232, 4, 13, 19, *efantz* 230, 3, *toquadz* 232, 23; etc.

D'ordinaire, [-ks] est noté *cs* ou *x*. La seconde graphie, dont *Aimerix* 240, 9 est le seul exemple querc., prédomine dans les pièces

---

[1] Voir Appel, § 58, et Schultz-Gora, § 62. Cf. toul. *aquez* 215, 3, 7.
[2] Voir Henke, p. 32, et Brunel, *Doc. ling. du Gévaudan*, § 37, p. 267.
[3] Alb. *aquez* 20, 63, 65 doit venir de *aquech* (§ 73, vers la fin). Pour querc. *aquest* rég. plur. 276, 5; 278, 1, voir sous 5, a.
[4] *fagz* (< factu) 306, 20 constitue notre seul exemple ag. de *-z*. Cf. 2, c.
[5] Cf. Séguy, *Essai*, p. 213–214.

toul., alors que *cs* et *x* se contrebalancent plus ou moins dans celles de l'Albigeois. *-gs* est d'un emploi plus restreint. Quant à *-cz*, *-gz*, *-gcz*, leur valeur est douteuse. Voir 1 et 2, s.

Alseu (toul.) écrit *Lobenx* (= *Loubens*) 329, 4, mais *Lobenxs* 330, 2, 7, *Corcenxs* (= *Escoussens*) 330, 2, 3, 5, 5.

Pour la prononciation du *x* de *Fox* (= *Foix*) 1, 20, passim (pays de Foix), voir § 61.

-ncs s'est réduit à *-ns* dans querc. *caorcens* 239, 5; alb. *ramundens* 79, 3. Cf. querc. *caorcencs* 228, 8; 239, 32; alb. *ramundencs* 62, 4, 5, *raimondenx* 55, 9; etc. Peut-être a-t-on quelquefois écrit *c* sans le prononcer.

-ps et *-bs* peuvent représenter [ps]. A ces graphies on doit éventuellement ajouter *-pz* et *-bz*. Voir 1 et 2, c. Pour la possibilité d'un *p* muet dans *temps*, voir § 40, 4.

4. L'adverbe *mais* (< magis) a une variante *mai*.

En toul. et en nîm., nous trouvons seulement la première forme : *mais* + voy. toul. 300, 9; 310, 12, *mais* + cons. toul. 232, 16; 309, 11; 343, 2, 9, 14; nîm. 115, 6 (tous les ex. notés). Cf. toul. *jamais* + cons. 150, 6, *maisvalenza* 300, 10; 310, 12.

Mai, dont nos sept exemples sont tous antéconsonantiques, est attesté en querc. et en alb. : *mai* querc. 95, 9; 258, 9; alb. 27, 5[1]; 218, 8, 9; 238, 8, 9. Cf. alb. *jamai* + cons. 27, 8, *maivaleussa* 141, 8. On relève alb. *maiss* + cons. 194, 16.

Mai doit être le résultat d'un allégement de *mais* devant consonne plutôt qu'un continuateur de mage[2].

Il faut retenir *fors* et *for* (< foris) suivis de consonne, dont voici tous les exemples : *fors* narb. 3, 20; nîm. 18, 7; 40, 5; 83, 7, *for* toul. 203, 19; 232, 10; 310, 11; nîm. 25, 6. Cf. narb. *forsfa* 3, 14, 14; 4, 13, 13, *forsfait* 4, 5, 5; toul. *forfaid* 152, 8; alb. *forcapi* 281, 8, 11; nîm. *forfag* 144, 4; etc.

Fors s'est allégé en *for* devant consonne[3], ou bien la perte du *s* est analogique. En premier lieu, on pense à une influence du couple *foras*, *fora* (< foras)[4]. Cette dernière forme a dû se produire par

[1] *mai se* 27, 5 pourrait éventuellement être une haplographie pour *mais se*. Cf. pourtant *jamai* 27, 8.
[2] Voir Ronjat II, § 282, et Appel, § 51.
[3] Voir Ronjat III, § 728, p. 446.
[4] Cf. Grandgent, § 82, p. 80.

analogie avec *contra, estra,* etc.[1]. Cf. alb. *foras* 292, 11; 323, 2, mais *fora* 100, 2.

Nîm. *Pon* (*Esteven*) 182, 16 est un nouveau cas rég. tiré de *Pons* (< Pontiu)[2]. Cf. *Ponz* 182, 16. Par contre, querc. *Beatrid* (< Beatrice), *sa moler,* 228, 1 est plutôt une haplographie pour *Beatrids, sa moler.*

Il est d'un certain intérêt de constater qu'en alb. l'expression adverbiale *cad'an* s'accroît le plus souvent d'un *s* remplacé par *z* (*tz*) (cf. sous 2, a) : alb. *cad'anz* 191, 10; 236, 10; 493, 12, *cad'antz* 292, 9, mais *quad'an* 130, 9, *cad'an* 238, 6 (tous les ex.)[3]. Est-il question d'un *s* adverbial ou d'un *s* du pluriel amené par l'idée de pluralité renfermée dans *cada* (*cad'an* = *totz ans*)?

5. Dans nos documents, les règles de la déclinaison à deux cas sont en général bien observées. Nous allons étudier ici surtout quelques fautes réelles ou seulement apparentes dans l'application de ces règles. Je laisse de côté les noms de personne, qui doivent être considérés à part[4].

a. Ot (toul.) écrit *trastost* 187, 3 pour *trastots,* qu'il emploie 187, 15; 188, 5, 13; 189, 7, 12. La métathèse a probablement été, sinon provoquée, au moins favorisée par *st* de *trastots.*

Chez le même scribe, on trouve le rég. plur. *aquest diners* 187, 23. Comme ci-dessus, le groupe *ts* (*aquets*) a pu subir une métathèse[5], mais peut-être le *s* final de *aquests* s'est-il amuï devant la consonne suivante.

Il y a d'autres exemples de *aquest* + cons. au rég. plur. Andreu (querc.) offre *aquest mas* 276, 5, *aquest .XX. sol.* 278, 1, mais *aquestz dos mas* 276, 8, passim, *aquestz dos mazes* 276, 9. L'emploi de *aquest* s'explique éventuellement par manque de place, *aquest* étant dans les originaux le dernier mot de la ligne. La pièce toul. 343 nous présente *aquest .L. sol.* 6, *aquest .CL. sol.* 8, à côté de *aquestz .CCC. sol.* 10. Il est vraisemblable que le scribe a prononcé avec [s-] *cinquanta* et *cent cinquanta* (cf. § 41, 1), ce qui a pu lui faire écrire *aquest* pour *aquestz,* [-s] et [s-] fusionnant dans la prononciation. Cf. sous b.

---

[1] Ronjat II, § 403, p. 325.
[2] Voir *Chartes,* p. XVI.
[3] *Pet. dict.* enregistre, s.v. *cada, cad'an* et *cad'ans.*
[4] Voir *Chartes,* p. XIII–XIV.
[5] Voir *Chartes,* p. XIV.

On remarque lod. *d'aquest box sobredig* 221, 10 et nîm. *el* (*en* + *lo*) *bocs Senairenc* 182, 11. Cf. *bosc* 221, 5, 6. Une métathèse dans *bosc* n'a rien d'impossible[1], mais puisque *bocs* (*box*) est suivi de *s* et que le n° 221 se sert deux fois de la forme normale *bosc*, je préfère une autre explication. On sait que *scs* peut se dissimiler en *cs*[2]. A mon avis, *bosc sobredig* et *bosc Senairenc* sont probablement passés à *boc sobredig* et à *boc Senairenc*, devenus dans la graphie *box* (= *bocs*) *sobredig* et *bocs Senairenc*. Cf. sous b.

b. Parfois, *-s* fait défaut devant un mot commençant par *s* : ag. *al seihnors* 306, 5; querc. *sobrel s. euvangelis* 258, 8, *pod lo* (pour *los*) *solvre* 326, 11; toul. *fidel serai* 2, 40 (pays de Foix), *la sobreditas onors* 309, 13, *del servizis* 344, 1, 10; alb. *va* (< versu) *Sanz Marcel* 20, 96; nîm. *per est saiz* (< sanctu) 25, 10. Dans tous ces cas, il peut s'agir d'une haplographie. Cf. *Leys* III, p. 95 : « Cant li adjectiu que termeno en *s* coma *sans*, *grans*, *bels*, s'ajusto am sustantiu que comensa per *s*, adoncz aquel *s* d'aytals adjectius no deu hom gayre sonar, jassiaysso qu'en l'escriptura deja esser, coma : *Sans Sernis*, *Sans Silvestres*, *grans senhors es aquest*, et enayssi dels autres. » Voir pourtant sous c.

Il semble aussi qu'un *s* initial puisse entraîner les scribes à ajouter un *s* final au mot précédent : toul. *De tot aiso sobre escriuts só testimoni* 187, 18[3], *huendero* (= *vendero*[4]) *e vendents solsero* 309, 2. Cf. sous a (fin).

c. En toul., l'art. masc. appuyé *ls* perd quelquefois son *s* : *el casals* 116, 3, *a mi o al meus* 152, 19, *al endevenidors* 331, 4; etc. Cf. *a mi o als meus* 152, 18, *als teus* 152, 18, 21, *dels meus* 152, 19, *als presens* 331, 3, *als habitadors* 331, 10.

M. Brunel fait remarquer qu'il y avait une tendance pour l'art. déf. à la confusion des nombres par l'emploi du sing. au plur.[5]. Elle peut expliquer *al endevenidors* et, bien entendu, aussi les cas où *s*

---

[1] Cf. *eu* (*en* + *lo*) *box de Bainac* 225, 124 (Périgord), *el* (*en* + *lo*) *boscs* 462, 4 (Rouergue).

[2] Cf. Appel, § 58.

[3] Cf. chez le même scribe : *D'aisso sobrescriut só testimoni* 188, 18, *aisso tot sobre escriut deró* 189, 5. Cependant, il écrit erronément *far ... guirensa de tots amparadors de tot aiso sobre escriuts a Deu* 187, 16. Dans *Tot aisi co desobre es escriuts o doneg* 187, 12, *-s* peut être analogique du masc. suj. sing. Cf. *aisi co desobre es escriut* 188, 17.

[4] Voir § 51, 3.

[5] *Chartes*, p. XXII.

manque devant consonne, mais là, il est éventuellement question d'une évolution phonétique.

On note également toul. *totas l'aigas* 187, 6; alb. *la vineas* 21, 5, à côté de *las terras* 21, 5; nîm. *za Lobeiras* 182, 11.

Des cas tels qu'ag. *al seihnors* 306, 5; toul. *la sobreditas onors* 309, 13 peuvent être des haplographies. Voir b.

Toul. masc. suj. sing. *tot lo feus* 255, 5 (Got) et alb. *tot los seniores* 14, 2, *tot los demans* 141, 3 témoignent probablement d'une tendance de *tot* à devenir invariable quand il était suivi d'un autre déterminatif suffisant à marquer la flexion[1]. Cf. *tot sa meitat* 7, 4 (Rouergue), *tot la tallada* 34, 13 (Haut-Quercy). Ailleurs, Got décline *tot* : *totz nostres avers* 230, 2, *totz los paschers* 232, 4; etc. Le n° 141 offre en outre *totz los fraires* 5.

d. Les mots des types *podiu, factu, sanctu, tottī* montrent parfois des fautes de déclinaison imaginaires s'expliquant par l'évolution phonétique. Voir §§ **67**, 2, **71**, 2, **72**, **73**.

Le scribe toul. G. emploie au cas rég. sing. *voluntaz* 215, 8 et *assouz* 217, 5. Dans sa langue, dictus, dictu, dicti, dictos p.ex. ont tous abouti à *diz* (§ **71**, 2), et de même, il a dû dire *poiz* (< podiu) aux suj. et rég. sing. et plur. (§ **67**, 2). De tels mots — en partie très communs — appuyés par d'autres se terminant toujours en [ts] (*voz* < voce, *prez* < pretiu, etc.) ont pu faire ajouter un *s* analogique aux rég. sing. et suj. plur. de mots en *-t*.

G. se sert du masc. rég. sing. *aquez* 215, 4; 217, 5, à côté de *aquest* 217, 5. La première forme peut être une métathèse de la seconde, comme le dit M. Brunel[2]. *Aquez* est masc. rég. plur. 215, 3, 7 (< *aquests*; voir sous 2, d), et il est possible que le scribe ait introduit cette forme au rég. sing. par analogie avec un mot comme *diz*, d'autant plus qu'il a également pu dire *aquez* (< *aquech*) au masc. suj. plur. Cf. § **73**, vers la fin.

L'explication donnée de *voluntaz, assouz* convient aussi pour querc. masc. suj. plur. *venguz* 243, 16, se rencontrant à côté du masc. rég. sing. *traiz* (< tractu) 243, 10.

---

[1] Voir *Chartes*, p. XXXVIII. Il peut en être de même d'alb. *tot aquell frug* 194, 23, si c'est le suj. sing. ou plur. et non pas le rég. sing. employé pour le cas suj. Cf. le contexte : ... *tot aquell frug que d'aquestas onors sobrescriutas issirau vos sia em* [24] *bon dreg et em bona rado que ja empetat nous estia.* Voir § **71**, 2 (6e note).

[2] *Chartes*, p. XIV.

Au cas rég. sing., les documents querc. ont *feu* 119, 5, 10 (seuls ex.), mais *feus* 95, 10, 21; 119, 4, 11; 273, 7; etc. On relève le même emploi de *feus* en toul. 166, 5. Il est vraisemblable que *s* continue le *d* de feudum[1]. D'une manière analogue, herede a pu se développer en *eres* rég. sing. alb. 292, 3; nîm. 83, 3, 9[2].

e. Par contamination de deux formules traditionnelles, les noms de pers. des listes de témoins ne sont pas toujours au cas qu'exige la syntaxe de la phrase[3]. On ne s'étonne donc pas de trouver p.ex. querc. *Testes sunt B. de Fumel cellarer, n'Aimar so bod* 33, 7 avec les appositions au cas rég.

Une telle contamination peut rendre compte de querc. *Testimoni Julia ... els cavaers* 95, 31 et peut-être même de toul. *so* (< sunt) *vezens et auzens d'aquesta carta* 116, 32. Cf. cependant *eu B. de Sant Michel, abbad* (pour *abbas*) *de Soreze* 116, 11.

Il faut retenir querc. *regnante Philippo Francorum rege et in Tolosa R. fil na Costansa coms* 276, 31 et toul. *a* (< ad) *'n P. de Corbariu, comandaire de l'ospital de Fronton* 301, 1; 331, 2. Cf. *del comte* 276, 6. Est-ce qu'on a mis les appositions *coms* et *comandaire* au cas suj., parce que, dans la pensée, elles équivalent à *que es coms* (*comandaire*), ou doit-on y voir des exemples d'une tendance à généraliser l'emploi du cas suj. de certains noms désignant des personnes[4]? Pour alb. *per'n Rix, so maridz* 342, 3, voir § 48.

Nous observons toul. *a Sant Paul le Cors* (< corpus) *Sanz* 116, 2. Peut-être le *s* de *Cors* a-t-il amené le scribe à écrire *Sanz* au lieu de *Sant*.

Alb. *sobrescriut* 342, 27 employé comme rég. plur. est sans doute dû à une négligence du scribe. Cf. *sobrescriuts* rég. plur. 342, 17, 26, 28.

La pièce alb. 33, qui constitue une liste de redevances sans verbes, offre au plur. *diner* 1, passim, pour *diners*. Cf. *ib. Raimundus de Gallac, .II. solid. e .VI. dinarios per sua maiso* 3. Dans l'original, *diner* est presque partout écrit au-dessus des chiffres.

Le suj. sing. *prior* alb. 11, 10; 51, 7; 53, 4, pour *priors* alb. 292, 1,

---

[1] Cf. *Chartes*, p. XIV–XV, et les formes *nis, nos, gras* (< nidu, nodu, gradu) signalées par Appel, § 55, d.

[2] *Pet. dict.* enregistre *ere, eres, eret* et même *er* (< *here). Cf. *FEW*, art. *heres*.

[3] Voir *Chartes*, p. XIII.

[4] Cf. *Chartes*, p. XV.

13, 14; 342, 1, 10, s'explique sûrement par l'influence du latin. Voir *Chartes*, p. xv.

On trouve quelques exemples du cas rég. pour le cas suj. pour lesquels on ne peut donner d'explications spéciales et qu'il faut regarder par conséquent comme les premières traces de la perte du cas suj. : querc. *omes* 276, 3; toul. *feu* 256, 11; alb. *totz los concquistz els gadainz* 493, 10; nîm. *omens* 25, 4; etc.[1].

Dans alb. *aizo es lo feus preveiril* 130, 11, *preveiril* s'emploie pour *preveirils*, ou bien *feus* est la forme du cas. rég. (cf. sous d).

Signalons enfin le passage fautif 152, 16 (pays de Foix) : ... *e chels las jutoris que nos te fariam serian fait per t'amor* ... D'abord nous avons l'art. masc. appuyé *ls* et puis l'art. fém. *las*, alors que *fait* est au masc.

Le même acte contient deux exemples de *ajutori* au sens de 'celui qui aide' : *que nos dreitz ajutoris*[2] *t'en siam* 5, *tu o li teu dreit ajutori devez esser* 18.

Dans *jutoris*, la disparition de *a-* peut s'expliquer par la chaîne *lo ajutori* > *l'ajutori* > *la jutori*, qui rend également compte du passage du masc. au fém.

On a pu avoir côte à côte *ajutori* masc. 'celui qui aide' et *jutori* fém. 'ce qu'on fait pour aider', sens que le mot a dans notre texte. Cela a pu donner lieu à des confusions, témoin l'incertitude de notre scribe qui se reflète dans le passage fautif.

Consonnes doubles

§ 79. Consonnes doubles en général

ll, *ill*, *illi* et *nn*, *inn* peuvent transcrire *l* et *n* mouillés. Voir §§ 74, 75.

ll non mouillé, *rr*, *ss* intervocalique et *ss* final sont traités aux §§ 52, 2–3, 54, 1, 56, 1–2, 78, 1.

En dehors de ces cas, quelques scribes emploient parfois, sous l'influence du latin, des consonnes doubles qui ne sont certainement pas géminées dans la prononciation : querc. *abbas* 240, 19; toul. *abbadia* 2, 21, passim (pays de Foix); alb. *peccatz* 101, 2; lod. *abbas* 87 (1 ex.). Cf. p.ex. querc. *abas* 95, 7, *comunal* 276, 14 (240 et 276, même main);

[1] Cf. *Chartes*, p. xv. Le dernier exemple frappe par sa date reculée (vers 1128). Le même document offre *eu Raines, fil de Rocia* 1.

[2] Cas rég. pour le suj. Cf. *decebuz no i siam* 152, 11.

toul. *abadia(s)* 1, 7, passim (pays de Foix), *metem* (< mittere) 116, 2; alb. *pecaz* 20, 68, *redutz* (< reddere) 204, 6; lod. *abat* 87 (1 ex.), *Roca* (< *rocca) *Longùa* 221, 22[1].

Il y a des exemples de *nn* intervocalique dans des mots où une consonne s'est assimilée à un *n* précédent ou suivant : querc. *donna* (< domna) 293, 8; alb. *desannava* (< **andar* < ambitare) 194, 13; narb. *emennar* (< emendare) 3, 16[2]; nîm. *annerun* 115, 3 (tous les ex. notés). Cf. ag. *anavo* 306, 17; querc. *donas* (< domna) 95, 31, *anar* 119, 9; toul. *anaz* 343, 5; alb. *desanava* 131, 7.

Pourquoi aurait-on introduit *nn* justement dans ce type de mots qui ne l'ont pas en latin, si ce n'est pour indiquer une prononciation géminée? Les exemples de *n* au lieu de *nn* montrent que ce *n* double a dû commencer à se simplifier à l'époque de nos chartes. Peut-être faut-il voir dans nîm. *cannonegues* (< canonicu) 144, 6 une graphie inverse amenée par cette évolution. Cf. en latin *canonicis* 144, 19.

Si le raisonnement précédent est juste, il s'ensuit que *-nn-* notant le continuateur de lat. *nn* peut également représenter — comme dans *Sainte Foy* — un *n* double à condition que, dans nos régions, l'apparition de *-nn-* secondaire soit antérieure à la simplification de *-nn-* latin[3]. Cf. p.ex. alb. *Cabannas* (< capanna) 204, 13; nîm. *egannarem* (< *ingannare) 170, 7, mais querc. *Cabanas* 145, 9; alb. *tonellz* (< tunna + ellu) 191, 8. Querc. *anniversari* 95, 3, 26 est savant.

L'hésitation graphique entre *effant* (< infante) et *efant* peut refléter un flottement dans la prononciation. C'est la seconde notation qui prédomine : *effanz* querc. 145, 6; alb. 100, 1, *effant* toul. 300, 1, 16, 19, mais *efant* querc. 258, 9; toul. 300, 12; alb. 22, 1; etc. *-nf-* reste dans toul. *enfants* 171, 8, 9 et nîm. *enfanz* 182, 16.

On doit éventuellement compter non seulement avec infante > *enfant* > *effant* > *efant* mais aussi avec *iffante (assimilation latine) > *efant*[4].

Pour toul. *estagga* (< *statica), voir § 70, 1.

On pourrait croire que nous devons toul. *estabblitad* (< stabilitate) 150, 7 à un scribe fantaisiste, mais il me semble plus probable

---

[1] Cf. Appel, § 49, et Ronjat II, § 304.
[2] Pour *emennar*, cf. § 46, 3, b.
[3] Voir *Sainte Foy*, pp. 44 et 74–75. Cette chanson, qui semble distinguer *-nn-* (< *nn*) de *-n-* (< *n*), offre *donna* (< domna) 453, 501, *annun* (< ambitare) 516.
[4] Cf. Ronjat II, § 335, p. 212.

que le redoublement de *b* y est à la fois graphique et phonétique. Cf. toul. *oblias* (< obligare) 214, 5; 215, 3, mais commingeois *obblia* 347, 13 à côté de *poblad* 347, 9.

Aujourd'hui, [bbl] intervocalique <[bl] s'observe surtout dans les parlers aquitains de la lisière est, alors que le toul. a [pl]. Dans *Leys*, on trouve presque constamment *-bbl-*[1].

Après consonne, *ss* s'emploie dans les noms de pers. querc. *Maenssa* 95, 15, *Borssacoll* 95, 31[2], ainsi que dans toul. *guirenssa* 189, 10 (Ot) et alb. *forssa* 292, 3, 7. En écrivant *ss*, les scribes veulent peut-être souligner qu'il s'agit d'un *s* sourd[3]. Cf. § 55, 1. Ot se sert de *guirensa* 187, 17; 188, 10.

Notons ici le redoublement superflu dans alb. *Aurllac* (nom de lieu, écrit *Aurlac* 20, 46) 20, 36 et *venggutz* 194, 2.

Guillem (alb.) redouble plusieurs fois les consonnes initiales : *ttoz* 218, 1, *Ssegur* 218, 2, 7, 9, *ffroment* 218, 6, *vvoluntat* 218, 9[4], *lla* 238, 2, *Rrotberz* 238, 11; etc., mais *terme* 238, 5, *Segur* 218, 4, *froment* 218, 5, *voluntat* 238, 9, *las* 238, 7, *Reinalls* 238, 1; etc.

On se demande si cette gémination graphique vise à faire ressortir le début d'un mot, d'autant plus que dans les originaux les mots à consonne initiale double ne sont souvent pas séparés du mot précédent. *rr-* et *ss-* peuvent aussi servir à marquer le roulement prolongé de *r* et la valeur sourde de *s* dans cette position[5].

Nous ne comptons naturellement pas parmi les exemples de consonne double un cas comme nîm. *occident* 182, 5, *cc* y représentant deux phonèmes tout différents.

§ 80. Consonnes doubles employées seulement quand deux mots ne sont pas séparés

Nous avons vu au § 79 (fin) que Guillem (alb.) — qu'il sépare les mots ou non — emploie souvent des consonnes doubles initiales. Ici, nous allons d'abord étudier comment d'autres scribes ne s'en servent qu'en joignant deux mots. Dans ce cas, M. Brunel ne les a pas désunis[6].

[1] Voir Ronjat II, § 357, et Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, § 29.

[2] Le premier élément de ce sobriquet est sans doute *borsa* 'bourse'.

[3] Anglade dit, p. 21, que dans plusieurs manuscrits *s* est redoublé sans nécessité dans les suffixes *-ansa* et *-ensa*.

[4] L'édition de M. Brunel porte *vuoluntat*. Voir § 49, 2.

[5] Cf. §§ 54, 1, 55, 1, 80.

[6] Quant à la séparation des mots dans les originaux, voir *Chartes Suppl.*, p. V–VI.

Le premier mot est un monosyllabe qui semble toujours atone et se termine en voyelle, alors que le second mot commence le plus souvent par *s*, maintes fois par *l*, rarement par *f* et *r* (3 ex. de chacun) : querc. *sassor* 95, 15, *quella maios* 234, 2, *laRRoca* 95, 3; toul. *assa moiller et assos effans* 105, 1, *essei effant* 300, 16, *avio ella terra* 217, 2, *hollor hordeins* 324, 7, *querre* 215, 4; alb. *desseguel* 53, 4, *lissia* 100, 5, *esse blatz ... i avia* 281, 9, *della maio* 55, 7, *allor donatz* 108, 15, *a-llui* 493, 6[1], *mes ne effizauça* 100, 7, *affar* 108, 20, *d'aquestas arretengudas efforas* 342, 15[2], *errendi* 130, 18; lod. *eussous* (*eu so* + *vos*) 211, 13, *isserau* 221, 4; nîm. *dessos eres* 182, 1, 11 (seuls ex. nîm.).

De telles graphies sont plus fréquentes dans les pièces alb. que dans celles du Toulousain, qui, cependant, en offrent plus d'exemples que les chartes querc.

Le redoublement de *r* et de *s* n'a rien de surprenant, parce qu'entre voyelles on figure d'habitude par *rr* et *ss* les mêmes sons que représentent *r* et *s* initiaux, c'est-à-dire *r* fortement roulé et *s* sourd[3]. Voir §§ 54, 1, 55, 1, 56, 1.

Il est difficile de dire pourquoi l'on double *l* (l'art. *la* et *lor*, *lui*)[4] et *f*. Peut-il s'agir tout simplement d'une manière de relever le début d'un mot qu'on réunit au mot précédent, parce qu'ils appartiennent au même groupe phonétique? S'il en est vraiment ainsi, *rr* et *ss* peuvent également remplir cette fonction en plus de celle que nous venons de signaler.

Ajoutons quelques exemples de non-redoublement tirés des pièces 493 (alb.) et 525 (toul.) : 493, *e-recebi* 2, *de-la-maio* 4, 5, *ni-a-lui* 7, *a-lui* 11 (mais *a-llui* 6)[5], *de-sa-fi* 11; 525, *de-re* 5, *a-far* 6, *i-serau* 10.

L'art. masc. appuyé *l*(*s*) s'écrit — sans raison apparente — exceptionnellement avec deux *l* : toul. *ells omes* 105, 2, 6; alb. *ell deime*

---

[1] Dans *Chartes Suppl.*, M. Brunel met un trait d'union entre les mots qui ne sont pas séparés dans les originaux.

[2] Cf. toul. *de nos e foras* 152, 9, *d'aquo e fora* 232, 14.

[3] Même explication de *ss-* dans *Sainte Foy*, p. 34, note 2.

[4] Dans un cas comme toul. *dellor ordein* 328, 4, le premier *l* pourrait éventuellement être l'art. masc. appuyé, c'est-à-dire que nous aurions affaire au possessif tonique. Cf. pourtant alb. *ellor tenenzas* 20, 38, *ellor maire* 20, 52. *Sainte Foy* offre p.ex. *a llui* (348). M. Hoepffner croit que le redoublement s'explique par une articulation plus énergique de la latérale dans de tels groupements. Voir *ib.*, p. 45.

[5] Cf. toul. *de lor onor o dellor adempriu* 257, 8; alb. *dellor* (pron. pers.) 20, 17, 37, 45 mais *de lor* 20, 9, 25, 86.

55, 8 (*e* < in), *alls fraires* 131, 4[1]. Cf. *els omes* 105, 4, *el sirventatgue* 55, 2, *el feu* 55, 8. Faut-il ranger ici lod. *dell'abat* 87 (1 ex.) : *ab voluntat del prior e del cellarer e dell'abbat* ...?

L'acte toul. 138, qui contient *Guaufress* 8 et *eiss* (< exit) 21 (§ 78, 1, vers la fin), emploie *coss part* 15 à côté de *cos part* 18, 20. Observons que *Sainte Foy* rend aussi par *ss* la forme appuyée du pronom réfléchi.[2]

Dans un cas comme toul. *aull* (*au* + le rég. indir. *li*) 317, 12, *ll* doit être un signe de mouillure. Cf. §§ **73**, **74**.

---

[1] M. Hoepffner semble voir dans *ll* (< l'art. *lo*) un témoignage d'articulation renforcée, *Sainte Foy*, p. 117.

[2] Voir *ib.*, p. 34.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Graphie et prononciation

Rappelons d'abord que *i* (*j*) et *u* peuvent être voyelle ou consonne et que c'est l'éditeur M. Brunel qui a fait la répartition des lettres *i*, *j* et *u*, *v*. Voir §§ **49**, **1**, **65**.

Nous allons maintenant essayer de résumer l'essentiel de ce que nous avons constaté et déduit au sujet des graphies et de leurs valeurs phonétiques.

Accents : Dans la plupart des cas, les accents servent à marquer l'accent d'intensité, § **1**.

Voyelles[1] : Pour la possibilité de voyelles nasales, voir § **53**, 2.

ae et *e* cédillé s'emploient quelquefois pour *e*, § **2**, alors que *y* remplace rarement *i*, § **4**.

Il est probable que *u* (< lat. *ū*) se prononce [ü], § **3**. Certains *u* d'autre origine ont dû avoir la même valeur que celui-ci, §§ **13**, **16**, 3, 4, 6, c, d.

Devant une nasale, *u* semble parfois noter [u], § **16**, 1.

u peut être un signe de diphtongue, § **16**, 3, b.

Aux graphies *e* et *o* doit souvent correspondre une prononciation diphtonguée. Voir §§ **6**, 5, b, **9**, 5, a, **16**, 3, b, **37** et cf. §§ **12** (*eu*) et **19** (*ou*).

Dans certains cas, on a pu écrire *eu* (*eo*), *iu* (*io*) et *ou* tout en prononçant des triphtongues, §§ **12**, **14**, **19**.

L'élément *u* de *eu*, *iu* a une tendance à devenir moins fermé (*eo*, *io*), § **16**, 2, a.

Pour *i* et *u* dans diverses combinaisons graphiques, voir plus bas.

Consonnes : Commençons par faire l'inventaire des graphies en supprimant quelques notations de moindre importance.

---

[1] Au cours de ce travail, nous n'avons pas spécialement souligné le fait bien connu que les voyelles *e*, *a*, *o* s'écrivent de la même manière, qu'elles soient ouvertes ou fermées. Voir Appel, § 25.

Graphies simples : *b*, *c*, *ç*, *d*, *d* cédillé, *f*, *g*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *q* cédillé, *r*, *s*, *t*, *v* (*u*), *w* (*uu*[1]), *x*, *z*.

Parmi les consonnes doubles, il faut surtout observer *ll*, *nn*, *rr*, *ss*.

Graphies combinées : *cg*, *ch*, *ci*, *ct*, *gi*, *gn*, *gu*, *hc*, *hi*, *hn*, *ic*, *ich*, *ig*, *ign*, *ih*, *ihn*, *il*, *ill*, *illi*, *in*, *ing*, *ingn*, *inn*, *ith*, *lg*, *lh*, *li*, *ne*, *ng*, *ngn*, *nh*, *ni*, *qu*, *sc*, *sç*, *sz*, *szc*, *tg*, *th*, *wu*, *zc*, *zç*[2].

Nous donnerons ci-après les valeurs phonétiques probables de ces graphies tout en négligeant quelques détails et réalisations possibles, afin de ne pas rendre cet aperçu trop touffu.

Ainsi p.ex., je ferai abstraction du dégagement éventuel d'un *i* devant certaines palatales (§ **65**) et des possibilités de *faich*, variante du type *fach* (§§ **65**, **71**, 1), et de [dy] et [dž] finals (§§ **67**, 2, **73**). Quant à l'existence éventuelle du soi-disant *s* apical, voir § **56**, 2.

b note généralement [b], § **40**, 1; à la finale absolue et devant *-s*, le plus souvent [p], §§ **76**, 2, b, **78**, 1.

Devant *e*, *i*, *c* peut désigner [ts, ṣ, s], § **41**, 1; exceptionnellement [k], § **43**, 2, c. Suivi de *a*, *o*, il a rarement sa valeur habituelle devant *e*, *i*, § **42**. *c* + cons. + voy. et *c* + *a*, *o*, *u* se prononcent normalement [k], § **43**, 1. En position finale et devant *-s*, *c* marque généralement [k], §§ **76**, 2, a, **78**, 1. *-c* est quelquefois un signe de [ty ou tš], § **71**, 1, **72**. Dans *Ponc*, nous avons [ts ou s], § **76**, 1. Pour *predicz*, voir § **71**, **3**.

En général, *ç* a la valeur ordinaire de *c* + *e*, *i*, § **44**.

d intervocalique peut représenter [d, dz?, ẓ, z?], §§ **46**, 1, 3, **47**, 1–3. A la fin d'un mot et devant *s* et *z* finals, *d* est d'habitude sourd [t], §§ **76**, 2, b, **78**, 1[3]. Dans les autres cas, il se prononce généralement [d], §§ **46**, 1.

d cédillé semble noter [ẓ] et peut-être [-ts], §§ **48**, **78**, 3.

f est sans doute labiodental [*f*], § **49**, 1.

Devant cons. + voy. et devant *a*, *o*, *u*, *g* indique ordinairement [g], § **50**, 1. Parfois, cette lettre a la même prononciation devant *e*, *i*, § **50**, 2, c, alors qu'elle désigne le plus souvent [dy ou dž] dans cette position, §§ **66**, **67**, 1, **70**, 3. Pour *-age*, voir § **70**, 1 et cf. § **70**, 2. *g* + *a*, *o* note rarement [dy ou dž], § **67**, 1; *g* + *a* quelquefois [ty ou tš],

---

[1] Voir § **50**, 2, c.

[2] Plusieurs de ces groupements sont loin d'être toujours des graphies combinées. Dans querc. *Falgairolas* (< *filicaria + ola) 293, 5 (§ **6**, 5, a) p.ex., *lg* n'en constitue pas, *l* et *g* ayant leurs valeurs ordinaires devant consonne et *a* respectivement. Voir §§ **52**, 3 et **50**, 1.

[3] Pour *Senfred* et *ed*, *ad*, *qued*, *sed*, *od*, voir §§ **76**, 2, d, **77**.

§ **71**, 1. A la finale absolue et devant *-s*, *g* peut représenter [k], §§ **76**, 2, b, **78**, 1. Bien des fois, *-g* a la valeur [ty ou tš], §§ **67**, 2, **71**, 1, **72**, **73**. Devant un *s* de flexion, la mi-occlusive palatale tend à se réduire, d'où [-ts], et la graphie *-gz* l'emporte sur *-gs*, §§ **67**, 2, **71**, 3.

En général, *h* est muet, § **51**, 1. *-h* transcrit [ty ou tš], §§ **67**, 2, **71**, 1.

i (*j*) peut noter [dy ou dž], §§ **66**, **67**, 1, **70**, 3; [ty ou tš], §§ **67**, 2, **69**, **71**, 1; [y], §§ **5**, 5, **26**, **28**, **66**, 2 (3e note), **67**, 1–2, **68**, **69**.

k figure [k], § **43**, 2, a.

l semble pouvoir marquer [l, ł], § **52**, 3; souvent [l'], § **74**. Quelquefois, *l* est sans doute une graphie étymologique pour la semi-voyelle *u*, § **52**, 1.

m se prononce [m], § **53**, 3.

D'ordinaire, *n* transcrit [n], dans certaines conditions [ṅ, m], § **53**, 3. C'est aussi une notation usuelle de [n'], § **75**.

p indique généralement [p], § **40**, 1.

q peut désigner [k], § **43**, 2, b, c.

q cédillé est une abréviation de *quę*, § 2.

r doit représenter un [r], qui peut être plus ou moins roulé, § **54**, 1.

Entre voyelles, *s* figure d'habitude [z], parfois [s], § **56**, 1, a, tandis qu'il est le plus souvent sourd dans les autres positions, §§ **55**, 1, **78**, 1[1].

En général, *t* a la prononciation [t], § **46**, 1.

v (*u*) doit être labiodental [v], § **49**, 1.

w (*uu*) note [g], § **50**, 2, c.

La valeur ordinaire de *x* est [ks], §§ **61**, **78**, 1, 3. Dans quelques cas isolés, *x* doit plutôt équivaloir à *-iss-*, *-is* qu' être un signe de [š], § **61**.

z intervocalique peut marquer [dz, ẓ, z], § **47**, 1–2; mais aussi la prononciation sourde correspondante, § **47**, 5. En position finale, *z* note le plus souvent [ts], parfois [s], § **78**, 1, 2, a, b, c, 3[2]. Ainsi p. ex., *-tz* se prononce [ts], qui semble également être la valeur normale de *-dz*, § **78**, 1. Ailleurs, *z* peut désigner [ts, ṣ, s], § **62**, 1, 3, alors qu'il est moins souvent sonore, § **62**, 2.

Passons aux consonnes doubles.

Dans la plupart des cas, *ll* ne paraît pas être géminé dans la prononciation, § **52**, 2. Fréquemment, on s'en sert pour rendre *l* mouillé, § **74**.

---

[1] Pour *hes* (< et), voir §§ **77**, 1.

[2] Quant à *ez*, (*h*)*az*, *dez* (*de* + l'art. déf. *zo*), voir §§ **77**, 1–2, **78**, 2, b.

nn, qui transcrit rarement [n'], § **75**, peut quelquefois indiquer un *n* dental double, § **79**.

rr représente un *r* fortement roulé, § **54**, **1**.

ss s'emploie de préférence entre voyelles pour marquer un *s* sourd [s], §§ **56**, 1, a, **80**. Pour *ss* [s] final ou postconsonantique, voir §§ **78**, 1, **79**.

En général, les autres consonnes doubles ne doivent pas être des géminées dans la prononciation, § **79**. Quant aux consonnes doubles employées seulement quand deux mots ne sont pas séparés, voir § **80**.

Parlons maintenant des graphies combinées.

Pour *cg* dans *-acge*, voir § **70**, 1. *-cg* se prononce certainement [k], § **76**, 2, b[1].

ch peut noter [k], §§ **43**, 2, a, c, d, **76**, 2, a ; [ty ou tš], §§ **71**, 1, **73**. Par exception, *ch* a la valeur habituelle de *c* devant *e*, *i*, § **45**.

La prononciation de la graphie savante *ct* est douteuse, §§ **43**, 1, **71**, 1, **72**.

gi doit transcrire [dy ou dž], § **67**, 1, et éventuellement [ddy ou ddž], § **70**, 2.

gu désigne [g], § **50**, 2.

hi est une notation de [dy ou dž], § **67**, 1.

ig peut représenter [dy ou dž], § **67**, 1; [ty ou tš], §§ **67**, 2, **71**, 1, **73**; [ddy ou ddž], § **70**, 1–2.

ih (*jh*) peut figurer [dy ou dž], §§ **66**, 1, **67**, 1; [ty ou tš], §§ **67**, 2, **71**, 1; [ddy ou ddž] ou la prononciation sourde correspondante, § **70**, 1.

qu se prononce [k], § **43**, 2.

Quand *sz* n'est pas final, il a généralement la valeur habituelle de *c* suivi de *e*, *i*, § **59**. Dans *lauszada*, *sz* est sonore, *ib.* *-sz* transcrit [ts] ou [s], § **78**, 2, d.

Pour *-atge* et *jutge*, voir § **70**, 1–2. *-tg* note [ty ou tš], § **73**.

wu marque [g], § **50**, 2, c.

ci, § **41**, 2, *sc* + *e*, *i*, § **57**, 1, + *o*, § **57**, 2, *sç*, § **58**, *szc*, § **60**, *zc*, § **63**, *zç*, § **64**, peuvent rendre la même prononciation que *c* a d'ordinaire devant *e*, *i*[2].

-ic, § **67**, 2, *ich*, *th*, *ith*, *hc*, § **71**, 1, peuvent désigner [ty ou tš].

il, *li*, *ill*, *illi*, *lg*, *lh* sont tous des graphies pour *l* mouillé, § **74**.

---

[1] On trouve aussi *-gc*, § **76**, 2, b, qui est une fois suivi de *z* final, § **78**, 2, c.

[2] Pour *desc* (< de + l'art. déf. *zo*), voir § **57**, 2.

in, ni, ne, inn, ng, ing, ngn, ingn, nh, gn, ign, hn, ihn notent [n'], § **75**.

Dans ce livre, nous avons vu comment on a su adapter au provençal les lettres fournies par l'alphabet latin.

Quand on avait le choix entre plusieurs graphies et que l'étymologie était discernable, la tradition latine a souvent fait préférer celle qui était conforme au latin. Cf. p.ex. les nombreux *quant, quan,* § **76, 3,** b.

La plus grande difficulté était sûrement de trouver des signes aptes à rendre les sons inconnus au latin ou à la prononciation de cette langue dont on se servait à l'époque de nos chartes. Cf. p.ex. la variété des notations de *l* et *n* mouillés, §§ **74**, **75**, témoignant des tâtonnements graphiques[1].

Parmi les graphies, on peut assez bien distinguer ce qui est commun à plus ou moins de scribes, de ce qui semble être des particularités individuelles, accusant la liberté relative de nos scribes. Ainsi p.ex., on emploie bien des fois *h-* étymologique, § **51**, 1, alors qu'Ameil (toul.), qui a une prédilection caractéristique pour cette lettre, nous offre des *h* initiaux non étymologiques même devant *u* consonne (*huolontad* = *volontad*, etc.), § **51**, 3.

Dans la répartition et l'emploi des graphies attestées chez plusieurs scribes, il a dû exister certaines différences régionales, autant qu'on peut juger de nos documents. Il faut naturellement être prudent dans l'évaluation de leurs témoignages. Nous allons réunir ici quelques-unes de ces différences qui nous semblent significatives et qui ne peuvent guère être — au moins pas toutes — des effets du hasard, c'est-à-dire dues uniquement à la conservation de chartes d'un pays et à la perte de plusieurs d'un autre. Bien entendu, nos remarques concernent surtout les trois régions le mieux représentées.

Les pièces toul. et alb. sont assez souvent munies d'accents, tandis qu'il n'y en a pas un seul exemple dans celles du Bas-Quercy, § **1**.

Il paraît que *c* notant le produit sourd de lat. *c̓i, t̓i* devant *a, o* et en position finale (*Ponc*) est spécialement toul. Cependant, nous en avons relativement peu d'exemples. Voir §§ **42**, **76**, 1 et cf. § **45**.

[1] Cf. Séguy, *Essai*, p. 174–176.

Dans l'Albigeois, on relève ç chez cinq scribes, § **44**, dont un se sert aussi de *zç*, § **64**, alors que Got (toul.) fait usage de *sç*, § **58**.

Devant *a*, *o*, *qu* et *gu* sont rares dans les actes querc., et il n'y a qu'un *gu* nîm., qui est d'ailleurs douteux, §§ **43**, 2, a, **50**, 2, a. Devant *e*, *i*, *ch* [k] et *g* [g] sont plus fréquents en Toulousain qu'ailleurs, §§ **43**, 2, c, **50**, 2, c.

ll, en tant que signe de *l* simple non mouillé et généralement continuant lat. *ll*, s'emploie surtout dans les chartes alb., §§ **52**, 2.

Dans le type *facta*, *j* (*i*) se rencontre chez quatre scribes toul., tandis qu'il y en a un seul exemple alb.[1]. Quant au type *factu*, *ig* est attesté plus souvent dans les documents alb. que dans ceux du Toulousain, alors qu'on ne le trouve qu'une fois dans le Bas-Quercy. Voir § **71**, 1 et cf. § **67**, 2, **73**.

Pour ce qui est de *l* et *n* mouillés, *il*, *ill* et *in*, *inn* sont beaucoup plus usités en Albigeois que dans le Toulousain et le Bas-Quercy (seulement 1 *ill* et aucun *inn* querc.). Il y a plus de *ng* toul. que querc. On n'en trouve que quelques exemples alb. Ajoutons que notre seule charte ag. emploie souvent *ihn*. Voir §§ **74**, **75**.

Les graphies d'occlusives *-g*, *-d* et *d* compris dans *-dz*, *-ds*, qui semblent généralement marquer [k, t], sont plus répandues dans le Toulousain qu'ailleurs. Toutefois, il n'est pas entièrement exclu que la prononciation [g, d] ait persisté plus longtemps en toul. Observons que ces graphies sont rares dans les pièces alb. Voir §§ **76**, 2, b, **78**, 1.

-z l'emporte sur *-tz* sauf dans les actes querc. et ag. *-ts* s'emploie beaucoup moins en Albigeois que dans le Bas-Quercy et le Toulousain. [-ks] s'écrit le plus souvent *x* dans cette dernière région, alors que les pièces querc. préfèrent *cs* et que l'Albigeois hésite. Voir § **78**, 3.

Il y a plus d'exemples alb. que toul. du redoublement de la consonne initiale d'un mot qu'on ne sépare pas du mot précédent. Ce phénomène est attesté chez seulement trois scribes querc. Voir § **80**.

Toutes ces différences montrent que certaines traditions graphiques régionales ont dû se former de bonne heure, ce qui porte à supposer l'existence de plusieurs écoles de scribes.

La graphie de nos chartes se caractérise donc, d'un côté, par la liberté relative des scribes, se manifestant surtout dans la notation

---

[1] *faias* 25, 3 est l'unique représentant nîm. de la classe *facta*.

des sons inconnus au latin, et, de l'autre, par leur dépendance de la tradition latine et de la nouvelle tradition provençale, établie ou en train de se créer, variant plus ou moins de pays en pays[1].

Dialectes

L'aperçu précédent donne une idée de la plupart des phonèmes — surtout des consonnes — qui semblent avoir existé dans la langue de nos chartes, qui, bien entendu, varie plus ou moins suivant leurs dates et leur répartition géographique.

Quant à cette langue, nous allons réunir ici plusieurs traits communs et des différences régionales que nous avons constatés dans ce livre, et qui peuvent contribuer à agrandir nos connaissances des dialectes de l'ancien provençal et de leur évolution[2].

Il est évident que nos observations regardent surtout les parlers des régions le mieux représentées (querc., toul., alb. et ensuite le nîm.), et qu'en signalant quelques données des autres pays, nous sommes bien conscient de leur valeur plus limitée en tant que source d'information de tendances et de traits généraux d'un certain dialecte.

Rappelons que plus de 150 ans séparent nos premiers actes (vers 1034) des derniers (1200), mais que la plupart des pièces querc. et toul. et à peu près un tiers de celles de l'Albigeois sont postérieures à 1175, alors qu'il n'y a que 21 documents antérieurs à 1148[3].

Il est bien connu que nos régions font partie du domaine où se conservent lat. *c* et *g* initiaux suivis d'un *a*. Voir Ronjat II, § 244, IV, § 847, et cf. §§ **43**, **50**.

qu et *gu* sont devenus [k, g], §§ **43**, **2**, **50**, **2**.

b et *v* sont encore distincts partout, § **49**, **1**.

Sur un point capital, la langue des chartes nîm. s'oppose à celle des autres. En position finale ou devant un *s* de flexion, le conti-

[1] Cf. ce que dit M. Hoepffner au sujet des graphies de *Sainte Foy*, *ib.*, p. 47 : « Une tradition graphique, observée avec exactitude, semble exister. C'est l'impression générale qui se dégage de l'ensemble des faits étudiés dans ce chapitre. »

[2] Pour la morphologie, dont nous ne mentionnerons ici que quelques phénomènes, je renvoie aux excellentes études de M. Brunel, *Chartes*, p. XIII–LV, et *Chartes Suppl.*, p. XIII–XXXVI. A ce propos, je saisis l'occasion de faire observer encore une fois que je prépare une étude détaillée sur la morphologie des chartes traitées dans le présent ouvrage.

[3] Voir p. 16.

nuateur du *n* latin intervocalique s'y maintient régulièrement, tandis qu'ailleurs, il est généralement tombé[1]. De même, nous avons nîm. *sun* (< sunt), *-on* (*-un*) (< -unt) et *mun*, *ton*, *son*, *non*, *en* (< mum, *tum, *sum, non, in), mais ailleurs le plus souvent *au* (< *aunt), *so*, *-o* et hésitation dans les autres cas. Voir § **53**, **1**.

Le nîm. a pu avoir plus de voyelles nasales, § **53**, **2**.

Quant aux mots en -nĭcu, -năcu, on emploie des formes non syncopées en Nîmois et au pays d'Uzès (dernier ex. d'env. 1180), alors que *n'c* donne d'habitude [rg] dans les autres régions (ex. querc., toul., alb., lod.), § **70**, **3**.

-e de soutien est d'usage après un *r* fort (< *rr*) en nîm. (2 ex.), mais fait défaut en querc. (1 ex.), toul., alb., § **23**, **3**.

-ll- (< lat. *ll*) semble rester géminé plus longtemps en nîm. et probablement aussi en lod., § **52**, **2**.

Le traitement du *n* instable assure donc une place à part au Nîmois. Pour ce qui est de nos régions à l'ouest de ce pays, elles sont au point de vue de la langue plus ou moins différentes entre elles, de sorte que nous pouvons parler des dialectes querc., toul. et alb. en premier lieu, et avec plus de prudence d'ag., narb., lod., que représentent seulement quelques documents.

Maintenant, nous allons énumérer certains phénomènes plus ou moins communs et aussi quelques différences dialectales.

ai demeure en général intact, § **6**, **1–3**. Cf. pourtant § **5**, **1–2**.

e ˂ devient parfois *a* devant *l* (ex. querc., toul., alb.) et *r* (ex. du pays de Foix) suivis de consonne. On trouve aussi *e* ˂ remplaçant un *a* antérieur devant *r* + cons. Voir § **8**, **1**, a, b et cf. **3** (*vas* < versu).

Devant une palatale, *e* et *o* prétoniques peuvent se fermer en *i* (ex. ag., querc., toul., alb.), § **9**, **1**, a, et en *u* (ex. querc., toul.), § **16**, **3**, a.

A l'initiale absolue, *e* atone est passé à *i* devant *nt* + cons. (ex. ag., querc., toul., alb.), § **9**, **2**, a.

o suivi d'une nasale paraît tendre à se fermer en *u*, § **16**, **1**.

Nous avons normalement *iss* ˂ de exire (ex. querc., toul., alb., lod.), § **10**, **1**, b.

ni (< nec) est beaucoup plus fréquent que *ne*, § **9**, **4**.

Au sujet de la diphtongaison de *e* et *o* ouverts accentués suivis de

[1] C'est l'opposition entre le groupe de parlers dit prov. et le groupe langued.-guyennais qui apparaît ici. Cf. Ronjat IV, § 847. *bo* 31, 25 (Uzège) peut éventuellement être une faute pour *bon* due à l'omission du titulus.

palatale, on remarque que celle de *o* semble s'achever plus vite que celle de *e*, § **16**, 3, b, qui, à son tour, a l'air d'aller plus lentement dans des mots comme *melhs*, etc., que dans le continuateur de -ariu (-eriu), § **9**, 5, a. Il semble en outre que celui-ci se diphtongue moins vite en toul. qu'en querc., alb., nîm., § **6**, 5, b.

eu et *iu* peuvent devenir *eo* et *io* (ex. querc., toul., alb.), § **16**, 2, a. Cette évolution s'observe assez souvent en alb. mais rarement en querc.

Quelquefois, la terminaison verbale *-io* se change en diphtongue et passe à *-iu* (ex. ag., querc., lod). Il y a aussi des exemples nîm. de *-iun* pour *-ion*. Voir § **16**, 2, b.

-oir (*o* fermé ou ouvert) s'allège d'habitude en *-or* (ex. ag., querc., toul., alb., nîm.), § **17**. Cf. *-er* < *-eir* (< -ariu, -eriu), § **6**, 5, b.

Il paraît que le développement de [ẓ] intervocalique (< lat. *d*; *c* devant *e*, *i*; *ti*) en [z] se termine plus tôt en querc. qu'en toul., alors qu'en alb., l'apparition de [z] est suivie d'une forte régression. Dans le Toulousain, [ẓ] a pu persister plus longtemps aux confins de l'Albigeois. Voir § **47**, 2.

Il y a des exemples de la chute des continuateurs de *d* et *c* (+ *e*, *i*) intervocaliques (*d*, surtout ag., querc.; *c*, seulement ag.), § **47**, 4.

En général, le passage de [ṣ] à [s] a dû être contemporain de celui de [ẓ] à [z], mais parfois [ṣ] semble se changer plus vite. Voir § **47**, 5 et cf. § **62**, 1.

l se vocalise en *u* devant [t, d] et les phonèmes qui ont passé par [ts] ou [dz] suivis d'une étape interdentale [ṣ, ẓ]. Peut-être le toul. et le nîm. sont-ils en retard sur le querc. et l'alb. Notons que la vocalisation n'a pas lieu dans les types *voldra* (*d* secondaire) et *fidelz*. Voir § **52**, 1.

s peut se vocaliser en *i* devant *d*, *l*, *m*, *n* (ex. querc., toul., alb.), § **55**, 2. En nîm., on trouve deux fois *r* < *s* (*Deurde*, *Irla*), § **54**, 2.

On distingue les types *maiso(n)* (ex. ag., querc., toul., alb., nîm.) et *maio* (ex. querc., toul., alb., lod.), dont le premier prédomine en toul., le second en querc. La situation de l'alb. est moins claire. Voir § **68**.

Il est très possible que la palatalisation dans *-atgue* (< -aticu) soit plus lente en Albigeois que dans le Bas-Quercy et le Toulousain, § **70**, 1.

[ty] ou [tš] finals se sont parfois transformés en [ts], évolution attestée en querc., toul., alb., §§ **67**, 2, **71**, 2, **72**, **73**.

Souvent, [tys] ou [tšs] ont dû se réduire à [ts], §§ **67**, 2, **71**, 3, **78**, 2, c.

L'assourdissement de [b, d, g] en position finale ou devant *-s* a peut-être demandé plus de temps en toul. qu'en querc. et en alb., §§ **76**, 2, b, **78**, **1**.

Le *t* devenu final après *n* se conserve ordinairement[1], mais, dans la dernière pièce nîm. (vers 1180), il est tombé aussi bien devant voyelle que devant consonne. Par contre, le *t* de lat. *-nt* a disparu sauf dans quelques cas isolés[2]. Passé à la finale, *nd* se réduit régulièrement à *n*. Voir § **76**, 3, a.

Après certaines consonnes, *-z*, qui peut transcrire [ts], remplace souvent un *-s* primitif (ex. querc., toul., alb., lod., nîm.). Ce phénomène est plus fréquent dans les actes alb. que dans ceux du Toulousain, tandis qu'il y en a très peu d'exemples querc. D'autre part, on constate une tendance à réduire à [s] un [ts] final étymologique précédé d'une consonne (ex. ag., querc., toul., alb., nîm.). De même, [ts] final passe parfois à [s] après une semi-voyelle (ex. querc., toul., alb.). Voir § **78**, 2, a–b.

Pour l'existence d'un *n* dental intervocalique géminé et pour *effant* et toul. *estabblitad*, voir § **79**.

En général, on observe bien les règles de la déclinaison à deux cas, § **78**, 5.

Nous allons ranger — région par région — quelques traits non mentionnés ci-dessus.

ag. (1 longue charte d'Agen, 1197) : L'*e* de soutien manque quelquefois (*Faur*, *reir*, *trair*), § **23**, 1; prédominance du type *fait*, § **71**, 4; plusieurs exemples de *sent(a)* (<sanctu), §§ **6**, 2, **72**.

querc. (32 pièces, vers 1120–1200) : *e* prothétique fait défaut après l'art. *la* (1 ex., vers 1120), § **21**; le type *-eussa* (<-entia) d'un emploi restreint (3 ex. dans un acte concernant la région de Caussade), § **37**; *-nr-* peut se développer en *-ndr-* (2 ex.), § **46**, 3, a; *fach* beaucoup plus fréquent que *fait*, § **71**, **4**; sanctu > *san* (5 ex., tous devant cons., dans 1 pièce), § **72**; les masc. suj. plur. en *-i* sont rares, § **9**, 7, c.

---

[1] Il a pourtant une tendance à s'amuïr devant consonne.

[2] Le *n* s'efface aussi dans bien des cas, mais reste toujours en nîm. Voir plus haut et § **53**, 1, a.

toul. (49 pièces, vers 1034–1200[1]) : l'*e* prothétique après l'art. *la* apparaît vers 1173 (2 ex.), § **21**; beaucoup d'exemples du type *-eussa*, § **37**; *-lr-* et *-nr-* deviennent parfois *-ldr-*, *-ndr-*, § **46**, 3, a; *fait* et *fach* se contrebalancent, § **71**, 4; sanctu continué surtout par *san(t)* et *sen(t)* (moins courant), §§ **6**, 2, **72**; souvent *-i* au masc. suj. plur., § **9**, 7, c; dans le voisinage de l'Albigeois, des masc. suj. plur. du type *pagach* (< pacatī), § **73**; *lui* peut se réduire à *lu*, § **20**; la désinence *-i* attestée 3 fois à la 1re pers. prés. ind., § **9**, 7, a; 1 fut. *-ai* (1 ex., vers 1034), *-ei*, *-e*, § **6**, 3; tendance à déplacer l'accent du verbe, *-ío* > *-ió* et ensuite par analogie *-o* > *-ó*, § **1**, 9.

alb. (41 pièces, 1090–1200) : *e* prothétique ne s'emploie pas après l'art. *la* (3 ex., vers 1120, vers 1148, 1198), § **21**; la triphtongue *ieu* (< *ęu*) attestée en 1166 (2 ex.), § **12**; *-eussa* semble répandu dans tout le pays, § **37**; *fach* encore plus dominant qu'en querc., § **71**, 4; prédilection pour le type *sanch* (< sanctu), § **72**; quelquefois *-i*, *-ei* au masc. suj. plur., § **9**, 7, c; souvent des masc. suj. plur. du type *pagach* (*guireint*), § **73**; plusieurs exemples de *-i* à la 1re pers. prés. ind., § **9**, 7, a; *ayo (< habeo) continué par *ai* (2 ex., 1171), *ei*, *-ei*, § **6**, 3.

narb. (2 chartes écrites en majeure partie en latin vers 1053 et 1078) : tendance à assimiler *-nd-* en *-nn-* (*emennar*, vers 1053), § **46**, 3, b; la classe *fait* (3 ex.), § **71**, 4; 1 fut. *-ei* (3 ex.), § **6**, 3.

pays de Saint-Pons (1 pièce, principalement en latin, 1174) : le type *fait* (1 ex.), § **71**, 4; 1 prés. ind. peut avoir la terminaison *-i* (2 ex.), § **9**, 7, a.

lod. (3 pièces, vers 1160, 1184, 1185) : prédominance de *fach*, § **71**, 4; sanctu > *sant* (2 ex.), § **72**; 1 prés. ind. peut se terminer en *-e* (plusieurs ex.) et *-i* (1 ex.) analogiques, § **9**, 7, a; *ayo > *ai*, § **6**, 3.

nîm. (11 pièces, vers 1120 – vers 1180) : *ieu* (< *iu*) apparaît en 1175 (1 ex.), § **14**; la chute de *-r* en syllabe posttonique attestée vers 1180 (1 ex.), § **54**, 3[2]; le type *fach* (peu d'ex.), § **71**, 4; sanctu aboutit le plus souvent à *san(t)*, § **72**; *cam* (< campu) (2 ex., vers 1180), § **76**, 4; *lur* (pron. pers. et poss.), § **16**, 6, c[3]; meum > *meun* (1 ex.), § **53**, 1, c[4]; *ayo > *ai*, *-ai*, § **6**, 3.

[1] Les deux documents du XIe s. sont du pays de Foix (vers 1034). Le scribe du n° 185 (vers 1180) est probablement de Gascogne. Voir § **35**.

[2] Toul. *esse* (*ss* restitué), dont il y a plusieurs exemples, peut être la forme latine ou une abréviation anormale de *esser*. Voir *ib.*

[3] Ailleurs, nous avons *lor* (ex. ag., querc., toul., alb.). Voir *ib.*

[4] Les chartes des autres pays offrent *meu* (*meo*), *seu* (ex. querc., toul., alb., lod.), *ib.*

Uzège (1 charte, en majeure partie en latin, vers 1140) : *cer* (< certu; 1 ex.), § 76, 4.

Ajoutons enfin les formes variées d'encore quelques mots à la répartition desquelles nous avons remarqué certaines différences régionales plus ou moins nettes.

Quant à aqua, *aga* est seul attesté en querc. (4 ex.), alors que les documents toul. offrent 6 *aiga*[1] contre 1 *aga*, §§ 5, 1, 37.

En querc., alb., narb., il y a une tendance à confondre *cant* (< quantu) et *can* (< quando), tandis qu'on les distingue rigoureusement dans les pièces toul., § 76, 3, b.

Femena (ex. toul., alb., lod., nîm.) semble prédominer en alb., lod., nîm., *femna* (ex. ag., querc., toul., alb.) en querc. (seulement 4 ex.). En toul., ces formes sont d'une fréquence à peu près égale. Voir § 27.

Nous trouvons querc., toul., alb. *maestre* (alb. aussi 1 ex. de *maiestre*) mais lod. *maistre* (2 ex.), § 28.

L'adverbe *mais* (< magis) (ex. toul., alb., nîm.) a une variante *mai*, dont il y a des exemples querc. et alb., tous devant consonne, § 78, 4.

Sine a plusieurs descendants, parmi lesquels *senes* l'emporte en querc. (seule forme attestée), toul., alb., alors que le nîm. emploie *sens* et *sans* (*sanz*), § 33.

Pour ce qui est de la conjonction *si*, *se*, le toul. et le nîm. semblent préférer la première forme; les chartes alb. ne nous présentent que *se* (*sed*), tandis que *si* et *se* se contrebalancent dans le Bas-Quercy, § 9, 4.

Nous avons signalé plus haut que les continuateurs de mum, *tum, *sum, non, in ont régulièrement *-n* en nîm., mais qu'ailleurs, le traitement de la consonne finale varie. Ajoutons ici qu'il paraît différer plus ou moins de pays en pays. Pour ces monosyllabes et pour les continuateurs de *quomo et de rem, qui peuvent aussi garder ou perdre la consonne finale, voir § 53, 1, b, c.

Les formes issues de lat. et et ad ne se répartissent pas de la même façon dans nos régions, § 77, 1–2.

Nous avons rassemblé, il est vrai, bien des traits de la langue de nos chartes. Peut-être, cependant, une documentation plus riche aurait-elle non seulement rendu moins incomplète, mais aussi modifié l'image des dialectes en question qui se détache de cette étude.

[1] On rencontre cette forme aussi en alb. (1 ex.) et en lod. (1 ex.).

Comme nos documents représentent plus de 150 ans, nous avons pu étudier aussi bien les résultats de développements antérieurs que la marche de plusieurs évolutions en cours.

Nous avons parlé de querc., toul., alb., etc. Il ne faut naturellement pas s'imaginer qu'à un moment donné, ces dialectes formaient des unités homogènes, et que les frontières dialectales étaient absolument coupées au couteau. Il a dû exister des variétés locales à l'intérieur de ces dialectes et des zones de transition entre eux. Ainsi p.ex., c'est dans les parties du Toulousain limitrophes de l'Albigeois que [ẓ] intervocalique semble se maintenir plus longtemps qu'ailleurs dans ce pays, et c'est également là qu'on relève des masc. suj. plur. du type *pagach* (< pacatī). A ces égards, la langue de ces régions se rattache à l'alb.[1]. Voir §§ **47**, 2, **73**.

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que certaines traditions graphiques régionales ont dû se former de bonne heure, d'où il résulte qu'il a probablement existé différentes écoles de scribes. Celles-ci ont naturellement pu exercer une certaine influence normalisante sur la langue dont on se sert dans les chartes des régions correspondantes.

---

[1] Rappelons qu'elles appartiennent aujourd'hui à l'aire de l'alb. Voir Ronjat IV, § 850, p. 17. Cf. *ib.*, § 855, p. 52 : « Lavaur (démembrement de Toulouse) parle comme Albi plutôt que comme Toulouse ... »

INDEX DE MOTS

Cet index, qui est loin d'embrasser tous les mots traités dans ce livre, comprend surtout des mots rares et ceux dont l'évolution offre un intérêt spécial (aussi quelques suffixes, désinences, etc.). Lorsqu'il y a plusieurs variantes, nous nous bornons parfois à indiquer leur point de départ commun latin.

En signalant quantité de noms propres, nous espérons rendre service aux études d'onomastique.

Les mots sont généralement enregistrés sous leur forme non fléchie. Quant aux noms de lieux, il faut observer que nous supprimons l'art. déf. éventuel et que *San Gervazi* p.ex. se trouve sous *Gervazi*.

Les chiffres renvoient aux §§.

acabte, acapde **40**, 3
Acguile **43**, 1
ad **77**, 2
ad- **47**, 3
Adazaisz **78**, 2, d
a(d)enant **47**, 3–4
adsolver **46**, 1
Aemar **47**, 4
aga (< habeat) **67**, 1
agueira **5**, 1
aie (< habeat) **35**
Aimar **9**, 2, b, **47**, 4
aimina 'hémine' **6**, 6
aissament, -ement 'de même' **6**, 6, **8**, 2
aitore, -i **9**, 7, b
-al (< -ald-) **76**, 4
alara 'alors' **15**, 6
Albaigua **5**, 1
Albeges **9**, 3, c.
albre **52**, 4
alera 'alors' **15**, 6
alianament 'aliénation' **8**, 2, **74**
altenc 'haut' **52**, 1
ambedoi, ambi- **9**, 3, b
Ambres, Ambrez **78**, 2, b
amdoi **9**, 3, b
Amel, Amil **9**, 5, a
ancensor **53**, 5
Andusa **20**, **68**
annar **79**
ant, -(e)s **24**
an(t)parar **53**, 3
antz (< annu) **78**, 2, a
apud **76**, 2, c
aqua **5**, 1, **37**
aquet **78**, 2, d
Aramon **22**, **54**, 1
arculir **22**
area **6**, 4
Argilargueira **52**, 2
-ariu, -a **6**, 5
Arna, Arnal **76**, 4
Arnau **52**, 1, **76**, 4
Arotbert **22**, **54**, 1
arretenguda 'retenue, chose réservée' **22**, **54**, 1
Arzen **62**, 2
Arzila **62**, 2
atenra (< attendere) **46**, 3, b
-aticu **70**, 1
atressi **52**, 4
atrestan, atri- **9**, 1, c, **52**, 4, **76**, 3, b

S. Audart **11**
Auger **52**, 1, **70**, 2
aunt* **53, 1, a, b, 2
Auranjer **66**, 2
-ausa (< -antia) **37**
Ausacamba **41**, 2, **52**, 1
austage 'otage' **25**
aut **77**, 3
Auztorc **11**, **62**, 3
Avedac **47**, 2
avenedizis, -idrices 'étrangers' **9**, 3, c
avescal **8**, 1, c
avinar 'advenir' **9**, 1, a
avost **49**, 2
ayo* **6, 3

badle (< bajulu) **46**, 2
badlia (< bajulu + ia) **46**, 2
bailar **74**
bailia **74**
baitlhar (< bajulare) **46**, 2
Balaidsvila **5**, 2, **46**, 4
Baltugat **78**, 1
Barbarasa **54**, 1
Bausarencs **47**, 2
Beatrid **78**, 4
Beced **41**, 1
Benech **47**, 4
benefidi **47**, 3
Berna **76**, 4
Bernad, -a **54**, 2
Bertolmeu **8**, 1, b
bescambi **40**, 2
Biatritz **9**, 2, b
biscbad **46**, 5
bispe **40**, 3
bistbal **46**, 5
bistbat **46**, 5
bistbe **46**, 5
Boca d'Asen **53**, 1, b
bocs pour *bosc* **78**, 5, a
Bodola **16**, 6, a
Boissadzo **48**
bola, -r **16**, 6, a
Bolbestres **49**, 1
Bonetos. -itos **9**, 3, b
Borssacoll **79**
Boula, boular **16**, 6, a, **47**, 4
Bo(u)ziag **18**
Bozo **59**
bozola, -ula **16**, 6, a
Bramarellas **52**, 2
Bruguairos **6**, 5, a
Burcafols **16**, 3, b
Burguieira **6**, 5, b
Butlier **46**, 2

Cabannes **8**, 6
Cabazuz **47**, 5
S. Cabrari **40**, 2, **54**, 1
Cadaluin **16**, 3, b
cad'anz **78**, 4
cadauus **38**
Caerci **15**, 3, **47**, 4
Cailla **74**
calina = *galina* **43**, 3
Camps Dozas **18**
Camu **16**, 1, 2, b
caorcenc **15**, 3, **47**, 4
Cap d'Estopas **76**, 2, a
Caramantrant **8**, 2
Caremantrant **10**, 2, a
Carigas **43**, 3
çaritat **44**
Caser (< *cassanu) **53**, 1, b
Casols **56**, 1, b
Castel Sarazi **8**, 1, b
Castel Serrazi **8**, 1, b
Castilo **9**, 1, a
Cas(t)lar **55**, 2
Castlusz **78**, 2, d
cavar 'chevalier' **52**, 6
cavaer 'chevalier' **52**, 6
cavallaria **6**, 5, a
celarer **6**, 5, a
celu **20**
Clapaironz **6**, 5, a
cleia 'église' **43**, 3
cogina 'cuisine' **50**, 4
coire **19**
Coloniges **9**, 6, **70**, 3
Colonizes **9**, 6, **70**, 3
conderser 'construction, bâtiment' **55**, 1
corbarriu **54**, 1
Corcenx **41**, 1
Costa Huoltoira **17**
Coustaussa **37**
covinent **9**, 2, c
Crassa **43**, 3
Crausse **37**
Cula **16**, 3, b
cumpra **16**, 1
Cun (< cŭneu) **16**, 3, b
Cusnac **55**, 2

darera **10**, 4, a, **54**, 2
Darniz **78**, 2, b
daun **36**
deboular **16**, 6, a, **47**, 4
decepcion, -tion **41**, 2, **46**, 1
degitaria **10**, 2, b

deguus **38**
deime **55**, 2
dejusta **16**, 6, b
delme **52**, 5
deme **10**, 4, a
demig (< *dimĕdiu) **9**, 5, a
derlinquir **22**
derrer **54**, 2
desannar **79**
desme **52**, 5, **55**, 1
desos **78**, 2, b
despenerar **15**, 5
detmaria 'revenu de la dîme' **52**, 5
detme (< decimu) **52**, 5
Deupantala **16**, 2, a
deusmer? **52**, 5
deveo (de *dever*) **9**, 5, c
-dĭcu **70**, 2
dir **23**, 1
ditar (< jectare) **46**, 2
ditmengue, *-merge* **46**, 5
doa(s) **16**, 6, d
doi **16**, 6, d
Domer, *Domercs* **70**, 3
donna (< domna) **79**
dret **10**, 4, a, **71**, 1
duas **16**, 6, d
dumergue 'dimanche' **46**, 5
Duran(t) **76**, 3, c
dus 'deux' **16**, 6, d

-e (1 prés. ind.) **9**, 7, a
Eche (< Hector) **54**, 3
ecleziasge **68**, **70**, 2
effant **79**
egan **53**, 4
egannar **53**, 4
-ei (masc. suj. plur.) **9**, 7, c
Eicher **71**, 1
eihsamen **51**, 2
-eisa (< -entia) **37**
eisement **8**, 2
eisses (< exceptis) **78**, 2, b
eiu (< e(g)o) **26**
emennar (< emendare) **46**, 3, b, **79**
emparar **8**, 1, c
empenerar **15**, 5
empetat 'empêché?' **46**, 6
engant **78**, 2, a
enmolgar 'recevoir comme moine' **70**, 3
eres (< herede) **78**, 5, d
-eriu, -a **6**, 5, b
Ermengau **76**, 4
Ermenjard **66**, 2
Escoboner **30**
Escout **52**, 1
escrig **71**, 1
escriout **16**, 2, a
esida **10**, 1, a
Espinasceiras **57**, 1
espital, *-er* **15**, 2
esplechu **71**, 1
espleiga **71**, 1
espleihar **71**, 1
espleiu **71**, 1
esse (< essere) **54**, 3
estabblitad **79**
Estolt **52**, 1
Estorz Vaca **78**, 2, a
et **77**, 1
-eussa (< -entia) **37**
euvangeli(a) **49**, 2
extres 'en outre' **8**, 6, **61**

Fabre **40**, 2
Fabria **40**, 2
Faed **67**, 1
Falgairolas **6**, 5, a, **8**, 1, a
faliment **74**
Fargas **7**
fas (3 prés. ind. de *far*) **78**, 2, b
fau (< *faunt) **53**, 1, a, 2
Faur(e) **23**, 1, **40**, 2
faurga **7**
faz (< factu) **71**, 2
fe (< fecit) **9**, 5, c
fe(e)sso (< fecissent) **47**, 4
Felgar **8**, 1, a
Felip **9**, 2, c
femena, *femna* **27**
Fenachag **45**
fenir **9**, 2, c
Ferragen **53**, 1, b
fes (< fecit) **78**, 2, b
feus **78**, 5, d
feu(s)ater **49**, 2
fi (< fecit) **9**, 5, c
fianza **47**, 4, **56**, 2
Fi(j)ac **67**, 1
firm **9**, 5, e
fizel **9**, 2, c
Folada **16**, 3, a
Font Cuberta **16**, 4
Fonzcais **63**
fora(s) **78**, 4
for(s) **78**, 4
Fortaiz **78**, 2, b
fos (< foris) **8**, 3
Fox **61**
Frauza 'France' **37**
Frejavila **67**, 1

Frontoin **75**
Fructuos **71**, 1
Fuz 'Foix' **16**, 6, b, **78**, 2, b

Ga(i)g **71**, 1
Galazaneges **9**, 6, **70**, 3
Galcelm **52**, 1
garentia **9**, 2, c
garir **8**, 1, c
garregar, -jar 8, 1, b, **50**, 3
Gasbert **7**, **62**, 3
Gatbert **7**, **62**, 3
Gaudbert **62**, 3
Gaudzio **48**
Gauz- **62**, 3
Gauzida **47**, 2
S. Germir **6**, 5, b
San Gervazi **68**
gitar **9**, 1, b
glea 'église' **67**, 1, **68**
gleisiasgue **68**, **70**, 2
Glisolas **10**, 1, b, **68**
Gravesson **56**, 1, a
Grio **16**, 2, a
guarait **8**, 1, b
guerentia **9**, 2, c
guerir **8**, 1, c
guia (< wisa) **47**, **4**, **56**, 2
guingnaire **75**
Guira **76**, 4
Guirat **52**, 1
Guirau **52**, 1, **76**, 4
guirentia **9**, 2, c
gurpir **9**, 2, c

i 'et' **9**, 4
-i (1 prés. ind.) **9**, 7, a
-i (masc. suj. plur.) **9**, 7, c
-i (1 parf.) **9**, 7, c
-ie, -ien (3 et 6 imparf. ind.) **35**
illī **9**, 5, b, **73**
in **53**, 1, c, 2
ingan **9**, 2, a
integrament 9, 2, a
intrar **9**, 2, a
intus **9**, 2, a
-ió (6 imparf.) **1**, 9
Irla **54**, 2
issir **10**, 1, b
istar **9**, 1, c
isters 'excepté' **9**, 1, c
istī **9**, 5, b, **73**

Jadcher **46**, 4
jarzi 'jardin' **62**, 2
jassen **53**, 5
Jauzion **48**
Sancta Jema **66**, 1
Jherusalem **51**, 2
Jolia **3**
Jovan **49**, 2
Julien **35**, **53**, 1, b
Justared **76**, 2, b
jutgue **70**, 2
jutori **78**, 5, e

Kuola **16**, 3, b, **43**, 2, b

-l pour *-ls* (art. appuyé) **78**, 5, c
Lager **7**, **70**, 2
Laujardenc (*bosc*) **67**, 1
legale **67**, 3
Leider **55**, 2
leras 'alors' **15**, 6
Levitca **70**, 2
Liazabata **41**, 1
lieas **9**, 5, a
loc **16**, 3, b
local **43**, 3
loi **3**
lu (< *lui*) **20**
Luc **16**, 3, b
lur **16**, 6, c
Lusz **78**, 2, d

magis **5**, 3, **30**, **78**, 4
magistru **28**
mai(s) **5**, 3, **78**, 4
maitad **6**, 6
malgoires **8**, 1, a
Manczans **63**
Mandoil **16**, 3, b, **74**
Manga **70**, 3
mant (< mandare) **35**
mar (< magis) **30**
Marcu **16**, 1, 2, b
marscalcia **43**, 2, c
Mart(e)ror, Martro **29**, **54**, 3
mas (< magis) **5**, 3
Matinujol **16**, 3, b
Mauça **37**
S. Maurizi **47**, 5
Mausson **37**
Mazacatz **47**, 5
mazo **5**, 1
Meissones **8**, 3, **54**, 1
Melguor **16**, 3, b, **17**, **50**, 2, a
mellurament **16**, 5
mentz (< minus ou *minius) **78**, 2, a
mergoires **8**, 1, a
Messoners **8**, 3

messura **56**, 1, a
Metges **70**, 2
meun **53**, 1, c
mezis **10**, 4, b
milgoires **8**, 1, a, **9**, 2, c
mils (< melius) **9**, 5, a
moi (< movet) **19**
Mo(i)hagel **51**, 2
Moizag **47**, 5
mole (< mulier) **54**, 3
molge 'moine' **70**, 3
molgia 'ordre monastique' **70**, 3
Molnaressa (*via*) **56**, 1, a
Monjarzi **62**, 2
mor(a) 'excepté, si ce n'est' **30**
mornga, morngue **70**, 3
mos (prép., conj.) **30**
Moscenx **57**, 1
Morud **54**, 1
mum **53**, 1, c, 2
munt (< monte) **3**, **16**, 1

-năcu **70**, 3
nai 'dame' **5**, 5
nec **9**, 4
Negra Bola **16**, 6, a
Nemse **55**, 1
-nĭcu **70**, 3
Niella **67**, 1
Niuvoltoiri **17**, **47**, 4
Nogareda **6**, 5, a
non **53**, 1, c, 2

-ó (< -unt) **1**, **9**
oblia (< obligare) **67**, 3, **79**
ocáso **5**, 2, **68**
ochoire **16**, 6, b, **19**
octubre **16**, 6, b, **71**, 1
Olarg **70**, 3
ordenc **75**
Orgul **16**, 3, b
otra **18**
otre (< ultra) **8**, 6, **18**

paisiú **71**, 1
Paismainada **55**, 2
Pancosser **56**, 1, a
Pantacosten **8**, 1, c, 2, **53**, 5
Paratge **70**, 1
parceira **15**, 4
parcelier **15**, 4
parcener **15**, 4
parcerer **6**, 5, a, **15**, 4
parolament **31**
parrocia **43**, 2, c, **54**, 1
parroquia **54**, 1
parsonier **15**, 4
Paulign **75**
Pé de Lob **76**, 2, b
Peir + voy. **23**, 1
pejurar **16**, 5
penera **15**, 5
Pentacosten **8**, 2, **53**, 5
penut (de *penre*?) **46**, 3, b
pergamen **53**, 1, b, **76**, 3, a
Pero, Peronella **10**, 1, a
perroquia **8**, 1, b, **54**, 1
pertces, -ez (< perdere) **41**, 1, **78**, 2, b
Pertga **70**, 2
Pica Coss **78**, 1
placitu **67**, 2
plaejar **67**, 3
Podols **47**, 2
podrái (de *poder*) **6**, 5, b, **46**, 2
Pog Arziler **62**, 2
Pon (< Pontiu) **78**, 4
Ponc, -o **76**, 1
portgue **70**, 2
Pouz, -o **37**
predia pour *prendia* **53**, 4
prenra (< prendere) **46**, **3**, b
Preveiria **9**, 5, a
Prexano **61**
primizie (< primitiae) **35**
privol **49**, 2
Profegt **71**, 1
Projet **71**, 1
Proome, Prosom **56**, 3
protehn **75**
prumer **13**
pug (< podiu) **16**, **3**, b, **67**, 2
Pug Arotbaud **22**, **54**, 1
Pug Laureus **37**
Pug Rodil **16**, **3**, b
Punetz (*Casal dels*) **16**, 3, a
pusca, pusco (de *poder*) **16**, 3, b

quaisal (< casale) **5**, 7
quando **76**, 3, b
quantu **76**, 3, b
quec **76**, 2, c
queis (*que* + *si* réfléchi) **73**
quem **77**, 3
quid **77**, 3
quista **9**, 5, c
*quomo **53**, 1, b, 2

Rabastengz **78**, 1, 2, c
Ra(i)mon **5**, 1
Ramonencs **46**, 3, b
recepio (< recipiant) **69**
Refait **71**, 1

rege **67**, 2
regonosc 'je reconnais' **50**, **4**
Reig **67**, 2
Reinall **6**, 1
Reinau(d) **6**, 1, **76**, 4
reir **23**, 1
rem **53**, 1, c, 2
Remeg **67**, 2
reteguda **53**, 4
rezeuso (< redemptione) **37**
Riofreg **67**, 2
Roger **70**, 2
Roig **67**, 2
Roinna **75**
romaner **15**, 1
Rostain **72**
Roveret **15**, 3
Rozergue **47**, 3

Sadorni **8**, 1, b
sait (< sanctu) **37**
Saixag **61**
Salgas, Salgues **70**, 3
Salvargues **8**, 1, a, **70**, 3
sanctu **6**, 2, **37**, **72**, **76**, 3, b
Sauz (< sanctiu) **37**
Sazeiras **7**, **52**, 1
scrit (< scriptu) **21**
sebe(i)llir **52**, 2
sed 'si' **77**, 3
semales 'cuves de vendange' **32**
seneria **15**, 3
Senfred **76**, 2, d
senoiria **17**
sen(t) (< sanctu) **6**, 2, **76**, 3, b
Serni **8**, 1, b
sesatgue **10**, 1, a
Sexa **61**
sī **9**, 4
sin 'cinq' **76**, 4
sine **33**
sirvent, sirventatgue **9**, 2, c
sistairada **9**, 1, c
sister 'setier' **9**, 1, c
soa **16**, 6, d
sober **23**, 2
soboutura **15**, 1
Sóig **1**, 1
solve (< solvere) **54**, 3
Soriá **1**, 1
sor(o)r **23**, 3, **54**, 1
sotira **10**, 2, b
stairada 'seterée' **21**
ste(i)r 'setier' **21**
strada **21**
sua **16**, 6, d
*sum **53**, 1, c, 2
sunt **53**, 1, a–b, 2

ta (< tam) **76**, 3, b
Tagier **6**, 5, b
tantu **76**, 3, b
tarzar **62**, 2
tec (de *tener*) **53**, 4
tegro (de *tener*) **53**, 4
tem(p)s **40**, 4
termeni, -ini **9**, 5, e
Tesender **10**, 1, a
-tĭcu **70**, 2
tolsa (< tolosanu) **55**, 1
tot pour *totz* **78**, 5, c
Totnac **76**, 2, a
tōttī **16**, 6, c, **73**
trair **23**, 1
trastost **78**, 5, a
Trausse **37**
traut **8**, 1, c
tretze **62**, 3
Tróia **1**, 1
-(t)tī **9**, 7, c, **73**
tua **16**, 6, d
*tum **53**, 1, c, 2
turre **23**, 3, **54**, 1

u (< hoc) **16**, 2, b
Ulmes **16**, 6, b
-unt **1**, 9, **16**, 2, b, **53**, 1, a–b, 2
uziran (< audire) **34**

vais 'vers' **5**, 4
Valagueira **5**, 1
Varnola **8**, 1, b
vas (< versu) **8**, 3
Veceiras **6**, 4
versu **8**, 3
veszcomps, -compte **40**, 4
Vezad **47**, 2
vigaria **9**, 2, d
vinch (< vigintī), *-e* **73**
vindemia **9**, 2, a

werpjan* **9, 2, c

zo, za (art. déf.) **57**, 2, **62**, 1, **78**, 2, b

LISTE DE NOMS DE LIEUX IDENTIFIÉS

Au service de la toponymie nous allons rassembler ici quelques noms de lieux non identifiés dans les *Chartes* que nous avons pu déterminer avec plus ou moins de sûreté.

Agarna (*Gaufre d'*) nîm. 182, 8. Le *Dict. top. Gard* enregistre *Notre-Dame-de-l'Agarne*, église détruite, comm. de Marguerittes, arr. de Nîmes, 921 *eclesia in villa Aquarna fundata in honore Sancte Marie.* Il est évident que *Agarna* est identique à *villa Aquarna.*

Beced 1, 9 (pays de Foix) = *Besset*, cant. de Mirepoix, arr. de Pamiers, Ariège. Voir § **41**, 1.

Caban(n)es alb. 62, 4; 342, 2, 6, 22, 25, probablement *Cabanès*, cant. de Saint-Paul-Cap-de-Joux, arr. de Castres, Tarn. Voir § 8, 6.

Camaleira alb. 55, 12; 56, 1, 1, 3, situé vers Monestiès (Tarn) selon *Chartes*, p. 367, doit représenter *Camalières*, comm. de Monestiès, arr. d'Albi. Le *Dict. des postes* offre pour le Tarn encore un *Camalières*, qui, cependant, est plus loin de Monestiès.

Cusnac alb. 79, 4 = *Cunac*, cant. de Villefranche-d'Albigeois, arr. d'Albi. Cf. § **55**, 2.

l'Escout toul. 138, 2; 325, 4 = *Lescout*, cant. de Puylaurens, arr. de Castres, Tarn, près du Sor. Cf. le contexte 138, 1: ... *la boaria de l'Escout aissi co Sórs está*, ...

l'Estap toul. 138, 21, 23, 23, que M. Brunel localise vers Dourgne (Tarn), *Chartes*, p. 379, est probablement l'actuel *Lestap*, comm. de Soual-l'Estap, cant. de Dourgne, arr. de Castres. Dans le Tarn, il y a aussi un second *Lestap*, plus éloigné de Dourgne.

Frejavila toul. 344, 6 = *Fréjeville*, cant. de Vielmur, arr. de Castres, Tarn. Voir § **67**, 1.

Justared 1, 27, 27 (pays de Foix) peut être identique à *Justaret*, comm. de Pins-et-Justaret, arr. de Muret, Haute-Garonne. Voir § **76**, 2, b.

Lanzanicis nîm. 144, 29, situé vers Nîmes selon *Chartes*, p. 398. *Bernardo de Lanzanicis* figure parmi les témoins. Rien n'empêche qu'il ne fût de *Lansargues*, cant. de Mauguio, arr. de Montpellier, Hérault.

(*G.*) *del Luc* querc. 308, 14 = *le Luc*, comm. de Moissac, arr. de Castelsarrasin, Tarn-et-Garonne. Cf. § **16**, 3, b (fin).

Molnaressa (*via*) nîm. 182,1 = la voie Domitienne (*Vìo mounareso*). Voir § **56**, 1, a.

Moscenx toul. 255, 6, sans doute *Moussens*, comm. de Cestayrols, cant. de Gaillac, arr. d'Albi, Tarn. L'identification des *Chartes* me semble fausse. Voir § **57**, 1.

Reisac ag. 306, 34, « Vers Agen », *Chartes*, p. 427. Il s'agit certainement de *Reyssac*, comm. de Bon-Encontre, cant. et arr. d'Agen.

Rocosel (*Guillem de*) lod. 211, 17. M. Brunel situe notre localité vers Rodez, *Chartes*, p. 429. Le témoin *Guillem* a pourtant dû être originaire de *Rocozels*, comm. de Ceilhes-et-Rocozels, cant. de Lunas, arr. de Lodève.

Sancta Jema alb. 52, 2 = *Sainte-Gemme*, cant. de Pampelonne, arr. d'Albi. Cf. § **66**, 1. Observons que, selon *Chartes*, p. 433, *Sancta Jema* se trouve vers Monestiès, qui n'est pas loin de Pampelonne.

Sóig alb. 191, 14 = *le Suech*, comm. du Ségur-et-le-Suech, cant. de Monestiès, arr. d'Albi. Voir § **1**, 1.

Valagueira, nîm. 182, 14, sans doute *Valliguières*, cant. de Remoulins, arr. de Nîmes, Gard. Voir § **5**, 1. Pour la phonétique, cf. *l'Argilargueira* 182, 13, aujourd'hui *l'Argiliquière*, § **52**, 2, et en latin *Salvannanicis* (= *Savignargues*) nîm. 144, 17, 29.

Varnola 152, 22 (pays de Foix) = *Verniolles*, arr. de Pamiers, Ariège. Voir § **8**, 1, b.

BIBLIOGRAPHIE

Après les éditions citées de plusieurs cartulaires, nous donnons le numéro correspondant de la bibliographie de Stein (voir s.v.).

Adams, *Word-Formation* = Adams, E., *Word-Formation in Provençal*, University of Michigan Studies, Humanistic Series, vol. 2, New York, 1913.

AIS = Jaberg, K., et Jud, J., *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, Zofingen, 1928–1940.

ALF = Gilliéron, J., et Edmont, E., *Atlas linguistique de la France*, Paris, 1902–1910.

Alibert = Alibert, L., *Gramatica occitana según los parlars lengadocians*, Toulouse, 1935.

Allières, J., *Un exemple de polymorphisme phonétique : le polymorphisme de l'-s implosif en gascon garonnais*, Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse, 3e année, fasc. 4, Via Domitia I, Toulouse, mai 1954, p. 69–103.

Almqvist, K., *Poésies du troubadour Guilhem Adémar*, Upsal, 1951.

AM = *Annales du Midi*, Toulouse, Paris, 1889– .

Anglade = Anglade, J., *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc*, Paris, 1921.

Appel = Appel, C., *Provenzalische Lautlehre*, Leipzig, 1918.

Appel, *Chrestomathie* = Appel, C., *Provenzalische Chrestomathie*, 4e éd., Leipzig, 1912.

Archiv = *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 1846– .

Arthur, I., *La vida del glorios sant Frances*, version provençale de la *Legenda maior sancti Francisci* de saint Bonaventure, édition princeps, Upsal, 1955.

Badía = Badía Margarit, A., *Gramática histórica catalana*, Barcelone, 1951.

Beaulieux = Beaulieux, Ch., *Histoire de l'orthographe française*, t. I–II, Paris, 1927.

BÉC = *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Paris, 1839– .

Bergh = Bergh, Å., *Études d'anthroponymie provençale I, Les noms de personne du polyptyque de Waldalde a 814*, Göteborg, 1941.

Bertoni, G., *Della modificazione di -s flessionale in -z in ant. francese e provenzale*, Archivum Romanicum, 1, Genève, 1917, p. 427–428.

Bloch–Wartburg = Bloch, O., et v. Wartburg, W., *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 2e éd., Paris, 1950.

Bourciez, É., *Éléments* = *Éléments de linguistique romane*, 4e éd., Paris, 1946.

—— *Phonétique* = *Précis historique de phonétique française*, 8e éd., Paris, 1937.

Bourciez, J., *L'origine de l'imparfait gascon*, RLR, 68, 1937–1939, p. 162–178.

Brüch, J., *Veränderungen des o in altprovenzalischen Wörtern*, Romanische Forschungen, 54, Erlangen, 1940, p. 308–320.

Brunel, C., *Compte rendu de Dauzat*, BÉC, 109, 1951, p. 148–150.

—— *Doc. ling. du Gévaudan = Documents linguistiques du Gévaudan*, BÉC, 77, 1916, p. 5–57, 241–285.

—— *Opuscules provençaux du XV^e siècle sur la confession*, AM, 29–30, 1917–1918, p. 175–224, 355–409.

—— *Provençal soteiran, sobeiran*, Rom., 55, 1929, p. 253–254.

—— *Remarques sur la paléographie des chartes provençales du XII^e siècle*, BÉC, 87, 1926, p. 347–358.

Cart. d'Agen = Magen, A., et Tholin, G., *Archives municipales d'Agen*, Chartes, première série (1189–1328), Villeneuve-sur-Lot, 1876. Stein 31 bis.

Cart. de Bonnecombe = Verlaguet, P.-A., *Cartulaire de l'abbaye de Bonnecombe*, t. I, Archives historiques du Rouergue, 5, Rodez, 1918–1925.

Cart. de Cellefrouin = Brayer, É., *Le cartulaire de l'abbaye de Cellefrouin*, Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715) du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, 1940–1941, p. 85–136. Stein 811.

Cart. de Conques = Desjardins, G., *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Doc. hist. p. p. la Société de l'École des Chartes, Paris, 1879. Stein 1043.

Cart. de S.-Sernin de Toulouse = Douais, C., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse* (844–1200), Paris, Toulouse, 1887. Stein 3857.

Cart. de S.-Victor de Marseille = M. Guérard, avec la collaboration de MM. Marion et Deslile, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, t. II, Collection des cartulaires de France, 9, Paris, 1857. Stein 2363, 2364.

Cart. des Guillems de Montpellier = *Liber instrumentorum memoralium, cartulaire des Guillems de Montpellier*, p. p. la Société archéologique de Montpellier, Montpellier, 1884–1886. Stein 2574.

Cart. des Templiers de Vaour = Portal, Ch., et Cabié, E., *Cartulaire des Templiers de Vaour (Tarn)*, Archives historiques de l'Albigeois, 1, Albi, 1894. Stein 4032.

Chabaneau, C., *Du Z final en français et en langue d'oc*, RLR, 5, 1874, p. 330–339; 6, 1874, p. 94–102.

—— *Les sorts des apôtres*, RLR, 18, 1880, p. 157–178.

Chartes = Brunel, C., *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle, Paris, 1926.

Chartes Suppl. = Brunel, C., *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle, *supplément*, Paris, 1952.

Crescini = Crescini, V., *Manuale per l'avviamento agli studi provenzali*, 3e éd., Milan, 1926.

Dauzat = Dauzat, A., *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, 1951.

Dauzat, A., *Durand et Durandal*, Revue internationale d'onomastique, 4, Paris, 1952, p. 39.

—— *« Faurie » vient-il de « fabrica »?*, Revue internationale d'onomastique, 7, Paris, 1955, p. 161–166.

—— *Les noms de lieux, origine et évolution*, 2e éd., Paris, 1928.

—— *Traité = Traité d'anthroponymie française, Les noms de famille de France*, 2e éd., Paris, 1949.

Dict. des postes = Dictionnaire des postes et des télégraphes, 4e éd., Rennes, 1905.

Dict. top. Aude = L'abbé Sabarthès, *Dictionnaire topographique du département de l'Aude*, Paris, 1912.

Dict. top. Gard = Germer-Durand, E., *Dictionnaire topographique du département du Gard*, Paris, 1868.

Dict. top. Hérault = Thomas, E., *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, Paris, 1865.

Dobelmann, *La langue de Cahors* = Dobelmann, S., *La langue de Cahors des origines à la fin du XVIe siècle*, Bibliothèque méridionale, 1re série, 24, Toulouse, Paris, 1944.

Du Cange = Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, 1937–1938.

Fahlin, C., *Catalan com et coma dans les subordonnées comparatives*, Mélanges de philologie offerts à M. Johan Melander, Upsal, 1943, p. 235–246.

Fentross, P., *Studien zur Vokalsegmentierung in Südfrankreich : Die Diphtongierung offener Vokale im Cevennischen*, Hambourg, 1939.

FEW = v. Wartburg, W., *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bonn, Leipzig, Berlin, Bâle, 1928– .

Fouché, P., *De l'action dilatrice du yod en galloroman*, Rom., 67, 1942–1943, p. 433–490.

—— *Phon. hist. du roussillonnais = Phonétique historique du roussillonnais*, Bibliothèque méridionale, 2e série, 21, Toulouse, Paris, 1924.

Foulet, L., *Petite syntaxe de l'ancien français*, Class. fr. du moyen âge, 21, Paris, 1930.

Gaffiot, F., *Dictionnaire illustré latin français*, Paris, 1934.

Gamillscheg, E., *Compte rendu d'E. Richter, Beiträge zur Geschichte der Romanismen*, ZFSL, 61, 1938, p. 89–106.

—— *Etymologisches Wörterbuch = Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg, 1928.

García de Diego, V., *Manual de dialectología española*, Madrid, 1946.

Godefroy = Godefroy, F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, 1881–1902.

Grafström, Å., *Notes de lexicographie provençale et catalane*, SN, 27, 1955, p. 219–225.

Grammont = Grammont, M., *Traité de phonétique*, 4e éd., Paris, 1950.

Grandgent = Grandgent, C. H., *An Outline of the Phonology and Morphology of Old Provençal*, Boston, 1905.

Grandgent, *Latino volgare* = Grandgent, C. H., *Introduzione allo studio del latino volgare*, traduzione dall'inglese di N. Maccarrone con prefazione di E. G. Parodi, Manuali Hoepli, serie scientifica, 399–400, Milan, 1914.

Griera = Griera, A., *Gramàtica històrica del català antic*, Barcelone, 1931.

Gröber, G., *Zur provenzalischen Verslegende von der hl. Fides von Agen*, Mélanges Chabaneau, Romanische Forschungen, 23, Erlangen, 1907, p. 597–620.

Gröhler = Gröhler, H., *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, t. I–II, Heidelberg 1913–1933.

Henke = Henke, O., *Grammatikalischer Kommentar zu Bousquet, Comptes consulaires de la cité et du bourg de Rodez, Ie partie : Cité, Rodez 1925*, Berliner Beiträge zur romanischen Philologie, 4:2, Jena, Leipzig, 1934.

Huber = Huber, J., *Altportugiesisches Elementarbuch*, Heidelberg, 1933.

Hürlimann, C., *Die Entwicklung des lateinischen aqua in den romanischen Sprachen, im besonderen in den französischen, francoprovenzalischen, italienischen und rätischen Dialekten*, Zurich, 1903.

Jud, J., *Sur l'histoire de la terminologie ecclésiastique de la France et de l'Italie*, RLiR, 10, 1934, p. 1–62.

Karch = Karch, R., *Die nordfranzösischen Elemente im Altprovenzalischen*, Darmstadt, 1901.

Kolovrat = de Kolovrat, G., *Étude sur la vocalisation de la consonne l dans les langues romanes*, Paris, 1923.

Koschwitz, E., *Commentar zu den ältesten französischen Sprachdenkmälern*, Altfranzösische Bibliothek, 10, Heilbronn, 1886.

Kravtchenko-Dobelmann, S., *S apical dans les dialectes occitans*, Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel, t. II, Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartes, 12, Paris, 1955, p. 55–61.

Kutscha = Kutscha, K., *Das sogenannte N-mobile im Alt- und Neuprovenzalischen*, Romanistische Arbeiten, 21, Halle, 1934.

Lapesa, R., *Historia de la lengua española*, 2e éd., Madrid, 1950.

Layettes = *Layettes du trésor des chartes*, t. I–V, p. p. A. Teulet (I–II), J. de Laborde (III), É. Berger (IV), H.-F. Delaborde (V), Paris, 1863–1909.

Levy, E., *Q in Nasalposition im Altprovenzalischen*, Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund, Mâcon, 1896, p. 207–212.

Leys = Anglade, J., *Las leys d'amors*, t. I–IV, Bibliothèque méridionale, 1re série, 17–20, Toulouse, 1919–1920.

Leys G. = Gatien-Arnoult, *Las flors del gay saber estier dichas Las leys d'amors*, t. I–III, Monumens de la littérature romane, Toulouse, 1841–1843.

Lincke, K., *Die Accente im Oxforder und im Cambridger Psalter sowie in anderen altfranzösischen Handschriften*, Erlangen, 1886.

Lindqvist, G., *Quelques observations sur le développement des désinences du présent de l'indicatif de la première conjugaison latine dans les langues romanes*, Upsal, 1898.

Longnon = Longnon, A., *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, p. p. Paul Marichal et Léon Mirot, Paris, 1920–1929.

Longnon, A., *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*, première partie, de 58 avant J.-C. à 1380 après J.-C., Paris, 1907, 15 planches in-folio et un vol. in-4° de texte explicatif.

Lücking, G., *Die ältesten französischen Mundarten*, Berlin, 1877.

Lunderstedt, W., *Griechisch-lateinisches Eu im Altprovenzalischen und Altfranzösischen*, ZRPh, 48, 1928, p. 261–331.

Mackel = Mackel, E., *Die germanischen Elemente in der französischen und provenzalischen Sprache*, Französische Studien, 6:1, Heilbronn, 1887.

Malkiel, Y., *Development of the Latin Suffixes -antia and -entia in the Romance Languages, with Special Regard to Ibero-Romance*, University of California Publications in Linguistics, vol. 1, 1943–1948, Berkley, Los Angeles, 1948, p. 41–187.

—— *Hispanic algu(i)en and Related Formations ...*, University of California Publications in Linguistics, vol. 1, 1943–1948, Berkley, Los Angeles, 1948, p. 357–442.

Melander, J., *Étude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels régimes dans les langues romanes*, Skrifter utgivna med understöd av Vilhelm Ekmans universitetsfond, 34, Upsal, 1928.

Meyer, P., *C et G suivis d'A en provençal*, Rom., 24, 1895, p. 529–575.

—— *Compte rendu de Sermons du XII^e siècle en vieux provençal, p. p. F. Armitage*, Rom., 14, 1885, p. 289–293.

—— *Compte rendu des Archives historiques de la Marche et du Limousin*, t. I, Rom., 17, 1888, p. 631–632.

—— *Du passage d's, z à r et d'r à s, z en provençal*, Rom., 4, 1875, p. 184–194.

—— *Guillaume de la Barre*, Soc. des anc. textes fr., 35, Paris, 1895.

—— *La chanson de la croisade contre les Albigeois*, t. I, éditée et traduite pour la Société de l'Histoire de France, Paris, 1875.

—— *Recherches linguistiques sur l'origine des versions provençales du Nouveau Testament*, Rom., 18, 1889, p. 423–429.

—— *Traités en vers provençaux sur l'astrologie et la géomancie*, Rom., 26, 1897, p. 225–275.

Meyer-Lübke, W., *Das Katalanische*, Heidelberg, 1925.

Meyer-Lübke, W., *Die Schicksale des lateinischen l im Romanischen*, Berichte über die Verhandlungen der Sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig, Philologisch-historische Klasse, 86:2, Leipzig, 1934.

—— *Gram. des lang. rom.* = *Grammaire des langues romanes*, trad. fr. par E. Rabiet, A. Doutrepont et G. Doutrepont, t. I–II, Paris, 1890–1895.

—— *Zur u-ü-Frage*, ZFSL, 41:1, 1913, p. 1–7.

Michaëlsson, K., *Études sur les noms de personne français d'après les rôles de taille parisiens* (rôles de 1292, 1296–1300, 1313), t. II, Upsal, 1936.

Millardet, G., *A propos de provençal dins*, RLR, 57, 1914, p. 189–203.

—— *Études de dialectologie landaise*, Bibliothèque méridionale, 1re série, 14, Toulouse, 1910.

—— *Linguistique et dialectologie romanes*, RLR, 61, 1921–1922, p. 1–160, 193–368.

Mistral = Mistral, F., *Lou tresor dóu Felibrige* ou dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne, éd. du centenaire, Paris, 1932.

Mushacke = Mushacke, W., *Geschichtliche Entwicklung der Mundart von Montpellier*, Französische Studien, 4:5, Heilbronn, 1884.

Orígenes = Menéndez Pidal, R., *Orígenes del español*, 3e éd., Madrid, 1950.

Pet. dict. = Levy, E., *Petit dictionnaire provençal-français*, Heidelberg, 1923.

Pidal, *Gram.* = Menéndez Pidal, R., *Manual de gramática histórica española*, 8e éd., Madrid, 1949.

Pope = Pope, M. K., *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman*, Manchester, 1934.

Raynouard = Raynouard, M., *Lexique roman ou dictionnaire de la langue des troubadours ...*, Paris, 1838–1844.

REW = Meyer-Lübke, W., *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, 3e éd., Heidelberg, 1935.

Richter, E., *Beiträge* = *Beiträge zur provenzalischen Grammatik*, ZRPh, 41, 1921, p. 81–95.

—— *Beiträge zur Geschichte der Romanismen, I Chronologische Phonetik des Französischen bis zum Ende des 8. Jahrhunderts*, ZRPh, Beiheft, 82, Halle, 1934.

—— *Zur Entwicklung von lat. apud > nprov. emé*, ZRPh, 26, 1902, p. 532–551.

Ringenson = Ringenson, K., *Étude sur la palatalisation de K dans les parlers provençaux*, RLiR, 6, 1930, p. 31–90.

RLiR = *Revue de linguistique romane*, Paris, 1925– .

RLR = *Revue des langues romanes*, Montpellier et Paris, 1870– .

Rohlfs = Rohlfs, G., *Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten*, t. I–III, Berne, 1949–1954.

Rohlfs, G., *Compte rendu de Kutscha*, Archiv, 168, 1935, p. 155–156.

Rohlfs, G., *Encore à propos d'encore*, SN, 20, 1948, p. 161–164.

—— *Le gascon = Le gascon, études de philologie pyrénéenne*, ZRPh, Beiheft, 85, Halle, 1935.

—— *Südital. comu a und ähnliches*, ZRPh, 42, 1922, p. 721–725.

—— *Zu der Entwicklung von -ll- im Romanischen*, Festschrift für Eduard Wechssler, Berliner Beiträge zur romanischen Philologie, 1, Jena, Leipzig, 1929, p. 388–401.

—— *Zu prov. anar*, Archiv, 165, 1934, p. 82–83.

Rom. = *Romania*, Paris, 1872– .

Rom. germ. = Gamillscheg, E., *Romania germanica*, Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreichs, t. I–III, Berlin, Leipzig, 1934–1936.

Ronjat = Ronjat, J., *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, t. I–IV, Montpellier, 1930–1941.

Sabersky, H., *Zur provenzalischen Lautlehre, Parasitisches i und die damit zusammenhängenden Erscheinungen*, Berlin, 1888.

Sainte Foy = Hoepffner, E., et Alfaric, P., *La chanson de sainte Foy*, t. I, p. p. E. Hoepffner, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 32, Paris, 1926.

Samaran, Ch., *Compte rendu des Chartes*, BÉC, 88, 1927, p. 337–340.

Schultz-Gora = Schultz-Gora, O., *Altprovenzalisches Elementarbuch*, 5e éd., Heidelberg, 1926.

Schürr, F., *La diphtongaison romane*, RLiR, 20, 1956, p. 107–144, 161–248.

Séguy, J., *A propos de la diphtongaison de È et Ò ouverts*, AM, 66, 1954, p. 307–311.

—— *Compte rendu de Dobelmann, La langue de Cahors*, RLR, 69, 1940–1945, p. 217–220.

—— *Essai = Essai sur l'état des palatales et de -d- romans en occitan du XIIe siècle*, Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse, Pallas I, p. 169–220, Toulouse, février 1953.

—— *Le français parlé à Toulouse*, Bibliothèque méridionale, 1re série, 28, Toulouse, 1950.

Skok = Skok, P., *Die mit den Suffixen -ācum, -ānum, -ascum und -uscum gebildeten südfranzösischen Ortsnamen*, ZRPh, Beiheft, 2, Halle, 1906.

Skok, P., *Fabrica*, ZRPh, 33, 1909, p. 688–694.

—— *Podium in Südfrankreich*, ZRPh, 32, 1908, p. 434–444.

SN = *Studia Neophilologica*, Upsal, 1928– .

Staaff, E., *Quelques réflexions sur le préfixe minus- dans les langues romanes*, Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis, Paris, 1927, p. 427–432.

Stein = Stein, H., *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, Manuels de bibliographie historique, 4, Paris, 1907.

LOZÈRE
ARDÈCHE
Privas
Ardèche
Largentière
DRÔME
Vivarais
Tricastin
Valréas
LOT
Figeac
Conques
Espalion
Marvéjols
Mende
Seyches
LOT-ET-G.
Garonne
Cahors
Villefranche-de-R.
Rodez
Aveyron
Causse
Florac
Parisot
Lacapelle-Livron
Comps-la-Grand-Ville
AVEYR.
Agen
TARN-ET-G.
St-Antonin
Caussade
Bioule
Le Ségur
Millau
Alès
GARD
VAU-CLUSE
Orange
Moissac
Castelsarrasin
Vaissac
Vaour
Monestiés
Faussergues
Anduze
Uzès
St-Porquier
Montauban
Le Vigan
Savignargues
Gard
Remoulins
Avignon
Reyniès
Orgueil
Gaillac
Albi
Ambialet
St-Affrique
Cornus
Dieupentale
Nohic
Villemur
Grisolles
Fronton
Orban
TARN
Souvé
Hérault
Nîmes
Beaucaire
Bernis
B.-DU-RHÔNE
Arles
Montdragon
Lavaur
St-Guilhem-le-D.
Lodève
Aniane
Lansargues
Le Cailar
Mauguio
Toulouse
Vallesvilles
Castres
Clermont-l'Hérault
Bédarieux
Olargues
Montpellier
Lanta
Auriac
Puylaurens
St-Pons
Lombez
Muret
St-Félix
Dourgne
HÉRAULT
Montagnac
Pézénas
Villefranche-de-L.
Florensac
Saissac
Minervois
Trausse
Béziers
Agde
Tarbes
H.-GAR.
St-Gaudens
Carcassonne
Aude
Narbonne
Pamiers
St-Hilaire
AUDE
ARIÈGE
H.-PYRÉN.
Foix
Coustaussa
MÉDITERRANÉE
Barèges
Couserans
Bethmale
Tarascon
Bagnères-de-Luchon
Ariège
Gavarnie
Ax
Quérigut
Têt
PYRÉN.-OR.
Roussillon
ESPAGNE
0
50
100
kilomètres

Prix: 35 couronnes suédoises